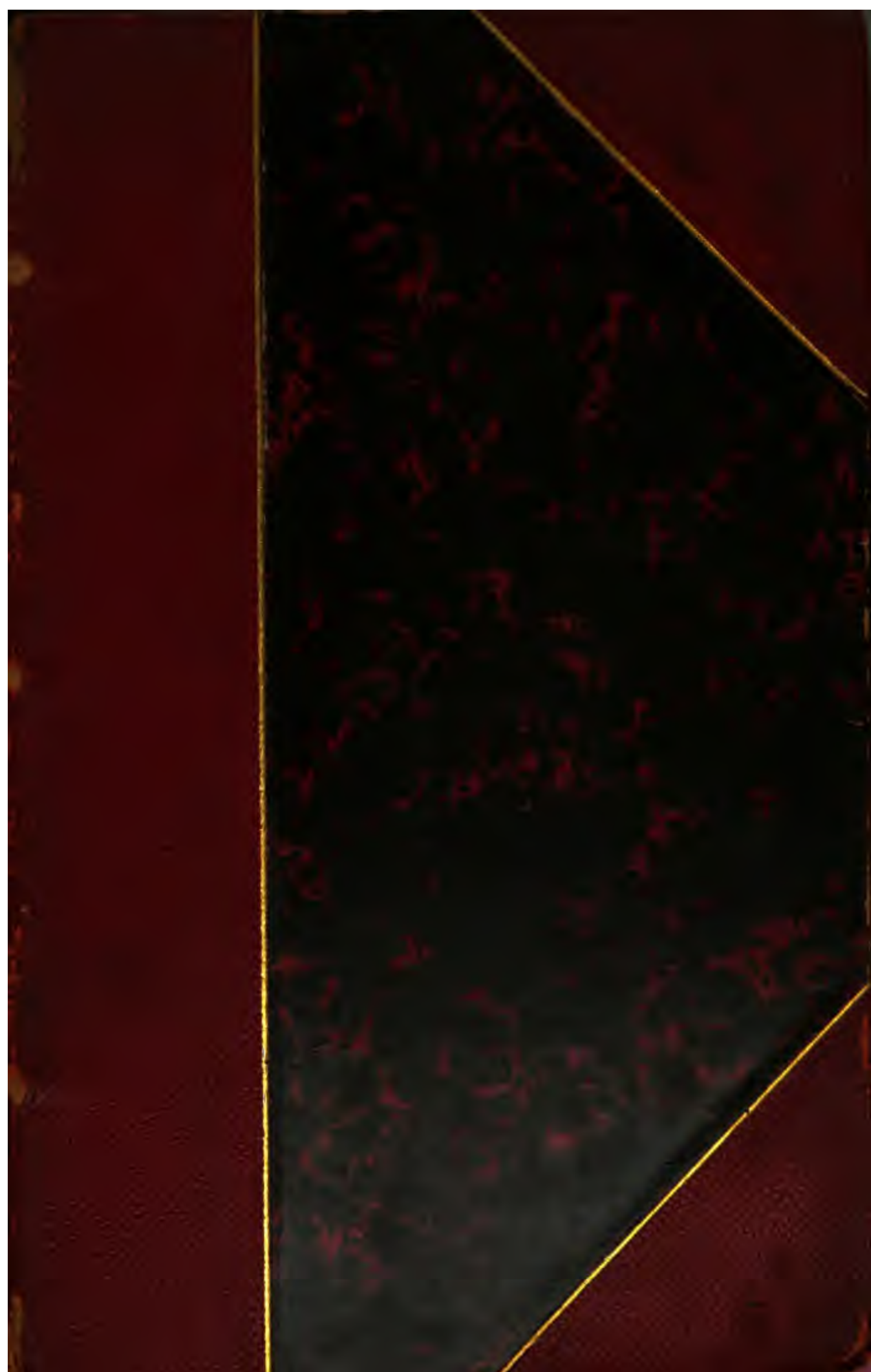




L'ÉDUCATION

L'ÉDUCATION

LE PUY, TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE M.-P. MARCHESSOU

L'ÉDUCATION
SES DIFFICULTÉS
ET SON BUT

OUVRAGE FAISANT SUITE

AU GOUVERNEMENT D'UNE MAISON CHRÉTIENNE

PAR

L'ABBÉ H. CHAUMONT



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS
VICTOR PALMÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
25, RUE DE GRENELLE, 25

BRUXELLES
G. LEBROCQUY
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
5, PLACE DE LOUVAIN, 5

M DCCC LXXVII

INTRODUCTION

La femme chrétienne qui comprend la grandeur de sa mission et qui veut en connaître à fond les devoirs et les immenses ressources, ne pourrait se plaindre, il semble, de n'entendre pas assez de docteurs en cette matière. Combien de paroles éloquentes ont retenti dans toutes les chaires, sur l'éducation des enfants! Combien de livres ont reproduit, sur ce sujet d'une importance extrême, les considérations les plus élevées, les leçons de l'expérience la plus consommée! Aussi serait-il superflu, selon toute apparence, de traiter une fois encore cette grave question et de dire aux mères désireuses de la bien étudier : Voici les conseils dont vous avez besoin.

Soit qu'on envisage l'œuvre de l'éducation chrétienne des enfants au point de vue théorique,

en faisant ressortir sa sublime origine, ses principaux moyens d'action, ses énormes difficultés, les résultats qu'on en peut espérer et obtenir ; soit que, descendant sur le terrain plus fréquenté de la pratique, on se borne à constater ce que les générations successives ont tenté pour réussir dans cette œuvre capitale, et ce que toutes les mères peuvent avoir elles-mêmes remarqué dans le cercle plus restreint du foyer domestique, l'on peut dire qu'à toutes les époques, des hommes du plus grand mérite ont estimé ne pouvoir consacrer plus utilement leur temps qu'à suggérer ou à rappeler aux pères et mères les moyens d'assurer la bonne et sage éducation des enfants. L'antiquité païenne, dont le point de départ était faux, parce qu'elle faisait de l'enfant la chose de l'Etat, ne laissait pas d'attacher une très-grande importance à l'éducation des enfants, des jeunes gens surtout. Chacun sait avec quels détails les législateurs de la Grèce et de Rome avaient déterminé tout ce qu'ils jugeaient plus favorable à cette *entreprise* publique. Dès que le Christianisme apparut dans le monde, affirmant ses dogmes sublimes sur l'indissolubilité du

mariage, sur la dignité de l'enfance et ses droits au dévouement le plus délicat, le plus surnaturel, l'Eglise, noble épouse de Jésus-Christ et vraie mère de tous les Chrétiens, inspira à ses nombreux Docteurs le soin constant d'enseigner aux parents les principes de l'éducation selon Dieu ; et depuis lors, dans tous les siècles, nous retrouvons sous toutes les formes la répétition de ces admirables conseils, appliqués aux circonstances spéciales au milieu desquelles vivait et s'élevait la famille. Mais surtout, depuis que l'impiété du siècle dernier a entrepris de ruiner l'œuvre de l'éducation chrétienne en en sapant la base qui est la foi, et en renversant, au nom des *droits de l'homme*, toutes les traditions du respect envers l'autorité, l'Eglise, mère sage et vigilante, comprenant le ravage que feraient parmi ses enfants ces impiétés si elles acquéraient, par le temps et par le silence des défenseurs de la vérité, une sorte de prescription, n'a cessé de protester contre ces hérésies d'un nouveau genre; et il advint ce qui arrive toujours quand on attaque avec plus d'audace un des enseignements de l'Eglise : l'Eglise mit dans tout leur jour les grands

principes qui dirigent l'enseignement chrétien; des voix nombreuses et autorisées s'élevèrent de toutes parts, signalant l'ennemi, dévoilant ses mensonges et ses ruses; et en même temps, des hommes d'action, dévoués à cette grande cause, ouvrirent à la jeunesse, si violemment menacée, des asiles où elle put apprendre encore à prier Dieu, à respecter ses pères et mères, et à préparer de nobles et chrétiennes générations.

De là, entre les enfants de Dieu et les enfants des hommes une lutte à outrance qui dure encore et qui devient tous les jours plus obstinée, parce que, dans chaque camp, on comprend que l'avenir se joue dans cette bataille. L'œuvre de l'éducation est devenue aujourd'hui une œuvre militante; les parents qui feindraient de l'ignorer ou de le nier, risqueraient par là même d'exposer leurs enfants au plus grand des malheurs, au malheur de n'avoir pas la foi, sans laquelle on ne saurait plaire à Dieu; et, pour cette raison, tout homme qui se fait vigile et qui crie : « Sauvez l'enfance ! protégez la jeunesse ! Garde contre les loups déguisés en brebis ! » fait une œuvre utile et sainte. Là où une voix ne pénètre pas pour le faire entendre, qu'une

autre voix s'élève et le dise ! N'éclairât-on qu'une famille, ne sauvât-on du danger qu'un enfant, ce succès vaudrait plus qu'une vie de labeurs.

Mais ce n'est pas à ce seul titre que paraît cet ouvrage. Il n'est tel que de vivre au milieu des âmes pendant bien des années, pour connaître leurs vrais besoins. L'on a écrit des pages admirables sur les grandeurs de la mission confiée par Dieu aux parents chrétiens dans l'éducation de leurs enfants. C'est très-utile, et nous n'en dirons, parce que tout est dit, que fort peu de chose. L'on a développé les avantages considérables qu'offrent telles ou telles méthodes spéciales d'éducation. C'est encore très-utile, et à l'occasion nous rappellerons ces diverses méthodes. Mais, pour une mère chrétienne, tout cela n'est point assez, et c'est trop : c'est trop, parce qu'elle n'a pas ordinairement le loisir nécessaire pour étudier à fond ces travaux de longue haleine et dont les développements si intéressants sont plutôt de la théorie que de la pratique ; ce n'est pas assez, parce que l'expérience est là pour démontrer que dans une foule de circonstances de chaque jour, cette mère est encore embarrassée, qu'elle

éprouve le besoin de s'éclairer, d'avoir une direction de détail qui réponde bien précisément aux difficultés qu'elle rencontre, et qui lui marque nettement le but qu'elle doit se proposer et les moyens de l'atteindre plus facilement et plus sûrement.

Voici toute la pensée de ce livre. Lorsque nous avons publié le volume du *Gouvernement d'une maison chrétienne,* la presse catholique, en en rendant compte dans des termes qui nous ont beaucoup encouragé, a fait ressortir dans cet ouvrage le caractère essentiellement pratique que nous lui avons donné ; et ce n'est pas sans une consolation mêlée d'un peu d'étonnement, que nous avons entendu plus d'une femme chrétienne nous dire : « Nulle part on ne m'avait appris ces choses ; et cette fois c'est bien pour moi, pour ma maison, qu'on a parlé. » Cependant les livres ne manquent pas qui traitent de ce sujet? Mais ne serait-ce pas que plusieurs se tiennent un peu trop dans des généralités, et semblent ne connaître qu'à la surface le monde qu'ils prêchent? Quoi qu'il en soit, dans ce livre sur l'*Education,* nous nous sommes attaché à demeurer encore tout-à-fait pratique : le sujet que nous traitons a par lui-même assez

de noblesse, pour se recommander et nous ne craignons pas la satiété dans des détails qui touchent forcément et constamment aux questions les plus élevées par leur objet et les plus redoutables par leurs conséquences. Pour une mère sérieuse, rien n'est de vil prix, qui importe souverainement au bonheur de ses enfants.

Cette fois encore nous nous sommes placé, comme l'année dernière, en face du but que doit atteindre et que doit procurer à ceux qui dépendent d'elle, toute âme à qui Dieu a confié une mission ; puis, appliquant notre étude non plus à la maîtresse de maison, mais à la mère de famille, nous avons examiné avec soin les moyens dont elle dispose pour atteindre ce double but, nous avons entendu patiemment l'énumération des difficultés qu'elle rencontre ordinairement, et, sans nous écarter de cette voie toute simple, nous lui avons rappelé comment elle peut triompher des obstacles, éviter bien des maux considérables, et finalement couronner son œuvre en offrant à Dieu et à la société des enfants capables d'y faire du bien ou par leurs prières, ou par leurs leçons, ou par leurs exemples.

Le but pratique que l'on doit se proposer dans l'éducation, quelle que soit la vocation à laquelle Dieu veuille appeler des enfants, c'est le service et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'unique Rédempteur des hommes, leur meilleur ami et soutien sur la terre, en attendant qu'il soit leur juge au seuil de l'éternité. Toute éducation qui ne fait qu'un point secondaire de la connaissance, du service et de l'amour de Jésus-Christ, fausse l'homme dans sa voie, ne lui fait pas produire le bien qu'il est appelé à accomplir ici-bas, et compromet son salut éternel. Tout enseignement qui ne s'inspire pas de l'Esprit de Jésus-Christ et qui prétend diriger l'homme sans recourir constamment à ses divines lumières, n'obtiendra qu'une instruction imparfaite et sans règle, incapable de mener l'homme à sa vraie fin : le salut de son âme. Les récriminations de l'impiété moderne n'y sauraient rien changer; il n'y a qu'un nom dans lequel on trouve le salut, but unique de la vie humaine, c'est le nom de Jésus-Christ; former l'homme en dehors de Jésus-Christ, c'est donc le perdre, et alors l'éducation est un meurtre ; former l'homme selon les prin-

cipes de Jésus-Christ, c'est le sauver, et alors l'éducation est l'une des plus nobles œuvres, digne de toutes les récompenses de Dieu.

Mais au sein d'une société comme celle où nous vivons, que de difficultés de toute nature se dressent, semblables à des montagnes, devant la mère qui connaît le but de l'éducation et qui voudrait y conduire ses chers enfants ! Difficultés dès la plus tendre enfance, pour ne pas sacrifier à des préjugés trop répandus la première éducation. Difficultés du côté de l'instruction religieuse, qu'on ne peut quelquefois procurer que très-insuffisante. Difficultés du côté des maîtres, dont les principes sont si souvent en opposition avec l'enseignement chrétien. Difficultés du côté des personnes qui gouvernent l'enfant ou qui le servent, et dont plusieurs ne sauraient lui inspirer que des sentiments peu élevés ou même condamnables. Difficultés du côté des maisons d'éducation, dont un si grand nombre ne conservent plus, des pratiques et des enseignements chrétiens, que le strict nécessaire, imposé encore par les usages, mais toléré à titre de simple et désagréable formalité. Difficultés du côté du

choix d'une carrière, la sagesse moderne estimant que l'on peut régler par des *a priori* cette grave question.

C'est au milieu de ces difficultés et de bien d'autres que nous envisageons la mission de la mère de famille. Simplement et nettement, nous rappelons ses devoirs tels que Dieu et l'Eglise les lui imposent; et parce que, dans une foule de circonstances, l'esprit moderne refuse de les reconnaître et que le monde leur oppose un *veto*, nous montrerons à la femme chrétienne comment, sans sortir du rôle d'humilité et de charité qui lui appartient, elle doit soutenir les droits de Dieu et de ses enfants et sauver ces âmes que Dieu lui a confiées.

Puissions-nous mériter de nouveau, de la part de quelques-unes des femmes du monde qui nous liront, le reproche de dire la vérité sans la diminuer ! Nous la présentons au nom de l'Evangile, qui ne la diminue pas, en face du tribunal de Dieu, où elle ne sera pas diminuée, et nous ne pouvons que plaindre beaucoup les âmes qui attendent ce jour-là pour la reconnaître !

Nous savons, et il nous suffit, que le monde

est rempli de mères chrétiennes solidement pieuses qui ne craignent pas d'étudier leurs devoirs et de les remplir, mais de les ignorer et de les négliger. Véritables femmes-fortes, providence du foyer, guides charitables, soutien assuré de l'inexpérience et de la faiblesse de leurs enfants, elles n'ont qu'une ambition : se dévouer à tous pour les sauver tous. C'est à ces mères que nous nous adressons, et nous sommes sûrs d'être volontiers entendu et parfaitement compris, en descendant dans le détail de leurs sollicitudes de chaque jour, en abordant tout droit les difficultés qu'elles rencontrent, et en leur signalant les moyens que la loi divine et l'expérience des saints ont enseignés sur ces importantes questions. Nous espérons aussi rendre service à beaucoup de femmes vertueuses et douées d'une extrême bonne volonté, mais qu'une éducation peu chrétienne a mal préparées aux devoirs si redoutables qu'elles-mêmes ont maintenant à remplir. Que de fois elles nous ont dit : « C'est presque des leçons de catéchisme, appropriées à ma position, qu'il me faudrait! C'est une direction bien pratique, tout-à-fait en rapport avec ma vocation mater-

nelle, qui seule pourrait m'éclairer et me rassurer. » Nous avons pensé à ces âmes et nous estimerons avoir fait une œuvre utile si elles trouvent dans ces pages le conseil dont elles ont besoin.

Enfin, — et ce serait là pour nous une extrême consolation, — il nous a semblé que nous pourrions épargner à un grand nombre de nos confrères, accablés par les soins si multiples du saint ministère, une fatigue et beaucoup de temps, s'il leur suffisait d'indiquer aux personnes qui réclament souvent des conseils pratiques pour l'éducation de leurs enfants, un ouvrage qui les *résumât* tous sous une forme logique et dans une doctrine puisée à la vraie source, qui est l'Eglise romaine.

Que Dieu bénisse nos humbles efforts et qu'il nous accorde la seule récompense dont nous soyons envieux : l'honneur d'avoir servi les âmes qui se dévouent à l'œuvre laborieuse et fructueuse de l'éducation chrétienne !

L'ÉDUCATION
SES DIFFICULTÉS ET SON BUT

CHAPITRE PREMIER

DU RANG DE LA MÈRE AU SEIN DE LA FAMILLE

I

La mère de famille dans le plan divin.

Dieu est si grand, qu'il ne saurait dans ses œuvres se proposer une autre fin que lui-même ; c'est donc pour lui qu'il a fait tout ce qui existe : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* (1).

S'il semble vouloir étendre à l'extérieur l'activité éternelle qui est sa vie intime (2), ce sera

(1) *Prov.*, XVI, 4.
(2) S. Thom., *Summa*, I, I, quæst. XXV, art. 1.

pour manifester, par la création, la gloire de sa *puissance* souveraine ; et, par la magnificence de ses bienfaits, la gloire de sa souveraine *bonté*. La création se résume merveilleusement dans ces deux caractères : venant de Dieu, elle atteste qu'il est l'A et *le principe* (1) de toutes choses ; allant à Dieu, elle atteste qu'il en est l'Ω et *la fin* (2) suprême.

Et parce qu'il a plu à Dieu de créer l'homme *à son image et à sa ressemblance* (3), pour être au milieu des choses visibles comme un reflet sensible de sa vie invisible, il a résolu de personnifier dans cette image l'une et l'autre de ces perfections. Voilà pourquoi Adam, noble personnification de la *puissance* de Dieu, est déclaré *gouverneur* (4) de tous les êtres qui l'environnent ; voilà aussi pourquoi, d'autre part, Dieu estime qu'*il n'est pas bon à l'homme d'être*

(1) Ego sum α... principium. *Apoc.*, I, 8.

(2) Ego sum ω... finis, dicit Dominus Deus. *Ibid.*

(3) Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. *Genes.*, I, 26.

(4) Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum. *Ibid.*, II, 15.

seul (1), et pour quel motif il lui adjoint *un être semblable à lui* (2), *une aide,* dit Dieu, pour montrer dans Ève la personnification de sa divine *bonté :* harmonie sacrée, union mystérieuse, où l'on ne sait qu'admirer davantage, ou la douceur de l'autorité dans celui qui commande, ou la majesté de la douceur dans celle qui doit lui aider, ou le fruit de cette union qui, perpétuant la vie, offre au père et à la mère l'honneur de rendre pour l'amour de Dieu ce qu'ils doivent à l'amour de Dieu !

Dans ce plan primitif, que Dieu a conçu selon son gré (3), tout concourt au bonheur de ceux qui doivent y jouer un rôle (4). L'homme y trouve l'exercice facile et sanctifiant du pouvoir qui lui est conféré; la femme y trouve l'aliment que veut son cœur pour aimer et se donner. Et si ce plan demeure, l'enfant y trouvera, dans la sagesse et la fermeté de son père, jointe à la sa-

(1) Non est bonum esse hominem solum. *Ibid.,* 18.

(2) Faciamus ei adjutorium simile sibi. *Ibid.*

(3) Quis consiliarius ejus fuit, et ostendit illi? *Isaias,* XL, 13

(4) Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. *Ad Rom ,* VIII, 28.

gesse et à la douceur de sa mère, ce qu'il faut pour devenir capable de remplir à son tour son rôle en ce monde.

Il est aisé de voir, comme conséquence de ce plan divin, la part que Dieu avait faite à la mère dans l'éducation de ses enfants. Egale par nature à l'homme, douée comme lui d'intelligence, d'amour et de volonté, quoique d'une manière *différemment semblable;* comme lui, appelée à les initier aux grands devoirs de la vie humaine, elle eût partagé avec le chef de la famille, dans une subordination qui n'accusait à l'endroit de son époux aucune infériorité humiliante, la charge douce et facile de les élever.

. . . .

. . . .

Mais pourquoi nous arrêter à imaginer les joies nobles et saintes qu'eussent éprouvées nos premiers parents dans l'accomplissement de cette mission? Avant qu'ils n'aient vu toute la réalisation des desseins paternels de Dieu sur eux, ils renversent d'un coup toute l'économie de son plan admirable! Adam coupable, exilé

sur la terre où il a été roi, disputera désormais à un sol ingrat le pain de chaque jour (1); Ève coupable, seule avec sa faiblesse en face de l'orgueil tyrannique de son époux (2), perdra, non de droit, mais de fait, avec son rang dans la famille, la possibilité de s'y livrer comme son cœur le voudrait à l'éducation de ses enfants!

II

La mère de famille dans l'histoire du monde.

Rien n'est épouvantable comme la chute où le péché précipita le genre humain naissant! Toutefois, il importe qu'on ne confonde pas le châtiment imposé par la justice de Dieu, avec les désordres sans nom où tomba l'humanité. Dieu, en frappant la femme après son péché, lui an-

(1) Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ. Spinas et tribulos germinabit tibi, et comedes herbam terræ. In sudore vultûs tui vesceris pane. *Genes.*, III, 17-19.

(2) Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tuî. *Ibid.*, 16.

nonce que *l'homme la dominera*. Ce serait une très-grave erreur de voir dans ces mots une licence facultative accordée à l'homme sur son épouse, au père sur la mère; c'est une prédiction que Dieu fait par ces mots, mais non l'abandon sans défense de la faiblesse à la force brutale. Aucun des devoirs de l'homme et de la femme ne disparaissent sous ce régime créé par le péché. Celui qui est devenu un maître ne doit pas se poser en despote, et la mère de famille conserve sur tous ceux qui l'entourent les droits au respect et à la soumission. Il en est ainsi pour le gouvernement de sa maison (1); il en est de même pour tout ce qui concerne l'éducation des enfants. Ses droits sur ce point, la femme ne les doit pas à l'indulgence de l'homme, elle les tient de Dieu, et nulle puissance humaine ne peut légitimement l'en frustrer selon son caprice.

Cette loi est gravée par la nature dans toutes les âmes, et l'on ne prescrit pas contre les lois

(1) *Du gouvernement d'une maison chrétienne*, chap. Ier.

saintes de la nature. De plus, avant que la Rédemption n'eût rendu à la mère son vrai rang, Dieu, dès l'Ancienne Loi, voulait qu'elle jouît au foyer de tous les droits que réclame sa noble mission à l'égard de ses enfants. Il la place constamment, devant eux, au niveau du père. A l'un et à l'autre, les enfants devront l'honneur (1), la digne crainte (2); s'ils frappent l'un ou l'autre (3), qu'ils maudissent l'un ou l'autre (4), ils seront punis de mort. Le Sage recommande au fils de ne pas rejeter la loi de sa mère (5); Quand ta mère aura vieilli, lui dit-il encore, tu ne la mépriseras pas (6); et le vieux Tobie, se croyant près de mourir, appelle son fils et lui dit : « Ecoute, mon fils, les paroles de ma bouche, et pose-les dans ton cœur comme

(1) Honora patrem tuum et matrem tuam. *Exod.*, xx, 12. — *Deut.*, v, 16.

(2) Unusquisque patrem suum et matrem suam timeat. *Levit.*, xix, 3.

(3) Qui percusserit patrem suum aut matrem, morte moriatur. *Exod.*, xxi, 15.

(4) Qui maledixerit patri suo vel matri, morte moriatur. *Ibid.*, 17.

(5) Ne dimittas legem matris tuæ. *Prov.*, i, 8.

(6) Ne contemnas cum senuerit mater tua. *Ibid.*, xxiii, 22.

la base de ta conduite. Lorsque Dieu aura reçu mon âme, ensevelis mon corps; tu honoreras aussi ta mère tous les jours de sa vie; car tu dois te rappeler quels et combien grands ont été les périls qu'elle a essuyés, à cause de toi, en son sein. Et quand elle aura aussi elle-même achevé le temps de sa vie, ensevelis-la près de moi (1). »

L'on méconnaîtrait l'autorité de nos Livres sacrés, si l'on supposait que la malédiction tombée sur la femme après la chute d'Adam et d'Ève eût retiré à la mère de famille un seul de ses droits par rapport à l'éducation des enfants.

Ce qui est vrai, c'est que l'homme, à mesure qu'il s'est éloigné de Dieu, a nié en principe et a détruit en pratique tous ces droits, en plaçant la mère de famille dans la plus complète impossibilité de remplir sa noble mission.

(1) Audi, fili mi, verba oris mei, et ea in corde tuo quasi fundamentum construe. Cum acceperit Deus animam meam, corpus meum sepeli : et honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ ejus : memor enim esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo. Cum autem et ipsa complexerit tempus vitæ suæ, sepelies eam circa me. *Tob.*, IV, 2-5.

Elle ne le pouvait pas, d'abord parce que, de parti pris, on lui avait refusé dans sa jeunesse l'éducation soignée qu'elle aurait pu transmettre à ses enfants. On ne l'avait estimée ni capable ni digne de tant de sollicitude (1).

Elle ne le pouvait pas, parce que les lois accordant au mari sur elle les droits les plus exorbitants (2), elle vivait sous la perpétuelle menace — et très-souvent elle n'était pas vaine — de disparaître de sa propre maison, renvoyée ou vendue, réduite par conséquent à abandonner ceux auxquels elle se serait dévouée (3).

Elle ne le pouvait pas, parce que si elle échappait à ces extrémités, placée du moins, au même titre que ses enfants, sous le pouvoir absolu du père de famille (4), elle ne pouvait jamais exer-

(1) *La femme catholique*, par le R. P. Ventura, tome I, 1re partie, §§ 7 et 8.

(2) *Hist. de la société domestique*, par Mgr Gaume, 1re partie.

(3) *Ibid.*

(4) Les lois païennes la déclaraient uniformément la fille ou la propriété de son époux, chez les peuples civilisés. Ailleurs, il n'y avait pas de loi pour elle; son époux y suppléait selon son caprice.

cer sur ses enfants qu'une autorité d'emprunt, amoindrie tous les jours par des humiliations contre lesquelles, chez beaucoup de peuples, elle n'avait le droit d'élever aucune protestation, et absolument insuffisante pour atteindre au but qu'elle eût souhaité.

Elle ne le pouvait pas, parce que, d'autre part, le maître disposait de ses enfants selon son gré (1), les employant dans sa maison comme il le jugeait utile, ou les ravissant à la tendresse de leur mère pour s'en faire l'objet du plus honteux trafic (2).

Elle ne le pouvait pas enfin, alors même que par le fait de la mort de son mari, elle eût semblé échapper à tant d'entraves; barbares et méprisantes à son endroit au delà de toute expression, les lois la faisaient passer, comme tous les biens du défunt, au pouvoir d'un autre maître (3), plus soucieux de tirer vite profit de cet

(1) *Législations d'Athènes et de Rome :* Ventura, loc. cit.
(2) *Ibid.*
(3) *Les Césars,* par le comte Franz de Champagny, tome II. *De la famille romaine.*

héritage, que de charger sa maison de nouveaux frais, ou de laisser à cette veuve la consolation de terminer, comme elle eût su le faire, l'éducation de ses enfants.

Dans ces conditions de vie, qui sont celles du paganisme ancien et moderne (1), il est plus vrai de dénier à la mère de famille la mission d'élever ses enfants, que de chercher si elle peut encore exercer sur eux cette influence libre, constante et respectée qu'on nomme l'éducation.

Aussi, partout où le Rédempteur du monde n'a pas vu acceptée encore sa salutaire civilisation, il faut retrancher toute sérieuse éducation des enfants, des devoirs imposés à la mère de famille. Là où la barbarie ne la condamne pas à vivre sous leurs yeux dans le plus honteux esclavage (2), ou à recevoir de son fils, arrivé à l'âge de dix-huit ans, le soufflet réglementaire par lequel il se déclare indépendant (3), elle

(1) *Hist. de la société domestique*, loc. cit. et seq.
(2) *Annales de la Propagation de la foi*, passim.
(3) *Hist. de la société domestique*, t. II, 284.

n'a, dans la grande œuvre de la formation de ses enfants, au jour le jour, que la faible part que veut bien lui laisser le père, trop occupé d'autres soucis pour s'inquiéter de si peu; et toutes ses sollicitudes peuvent échouer à tout moment contre un seul mot du maître, qui ne souffre pas de réplique.

Nous nous sommes demandé quelquefois par quel motif de haute discrétion les *humanitaires,* si verbeux de nos jours, gardent un silence de parti pris sur cet état de choses absolument intolérable. S'ils ne peuvent obtenir encore que la diplomatie, quand elle règle des traités de toute sorte avec les contrées dont nous parlons, introduise, par les moyens dont elle dispose, une civilisation équitable autant qu'indispensable pour l'éducation des enfants, on a le droit du moins de s'étonner que leurs déclamations ne s'élèvent jamais contre de tels désordres.

Ces désordres sont si patents qu'ils révoltent toute âme honnête, et nul ne prétendrait que sous la loi tyrannique qui régit dans ces contrées la mère de famille, celle-ci puisse remplir

la mission que la Providence lui a pourtant confiée comme au père.

Ce que l'on feint trop encore d'ignorer, c'est que sous des formes hypocrites ou adoucies, l'hérésie et l'impiété pratique enlèvent aussi à la femme le droit inaliénable que Dieu lui a commis à cet égard.

Lorsque nous avons parlé du *gouvernement de la maison,* nous avons montré comment la loi du divorce, admise dans les contrées qui se disent chrétiennes sans être catholiques, fait à la maîtresse du foyer une situation insoutenable, parce qu'elle semble laisser planer constamment sur elle la menace d'un renvoi odieux, décoré par le plus fort, aux dépens de la plus faible, du nom trompeur de divorce légal. Combien cette fausse loi de protection devient plus odieuse encore et plus funeste, quand on envisage la mère de famille au milieu des soins de l'éducation de ses enfants! Elle ne se fait aucune illusion sur le caractère véritable de cette licence réputée protectrice. Chacun sait au foyer que le père entend régner en maître absolu,

que sa seule volonté est à craindre, que nulle autre n'est à redouter, et que la mère de famille, si elle ne veut être impitoyablement renvoyée, doit acheter la paix à tout prix. Aussi son autorité est-elle toujours précaire, sans rien qui puisse s'imposer aux enfants, assez clairvoyants pour n'ignorer point que tout ira au mieux, si le père ne se plaint pas.

Et parce que cette loi du divorce, dans les contrées hérétiques, n'est pas un texte mort, tombé en désuétude, de fait il arrive trop souvent que la femme en est victime. Alors, si le père n'a point intérêt à se séparer de ses enfants — et cela arrive souvent, parce qu'il ne commet cette iniquité ordinairement que pour satisfaire ses passions, — la femme répudiée doit un jour, comme la dernière des servantes dont on serait mécontent, quitter le toit de son époux et abandonner aux mains d'une vile étrangère l'œuvre de sa vie, l'éducation de ses enfants! En vérité, l'on s'étonne avec raison de voir des femmes catholiques faire parfois comme un reproche à l'Eglise de Jésus-Christ de condamner la loi odieuse

du divorce! Il n'est pas permis d'ignorer jusqu'à ce point les conséquences épouvantables qui ressortent de cette tyrannie, partout où elle est autorisée.

Enfin, il faut déplorer profondément la facilité avec laquelle, au milieu des rêves qu'elles font pour la noble et pieuse éducation dés enfants que Dieu leur donnera, des jeunes filles ne craignent pas, à vingt ans, de s'unir à des hommes élevés dans tous les préjugés de notre siècle et bien résolus à ne pas souffrir, nonobstant toutes leurs protestations contraires (1), qu'on donne plus tard à leurs enfants une direction solidement chrétienne. Cette difficulté est certainement l'une des plus redoutables que rencontre la mère de famille dans la grande œuvre de l'éducation. Et l'on ne saurait s'imaginer, si on ne l'avait pas eu quelquefois

(1) Parmi les hommes si nombreux qui s'opposent formellement à ce que leurs fils reçoivent une éducation nettement chrétienne, presque tous ont fait d'avance cette solennelle promesse. Le monde devrait s'accoutumer, ou à promettre moins vite, ou à mieux respecter ensuite ce qu'il a librement accepté.

sous les yeux, ce supplice intime d'une âme qui croit, et à qui Dieu a donné la mission auguste de lui garder, dans toute la pureté de la foi, les enfants qu'il confie à sa sollicitude maternelle, et qui les voit exposés, de par la volonté formelle de leur père, à tous les dangers de perdre et la foi et l'innocence!

Mères chrétiennes qui n'avez pas enduré ce tourment, remerciez Dieu, mais n'y condamnez pas vos jeunes filles! C'est à vous d'avoir, pour elles qui se feraient de déplorables illusions d'espérance, la sagesse et la fermeté de l'expérience. Ne les livrez pas, — si vous n'étiez pas pieuses, je devrais dire : Ne les vendez pas, — même pour des millions ou pour un quartier de noblesse, à ces païens civilisés qu'on nomme des libres-penseurs, ou des hommes seulement honnêtes. Vous ne sauriez ignorer où peut conduire une telle imprudence.

La question de l'éducation des enfants, envisagée dans l'histoire du monde, offre donc à l'étude, au point de vue du rôle de la mère de famille, le spectacle le plus révoltant, le plus

contraire à l'institution divine et aux lois si respectables de la nature.

Hâtons-nous de porter nos regards sur la situation bien différente que présentent à la femme catholique le rang et les droits que Jésus-Christ, Dieu et homme, lui a rendus sous sa douce loi.

III

La mère de famille sous la loi de Jésus-Christ.

Arrière les tyrans! arrière toutes les hypocrisies de la sagesse des hommes! Paix sur la terre à toute âme de bonne volonté (1)! Bienheureux les faibles, les opprimés, tous ceux que l'orgueil et la force accablaient (2) : voici venir le Rédempteur!

Voyez avec quelle noble autorité il crée à nouveau le règne de la vraie justice, qui rend à chacun ce qui appartient à chacun.

(1) Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. *S. Luc*, II, 14.

(2) *S. Matth.*, V.

Moïse, quand il donna au peuple israélite ses constitutions, n'avait pas cru pouvoir, « à cause de la dureté du cœur des Juifs », rendre au mariage toute sa dignité primitive. Il avait non pas conseillé, mais *toléré* que l'union de l'époux et de l'épouse pût dans certaines circonstances se dissoudre. Jésus-Christ, maître souverain, parle autrement : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas (1) ! » Désormais lorsque l'époux quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse (2), c'est pour la vie que celle-ci prendra, au foyer domestique, à la droite de son époux, la place d'honneur qui lui assurera le respect et l'obéissance de tous.

Jésus-Christ veut de plus que l'enfance soit respectée (3), et qu'elle devienne l'objet des

(1) Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet. *S. Matth.*, XIX, 6.

(2) Relinquet homo patrem suum et matrem et adhærebit uxori suæ. *Genes.*, II, 24.

(3) Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris. *S. Matth.*, XVIII, 6.

soins les plus délicats (1); c'est réclamer pour l'enfant, comme un droit strict, le dévoûment de sa mère, et par conséquent, pour sa mère, tous les droits que réclamera le digne et efficace accomplissement de sa grande mission. Non-seulement la mère ne sera plus exclue du soin de l'éducation de ses enfants; non-seulement elle peut y concourir dans une large mesure, mais cette sollicitude est comme sa vocation spéciale, comme son rôle propre dans la famille.

Personne, sous la loi chrétienne, ne lui conteste ce droit, presque exclusif par rapport aux plus jeunes enfants; mais, de plus, la mère conserve, dans le soin de l'éducation des plus grands, toute la part que lui assurent, avec son titre auguste de mère, sa piété et les lumières de son expérience. Elle a voix délibérative, consultative et exécutive, au conseil qui dirige ce petit royaume; et il n'y a meilleur souhait à faire pour le bonheur de tous, que de voir ses

(1) Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire : talium est enim regnum cœlorum. *S. Matth.*, XIX, 14.

avis écoutés avec respect et exactement pratiqués.

C'est que Dieu l'a merveilleusement douée pour ces fonctions. Le père peut être sage dans ses desseins; il peut vouloir, d'un amour fort et désintéressé, le bonheur de ses enfants mais il y a dans ses résolutions je ne sais quoi de *trop raisonnable,* dans la forme et dans le ton de son commandement je ne sais quoi de grave et d'austère, qui a besoin, pour être bien compris et volontiers accepté, de passer par l'interprétation de la mère. Celle-ci, qui n'a pas la charge de détruire, mais de rendre aimable l'autorité, sait faire accepter avec amour, par un langage dont elle seule a le secret, la volonté des parents sur les enfants; et Dieu a mis sur ses lèvres tant de suavité, il a mis dans son cœur une si éloquente tendresse, qu'elle n'a pas besoin de convaincre l'esprit par les raisons, parce qu'elle gagne le cœur par l'affection, et que la volonté ne sait pas résister à cet argument.

Et ce qui rend toute-puissante pour la bonne

éducation de ses enfants la mère vraiment chrétienne, c'est qu'elle a reçu de Jésus-Christ, avec une prédilection que nul ne peut nier, le don de piété. Le Sage dit : « *Grâce sur grâce est la femme sainte et pudique* (1). » Où trouvera-t-on mieux personnifiée cette parole que dans la mère chrétienne? Elle a éminemment les dons naturels que Dieu donne à toutes les mères et qui sont comme la *grâce naturelle ;* cela est si vrai que, dans toutes les langues, on a fait d'un mot son éloge quand on a dit : Elle est *gracieuse.* Mais à la mère chrétienne est donnée *sur cette grâce, « super gratia, »* le don *surnaturel* de la piété, et cette seconde grâce est infiniment supérieure à la première. Elle puise en Dieu même tous ses attraits ; la mère chrétienne vit, comme le juste de saint Paul, de la vie de foi (2). Dans la prière, dans la méditation, dans la fréquentation des sacrements, elle aspire Dieu de toutes les puissances de son âme, pour

(1) Gratia super gratia mulier sancta et pudorata. *Eccli.*, XXVI, 19.

(2) Justus autem meus ex fide vivit. *Ad Heb.*, X, 38.

le respirer ensuite au milieu des siens. Ce qu'il y a de *grâce* dans cette vie constante de rapports avec Dieu, nul ne saurait le rendre, mais tous le sentent et le reconnaissent. Ce qu'il y a de vertu dans la parole, dans le conseil, dans le reproche même d'une mère chrétienne, la victoire de la mère de Coriolan sur son fils, qui est la victoire de la *grâce naturelle*, n'en donne qu'une faible image, parce que dans la femme selon Dieu, c'est la *grâce surnaturelle*, « *gratia super gratia*, » qui agit, qui parle, qui insiste et qui triomphe.

Ce sera à jamais le monopole exclusif de la mère chrétienne, que cette partie intime, délicate, de l'éducation, qui consiste dans la direction quotidienne, de chaque moment, du cœur de ses enfants. Dieu ne veut pas qu'elle exclue l'action, sainte aussi, de la sagesse et de la raison paternelle; mais Dieu a voulu dans sa bonté que celle-ci cherchât dans la pieuse influence de la mère le secret de son succès.

Plaise à Dieu que les femmes chrétiennes, qui comprennent si bien toutes les responsabi-

lités de leur grande mission, se souviennent toutes et constamment que c'est dans cette *grâce surajoutée à la grâce*, qu'elles trouveront la lumière et la force nécessaires pour la bien remplir, et que la sainteté de leur vie est la condition requise pour qu'elles puissent exercer sur leurs enfants toute l'influence qu'elles désirent. Elles pourront dès lors ce que Dieu peut : tout ce que ne repousse pas obstinément la liberté humaine, qu'il veut respecter. La mère chrétienne saura instruire et édifier, elle saura conseiller et prémunir ; elle saura ramener et redresser ; elle sera l'ange visible des siens et leur salut ; c'est bien *la grâce des grâces.*

CHAPITRE II

COMMENT LA MISSION DE LA MÈRE DE FAMILLE CONSTITUE PRESQUE UN SACERDOCE

I

Des rapports de sa mission avec la mission du prêtre.

On a élevé bien haut la mission de la mère chrétienne dans l'éducation de ses enfants. Il nous semble que, loin de voir dans ce qu'on en a dit une pieuse exagération de langage, il est digne de lui chercher un terme de comparaison dans ce que Dieu a institué de plus grand sur la terre, dans le sacerdoce chrétien.

Le prêtre, chargé d'office de servir d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, remplit cette auguste fonction par le grand ministère

de la prière. Il prie et il invite les hommes à prier, et il attire ainsi les grâces de Dieu sur la terre. Le prêtre, fondé de pouvoirs pour enseigner aux hommes toutes les vérités dont la connaissance est utile à l'acquisition du salut éternel, parle avec une autorité calme et indiscutée, parce qu'elle vient de Dieu. Le prêtre enfin, sacrificateur consacré et reconnu, offre la Victime qui efface les péchés du monde et se sacrifie lui-même par le dévouement pour les âmes que Dieu lui a confiées.

C'est quelque chose de semblable, d'une ressemblance parfaitement réelle quoique éloignée, que Dieu a communiqué à la mère chrétienne.

La mère de famille a charge d'âmes. Nous ne voulons pas dire que Dieu lui fasse cet honneur à l'exclusion de son époux; mais le rôle spécial qui incombe au père de procurer, par ses labeurs intellectuels ou matériels, le nécessaire à tous les siens, et le souci qu'il doit prendre, à l'extérieur, de ses fonctions publiques ou privées, lui imposent le devoir de quitter sans

cesse le toit domestique et de laisser à son épouse le soin habituel de l'âme de leurs enfants. Au contraire, la mère de famille, retenue par ses devoirs au sein de sa maison, doucement enchaînée par son cœur et par sa mission aux jeunes enfants que le monde ne réclame pas encore, tient, pour ainsi parler, ces âmes dans les mains.

Aussi est-ce à elle surtout qu'appartient le soin de la prière. C'est elle que nous trouverons penchée sur un berceau, disant à Dieu dans un langage dont nous ne saurions imiter l'éloquence, tout ce qu'elle rêve de bénédictions et de félicité dès ce monde pour le jeune enfant qu'il lui a donné. C'est elle qui, traduisant dans un style que ne connaissent ni les théologiens ni les érudits, les plus suaves formules de la prière, fera monter vers le ciel, plus purs que l'encens, les premiers accents de ces jeunes cœurs. C'est elle qui priera avec eux lorsque, plus âgés, ils se prépareront aux grands actes de la religion, à la rémission des péchés, à la Première Communion, au sacrement de Confir-

mation. C'est elle qui, s'ils viennent plus tard à négliger un peu, au milieu de l'effervescence de la jeunesse, le grand devoir de rendre à Dieu des hommages et de lui demander ses grâces, priera, non plus avec eux, mais pour eux. Les plus ardentes supplications monteront tous les jours vers Dieu pour obtenir la persévérance d'un enfant pieux dans ses bons sentiments, la force pour un autre qui est exposé à bien des dangers dans le monde, la grâce pour un autre de revenir, comme le prodigue, de la contrée lointaine du péché, à la maison de son père. C'est elle enfin qui, se multipliant avec tous les besoins, suffisant à toutes les sollicitudes, recourt sans cesse à Dieu et obtient à tous les secours qui leur sont nécessaires.

Oh! que cette mission de la prière est utile pour le bien de la famille! Combien fructueuse est l'influence qu'elle exerce sur tous ses membres!

Le second devoir de l'humble, mais efficace sacerdoce d'une mère est d'instruire ses enfants des grandes vérités du salut et des graves obligations de la morale chrétienne.

Elle laissera, s'il le faut, à des maîtres étrangers, le soin d'initier leurs jeunes intelligences au dédale de la science humaine ; elle laissera au prêtre l'office de l'instruction catéchistique et théologique ; à elle sera réservée l'instruction première, la joie de leur révéler une à une les bontés de Dieu à leur égard ; à elle de faire l'éducation du cœur, si profitable pour l'amour et la pratique du bien ; à elle de combattre, par ses sages avis, l'influence délétère des lectures imprudentes ou des conversations irrévérencieuses et malsonnantes pour la foi ; à elle enfin d'ajouter à l'instruction par le langage l'instruction par l'exemple. C'est sa gloire d'être, dans sa vie de chrétienne, dans les délicatesses de sa vertu, dans la pratique constante de tous ses devoirs au sein de la famille, le plus persuasif docteur, le maître qui peut dire de chacun des détails de sa vie ce que dit l'Evangile, de Jésus : « *Il commença par faire, et ensuite il enseigna* » : *Cœpit Jesus facere et docere.*

(1) *Act.*, I, 1.

Comment ne pas reconnaître, dans cet enseignement donné aux enfants, le second caractère d'une sorte de sacerdoce? La mission de la mère ne vient-elle pas de Dieu comme la mission du prêtre? Sa parole n'a-t-elle pas puisé dans le sacrement du mariage une vertu que l'on pourrait presque comparer, puisqu'elle est surnaturelle aussi, à la grâce conférée au prêtre par l'incomparable sacrement de l'Ordre? Aussi conservera-t-elle sur ses enfants, à travers toutes les péripéties de l'existence, l'autorité de son premier enseignement; elle aura toujours le droit indiscuté de parler, de reprendre, d'avertir et d'encourager; et tel qui n'entendra plus d'autre voix, s'inclinera encore devant un mot de sa mère.

Dans le sacrifice de la messe, essence du sacerdoce chrétien, Jésus-Christ et son prêtre ne font qu'un, Jésus-Christ opérant à mesure que le prêtre parle en son nom, à ce point que les deux actions sont confondues. La mère chrétienne qui comprend sa mission et qui sait ce qu'ont coûté au Sauveur les âmes de ses en-

fants, comprend que si elle doit être associée à l'œuvre de leur salut, elle doit être associée aussi à l'œuvre du sacrifice de Jésus-Christ, en sorte que Notre-Seigneur en elle s'immole, pour ainsi dire, de nouveau pour le salut des âmes qu'elle aime de toute la puissance de sa tendresse. L'on n'est pas digne du nom auguste de mère, si l'on ne fait le sacrifice entier, complet de soi-même. La mère doit imiter la souveraine sollicitude de Dieu pour les hommes ; or, Dieu, pour sauver les hommes, les a aimés sans mesure et sans fin ; ainsi la mère sacrifiera pour les siens, s'il le faut, sa propre vie, par un dévouement de chaque instant, et qui durera aussi longtemps qu'elle restera en ce monde.

Répugnera-t-elle à ce sacrifice? Non, assurément; sa foi et son cœur suffisent à lui faire non-seulement supporter, mais aimer l'immolation pour le bien de ceux qu'elle chérit plus qu'elle-même. Elle éprouve dans l'exercice de son dévouement quelque chose de ce qu'éprouve le prêtre à l'autel : l'attrait du sacrifice en union avec Jésus-Christ.

D'ailleurs, Dieu qui lui demande cette générosité, la récompense grandement dès ce monde de ce qu'elle supporte pour l'amour de lui. N'est-ce pas une grande joie pour une mère de voir le fruit de tant de sueurs et de larmes, s'il s'est égaré dans le sentier des passions, se relever noblement, et racheter, par la pratique généreuse de la vie chrétienne, ses égarements? N'est-ce pas pour elle la plus désirable récompense en ce monde, que de voir ceux pour qui elle a tout sacrifié, reproduire et perpétuer parmi les hommes les traditions de vertu, d'honneur et de charité qu'ils ont puisées au foyer domestique?

Si elle a toutes les immolations du sacrifice, la mère chrétienne peut en espérer aussi tous les fruits; et Dieu qui donne le ciel pour un verre d'eau (1), donnera au ciel une place bien élevée à celle qui se sera donnée soi-même, sans compter, pour l'amour de lui.

(1) Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, quia Christi estis : amen dico vobis, non perdet mercedem suam. *S. Marc.*, IX, 40.

II

La mère qui ne comprend pas ce caractère spécial de sa mission, n'est pas digne du nom de mère.

Si rien n'est grand comme le prêtre qui comprend et qui remplit saintement sa mission, rien n'excite l'indignation de Dieu et des hommes comme le prêtre qui trahit ses devoirs. Il faut toute l'énergie de la foi pour n'oublier pas alors que les coupables négligences de ce mauvais serviteur de Dieu laissent pourtant en lui un caractère ineffaçable qui impose le respect. La comparaison que nous venons d'établir entre la mission du sacerdoce chrétien et celle de la mère de famille, se poursuit ici dans toute sa force. Rien n'est digne de tous les reproches, comme la mère qui forfait à ses nobles devoirs.

Imaginez pour un instant qu'une mère ne sache plus prier! Comme son rôle dans la famille devient vulgaire! comme son influence s'y efface! comme on a raison de tout craindre

pour l'avenir de cette famille! La voici au milieu des sollicitudes inséparables de sa position. Quelle mère ne passe pas, dans les premières années de ses enfants, par mille alarmes? Elle accable de soins ces petits êtres, et son affection voudrait ne leur voir aucun mal et leur éviter toute souffrance. Ce n'est pas possible; et, à certains jours, les plus graves maladies menaceront la vie de ses chers enfants. Que fera alors cette mère qui ne prie pas? Si elle jette les yeux sur le lit de douleur où l'enfant malade pousse des cris déchirants, son cœur est broyé; si elle appèlle à son secours les médecins, il vient un moment où ils n'ont plus à lui laisser que des craintes presque sans espoir; si elle lève comme instinctivement les yeux au ciel, elle ne sait plus y reconnaître « notre Père », elle ne sait plus le langage de l'humble et ardente supplication; elle ne saurait plus que murmurer! Et quand les enfants grandissent, cette mère qui ne prie pas ne songe pas non plus à les faire prier; ou si elle exige qu'ils prient, c'est pour qu'ils conservent, à titre de formalité, les habitudes chré-

tiennes; Dieu sait ce que vaut cette prière récitée à la hâte du bout des lèvres, et où le cœur n'est pour rien. Et l'éducation des enfants se poursuit dans ces conditions déplorables; les dangers de toute sorte croissent chaque jour, les préoccupations les plus poignantes étreignent le cœur de la mère : il y a mille maux à conjurer, mille grâces à demander, à obtenir à tout prix : elle ne saura ni éloigner les périls, ni obtenir ce qu'elle souhaite de toute l'ardeur de sa tendresse ; elle ne sait plus prier! Oh! que son rôle dans la famille s'abaisse et devient semblable au rôle de la dernière des étrangères! Il s'avilit bien plus, car les pauvres servantes qu'elle emploie auprès de ses enfants ne seront point les témoins muets de leurs souffrances et de leurs peines; elles prieront, pendant que la mère étouffera dans un mutisme criminel et impie les vraies tendresses et les protestations de son cœur!

Dès lors, quelle influence gardera-t-elle au sein de la famille? Son époux, s'il est chrétien, aura-t-il confiance dans le dévouement à toute

épreuve de cette mère qui ne prie plus? Ses enfants, qu'on fera prier de gré ou de force, sauront-ils reconnaître l'autorité de Dieu sur eux dans cette mère qui semble avoir brisé tout rapport avec lui? Les serviteurs eux-mêmes donneront-ils aux jeunes enfants les pieuses coutumes des familles vraiment chrétiennes, lorsqu'ils sauront que la mère y tient si peu, qu'elle-même les a abandonnées? Cette mère qui ne prie plus ne sera pas soupçonnée d'indifférence, mais d'impiété, tant chacun sent que la mère qui n'est pas sérieusement chrétienne répudie toute sa noblesse, et qu'elle n'est plus vraiment chrétienne quand elle ne prie plus. On dirait qu'une auréole est tombée de son front, que la majesté de ses premières années a disparu; elle n'exerce plus dans sa maison que l'autorité banale et humaine que pourrait y avoir la première gouvernante venue.

Malheur à cette famille, dont la mère ne prie plus! La sève des bénédictions divines y est tarie; rien n'y protégera l'innocence; la jalousie de l'enfer y soufflera les ouragans les plus meur-

triers; les tempêtes s'y déchaîneront à l'aise, sans que rien empêche leurs ravages. A moins d'un miracle, c'en est fait pour l'éternité du bonheur de cette famille. Malheur! Dieu n'est pas là!

Et maintenant, ajoutons que cette mère qui déjà ne sait pas prier, ne parle jamais de Dieu à ses enfants! Son langage, vulgaire comme son âme, se traîne terre à terre, sans soupçonner l'éloquence qu'emprunterait à sa tendresse ce qu'elle leur dirait pour les attirer constamment vers ce qui est bien, et pour les détourner adroitement de toute mauvaise convoitise. Cette mère n'a pas le don du sage conseil, des touchantes exhortations, des utiles réprimandes, des patientes instances; elle ignore le don des larmes, cette autre éloquence qui détrempe, pour les vaincre, les cœurs les plus endurcis; sa parole est vaine comme ses pensées; et après bien des années, quand les enfants qu'elle aura élevés quitteront le foyer domestique, ils n'emporteront pas un seul mot tombé des lèvres de leur mère et demeuré dans leur mémoire comme

une tradition de vertu ou de piété! Et alors, quels désordres ne seront pas possibles ou pourront être épargnés à cette infortunée famille? Là où tant de faiblesses se trouvent presque toujours, où tant de découragements surgissent aux heures de grande épreuve, où l'on aurait tant besoin de ce mot que Dieu inspire au cœur d'une mère pour fortifier, pour relever, que deviendra-t-on sans ce secours? Surtout, lorsqu'avec ce mutisme désolant se trouve dans une mère l'exemple trop persuasif et corrupteur de la vanité, de l'esprit mondain, de l'amour désordonné des plaisirs, de tout ce qui attache les âmes à la terre, de tout ce qui développe en elles le sensualisme. Il y a là aussi un langage entraînant, langage d'enfer, capable de faire déchoir des élus même, si les élus étaient capables encore de toutes nos illusions.

Malheur à la famille que gouverne une telle mère! malheur! Dieu n'est pas là.

A ces immenses lacunes, voici ce qui vient apporter le comble. Cette mère qui ne prie plus, et qui demeure muette dès qu'il faudrait parler

de Dieu, elle n'entend rien non plus, et on le comprendra sans peine, à l'esprit de sacrifice! Ne lui parlez pas du bonheur qu'il y a à se dévouer pour ceux qu'on aime. Ne lui vantez pas les joies intimes qui accompagnent ordinairement l'immolation de soi-même au bien de tous. Ne lui dites pas que Dieu rend au centuple, en ce monde ou en l'autre, les renoncements qu'on s'impose par amour pour lui. Elle est incapable de saisir la portée de ces grandes leçons. Pour elle, ce sont des formules aussi creuses que sonores, et indignes de balancer le prix de ce qu'elle appelle la seule réalité : la jouissance. Jouir en oubliant le plus possible toutes les préoccupations de la vie; jouir en immolant au plaisir tout ce qui l'entraverait ou seulement le retarderait, telle est son unique et inique loi.

Voici, prise sur le fait, cette triste mère. En 1865, la femme d'un général se préparait à aller au bal :

— Vous n'irez pas, dit le général, en rappelant à sa femme que leur jeune fille avait la

rougeole, et que le médecin avait déclaré que l'état était grave.

— J'irai, répond la mère; mais je n'y resterai que deux heures; j'ai promis, je ne puis manquer à ma promesse sans manquer aux convenances.

— Votre fille se meurt.

— Je ne resterai qu'une heure.

— Si vous sortez d'ici dans ces conditions, reprit le mari, vous n'y rentrerez plus.

Ajoutons que le général tint parole, que la femme appela au tribunal de la Seine, et que les juges applaudirent à la conduite du mari contre cette mauvaise mère (1).

Que deviendront au tribunal de Dieu tant de mères chez qui le dévouement, l'amour du sacrifice est ainsi remplacé par l'égoïsme le plus révoltant?

Malheur à la famille qui ne trouvera, aux jours de la souffrance ou des revers, d'autre soutien qu'une telle mère!

(1) *Ecole des mœurs.*

Aussi pouvons-nous dire que la mère qui ne comprend pas la grandeur de sa mission et qui n'en fait pas comme un sacerdoce pour la gloire de Dieu et pour le bien de ceux qu'elle doit aimer, forfait à tous ses devoirs et ruine la maison qu'elle devrait édifier.

CHAPITRE III

DE L'HONNEUR DE LA MATERNITÉ CHRÉTIENNE

I

De l'enseignement de l'Église sur ce sujet.

Sur le chemin de la vie, deux âmes se rencontrent, et Dieu qui les a créées l'une pour l'autre, fait qu'elles se *reconnaissent* en se voyant pour la première fois. Il a déposé dans l'une et dans l'autre un attrait particulier qui les enchaîne bientôt, au pied des autels, dans les doux liens d'une union indissoluble ; et comme témoignage de sa bénédiction, Dieu « les fait entrer dans l'action de sa providence éternelle, et les associe à sa plus haute puissance, à la puissance créatrice elle-même : en un mot, il les

fait créateurs à son image et à sa ressemblance, et, par là, chefs providentiels de la famille humaine (1). » S'ils remplissent saintement leur mission, s'ils s'aiment pour l'amour de Dieu, cette affection consacrée par un sacrement assurera leur salut éternel.

Aussi l'Eglise recommande-t-elle aux époux de nourrir par la prière les devoirs de leur redoutable vocation. Aussi la jeune femme chrétienne demande-t-elle à Dieu, dès le jour de ses noces, les grâces dont elle a besoin pour user saintement des droits que lui confère cette vocation. C'est dans la prière qu'elle se prépare à l'honneur de la maternité; elle en médite d'avance, dans le silence de son cœur et devant Dieu, toutes les grandeurs et les obligations; elle s'humilie pour reconnaître son néant, et elle se fortifie par la confiance pour obtenir la vertu d'y noblement suffire.

Les viles passions qui asservissent l'âme en la traînant dans la boue, n'ont rien de commun

(1) Mgr Dupanloup, *Du mariage chrétien*, ch. III.

avec les saintes affections du mariage chrétien. L'Apôtre a enseigné aux époux, avec leurs droits respectifs (1), la noble réserve dont ils ne doivent jamais s'écarter (2), et sa parole était l'écho de la parole de Tobie à son épouse : « Nous ne devons pas vivre dans le mariage comme les nations qui ignorent le Seigneur (3). » C'est que Dieu en donnant, avec le sacrement, les permissions que la faiblesse de la nature, et bien plus encore les devoirs réciproques des époux, peuvent réclamer, Dieu ne prétend pas autoriser par là la licence et le désordre. Aussi la sage raison et l'obéissance à la loi de Dieu sont-elles constamment d'accord dans l'âme des époux chrétiens.

A vrai dire, il faut ajouter à l'honneur de sa

(1) Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir. Similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. *I ad Cor.*, VII, 4.

(2) Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra :... ut sciat unusquisque vestrûm vas suum possidere in sanctificatione et honore : non in passione desiderii, sicut et gentes, quæ ignorant Deum. *I ad Thess.*, IV, 3-5.

(3) Non possumus ita conjungi sicut gentes quæ ignorant Deum. *Tob.*, VIII, 5.

modestie que souvent la femme chrétienne, loin d'abuser de ce que Dieu lui permet, attend l'expression claire de sa divine volonté pour se résoudre à en user selon son droit. Alors, quand Dieu non-seulement permet, mais qu'il l'ordonne, cette femme appelant à son secours toutes les énergies de la grâce, toute la protection de l'ange gardien qui veille sur elle, remplit saintement le devoir de sa vocation et se réfugie aussitôt après dans la prière et dans le recueillement avec Dieu.

Mais qu'on ne la soupçonne pas d'hypocrisie! Tant de retenue et de réserve ne vient pas en elle d'un défaut de courage. Elle sait que c'est à Dieu, et non à elle, qu'il appartient de traiter la question de sa sublime fécondité. Elle a le cœur de la foi aussi grand que la foi de son cœur. Elle sait l'honneur que Dieu lui fait quand il l'appelle aux grandeurs de la maternité. Elle est à la discrétion de sa providence et elle se résout sans hésitation à toutes les conséquences de dévouement que sa mission lui imposera.

Et quand il a plu à Dieu de l'appeler une pre-

mière fois, ou de nouveau et à plusieurs reprises, à la dignité de mère, entrant de tout son cœur dans les desseins de son amour particulier sur les élus, elle porte avec religion le précieux fardeau que Dieu lui a confié. C'en est fait désormais du monde et de ses plus légitimes amusements, s'ils peuvent exposer aux moindres périls le fruit qu'elle porte. C'en est fait de ces saillies de caractère qui échappaient peut-être à son imperfection, mais qui pourraient à présent exercer sur le cher enfant que Dieu lui donnera une influence fâcheuse qui durerait toute une vie. Cette femme, hier peut-être encore presque un enfant, a reçu, avec la grâce de la fécondité, une telle grâce de vertu, que la voici devenue subitement la femme la plus sérieuse, la plus capable de tous les généreux sacrifices, la plus pieuse aussi.

Qui saura redire les accents de sa prière lorsque tous les jours elle appelle sur le fruit de son sein les futures bénédictions de Dieu? Qui comprendra ses trop légitimes inquiétudes lorsque, par suite de circonstances qu'elle n'a pas ame-

nées, elle a lieu de craindre que l'enfant qu'elle porte ne puisse recevoir la grâce du baptême (1)? Qui redira les doux rêves que fait cette mère pour le bonheur temporel et éternel de ce cher enfant? Nous parlons de rêves, parce que c'est bien le mot qui dépeint le libre cours qu'elle donne aux tendresses de son imagination; mais saints rêves que ceux-là! nobles et touchantes ambitions! Dieu n'y saurait être indifférent; et pour s'en convaincre, il suffirait de se rappeler que, dans la vie de presque tous les saints, on retrouve cette première grâce de la haute piété d'une mère qui ne cessait, pendant le temps de sa grossesse, de demander à Dieu,

(1) Nous ne saurions trop recommander aux femmes chrétiennes qui passent par ces inquiétudes, de ne laisser approcher d'elles que des personnes animées de véritables sentiments de foi, et bien instruites de tout ce que la gravité des circonstances leur commande, pour ne pas exposer des enfants à être privés de la grâce du baptême. Les médecins chrétiens diront à une mère combien souvent il arrive par le fait, par la faute, par le crime de femmes abominables qu'on croit honnêtes, que le baptême ne soit pas conféré, au moins tenté, là où une conscience éclairée ne manquerait pas d'y pourvoir. La religion proteste de toute l'énergie de son amour pour le salut des âmes, contre ces négligences calculées et dont le mal est irréparable.

avec instances, les grâces les plus précieuses et les plus abondantes, pour l'enfant qu'elle portait.

« Sainte Monique, pendant qu'elle portait le grand saint Augustin, le dédia par plusieurs offres à la religion chrétienne et au service de la gloire de Dieu, ainsi que lui-même le témoigne, disant : *Que déjà il avait goûté le sel de Dieu dans le sein de sa mère.* C'est un grand enseignement pour les femmes chrétiennes, d'offrir à la divine Majesté le fruit de leurs entrailles; car Dieu, qui accepte les oblations d'un cœur humble et volontaire, seconde pour l'ordinaire les bonnes affections des mères en ce temps-là : témoins Samuel, saint Thomas d'Aquin, saint André de Fiésole, et plusieurs autres (1). »

Saint François de Sales, qui écrivait ces lignes, était lui-même un exemple du pouvoir de la prière d'une mère dans ces importantes circonstances. Voici comment s'exprime à son

(1) S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, IIIe partie.

sujet l'un de ses plus pieux panégyristes (1) : »

« Madame de Boisy aimait à venir souvent devant les autels épancher son âme reconnaissante et consacrer au Seigneur le fruit qu'elle portait dans son sein. Un instinct secret lui disait au fond du cœur que cet enfant béni de Dieu deviendrait un jour un grand saint; et cette pensée la remplissait des sentiments de la plus tendre dévotion. » Un jour qu'il lui fut donné de se prosterner devant l'auguste relique du Saint-Suaire, « elle offrit à Jésus-Christ son enfant, le conjurant de le tenir à jamais pour sien en vertu du don qu'elle lui en faisait, de le conserver par sa grâce comme un bien à lui appartenant, de l'enrichir de ses dons, et de lui communiquer surtout un grand amour des mystères adorables de sa Passion et de sa mort. De son côté, cette sainte mère promit de ne voir en son enfant qu'un dépôt sacré dont la garde lui était confiée, mais dont la propriété était tout entière à Jésus-Christ, et de mettre

(1) M. Hamon, *Vie de saint François de Sales*, tom. I, p. 4 et 7.

tous ses soins à le former à la vertu, à le rendre digne du Dieu trois fois saint auquel elle en faisait hommage, digne du ciel pour lequel elle voulait l'élever. Cette touchante prière achevée, elle se sentit tout embrasée d'amour, et comme inondée d'une abondance de consolations intérieures qui ne lui permirent pas de douter que Dieu n'eût accepté l'offrande qu'elle venait de lui faire. »

Et à ces colloques si pieux entre Dieu et la mère de saint François de Sales, se mêlaient les doux et prophétiques rêves dont nous parlions plus haut; laissons encore la parole à l'historien : « Lorsque madame de Boisy fut de retour dans le château de Sales, le ciel sembla lui montrer, dans des songes mystérieux, que sa prière avait été, en effet, exaucée, et que, nouvelle Anne, elle avait obtenu un autre Samuel. Tantôt il lui semblait voir dans son enfant un berger qui courait çà et là dans les campagnes après de nombreux troupeaux de brebis, tantôt elle l'apercevait couvert d'habits religieux de différents ordres : songes sans

doute, ajoute M. Hamon, dans lesquels il est permis de ne voir que de pures imaginations, mais dans lesquels aussi le ciel a pu vouloir désigner l'avenir d'un enfant qui devait être tout à la fois un pasteur brûlant de zèle pour le salut des âmes, et un fondateur ardent des ordres religieux, qu'il aima jusqu'à vouloir être affilié à la plupart d'entre eux. »

Sans doute il n'est pas accordé à toute mère chrétienne, fût-elle très-pieuse, de donner à l'Eglise un si admirable serviteur de Dieu et au ciel un si grand saint; mais il ne lui faut qu'une foi grandement amoureuse envers Dieu, ardemment désireuse de sa gloire, pour obtenir à l'enfant qu'elle porte les plus précieuses et particulières bénédictions.

Là, d'ailleurs, ne s'arrête pas la sollicitude de la mère chrétienne. Parce que l'expérience prouve que son état actuel, même physique, peut alors exercer une influence considérable sur l'enfant qu'elle porte, elle s'applique, pendant tout le temps que dure cette union intime, à demeurer dans un grand calme d'esprit et de cœur.

L'influence dont nous parlons est si grande, que l'on ne saurait trop louer la conduite de ces jeunes mères qui se font un devoir, pendant tout le temps de leur grossesse, de fuir avec le plus grand soin tout ce qui pourrait, même au point de vue esthétique, les impressionner d'une manière fâcheuse, et qui se complaisent au contraire à considérer et à admirer à loisir les plus purs chefs-d'œuvre de l'art chrétien (1).

C'est avec ces vues de foi, avec cette courageuse abnégation totale d'elle-même, avec toutes ces précautions de prudence matérielle et spirituelle, que la mère éclairée sur ses grands devoirs se prépare à la noble mission que Dieu veut lui confier. Dieu ne saurait oublier, plus

(1) On objecte quelquefois que toutes les mères n'ont pas la liberté de choisir ainsi à leur gré ce qui doit se présenter à leur attention. C'est vrai. Mais voudrait-on nous dire, d'autre part, quelle utilité l'on peut trouver à laisser errer dans les rues, au lieu de les admettre d'office dans les asiles de la charité, ces infortunés qui excitent la pitié des passants dont ils veulent une aumône, en exhibant les mutilations les plus écœurantes, au risque de provoquer de terribles accidents ?

tard, à travers toutes les péripéties de l'existence qui sera donnée à cet enfant, les soupirs qu'a poussés pendant de longs mois la pieuse mère chrétienne, et l'influence de ces prières suivra jusqu'à la tombe l'enfant devenu homme.

II

Des désordres du monde sur ce point.

Il y a, dans la mission de la maternité ainsi comprise, ainsi acceptée, trop de noblesse et de dévouement pour que le monde s'en fasse une loi. Nous ne voulons pas signaler ici toutes les iniquités dont il se rend coupable à ce sujet ; il y a des abus que notre plume se refuserait à tracer, même pour les flétrir avec l'énergie qu'ils méritent; nous laissons ce soin pénible à ceux qui ont la triste fonction de sévir contre les plus révoltants abus (1) ; nous ne cherchons,

(1) Nous rappelons seulement que la loi civile a elle-même de très-graves et trop justes châtiments édictés, et contre les mères qui trahissent leurs devoirs de dévoue-

pour notre part, qu'à mettre les âmes chrétiennes à l'abri de préjugés qui voudraient s'ériger en principes, même parmi les chrétiens, et d'usages condamnables qui comptent s'autoriser de la tolérance des uns et de la pratique des autres, pour prescrire contre les traditions chrétiennes.

Le premier abus que nous devons signaler et condamner, consiste à imposer à Dieu des limites pour le temps où l'on consentira à la réalisation de ses desseins. Rien de plus fréquent dans le monde qui a l'hypocrisie de se dire encore chrétien, que d'entendre de jeunes époux dresser les plans de leur commune existence absolument comme s'ils ne relevaient que d'eux-mêmes. Ecoutez ces sages moralistes : Ils ne comprennent pas, disent-ils, la mission de l'éducation des enfants sans l'immolation absolue de toutes les satisfactions même les plus honnêtes; si vous les voulez croire, ils seront alors comme de saints ermites au foyer domestique,

ment dans ces circonstances, et contre ceux qui leur procurent les moyens du meurtre. *Code pénal*, art. 317.

ne s'occupant plus que de l'œuvre de dévouement à laquelle les conviera leur mission de parents sérieux et consciencieux. Mais, pour eux, ce moment viendra toujours bien assez tôt; et il leur semble trop juste de consacrer au moins quelques années à jouir du monde et à goûter, avant de l'enchaîner pour toujours, leur liberté. Et, sous ces prétextes, ils refusent à Dieu de répondre aux vues de sa Providence; ils lui disent : A plus tard! Et cela dure le temps qu'ils ont résolu! Et cependant, vous les rencontrez dans les églises, vous les verrez s'agenouiller à la sainte table! Ils n'ont pas même un scrupule, et ils s'étonneraient grandement que le prêtre de Dieu osât bien leur susciter quelque remords, ou qu'il les invitât à mieux sonder les replis de leur conscience!

La religion proteste contre ces combinaisons coupables. Elle ne reconnaît qu'à Dieu le droit de déterminer le temps où doit commencer pour les époux cette mission de dévouement; et elle ne croit pas à ces vertus singulières, qui sauraient mener la vie des anges au milieu du monde, pen-

dant qu'elles s'y exposent de parti pris aux plus redoutables dangers. C'est abuser étrangement, en vérité, du principe de la charité, que de prétendre à une renommée de vertu intègre, quand on se joue si ouvertement de toute morale. Or, rien n'est plus fréquent aujourd'hui que ce désordre.

Il existe un autre abus, également condamné par la religion, par la dignité humaine, et par la sage raison, et qui a attiré sur des familles et sur des nations entières les plus redoutables châtiments de la justice de Dieu. Ce criminel abus, que ne craignent pas de suivre une foule de parents réputés chrétiens, consiste à étouffer son cœur dans des calculs égoïstes et mesquins, et à dire : Puisque Dieu nous a donné un enfant, deux enfants, nous allons nous dévouer à leur éducation, mais nous le *prierons* de ne point nous imposer une charge plus lourde. Ce sera déjà de fatigues autant que nous en saurons supporter; ce sera, pour nos revenus si modestes, déjà bien de l'embarras.

Et sous ces honteux prétextes, on renverse

tous les plans de la Providence, on lui fait la loi quand on devrait l'attendre d'elle, et l'on manque dans ce point très-grave, souvent par des moyens que condamne toute honnêteté, à la mission qu'on avait juré devant les saints autels de remplir consciencieusement!

Et, chose non moins étrange, où nous voudrions voir une circonstance atténuante pour un grand nombre d'âmes, cet abus, cette inconcevable immoralité est si ouvertement acceptée par les mœurs modernes, que dans les salons les mieux hantés, les femmes qui ont encore une certaine réputation de piété n'hésitent pas à plaindre, à blâmer énergiquement — surtout si elle est absente — telle ou telle mère, dont la famille grandit avec une rapidité et dans une proportion que ne permet plus notre nouvelle civilisation; et que, d'autre part, elles n'ont pas assez d'éloges pour d'autres parents qui entendent mieux — selon la sagesse du monde — la prudence et les intérêts de leur enfant, en n'appelant pas au partage de leur humble fortune d'autres héritiers. Ces calculs, dignes de

Rome dégénérée, qui se vit contrainte d'en arriver à offrir une prime au père de trois enfants et une plus forte au citoyen qui en comptait jusqu'à cinq, ces calculs sont devenus si communs aujourd'hui, qu'on en a été effrayé lorsqu'il a fallu naguère que la France appelât à son secours tous ses fils contre un ennemi dont le nombre l'écrasait. Nos hommes d'Etat ont dû se demander depuis lors si une nation a besoin pour s'éteindre d'autres ennemis qu'elle-même, lorsqu'elle tarit si criminellement sa noble fécondité.

La question est si grave à ce titre, qu'elle mériterait autant d'occuper nos Assemblées nationales que le Sénat de Rome païenne. Mais, afin de ne pas mêler la politique aux conseils dont ont besoin surtout les mères chrétiennes, nous demandons à celles que pourrait abuser encore le monde et qui subiraient encore ses odieux préjugés, si elles ont bien pesé les conséquences de cette conduite !

Quoi! Dieu aura puni de tous temps, avec tant de rigueur, toutes les prévarications con-

tre la sainte institution du mariage, et il verra sans indignation une femme chrétienne, sans nulle raison légitime, sans aucun égard à ses desseins adorables, décider en dernier ressort cette redoutable question ! Il lui aura donné un cœur si bon, pour que ce cœur réduise à tant de parcimonie l'essor de son dévouement ! Il lui aura donné les grâces d'une éducation soignée et pieuse, pour n'opposer qu'un fils aux enfants des hommes, si méchants et si nombreux ! Il lui aura donné la fortune même, afin que cette fortune, retombant sur une seule tête, assurât à l'enfant de l'égoïsme le droit d'éclipser bien des rivaux ! Non, Dieu n'est pas complice de ces coupables spéculations ; non, Dieu n'entend pas couronner toujours en ce monde l'iniquité de ces parents.

« Aussi, *malheur aux unions dont le vœu est d'être stériles,* s'écrie quelque part Bossuet ; *elles ne seront bénies ni de Dieu ni des hommes !* Malheur aux hommes qui, comme l'arbre des forêts, jettent çà et là aux ailes des vents, c'est-à-dire au souffle des passions, la mystérieuse

force dont le germe divin est en eux! Malheur aux pères, malheur aux mères qui, cédant à la crainte lâche des saintes fatigues de la dignité paternelle et maternelle, se défient de la Providence et de l'avenir, trompent le vœu de la nature, troublent l'ordre de Dieu lui-même, méconnaissent l'immense responsabilité de leur puissance, et repoussent loin d'eux ces nobles créatures, ces âmes charmantes qu'ils devaient offrir au ciel comme le fruit de sa bénédiction (1). »

O mère, vous avez un enfant sur qui reposent tout votre amour et toutes vos espérances; et vous avez dit dans votre cœur : Il sera puissant, nul ne viendra partager ses biens! Et parce que Dieu vous a appelée une seconde fois à l'honneur de la maternité, vous avez presque murmuré, et vous savez à peine dissimuler un regret! J'ai peur, car on l'a vu souvent, j'ai peur que le châtiment ne vienne en vous exauçant C'est vrai, dit Dieu dans sa colère, à une telle

(1) Mgr Dupanloup, *Du mariage chrétien*, ch. III.

mère deux enfants seraient trop pour son dévouement ; c'est vrai, entre deux enfants les biens se trouveraient morcelés ; appelez l'ange de la justice et qu'il la décharge de ses regrets !

Et le coup est frappé ! Et, parce que la nature après tout avait donné à cette mère un amour qui proteste contre ses calculs, son cœur se déchire et elle ose bien, dans l'excès de sa douleur, s'écrier : Pourquoi me l'avez-vous retiré ? Que vous ai-je fait, Seigneur, pour que vous me frappiez si cruellement ? — Ce que vous avez fait, pauvre mère ! ce que vous voyez, car Dieu n'a fait, lui, qu'entrer résolûment dans vos intérêts tels que vous les méditiez.

Ces représailles de la divine justice sont si fréquentes que nous ne nous expliquons pas comment des parents chrétiens peuvent encore feindre de les ignorer et s'exposent imprudemment à en servir aussi d'exemple.

Un dernier abus contre lequel on ne saurait également s'élever avec trop d'énergie, consiste à ne pas respecter avec assez de prudence la vie même de l'enfant confié par la Providence de

Dieu. Faut-il donc enseigner ou rappeler aux mères qu'elles sont responsables du fruit qu'elles portent? que les moindres imprudences pourraient occasionner de graves accidents? et qu'il s'agit là du meurtre d'un être humain, que ce malheur privera pour toute l'éternité de la vue de Dieu? Il n'est pas permis à une mère de vivre à son gré lorsque sa conduite peut entraîner des conséquences si redoutables.

Or, combien de femmes mondaines sont esclaves de la vanité jusqu'à cet excès, de commettre les plus graves imprudences plutôt que de s'affranchir, au moins pendant ce temps, de ses exigences, toujours nuisibles, mais ici plus meurtrières que jamais! Combien aussi qui, même dans ces circonstances, ne savent pas résister à l'entraînement des danses les plus fatigantes et jouent comme à plaisir la vie de l'enfant! Combien d'autres que de telles audaces révoltent, et qui tombent néanmoins dans des défauts qui auront sur leur enfant la plus regrettable action! Pense-t-on que cette jeune mère à qui rien ne résiste un seul instant sans

qu'elle se livre aux plus graves excès de mécontentement, n'aura à s'adresser aucun reproche s'il s'ensuit de déplorables conséquences pour le présent ou pour l'avenir? Il faudrait n'avoir jamais entendu sur ce sujet le langage de l'expérience. Dieu a fait trop intimes les rapports de la mère avec l'enfant qu'il lui a confié, pour que les émotions très-vives ou persistantes, de quelque nature qu'elles soient, n'aient pas un contre-coup, aussi lamentable qu'assuré, sur cet enfant.

En terminant ce sujet, nous conseillons à la jeune mère qui ignorerait encore toutes les délicatesses de prudence que réclame cet état, de recourir aux lumières d'une de ces nobles et saintes mères de famille qui ont puisé dans une éducation très-chrétienne et bien éclairée, et dans une longue expérience, la connaissance sérieuse de ces choses si importantes. Il y a une foule d'abus dont nous n'avons rien voulu dire et qui lui seront signalés avec le jugement qu'il convient d'en porter. Qu'elle entende avec respect, qu'elle suive avec docilité ces précieux

conseils ! Bien des grâces lui viendront avec ce secours, et elle s'évitera bien des chagrins et bien des remords.

CHAPITRE IV

DU BAPTÊME DES PETITS ENFANTS

I

Des graves négligences dont se rendent coupables bien des mères sur ce sujet.

La foi nous enseigne que, par suite de la faute de notre premier père, nous sommes conçus dans l'iniquité et que nous avons hérité, avec la vie, du péché (1). L'enfant qui vient au

(1) Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. *Ps.*, L.

« Si quis Adæ prævaricationem sibi soli et non ejus propagini nocuisse, et acceptam a Deo sanctitatem et justitiam, quam perdidit, sibi soli et non nobis etiam perdidisse ; aut inquinatum illum per inobedientiæ peccatum mortem et pœnas corporis tantum in omne genus humanum transfudisse, non autem et peccatum quod est mors animæ, ana-

monde, est donc vraiment aux yeux de Dieu un enfant de colère, parce qu'il est en réalité sous la loi du péché ; il naît pécheur (1). De ce mystère insondable de la transmission du péché originel, il faudrait tirer comme conséquence que rien n'est plus urgent que de faire donner à l'enfant qui vient de naître le sacrement régénérateur qui, d'un enfant de colère (2), fera un enfant de grâce et de bénédiction.

C'est pourtant le moindre souci de bien des mères. Rien ne presse, pensent-elles ; elles font toutes leurs combinaisons comme si nul motif ne plaidait l'urgence ! Et ce n'est pas quelques jours seulement qu'elles attendent ainsi; ce qui serait déjà regrettable ; c'est de longues semaines, de très-longs mois, quelquefois une ou plu-

thema sit ; cum contradicat Apostolo dicenti : Per unum hominem peccatum intravit in mundum, et per peccatum mors ; et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt. » *Conc. Trid.*, sess. v, can. 2.

(1) Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt. *Ad Rom.*, v.

(2) Eramus naturâ filii iræ, sicut et cæteri. *Ad Ephes.*, II, 3.

sieurs années! Hélas! combien faut-il que l'esprit de foi ait disparu de l'âme de ces mères, pour qu'en embrassant si souvent leurs chers petits enfants, elles ne se sentent pas profondément touchées de compassion à la pensée que ces pauvres enfants sont encore sous la puissance du démon et en dehors de l'Eglise de Jésus-Christ!

Que s'il s'élève dans l'âme ce que l'on est convenu d'appeler *un scrupule,* on recourt, sans autre préambule, à la ressource de l'ondoiement (1). Sous les plus futiles prétextes, on prive l'enfant, pour plusieurs mois, des grâces attachées aux cérémonies saintes qui accompagnent la réception du baptême, comme si l'on ignorait que le lion rugissant qui rôde sans cesse autour

(1) L'*ondoiement* est la cérémonie même du baptême, mais séparée de toutes les autres cérémonies qui précèdent et qui suivent la collation du sacrement selon les rites accoutumés. Cet acte étant *tout* le sacrement de baptême, si l'enfant meurt ensuite, son salut est assuré; et s'il survit, le prêtre, en lui conférant les exorcismes et les bénédictions qu'il n'a pas reçues, prend soin d'avertir les parrain et marraine que le baptême ayant été validement administré, on ne le réitérera pas.

de nous, prêt à nous dévorer (1), a des haines folles contre ces anges de la terre, et que, dût-il les envoyer plus tôt au ciel, il menace constamment leur vie de ce monde!

Et encore, si l'on s'entourait de toutes les précautions nécessaires pour que l'ondoiement fût validement et dûment conféré! Mais on ne prend pas même ces mesures de prudence. Quoique le prêtre soit le seul ministre régulièrement autorisé pour l'administration du baptême et que nul autre ne le doive donner si le prêtre peut arriver en temps opportun, on confie ce soin à la première personne venue. Le plus souvent on y emploie la sage-femme, et, il faut le dire, celle-ci n'attend pas même toujours qu'on réclame d'elle ce grand abus de pouvoir; elle pense faire plaisir en s'offrant elle-même; et, parce que c'est commode, on se garde de refuser. Un mensonge officieux arrange ensuite cette affaire. La femme qui a ondoyé l'enfant signe audacieusement un papier attestant que

(1) Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret. *I B. Petr.*, v, 8.

cet enfant s'étant trouvé gravement malade et son état n'ayant pas permis de requérir le ministère du prêtre, on a dû l'ondoyer immédiatement.

Hélas! il y a, à cet arrangement si facile, bien des inconvénients dignes de l'attention de toute mère qui aurait conservé quelque sentiment de foi. Le premier — et ce n'est pas le plus grave — consiste dans l'usurpation très-coupable d'une fonction sainte dont, ainsi que nous l'avons dit, la première personne venue ne saurait être à son gré le ministre régulier. Un autre inconvénient — et celui-ci devrait suffire à rendre extrêmement prudentes ces mères trop peu éclairées, — c'est que ces femmes, si empressées à ondoyer les enfants, ignorent quelquefois d'une manière étrange les conditions que doit avoir l'ondoiement pour être valide, c'est-à-dire pour assurer le salut éternel.

— Cet enfant a été ondoyé, nous disait-on un jour en présentant à l'église un enfant de quelques mois. — Par qui? — Par la sage-femme. — L'enfant était donc en extrême danger? —

Point du tout. — Mais encore a-t-elle bien observé les rites du baptême? Vous étiez présent? — Oui. — Comment a procédé cette femme? — Elle a pris un peu d'huile d'olive, elle en a frotté le front de l'enfant, et elle a dit : « Je te baptise. » — C'est tout? — Oui. — Eh bien! ce qu'elle a fait n'est d'aucun rite, et l'enfant n'est pas ondoyé.

Et pourtant, si un accident avait surgi, tranquilles sur ce point, les parents auraient laissé mourir l'enfant sans conserver sur lui les moindres inquiétudes!

Ce n'est pas, sans doute, jusqu'à ce point que sont ignorantes des rites de l'Eglise toutes les personnes qu'on emploie dans les soins à donner aux petits enfants; mais combien parmi elles qui, sachant *un peu* comment on confère le baptême, le savent *trop peu* pour qu'on se tranquillise sur la validité du sacrement qu'elles ont voulu conférer! Ont-elles bien employé de l'eau naturelle? Ont-elles fait une véritable lotion? L'eau a-t-elle vraiment touché l'enfant sur la tête, non sur un autre membre? La per-

sonne qui baptisait a-t-elle elle-même versé l'eau? A-t-elle prononcé les paroles en même temps? A-t-elle dit tout ce qui est nécessaire? Ce sont autant de questions auxquelles il faudra répondre affirmativement, si l'on veut être assuré que le baptême ait été valide (1), questions terribles pour des parents qui ne se les adresseraient que trop tard!

Nous rappelons aussi que lorsqu'il y a, pour ondoyer, une urgence telle qu'elle ne permette pas d'attendre l'arrivée d'un prêtre, toute personne peut, à défaut du ministre ordinaire du sacrement, baptiser validement, mais qu'il y a pourtant un certain ordre à garder entre les personnes présentes. Un ecclésiastique qui ne serait pas encore prêtre, devrait être préféré pour cette mission à un laïque, un homme à

(1) Pour que le baptême ne laisse point de doute sur sa validité, il faut : 1° se servir d'eau naturelle; 2° qu'il y ait ablution sur le corps même de l'enfant (sur les cheveux seulement, le baptême serait douteux); 3° que la même personne verse l'eau et prononce les paroles, et que les deux actions soient moralement simultanées; 4° que cette personne dise : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

une femme, à moins que la femme ne sache mieux le rite à observer.

Un dernier désordre se rapporte non plus à l'ondoiement, mais au choix des parrains et marraines. Ne penserait-on pas, à la manière dont on décide quelles personnes rempliront ces fonctions, qu'on s'occupe d'une véritable formalité à accomplir, plutôt que d'un choix auquel l'Eglise attache la plus grande importance? Or, dans la pensée de l'Eglise, l'honneur de tenir un enfant sur les fonts du baptême est si grand qu'il emporte avec soi de redoutables responsabilités (1). C'est que les parrain et marraine doivent devant Dieu répondre aux questions qui leur sont faites, par des paroles qui attestent les sentiments les plus ouvertement chrétiens, et par des promesses qui les lieront dans des circonstances difficiles. Comment professer que l'on veut *vivre et mourir dans la*

(1) Dans la pensée de l'Eglise, l'enfant doit avoir un parrain ou une marraine, pour lui venir en aide spirituellement et matériellement, s'il perdait ses parents, ou si les parents négligeaient gravement de remplir leurs devoirs envers cet enfant.

religion catholique, apostolique et romaine, quand on ne cesse, dans les conversations du monde, de critiquer amèrement tout ce que fait l'Eglise, tout ce qu'elle impose à notre foi, tout ce qu'elle nous commande? Comment s'engager à maintenir le baptisé dans la pratique des observances chrétiennes, s'il venait à s'en éloigner, quand on les a soi-même résolûment et définitivement abandonnées?

Et pourtant ne sont-ce pas là, très-souvent, toutes les garanties que l'on présente à la sollicitude maternelle de l'Eglise, en acceptant les fonctions de parrain ou de marraine? Si l'un des deux, du moins, était ferme dans la foi et d'un bon exemple dans la pratique, l'Eglise tolèrerait que l'autre offrît moins de bonnes et rassurantes espérances; mais en va-t-il fréquemment ainsi? et que s'ensuit-il vis-à-vis de l'enfant quand il grandit? Que trouvant dans ceux qui devraient être ses modèles, à la place d'une vie sérieusement chrétienne, la religion plus libérale des « honnêtes gens », il marche dans les mêmes errements et leur devient vite semblable.

Oh! quel poids sur la conscience pour le jour où il faudra compter avec Dieu, que tant de négligences accumulées dans des sujets si importants! Nous conjurons les femmes du monde de méditer dans le silence de leur âme sur les regrets qui ne pourront manquer de les torturer tôt ou tard! Dans la vie d'une mère, il y a des jours où elle trouve sans le chercher le loisir de repasser en son cœur les souvenirs de bien des choses : quels remords elle se réserverait pour ces jours-là, si elle traitait avec légèreté la très-grave question du baptême de ses enfants!

II

Des devoirs de la mère chrétienne à cet égard.

Le baptême étant un sacrement si nécessaire au salut, que rien dans les petits enfants ne saurait le suppléer — sinon le baptême de sang, que leur mère ne préfèrera certainement pas au baptême de l'eau, — une femme sérieusement

chrétienne ne manquera pas d'abord de faire baptiser son enfant le plus tôt possible, moralement parlant. Le Rituel romain veut qu'on exhorte les parents à satisfaire à cette obligation sans aucun retard : *Quamprimum fieri poterit* (1). Les théologiens les moins sévères estiment qu'il y aurait une faute grave à différer de quinze jours sans raison très-sérieuse, et d'un mois, si le retard n'était pas motivé par des empêchements très-considérables.

Le mieux est certainement que tout, quand il se peut, soit prévu d'avance de telle sorte qu'à la naissance de l'enfant, on n'ait plus d'autre soin que d'avertir les parrain et marraine ; très-peu de jours y suffisent ordinairement.

L'ondoiement, qu'on ne doit pas demander légèrement, nous l'avons dit, deviendrait nécessaire, si l'on devait forcément attendre un temps considérable. L'Église accorde toujours la dispense, si l'on a des raisons légitimes pour ne pas faire représenter par d'autres le parrain ou la

(1) *Rit. Rom.*, de Baptismo.

marraine; mais elle l'accorde à la double condition que l'ondoiement sera fait *par un prêtre*, et à l'église, si l'état de santé de l'enfant ne s'y oppose pas; et elle fixe un délai, ordinairement de trois mois, dans lequel les autres cérémonies doivent être suppléées.

Il est aisé de comprendre pour quels motifs l'Eglise ne veut pas que l'on use facilement de l'autorisation d'ondoyer. Rien n'est respectable comme ce qui se rapporte à la digne administration des sacrements. La sagesse de Dieu a présidé au choix des prières et des cérémonies qui accompagnent la forme proprement dite de chaque sacrement, et les bénédictions attachées à ces rites sacrés enrichissent l'âme qui les reçoit de grâces très-précieuses. Ce sont deux raisons importantes pour ne séparer le baptême proprement dit, des autres cérémonies qui le précèdent et le suivent, que dans le cas d'une vraie nécessité. Il ne convient pas que l'on détruise légèrement l'union morale qui doit exister entre le sacrement et les rites de l'Eglise; il ne convient pas davantage que l'on prive lé-

gèrement l'âme du petit enfant des bénédictions attachées à ces rites.

Le second devoir d'une mère chrétienne est d'assurer à tout prix le baptême à l'enfant qui serait dans un danger imminent. Nous ne saurions trop recommander aux femmes chrétiennes de se faire entourer, dans ces graves circonstances, par des médecins sincèrement consciencieux, et par des personnes pieuses et instruites; il y va souvent du salut éternel de l'enfant; et des préjugés déplorables qui ont cours sur ces sujets, occasionnent beaucoup plus fréquemment que ne le supposent les pauvres mères, des malheurs irréparables. Qu'elles questionnent un jour sur ce point une sage-femme courageusement sincère, et elles frémiront d'apprendre toute la vérité que nous laissons à celle-ci le soin de révéler.

Une mère chrétienne doit connaître parfaitement les conditions requises pour la validité du baptême; car, bien que dans un cas d'urgente nécessité elle devrait être la dernière à baptiser elle-même son propre enfant, néanmoins elle

devrait alors faire appel à toute l'énergie de sa foi pour demeurer calme et pour surveiller la manière dont une autre personne accomplirait le rite sacramentel.

Et enfin, parce qu'elle sera profondément pénétrée de l'importance des précautions que recommande l'Eglise dans le choix des personnes qui tiennent l'enfant sur les fonts du baptême, elle saura par une sainte adresse, toutes les fois que ce sera possible, procurer à son enfant, pour les jours mauvais qu'il aura à traverser, les précieux conseils de l'expérience et de la piété.

Oh! quelle joie pour une mère lorsque, mettant en pratique ces avis de l'Eglise, elle voit revenir de la cérémonie sacrée son cher petit enfant et qu'elle le peut embrasser avec la pieuse tendresse de son cœur de mère et avec l'ardeur de sa foi de chrétienne! Nous en appelons à son propre témoignage et nous affirmons, sans craindre d'être démenti, qu'elle lit dans ses traits, au retour, une beauté angélique qu'il n'avait pas en la quittant, et qu'elle sent en lui

la vie de la grâce divine, qui y a pénétré et y règne pleinement. Quelle paix et quelle tranquillité d'âme contre les conséquences d'un danger qui pourrait venir alarmer pour un moment son amour maternel !

C'est pour cela que la mère chrétienne n'a ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'elle ait vu son enfant renaître une seconde fois en recevant par le baptême la vie surnaturelle, laquelle lui ouvre, pour le jour que Dieu voudra, les portes du bonheur parfait.

CHAPITRE V

DE L'IMPORTANCE DES PREMIERS SOINS

I

La religion réclame pour les petits enfants les soins de la plus vigilante prudence.

Dieu, en parlant de l'amour qu'il nous porte, dit par son prophète que *si une mère était capable d'oublier son enfant, lui n'oublierait pas ceux qu'il aime* (1). L'Eglise pourrait dire avec la même exactitude de pensée et de langage que si une mère ne savait plus toutes les attentives sollicitudes réclamées par son cher petit enfant,

(1) Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. *Isaias*, XLIX, 15.

elle, qui est mère aussi, n'oublierait pas de les lui rappeler.

Assurément il serait superflu de recommander à une jeune mère la tendresse la plus délicate pour son enfant. Elle ne le quitte pas des yeux; elle le veut entendre respirer; elle n'épargne ni la fatigue ni le temps pour veiller à ce que rien ne lui manque, à ce que tout lui arrive à souhait. Ce serait à merveille, si une inexpérience que tant de faits auraient dû dissiper, ne venait, trop souvent, compromettre la vie même de l'enfant. Est-ce sous le prétexte de le posséder sans relâche? est-ce la crainte de l'entendre sans cesse se plaindre? On ne sait, mais il n'a pu échapper à l'Eglise qu'un grand nombre de mères, et surtout de femmes chargées du soin des petits enfants, commettent la grave imprudence de les coucher à leur côté, ce qui a cent et cent fois occasionné des malheurs irréparables. Des avertissements charitables ne suffisant pas à éloigner ce désordre, les exhortations n'ayant pas obtenu un résultat plus heureux, l'Eglise a dû — et on l'ignore trop — menacer

de peines ecclésiastiques très-sévères la mère qui commettrait cette imprudence ; et le prêtre qui administre le sacrement de baptême, doit ordinairement lire devant les parrain et marraine la note qui rappelle ces avertissements de l'Eglise ; il faudrait que des chrétiens fussent bien éloignés de toute éducation religieuse, pour s'étonner de cette maternelle attention de l'Eglise.

L'esprit chrétien a de ces délicatesses auxquelles personne se songerait, parce que ce n'est pas de la sagesse humaine, mais du cœur de Dieu que sortent ses lois ; et l'éducation a tout à gagner à s'y conformer pieusement.

II

La religion rappelle à la mère le devoir d'allaiter elle-même son enfant, quand c'est possible.

Nous sommes arrivés à ce degré d'égarement dans les idées, que c'est aux bases mêmes de l'enseignement chrétien qu'il faut revenir, pour

secouer les préjugés régnants. Le sujet que nous traitons, en est un témoignage tout particulier.

La Providence est admirable dans toutes ses œuvres; mais si elle se dépasse pour ainsi dire elle-même, c'est assurément dans les merveilles de tendresse et de dévouement qu'elle a mises au cœur de la mère. Quoi de plus ravissant que l'attrait comme invincible de cette femme pour ce petit être qu'elle appelle des noms les plus doux et qui ne sait répondre que par des cris inarticulés? Quoi de plus étonnant que ces caresses sans fin qui ne semblent prodiguées qu'à une petite machine animée? Comment donc expliquer ce renoncement contre nature, sinon par une loi même de la nature qui a inspiré à la mère le désir de donner au petit enfant tout ce que celui-ci ne sait même pas désirer?

Or, parmi toutes les prévenances de la bonté de Dieu, il n'en est pas de plus touchante que l'honneur qu'il fait à la mère de tirer de son sein la nourriture dont a besoin cet être chéri. Le grand vœu de la mère, c'est de se prodiguer

pour son enfant : quel meilleur moyen que de se donner soi-même, que de faire communier à sa vie de tous les jours l'enfant à qui elle a donné la vie ?

Et cet enfant, qui ne connaît pas encore sa mère, a cependant le sentiment que nulle part il ne saurait être mieux qu'entre ses bras ; et la mère, qui connaît tout ce que lui est ce petit enfant, semble n'avoir plus rien à souhaiter quand elle le presse sur son cœur. « Voyez donc ce beau petit enfant, auquel sa mère présente son sein ; il se jette de force (de toutes ses forces) entre ses bras, ramassant et pliant tout son petit corps dans ce giron et sur cette poitrine aimable ; et voyez réciproquement sa mère, comme, le recevant, elle le serre et, par manière de dire, le colle à son sein. Mais voyez derechef ce petit poupon, appâté des caresses maternelles, comme de son côté il coopère à cette union d'entre sa mère et lui ; car il se serre aussi et se presse tant qu'il peut par lui-même sur la poitrine et le visage de sa mère, et il semble qu'il se veuille tout enfoncer et cacher

dans ce sein agréable duquel il est sorti (1). »

Or, Dieu qui a donné tant d'instinctive affection à la mère et à l'enfant, pouvait-il imaginer plus touchante ressource pour contenter à satiété l'une et l'autre, que de les identifier en nourrissant l'enfant de la plus pure substance de la mère? Aussi le petit enfant méprise-t-il tous les mets, quand on lui offre ce mets qui est à lui de par la providence de Dieu; aussi la mère éprouve-t-elle le plus doux des soulagements quand elle a pu se prodiguer ainsi.

Est-il besoin alors de faire remarquer que la femme qui se prive volontairement, sans dispense légitime, de ce noble et si doux devoir, semble renier son titre de mère? Est-ce que les lois de la nature ne s'imposent pas d'elles-mêmes? est-ce qu'il ne suffit pas d'avoir reçu de Dieu une mission, pour comprendre qu'on manque à toute dignité, en en déclinant les obligations?

Ajoutons cependant, pour rester vrai et pour

(1) S. François de Sales.

éviter toute exagération, que les circonstances font parfois à une mère la dure loi de n'accomplir pas ce devoir. Oui, il y a des obstacles impérieux devant lesquels une femme chrétienne doit tarir les effluves de sa tendresse maternelle. Il faut bien alors qu'elle se résigne ; mais si elle est fortement chrétienne, au lieu de voir avec joie, dans cette situation anormale, contre nature, une occasion de moins de se dévouer, elle épanchera dans le cœur de Dieu tout ce qu'en souffre son cœur avide de se donner.

La volonté expresse du mari peut devenir pour la femme un motif de légitime dispense ; alors même qu'elle croirait voir comme cause de cette volonté une mesure excessive de prudence, elle peut s'incliner et se contenter d'exprimer respectueusement tout son regret.

L'état de santé de la mère est une autre cause si légitime que, dans certaines circonstances, il ne dissuadera pas seulement, il empêchera absolument que la mère nourrisse de son propre lait son petit enfant. Une mère qui voudrait alors n'écouter que son cœur, risquerait de

préparer à cet enfant, pour toute une vie, l'occasion de cruelles souffrances (1).

Enfin les devoirs d'état peuvent être si nombreux et si indéclinables, qu'une mère se voie obligée de sacrifier aux importunités de sa position sociale, l'une de ses plus douces consolations.

Il faut se garder de blâmer ces mères, mais elles doivent étrangement souffrir et il y a lieu de les plaindre.

Réduite à cette extrémité, une femme chrétienne doit se souvenir que l'intérêt de l'enfant peut se trouver ici en question dans une mesure considérable. Tous les savants pensent que l'enfant puise, dans le lait qu'il reçoit, des aptitudes semblables à celles du sujet qui le lui

(1) Parmi les maladies, celles qui sont le plus susceptibles d'être transmises par l'allaitement, sont les suivantes : *la syphilis, les scrofules, les dartres, la phtisie pulmonaire, les affections organiques du cœur, la paralysie, l'épilepsie, la manie, la mélancolie-suicide, l'hypocondrie, l'hystérie, la migraine, la goutte, la gravelle, la pierre,* enfin *les diathèses squirrheuse et carcinomateuse.* Une mère atteinte de ces maladies et qui s'obstinerait à vouloir nourrir, ne ferait qu'empirer la constitution morbide de son enfant. *(Médecine des passions.)*

donne. D'où il suit que si une mère chrétienne ne veut inoculer dans l'âme de son petit enfant le germe de bien des dispositions funestes, elle doit ne recourir qu'à un lait dont elle n'ait à redouter aucune influence fâcheuse. Ce que nous disons ici est d'une telle importance, l'effet y suit si évidemment la cause, que lorsqu'une mère ne peut employer d'autre ressource que le lait des animaux, les médecins expriment encore le désir que ce lait ne contienne le principe d'aucun vice.

Tant de sollicitudes de la part des savants ne saurait laisser dans l'insouciance une mère prudente; et puisque, malgré toute sa bonne volonté, elle doit dans plus d'une circonstance renoncer au bonheur de nourrir elle-même son enfant, ou de le soigner constamment elle-même, il importe extrêmement qu'elle choisisse avec le plus grand soin la personne qui aura l'honneur de la suppléer pour cette noble mission.

III

La religion ne veut voir auprès du petit enfant que des personnes d'une vertu certaine.

Les habitudes modernes ont rendu si fréquente la nécessité — réelle ou supposée — de se faire remplacer pour nourrir et élever les petits enfants, qu'une industrie considérable s'est formée pour répondre aux demandes sans nombre qui étaient faites de toutes parts. C'est comme enrégimentées que l'on trouve dans des maisons qui vivent de cette utile, mais étrange industrie, des femmes nourrices. Hélas! nous voudrions dire qu'il n'y ait là que de pauvres mères tellement pressées par la nécessité de créer à leurs époux et à leurs enfants des ressources matérielles, qu'elles aient dû s'en séparer, pour aller donner à des enfants qu'elles ne connaissent pas, et leur lait et leurs caresses, ou des femmes dévouées, capables de donner aux enfants, même loin de leurs mères,

tous les soins les plus délicats. Nous voudrions dire que lorsqu'une femme chrétienne a trouvé dans ces établissements une nourrice dont la santé paraît excellente, elle peut la prendre sans se préoccuper d'aucune autre considération. Mais la prudence véritable, toujours d'accord avec la religion, poussera plus loin la sollicitude et les investigations. Elle sait trop qu'un certain nombre de ces femmes ont tout quitté, ou embrassent cette profession, par un froid et repoussant calcul de spéculation; elle ne peut ignorer qu'un trop grand nombre a dû à une lamentable faiblesse, quand ce n'est pas à une inconduite ouverte et scandaleuse, la possibilité de remplir cet office.

Malheur à la mère assez aveugle ou assez insouciante pour ne pas exiger, sur le compte de la personne à laquelle elle va confier son enfant, les renseignements les plus complets et les plus rassurants!

L'on ne peut se défendre d'un sentiment de compassion et de véritable pitié, lorsqu'à certains jours on voit sortir de l'une des maisons

dont nous venons de parler, presque un détachement de ces femmes, venues ensemble du même pays, dans la même grande ville, pour chercher des enfants, et repartant ensemble, joyeuses à qui mieux mieux parce qu'elles retournent avec des *pensionnaires*. Hélas! que diraient les jeunes mères si elles entendaient les conversations que l'on tient parfois dans ces caravanes? Quels épouvantables points d'interrogation se dresseraient devant elles comme une torture de chaque instant! Pourquoi, dans certaine contrée, la mortalité sur les petits enfants est-elle si terrible et tant inexpliquée par les causes ordinaires, que la police, assure-t-on, a dû faire une enquête? Pourquoi la mort, qui est aveugle, frappe-t-elle avec obstination, toujours à la même porte d'une femme qui se hâte, après chaque *malheur*, d'aller chercher un autre enfant et tout ce qu'on rapporte avec lui?

Aussi, les mères que les circonstances contraignent à éloigner d'elles leurs petits enfants, ne sauraient-elles prendre trop de précautions

dans le choix de la personne à qui elles confient ce trésor sans prix.

Mais, dira-t-on, je ne suis point condamnée à cette cruelle séparation : c'est sous mes yeux que l'enfant sera élevé ; je surveillerai avec un soin extrême la conduite de cette personne. Rien de tout cela ne dispense de la prudence dans le choix à faire.

Quoi ! mère chrétienne, ce cher petit enfant, privé du bonheur de cette communion dont nous parlions tout à l'heure, n'aurait, peut-être, pour apaiser sa faim, pour étancher sa soif, qu'un lait dégénéré, impur ! Quoi ! à la coupe qu'on lui présente dès les premiers jours de sa vie, cet enfant, devenu chrétien et par là enfant de Dieu et de l'Eglise aussi bien que votre propre enfant, pourrait boire le germe de vices honteux ou d'habitudes malsaines qui, s'ajoutant, se mêlant aux influences déjà si redoutables de la concupiscence, lui prépareraient pour l'avenir les luttes les plus effrayantes, peut-être les chutes les plus déplorables, et à vous les regrets les plus cuisants ! Qui osera

nous taxer de sévérité, si nous condamnons énergiquement comme une imprudence, de ne réclamer pour ces fonctions qu'une brillante santé? Et cette imprudence, dans combien de familles honnêtes, honorables, chrétiennes au moins de nom, ne la rencontre-t-on pas! « Ce premier âge, qu'on abandonne à des femmes indiscrètes et quelquefois déréglées, dit Fénélon, est pourtant celui où se font les impressions les plus profondes, et qui, par conséquent, a un grand rapport à tout le reste de la vie (1). »

C'est pour ce motif peut-être que bien souvent ces femmes commises au soin des petits enfants n'ont pas la charge de les nourrir de leur propre lait, mais seulement de les accompagner et de les garder constamment. Nous convenons que c'est un grand danger de moins, mais nous ne verrions pas encore que cela dût autoriser à prendre une personne de moralité douteuse. Mère chrétienne, voudriez-vous que le regard, pur comme le ciel, de votre petit en-

(1) *De l'éducation des filles*, ch. III.

fant rencontrât sans cesse pour s'y mirer, comme dans le regard d'une seconde mère, des yeux profanés par toutes les audaces ! Et puis, parce que vous ne sauriez défendre à cette femme qui jour et nuit se dévouera, au moins par nécessité, à votre petit enfant, de s'y attacher beaucoup et de l'aimer presque comme s'il était son enfant, votre cœur ne répugne-t-il pas à penser que ce petit ange reposera si souvent sur un cœur avili par les passions ! Et puis, ne craindrez-vous pas que le dévouement même ne vienne à faire défaut, là où la vertu la plus chère aux âmes honnêtes n'a pas su vivre sans se démentir ! Etes-vous bien assurée qu'à certaines heures l'enfant ne pleurera pas la mère que rien n'aurait lassée, lorsqu'il n'a, pour prendre soin de lui, qu'une mercenaire de cette espèce ! Et puis, faudra-t-il que nous vous révélions que là où le cœur n'est pas pur, rien n'est respecté, rien, pas même l'innocence du tout jeune enfant, à qui l'on prodigue des caresses révoltantes et dont on ne calme les petites colères que par des moyens plus révoltants encore ! O mère,

prenez garde! Ce cher enfant, incapable de soupçonner ce qu'ont d'infernal ces ruses trop ordinaires, vous demanderait compte un jour devant Dieu de l'avoir abandonné à ces mains profanatrices! Et votre conscience de chrétienne ne saurait être à l'abri de tout reproche que si vous ne croyez pas indigne de votre plus sérieuse attention le choix de la personne à qui vous confiez ce trésor, qui est à Dieu plus encore qu'il n'est à vous!

IV

La religion désire que l'enfant soit le plus souvent possible auprès de sa mère.

Ce ne serait pas assez de ne confier la garde du petit enfant qu'à des personnes présentant toutes les garanties désirables de moralité ; il y a lieu de ne pas trop éloigner de soi, quand c'est possible, ce jeune enfant! Voici une jalousie que la nature ne condamnera pas : une mère ne saurait voir sans peine que toute l'affection de

son enfant se concentrât sur la femme qui le nourrit, et qu'elle ne fût plus considérée par lui que comme une étrangère. Il y a des renoncements que la religion ne conseille pas, et celui-ci est de ce caractère. Ce n'est pas à dire qu'il soit toujours possible de tenir constamment auprès de soi le tout jeune enfant. L'usage permet qu'il passe la nuit dans la chambre de sa gouvernante ; qu'il ne fasse que paraître le matin pour recevoir un baiser de sa mère, réclamée par les soins infinis d'une savante toilette; qu'il ne vienne, à certains jours, que comme une ombre fugitive, parce que la nécessité des visites et des réceptions s'impose. Il peut arriver aussi, surtout dans le tourbillon sans pitié de la vie des grands centres, que la jeune mère ne retrouve son enfant qu'à la dérobée ; elle est grandement à plaindre, car elle se voit ainsi privée de l'une des plus douces jouissances et des plus nobles consolations que la Providence ait réservées à sa mission de bonne et tendre mère; mais si elle ne sacrifie aux exigences de ses rapports de société que dans la mesure iné-

vitable, nul du moins ne sera en droit de la blâmer.

Encore faut-il ajouter que la jeune mère à qui des convenances de société font cette dure situation, n'est pas par là dispensée du vrai gouvernement de son petit enfant. Il y a, dans les soins à prodiguer aux enfants de ce premier âge, bien des méthodes diverses qui peuvent exercer des influences fort différentes sur le développement naturel, régulier, sanitaire de leurs forces. Ce n'est pas à la femme qui garde l'enfant, qu'appartient le droit de choisir entre ces méthodes, mais seulement à la mère. Devra-t-elle condamner pour de longs mois son cher petit enfant aux tortures du maillot, le réduisant ainsi à une inactivité complète et constante, qui a de plus le grave inconvénient de priver d'air ces membres encore à peine vivants? Si elle se fie à une étrangère pour en décider, cette femme suivra, sans se préoccuper d'aucun danger, et même sans y songer, l'usage qu'elle a vu suivre. Ou bien, quand l'enfant commencera à risquer quelques pas, encore

mal assurés, le couronnera-t-elle, pour lui marquer sa joie, du diadème qu'on nomme un bourrelet, diadème quelquefois trop pesant, dur et sans pitié pour la tête encore si sensible de l'enfant? Si elle s'en rapporte à la personne qui garde l'enfant, celle-ci ne se croira sans doute pas tenue de connaître les inconvénients de ce système et les modifications à y apporter, et l'enfant souffrira, parce que sa mère se sera crue dispensée de toute étude sérieuse à l'égard des premiers soins qu'il réclamait (1).

Et que dire alors de certaines femmes mondaines sur lesquelles la tyrannie des prétendues convenances sociales a pris un tel empire, un

(1) Nous appelons volontiers l'attention des jeunes mères sur un ouvrage de M. Henri Nadoult de Buffon, intitulé *L'éducation de la première enfance*. On pourrait souhaiter dans l'exposé des matières un ordre plus serré; et, sur plus d'un point, on ne partagera pas peut-être les appréciations de l'auteur; mais on y trouvera, avec beaucoup d'excellents conseils, la discussion raisonnée des inconvénients que peuvent présenter un grand nombre d'usages futiles ou funestes, auxquels bien des personnes se conforment par l'entraînement de l'habitude, et au préjudice de la santé et des développements des petits enfants. — Chez Régis Ruffet, in-12.

droit tant exclusif, qu'on pourrait les rencontrer souvent, pendant des mois entiers, sans soupçonner qu'elles aient l'honneur d'être mères! Le monde, pensent-elles, ne supporterait pas qu'elles missent quelques bornes plus réservées à leurs écrasantes relations de société; et d'ailleurs, elles ne sauraient, du même coup, prodiguer à leur enfant des caresses et à leurs rivales du monde les hommages encenseurs auxquels les condamne l'usage.

Ces mères se font de déplorables illusions. Le premier et le plus impérieux de leurs devoirs est d'être et de se montrer bonnes et dévouées envers leurs enfants; il faut que le monde en prenne son parti, et, dût-il plus d'une fois être interrompu dans ses conversations du salon par les gémissements ou le babil d'un *baby*, celui-ci a le droit de n'être pas constamment, systématiquement, cruellement éloigné de sa mère. Nul doute que sa voix n'ait un écho plus pénétrant pour le cœur de cette mère que les flatteries de ses visiteurs; nul doute que la promenade avec lui n'ait plus de charme que si elle se faisait

sans lui, selon toute l'étiquette du dernier *Longchamps;* nul doute que la bénédiction de Dieu ne soit davantage dans la maison où les devoirs d'état priment toutes les exigences du monde.

Que le petit enfant ait donc sa place au foyer, qu'il ait donc le droit à la parole, qu'il soit donc vraiment de la famille, puisque Dieu ne le veut pas orphelin ; qu'on ne lui dispute pas sa mère : il a droit à ses tendresses, à ses sollicitudes, à ses loisirs, à son dévouement, et ce n'est que s'il reçoit d'elle tout cela, que la nature lui apprendra à l'aimer et à lui dire plus encore avec son cœur que du bout des lèvres : « Maman ! »

CHAPITRE VI

DE L'ÉDUCATION QUI CONVIENT AU PREMIER AGE

I

Du développement régulier des facultés dans ces tout jeunes enfants.

Ce n'est pas une jeune mère, qui contestera que le tout petit enfant soit déjà capable de comprendre bien des choses. Interrogez-la : elle vous dira que son enfant est d'une intelligence exceptionnelle, étonnante, admirable. « Sa mémoire se développe rapidement ; rien n'échappe à son attention, et, malgré son apparente légèreté et versatilité d'esprit, il se souvient d'une foule de choses ; à peine commence-t-il à bégayer, qu'il se mêle aux conversations les plus sérieuses, faisant à tout propos, quoique encore

par monosyllabes, les réflexions les plus inattendues et souvent les plus lumineuses. »

Il est certain que, dans un milieu tel que la vie des grands centres, l'intelligence des petits enfants s'ouvre comme par enchantement à une foule d'objets ; que leur cerveau est susceptible de saisir avec une rapidité merveilleuse les notions les plus variées ; que leur mémoire reçoit avec une exquise sensibilité les moindres impressions, et qu'avec un peu de soin, on arrive à obtenir des personnages de trois ans.

Mais on abuse étrangement, dans un grand nombre de familles, de cette première effervescence d'esprit. Semblables à ces plantes aux pâles couleurs que la chaleur factice d'une serre contraint à produire hâtivement des fleurs et des fruits, mais à la condition de s'étioler presque au même temps, ces pauvres enfants, surexcités sans trêve ni pitié, se hâtent, en souriant, de penser et de parler comme des hommes, mais pour s'épuiser vite, au risque même d'en mourir. Pourquoi donc ces exigences funestes de la part des mères? Nous nous refusons

à croire qu'elles osent placer là une vanité qui deviendrait presque un meurtre; mais nous ne savons pas à quelles émulations coupables elles prétendent devoir sacrifier le calme développement de ces jeunes intelligences. Nous voyons bien qu'on se plaît à montrer comme des prodiges ces petits savants, qui parlent un peu mieux que leurs enfants de carton, qui ont un peu plus de mémoire que les perruches du jardin; mais nous pensons qu'un plaisir obtenu au prix de fatigues prouvées dangereuses par une expérience tant de fois répétée, est intolérable (1). Qu'on respecte donc ici, comme en toutes choses, les lois posées par Dieu et qui président au développement des facultés intellectuelles du petit enfant; ce progrès sera déjà assez rapide pour faire pâmer d'aise la jeune mère qui en sera le témoin de chaque instant;

(1) L'excès de travail, imposé continuellement au cerveau encore si tendre de l'enfant, empêche qu'il ne prenne de la consistance et qu'il ne devienne capable plus tard des profondes conceptions. De plus, l'inflammation excitée par cet exercice épuisant amène facilement et, hélas! trop souvent, les plus graves et périlleuses méningites.

l'harmonie demeurera, et à la place d'une intelligence hâtée, mais étiolée, on obtiendra un esprit fort et sérieux.

On comprend, sans que nous insistions, l'extrême importance de ce conseil; nous en montrerons, d'un mot, toute la dignité, en rappelant que la patience qui soigne sans exagération le développement de cette jeune intelligence, atteste une affection éclairée et dévouée, au lieu qu'on n'expliquera le contraire que par la recherche inavouable de son propre agrément, au détriment du cher petit enfant. Une mère vraiment chrétienne ne saurait hésiter entre ces deux voies : elle préférera toujours à un coupable amusement le bien véritable de son enfant.

Le cœur du petit enfant réclame les mêmes règles de prudence que son esprit. Si la première éducation du cœur consistait dans l'excitation plus ou moins précoce d'une affectueuse sensibilité, il faudrait reconnaître que bien des femmes du monde possèdent à un degré remarquable le secret de former le cœur de leurs en-

fants. Non-seulement ces petits êtres s'attendrissent jusqu'aux larmes à la vue d'un pauvre qui a faim, mais ils excellent à caresser et à circonvenir ceux dont ils attendent quelques cadeaux ou du moins un baiser, et les mères de s'extasier sur ces signes de sensibilité, de noter tous ces faits, de les raconter, même devant les héros (1), comme s'ils étaient autre chose que de vulgaires banalités. « J'ai vu des enfants, dit l'illustre évêque de Cambrai, qui croyaient qu'on parlait d'eux toutes les fois qu'on parlait en secret, parce qu'ils avaient remarqué qu'on

(1) Voici une contradiction vraiment étrange, qui se retrouve dans une foule de familles d'ailleurs parfaitement fidèles aux principes de la bonne éducation. Que veut donc cette jeune mère, en rapportant les réponses et tous les actes de son petit enfant, sinon de faire admirer sa précoce intelligence et son bon cœur? Mais, si cet enfant a tant d'intelligence, comment ne comprendrait-il pas qu'on le flatte? S'il le comprend, comment se défendra-t-il contre de ridicules pensées d'orgueil? S'il ne peut s'en défendre, comment n'est-on pas doublement coupable en les lui occasionnant? Il serait sévère et sans motif de dissuader une mère de répéter ce qu'a dit son enfant, mais il n'est que juste de l'exhorter vivement à ne raconter ses prouesses que lorsqu'il n'est point là, pour ne jamais exciter en lui une si sotte vanité.

l'avait fait souvent; ils s'imaginaient n'avoir rien en eux que d'extraordinaire et d'admirable (1). » Ce n'est cependant pas ainsi que l'on arrivera à former chez ces jeunes enfants la véritable délicatesse du cœur. Dieu qui a déposé dans leur esprit le germe d'une grande intelligence, n'a pas oublié de déposer aussi dans leur cœur le germe de toutes les nobles affections. Qu'on laisse ce germe se développer peu à peu et l'on aura ces cœurs bons et tendres, mais nobles et droits dont on pourra se promettre de solides consolations. Pense-t-on que le plus énergique et bienfaisant excitant ne soit pas le contact, de tous les jours, du cœur de l'enfant avec le cœur de sa mère? Où trouvera-t-il meilleure et plus persuasive leçon pour aimer? Qui lui enseignera mieux que l'exemple de sa mère, à s'attendrir sur toutes les infortunes, à secourir toutes les indigences, à sourire à tout ce qui est bon? Pense-t-on aussi que les circonstances si variées au milieu desquelles il vit, ne lui ap-

(1) *De l'éducation des filles*, ch. III.

prendront pas à vivre en ce monde sous un autre empire que sous la loi de l'égoïsme? Qu'on laisse faire Dieu et sa Providence! Il aime trop ce petit enfant pour que rien manque à son progrès naturel et parfaitement harmonisé avec sa nature.

II

Des conditions essentielles et pratiques de ce développement dans les tout jeunes enfants.

1° IL FAUT N'ENSEIGNER QUE LE VRAI

Bien avant que la raison n'exerce sur l'enfant son noble empire, les impressions innées apparaissent dans toute sa vie. S'il est encore incapable à trois ans, à cinq ans, de conduire une thèse, de formuler un syllogisme, il est doué de toutes les facultés nécessaires pour comprendre et pour aimer ce qui est vrai, ce qui est beau et ce qui est bien. Parlons d'abord de l'instinct de son intelligence pour le vrai.

Dieu n'a pas permis que le cataclysme où se

sont enfouis d'un coup tant de trésors, par la chute de l'homme, ne laissât en lui que des ruines et des désordres. Parce que Dieu est juste et qu'il voulait donner à l'homme, racheté par sa miséricorde, la possibilité d'atteindre à sa fin naturelle et surnaturelle, il devait laisser allumé dans l'intelligence de l'homme l'amour instinctif de la vérité. Aussi bien, l'homme dit vrai comme il mange du pain, naturellement et sans effort; seul, l'intérêt de ses passions lui fera user de mensonge, et alors il y aura contrainte. L'enfant, qui est déjà tout l'homme, aime le vrai et ne suppose jamais, de soi-même, la fausseté; la pensée ne lui viendra même pas que les hommes puissent mentir, et nous n'exagérons rien en affirmant qu'il y a scandale pour lui la première fois qu'il s'aperçoit être trompé.

Les parents mondains, qui savent ces choses, ne s'en embarrassent guère. Le père, sévère philosophe, n'estime pas qu'il y ait lieu déjà d'enseigner la sagesse, c'est-à-dire d'abord tout ce qui est vrai, au petit enfant. A plus tard,

pense-t-il, les affaires sérieuses; à l'enfant tous les rêves, et qu'ils soient d'azur ou d'or! A lui toutes les illusions, et qu'elles soient charmantes et sans nuage! Trop tôt viendront, avec la réalité, les désillusions et le chagrin. La mère, toute bonne et un peu fatiguée des cent tracas de l'intérieur, dit de son côté : Avant tout, amusez l'enfant; et comme pour lui le frifilis des feuilles vaut le cliquetis des armes, qu'on se fasse craindre par des paroles qui ne blessent jamais, plutôt que par des coups qui font toujours pleurer.

D'après ces principes du monde, le père, tenant sur ses genoux son héritier de quatre ans, lui raconte touchant les hommes et les choses les faits les plus incohérents; et, se faisant un jeu de cette cruauté, passe du faux à l'étrange, de l'étrange au ridicule et ne s'arrête satisfait, « *sicut qui invenit spolia multa* (1), » que quand l'enfant, apercevant la ruse, s'écrie : Oh! père, vous vous moquez!

(1) *Ps.*, CXVIII, 162.

Trompé de ce côté, si l'enfant va trouver sa mère, elle a, pour le consoler, les histoires des fées, racontées avec un sérieux de prophète; et l'enfant tremble devant la fée terrible et ferait volontiers sa prière aux pieds de la fée qui prodigue les friandises.

Triste éducation, en vérité, que celle qui offre aux premiers regards de l'intelligence humaine, des rêves et des absurdités qu'un païen même réprouvait, en réclamant « un grand respect pour l'enfance (1) ». Triste jeu, profanation de la pureté du vrai, que ces trop faciles tromperies! L'enfant, sans doute, est sans défense contre de telles armes; mais la vengeance de Dieu est déjà tout entière dans le sourire déconcerté de cet enfant qui ne croira plus à son père et à sa mère! Et demain, s'il a des ruses, s'il cache ce qu'il devrait dire, s'il dit ce qu'il n'a pas fait, s'il ment, c'est qu'une main imprudente et plus séduisante que le tentateur rampant du paradis terrestre, lui a présenté ce

(1) Maxima debetur puero reverentia. *Juv.* sat., XIV.

fruit fatal ! Il ne croyait qu'à la vérité, et il sait que l'erreur existe. Il ne lisait sur les lèvres de sa mère que la véracité, et il apprend qu'il y a des duplicités même dans ses caresses. O irréflexion funeste des parents mondains ! Pourquoi cherchent-ils le mensonge (1) ? C'était le cri qui s'échappait de la poitrine du Psalmiste et ce qui lui faisait ajouter, dans l'amertume de son âme : « Hélas ! tout homme est trompeur (2). »

L'esprit chrétien enseigne aux parents qui respectent leur foi, à respecter aussi ce trésor de Dieu, qu'on nomme l'âme du petit enfant. Arrière les ruses de l'invention ! Dieu a fait le monde visible et le monde invisible assez vastes et assez riches pour offrir à l'imagination ardente et fébrile de l'enfant un panorama plus digne de sa noble passion de connaître. Rien ne s'harmonise mieux avec cette jeune intelli-

(1) Filii hominum, ut quid... quæritis mendacium ? *Psalm.*, IV, 3.

(2) Dixi in excessu meo : Omnis homo mendax. *Psalm.*, CXV, 11.

gence que l'existence du bon Dieu, que les grandeurs et les abaissements de l'Incarnation du Fils de Dieu, que les inénarrables tendresses du cœur de Marie sa mère et la nôtre, que la majesté découronnée, mais sublime encore, de la royauté de l'homme au milieu de ce vaste empire du monde.

A la bonne heure, qu'on prête aux animaux un langage et des raisonnements humains ; que l'on conduise ce jeune voyageur dans un pays de Cocagne, où les montagnes sont de sucre et où les fleuves coulent du lait! Ces licences qui le charment sans le tromper conviennent bien à son imagination enfantine ; mais c'en est assez, et la conscience qui permet qu'on l'amuse, défend qu'on l'abuse.

Et maintenant, qu'on laisse se développer dans sa vivante réalité l'enseignement chrétien ; que le petit enfant grandisse, si Dieu lui prête vie ; qu'il devienne un homme, un érudit, un philosophe, un moraliste : élevé à penser le vrai, à parler le vrai, à entendre le vrai, il ensei-

gnera le vrai, il fera le vrai *et la vérité le sauvera* (1).

La jeune mère qui ne comprendrait pas ces choses serait bien malheureuse. Pour elle comme pour son enfant, il y aurait dans les réserves de l'avenir d'amères désillusions. Celle au contraire qui ne trahit point la vérité, recueillera vite des fruits de grâce qui lui montreront combien Dieu bénit le respect de l'intelligence du petit enfant.

2° IL FAUT NE LUI MONTRER QUE LE BEAU

Nous avons dit que la vérité s'harmonise parfaitement avec l'esprit humain ; cette harmonie est un charme : ce qui est vrai, est beau. De là le second instinct de l'enfant, qui admire le beau comme il cherche le vrai ; de là, pour les parents, l'obligation d'offrir aux regards de l'enfant le beau, comme ils ont présenté à son esprit le vrai.

Il y a deux sortes bien différentes de beauté :

(2) Et veritas liberabit vos. *S. Joan.*, VIII, 32.

il y a la beauté intrinsèque des choses et la beauté extrinsèque. La première est indépendante de toute appréciation, la dernière est le résultat d'une convention: celle-là s'impose à nous, nous aimons à imposer celle-ci. Les perfections de Dieu sont belles de la beauté d'essence; l'ensemble des lois qui président au gouvernement du monde extérieur, sont, dans un ordre inférieur, de la même nature; l'imitation par l'homme des beautés divines, pourvu qu'elle demeure une copie fidèle, est belle de cette beauté. Mais en dehors de cette beauté d'essence, indiscutable, reconnue et recherchée par tous, enviée par ceux mêmes qui ne savent l'imiter, combien de beautés qui ne sont que de convention!

Des goûts et des couleurs on ne peut disputer.

Pourquoi? Parce qu'au royaume de ces beautés d'emprunt, chacun prétend choisir ce qui est à son gré, ce qui répond à ses aptitudes particulières. Le noir d'ébène de l'homme de l'extrême Orient fait horreur à l'homme blanc

de l'Europe; et celui-ci semble d'une pâleur désagréable au petit-fils de Cham. La musique des sauvages nous ferait fuir à mille pas, et nos harmonies ne seraient aux sauvages qu'un ridicule énervement. Tel ne conçoit la grandeur que dans l'héroïsme d'un combat acharné, menant à la victoire; tel autre ne comprendra la beauté que dans les nuances infinies d'une riche peinture, ou dans l'éloquence cadencée d'une douce poésie.

Puisque la première beauté est belle en soi, l'enfant a reçu de Dieu l'instinct de l'admirer; puisque la seconde beauté est de convention, il y aura lieu à former, à épurer, à élever ses goûts. On voit par là qu'il est temps, dès ce premier âge, de saisir chez l'enfant, pour l'attirer vers ce qui est vraiment beau, la faculté de l'admiration.

Comment ce devoir est-il compris dans le monde? Quelle direction pratique donnera l'esprit chrétien sur ce point important?

Pour ce qui est de la première beauté, la plupart des parents mondains estimeraient inutile

et hors de saison d'en parler si tôt à leurs jeunes enfants. L'auteur de l'*Emile* ne craindra pas d'attendre jusqu'à dix-huit ans pour mettre l'enfant en face de la suprême beauté qui s'appelle Dieu ; comme si Dieu, qui a permis au petit de l'aigle de planer dans les cieux et d'interroger du regard, sans faiblir, la splendeur du soleil, pouvait refuser à l'enfant de l'homme la puissance de s'élever sur les ailes du sentiment jusque dans les sphères qui dominent les bas-fonds de la vie humaine, pour admirer, du regard de son intelligence illuminée par la foi, la splendeur bien autrement admirable du soleil de justice, qui est Dieu !

Le monde ne comprend pas ces choses; c'est pourquoi l'éducation qu'il donne à l'enfance rampe à terre comme ses pensées. Non-seulement il ne sait pas initier cette intelligence naissante aux beautés de premier ordre dont nous parlions tout à l'heure, mais il fausse comme à plaisir le sens esthétique des enfants. N'a-t-il pas toute une science dont le but unique est d'appeler leur admiration sur les su-

jets les moins dignes de leur attention, quand ils ne sont pas éminemment ridicules? N'est-ce pas par l'abus constant de cette licence, qu'il fait croire à l'enfant que tout ce qui brille soit de l'or? Où donc alors est la vraie poésie des choses humaines? Et comment ne pas craindre, en changeant ainsi leur caractère véritable, de rabaisser l'âme de l'enfant au niveau de ce vil négociant qui, en présence de l'une des plus amples et des plus belles toiles de nos peintres modernes, ne savait assez admirer « quelle quantité d'huile on avait dû y employer »?

Avec cette première éducation faussée, on a fait ces nations qui fléchissent aujourd'hui le genoux devant d'horribles beautés, pendant qu'elles ne savent plus lire la noblesse et la majesté des beautés impérissables de nos siècles de foi.

La religion procède selon d'autres principes dans la première éducation de l'enfance. Riche de toutes les beautés de la nature, elle présente à l'enfant les harmonies du monde visible, et, à

l'œuvre admirable, elle lui fait reconnaître le divin artisan de la Création.

« Seigneur, notre Seigneur, combien est admirable votre nom par tout l'univers ! Car votre magnificence est plus élevée que les cieux (1). »

«... Elle a paru avec un grand éclat. Vous avez revêtu la louange et l'honneur; couvert de lumière comme d'un vêtement, étendant le ciel comme une tente; vous qui couvrez d'eaux sa partie la plus élevée, qui montez sur un nuage, qui marchez sur les ailes des vents; qui faites de vos anges des souffles, et de vos ministres un feu brûlant; qui avez fondé la terre sur sa base : elle ne sera pas ébranlée dans les siècles des siècles. L'abîme, comme un vêtement, l'enveloppe; des eaux s'élèveront au-dessus des montagnes. A votre réprimande, elles s'enfuiront; à la voix de votre tonnerre, elles seront saisies d'une forte crainte. Des montagnes s'élèvent, et des champs s'abaissent dans le lieu que

(1) Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universâ terrâ! Quoniam elevata est magnificentia tua super cœlos..... *Psalm.*, VIII, 1. 2.

vous leur avez fixé. C'est vous qui avez posé aux eaux un terme qu'elles ne dépasseront pas, et elles ne reviendront pas couvrir la terre. Vous faites couler des fontaines dans les vallons : au milieu des montagnes traverseront les eaux. Toutes les bêtes de la campagne s'abreuveront ; les onagres soupireront après elles dans leur soif. Au dessus les oiseaux du ciel habiteront : du milieu des rochers, ils feront entendre leur voix. Vous arrosez les montagnes avec les eaux supérieures du ciel : du fruit de vos ouvrages la terre sera rassasiée. Vous produisez du foin pour les bêtes et de l'herbe à l'usage des hommes ; afin que vous fassiez sortir du pain de la terre, et que le vin réjouisse le cœur de l'homme : afin qu'il égaye son visage avec l'huile, et que le pain fortifie le cœur de l'homme. Ils seront abondamment nourris, les arbres de la campagne et les cèdres du Liban qu'il a plantés. Là les passereaux nicheront. Le nid du héron est le premier de tous. De hautes montagnes servent de retraite aux cerfs ; un rocher, de refuge aux hérissons. Il a fait la lune pour marquer les

temps : le soleil a connu son coucher. Vous avez établi des ténèbres, et la nuit a été faite : c'est durant la nuit que feront leurs courses toutes les bêtes de la forêt. Les petits des lions rugiront, cherchant une proie et demandant à Dieu leur pâture. Le soleil s'est levé, et ils se sont rassemblés : et ils se retireront dans leurs tanières. Alors l'homme sortira pour son ouvrage et pour son travail jusqu'au soir. Combien magnifiques sont vos œuvres, Seigneur! Vous avez fait toutes choses avec sagesse. La terre est remplie de vos biens. Cette mer est grande et spacieuse des deux côtés; là sont des reptiles sans nombre, les animaux petits avec des grands. Là des navires traversent. Là est ce dragon que vous avez formé pour s'y jouer. Tous attendent de vous que vous leur donniez la nourriture au temps voulu. Vous leur donnant, ils recueilleront : vous ouvrant votre main, tous seront remplis de vos biens. Mais, vous détournant votre face, ils seront troublés : vous leur ôterez le souffle, et ils périront et retourneront dans la poussière. Vous enverrez votre esprit, et ils se-

ront créés : et vous renouvellerez la face de la terre. Soit la gloire du Seigneur à jamais célébrée (1)! »

Et quelle belle hymne à réciter à ces tout jeunes enfants, au milieu des splendeurs de la nature, que le cantique des trois jeunes gens dans la fournaise :

« Bénissez le Seigneur, vous tous, ouvrages du Seigneur ; louez et exaltez-le souverainement dans les siècles. Bénissez le Seigneur, vous toutes, les eaux, qui êtes au-dessus des cieux (du premier firmament). Bénissez le Seigneur, soleil et lune. Bénissez le Seigneur, étoiles du ciel. Bénissez le Seigneur, vous toutes, pluie et rosée. Bénissez le Seigneur, nuits et jours. Bénissez le Seigneur, éclairs et nuées. Que la terre bénisse le Seigneur, qu'elle le loue et l'exalte souverainement dans les siècles. Bénissez le Seigneur, montagnes et collines. Bénis-

(1) *Psalm.*, XCII. — Nous avons cité presque en entier ce psaume magnifique, parce que, si plusieurs de ses paroles sont au-dessus de la portée d'intelligence des petits enfants, une mère peut en tirer les plus riantes comme les plus vivantes images de la grandeur et de la puissance de Dieu.

sez le Seigneur, vous toutes, plantes qui germez dans la terre. Bénissez le Seigneur, mers et fleuves. Bénissez le Seigneur, vous tous, oiseaux du ciel. Bénissez le Seigneur, fils des hommes; louez et exaltez-le souverainement dans les siècles (1). »

De là passant à des beautés d'un ordre différent, sa pieuse mère lui montrera l'harmonie parfaite que Dieu a mise entre la pratique du bien et le bonheur que procure une bonne conscience : « Heureux l'homme qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs... Il sera comme l'arbre planté près des courants des eaux, qui donnera son fruit en son temps; et sa feuille ne

(1) Benedicite, omnia opera Domini, Domino : laudate et superexaltate eum in sæcula... Benedicite, aquæ omnes, quæ super cœlos sunt, Domino... Benedicite, sol et luna, Domino : benedicite, stellæ cœli, Domino. Benedicite, omnis imber et ros, Domino. Benedicite, noctes et dies, Domino... Benedicite, fulgura et nubes, Domino. Benedicat terra Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula. Benedicite, montes et colles, Domino; benedicite, universa germinantia in terra, Domino. Benedicite, maria et flumina, Domino. Benedicite, omnes volucres cœli, Domino. Benedicite, filii hominum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula. *Dan.*, III, 57 et passim seq.

tombera point; et tout ce qu'il fera prospérera. Il n'en est pas ainsi des impies; non, il n'en est pas ainsi, mais ils sont comme la poussière que le vent emporte de la face de la terre (1). »

Quel enfant n'entendrait avec un grand charme ce langage de nos saints Livres? Quelle âme pure n'y trouverait pas la plus douce des contemplations? Et l'enfant a une merveilleuse faculté pour contempler et pour rapporter à Dieu ce qu'il admire de ses œuvres.

Enfin, s'élevant plus haut encore, sa mère trouvera dans la pensée du ciel, de l'éternité, le pressentiment de tout ce que l'homme n'a pas vu, de ce que ses oreilles n'ont pas entendu, de ce que son cœur ici-bas serait impuissant à sentir (2). Et l'enfant, sans effort, sans exaltation,

(1) Beatus vir, qui in via peccatorum non stetit... Erit tanquam lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo; et folium ejus non defluet; et omnia quæcumque faciet, prosperabuntur. Non sic impii, non sic; sed tanquam pulvis, quem projicit ventus a facie terræ. *Ps.*, I, 1, 3-5.

(2) *Isaias*, LXIV, 4.

apprendra à développer en soi le goût et l'admiration du beau.

Est-il besoin d'ajouter que son goût, formé à cette école de la beauté vraiment orthodoxe, se trouvera plus tard à l'abri des admirations de mauvais aloi? Ce n'est pas à lui qu'il faudra présenter cette imagerie de colportage, où tout à la fois paraît s'être donné rendez-vous pour exciter la répulsion : l'inhabileté du dessin et l'incohérence des détails (1); ce n'est pas lui qu'on amusera avec les grossières distractions offertes *aux enfants de tout âge* dans les réjouissances publiques appelées si dérisoirement fêtes de pays. Formé dès sa première enfance à la connaissance et à l'amour du vrai beau, il ne profanera pas ses éloges en les adressant à ces hideuses beautés.

3° IL FAUT FORMER L'ENFANT AU BIEN

Comme l'esprit de l'enfant est fait pour le

(1) Nous aurons occasion de combattre cette profanation de l'esthétique sacrée dans un prochain volume sur l'*Usage chrétien des arts*.

vrai et son cœur pour le beau, sa volonté est faite pour le bien. Alors même qu'il ne jouit pas encore d'assez de réflexion pour combiner savamment les divers moyens de faire bien ou de faire mieux, il a déjà, avec la lumière de la droite conscience, le secours de la bonne volonté. Il est donc temps déjà d'employer au service de la vertu ses premiers efforts; ces fruits de bien, vraies primeurs de la grâce, suaves prémices de son âme, ne peuvent être que très-chers à Dieu et qu'exercer sur toute sa vie une salutaire influence : « Il faut, dit le cardinal Sadolet, que cette bonne racine, qui doit fructifier pour le bonheur de la vie, se développe le plus tôt et le plus solidement possible dans l'âme de l'enfant, pendant que la place est vide, et que sa jeune et neuve intelligence n'est pas encore occupée par des pensées étrangères ou même contraires. Lorsque ces semences y ont été d'abord largement répandues, elles s'y enracinent solidement (1). »

(1) Cardin. Sadolet, *Traité de l'éducation.*

De là l'obligation pour les parents de commencer, sans plus tarder, la formation de leur petit enfant, en lui enseignant le bien à faire, puis en l'accoutumant déjà à le pratiquer.

Une mère chrétienne trouvera dans l'Histoire-sainte, tant de l'ancien que du nouveau Testament, mille exemples qui feront comprendre à l'enfant en quoi consiste le noble service de Dieu. Quelle mine d'or pour cet enseignement, que la pureté d'Abel, que la fidélité de Noé, que la confiance d'Abraham, que le dévouement de Joseph, que le courage de David, que la sagesse de Salomon, que la piété de Samuel, que la persévérance d'Eléazar, que la vertu et la noblesse d'âme de Rébecca, d'Esther, de Judith! Quelle éloquence dans l'exemple de Jésus enfant, des enfants tant aimés de Jésus, de la charité sous toutes ses formes, dépeinte et recommandée par l'Evangile! Quel thème fécond, jusqu'à demeurer inépuisable, que l'histoire de l'Eglise, avec la valeur indomptable de ses martyrs, avec la piété de ses pontifes, avec la fidélité de tant de serviteurs de Dieu, avec la

pureté de ses vierges! Et combien tout cet enseignement devient plus touchant encore lorsque des hommes accoutumés à la méditation et à la prière, font revivre par le pinceau ou le burin tous les traits dont nous n'indiquons que le sommaire! Il n'y a pas un enfant qui ne s'instruise, qui ne s'émeuve, qui ne s'enflamme, à la vue de ces enseignements sensibles (1).

On peut joindre à la liste si riche de ces exemples le charme des fables qui mettent en cause des héros imaginaires et savent entraîner en amusant. Enfin, les dictons des peuples, résumé de la sagesse des siècles, leçons de l'expérience de tous et réduites en formules courtes et incisives, frappent l'esprit, se gravent dans la mé-

(1) Nous ne faisons que signaler ce point, parce qu'il sera traité avec l'étendue qu'il demande dans le volume de l'*Usage chrétien des arts;* mais nous ne pouvons laisser passer cette occasion de supplier les parents de parcourir eux-mêmes les collections d'images qu'on donne à leurs enfants, et d'en retrancher impitoyablement tout ce qui blesserait le moins du monde leurs chastes regards. Un grand nombre d'artistes, par suite d'un préjugé que l'expérience ne cesse de condamner, ne savent pas respecter, même dans les compositions religieuses, les nobles et utiles délicatesses que réclament l'innocence et la sainte chasteté.

moire, et de là s'insinuent dans la pratique de la vie.

En tirant la conséquence de cet enseignement, on y pourra et on y devra faire entrer tous les devoirs essentiels envers Dieu : le devoir primordial de l'aimer par-dessus toutes choses, le devoir de lui rendre le souverain hommage, le devoir de lui consacrer toutes nos actions, le devoir de le remercier, le devoir de lui demander pardon de toutes nos fautes, le devoir de recourir à lui dans tous nos besoins. A l'endroit du prochain, l'enfant comprendra déjà le double devoir de la justice et de la charité : de la justice, qui lui apprendra à ne pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même; de la charité, qui l'inclinera de cœur et d'effet vers tous ceux qui souffrent et qu'il pourra soulager. Envers soi-même, le petit enfant comprendra déjà sans peine la nécessité d'employer une partie de son temps d'une manière utile par le travail, s'il veut, *en devenant grand,* s'occuper comme tous les autres hommes.

Mais enseigner à l'enfant le bien, ce ne serait pas assez. Il faut aussi l'accoutumer à le pratiquer. L'enfant doit déjà rendre, en réalité, un culte à Dieu ; comme l'ange qu'il se représente élevant l'encensoir devant le trône de Dieu, il doit faire monter vers ce trône l'encens de sa propre prière. Comme sa pieuse mère, il doit savoir déjà le langage et la pratique de la reconnaissance. Comme l'homme pécheur, il doit savoir déjà, pour ses petites fautes, demander grâce et pardon. Comme ce pauvre qui a faim, il doit déjà demander au Père céleste, pour lui et pour les autres, le pain de chaque jour Consacré dès son baptême à la très-sainte Vierge, il doit lui témoigner déjà tous les sentiments de la piété et de la tendresse filiale. Frère des anges et des saints, il doit avoir pour ses aînés et ses modèles le culte de l'honneur et et de l'imitation. Admis déjà à vivre au milieu des hommes, il doit se former à garder avec tous les rapports que Dieu veut. Il aura pour ses parents et pour ses maîtres le respect et la soumission, avec les enfants de son âge une

bonne et cordiale amitié, à l'égard de toutes les infortunes une sincère compassion, en face des déshérités des biens de ce monde l'habitude de la charité.

Il se devra à soi-même, non point la dignité compassée de l'homme mûr, mais ce respect qu'on nomme la réserve chrétienne et la modestie. Il devra enfin travailler et s'accoutumer à ne recevoir le pain que Dieu ne lui donne presque jamais sec, que s'il l'a gagné par son labeur.

Qu'on mette en opposition de cette éducation chrétienne, si savante dans sa simplicité, si efficace dans ses moyens, si fructueuse dans ses résultats, l'éducation selon les principes du monde, du monde qui ne sait pas et qui n'aime pas le vrai, du monde qui ne sent plus et qui n'aime plus le beau, du monde qui préfère son caprice et son intérêt au bien, et l'on aura la plus frappante démonstration de la nécessité qui incombe aux parents de commencer dès lors l'éducation sérieuse de leurs enfants.

III

De la surveillance que réclament dès lors les enfants.

Nous allons affliger pour un moment le cœur des mères, mais nous sommes trop persuadé de leur sincère et dévouée affection envers leurs petits enfants pour supposer qu'elles puissent désirer les moindres illusions fâcheuses en ce qui les concerne. Elles ne tolèreraient pas qu'un médecin, pour tromper leurs inquiétudes, les abusât sur l'état réel de la santé de leurs enfants; comment supporteraient-elles davantage qu'on leur dissimulât, sous de vains prétextes, la véritable situation morale de ces enfants?

A Dieu ne plaise que nous ne professions pour ces chères petites créatures, régénérées par la grâce du baptême et riches encore de toute la splendeur de l'innocence, un culte de respect et d'affection. L'Eglise les tient en si parfaite estime, que s'ils venaient à mourir dans cet état,

elle ne saurait déposer sur leur tombe qu'un cantique d'actions de grâces, tant elle les sait purs et aimés de Dieu.

Mais la grâce sainte du baptême, quoiqu'elle efface absolument la faute originelle (1), laisse subsister le triste apanage de la concupiscence (2). Cet ange terrestre, auquel sourit un ange du ciel, porte déjà en soi le germe de toutes les passions qui lui feront crier plus tard, quand il sera homme, le mot du grand Apôtre : « Qui me délivrera du corps de cette mort (3)? » qu'on nomme la vie présente. Avant même que la raison n'apporte à la faiblesse humaine sa complicité, l'enfant, par un instinct que lui souffle l'enfer, paraît aimer le mal, sans savoir encore ce que c'est que le mal. Mère chrétienne que l'amour aveugle et qui voudriez pouvoir nier ce langage alarmant, répondez dans la sincérité de votre âme aux questions suivantes :

(1) *Decret. ad Armenos.* — *Concil. Trid.*, sess. v, can. 5.

(2) Unusquisque tentatur a concupiscentiâ suâ abstractus et illectus. *S. Jacob.*, I, 14.

(3) Quis me liberabit de corpore mortis hujus? *Rom.*, VII, 24.

Pourquoi, entre ces enfants qui jouent loin de toute surveillance, ces rires forcés, ces éclats inaccoutumés? Leur ton saccadé, leurs interruptions mystérieuses ne disent-ils pas qu'il y a là d'autres joies que celle de la pure innocence? Pourquoi, à votre approche, l'embarras et la crainte les ont-ils saisis? Pourquoi la réprimande voilée que vous leur en adressez est-elle pour eux si transparente? Votre cœur a répondu; plaise à Dieu que ce mot suffise pour éloigner de funestes illusions!

Hélas! nous voudrions pouvoir dire que le petit enfant n'est jamais victime d'une imprudence lorsqu'une mère le remet entre des mains étrangères; pourtant il n'en va pas toujours ainsi, et l'on ne saurait trop recommander à la continuelle vigilance des mères les personnes auxquelles elles confient leurs petits enfants. Qu'elles étendent cette surveillance à tous les moments du jour et de la nuit. Que leur sollicitude préside à tous leurs jeux; qu'aucune gravure déhontée ne tombe sous leurs regards; qu'aucun enfant peu connu ne soit admis dans

leur intimité. Et le soir, quand l'enfant se repose, que la mère prenne garde aux œuvres de l'ange d'enfer, et qu'elle le recommande à la garde de l'ange de Dieu !

C'est pour avoir ignoré ces leçons de la prudence chrétienne, ou pour les avoir taxées de craintes chimériques, que plus d'une mère a pleuré des larmes cuisantes et inconsolées sur la tombe de tout jeunes enfants. La religion, mère plus prudente, parce qu'elle est éclairée des lumières de la foi, mère instruite par l'expérience des siècles, ne cesse de recommander sur ce point capital toutes les délicatesses, toutes les vigilances, tous les dévouements qui conviennent à une mère selon le cœur de Dieu.

CHAPITRE VII

DES PHÉNOMÈNES DE L'AGE DE RAISON

I

Des phénomènes qui se révèlent dans l'esprit de l'enfant à l'âge de raison.

Nous abordons l'une des questions les plus séduisantes et en même temps les plus déconcertantes pour l'homme qui ne se borne pas à constater les faits, mais qui cherche à les voir dans leurs causes véritables et avec toutes leurs conséquences. Le langage le plus ordinaire applique à l'une des phases de la vie humaine le nom d'*âge de raison*. N'était-ce donc point la raison encore que nous trouvions tout à l'heure dans le tout jeune enfant? Et quoi donc se passe maintenant en lui qui en fasse pour ainsi dire un

être nouveau, un être raisonnable, et, comme parlent les théologiens, *suî compos?* C'est qu'en effet une révolution s'opère alors dans son être : révolution non pas subite comme l'apparition du jour dans certaines régions, mais révolution calme, graduée, admirable, plus admirable que l'aurore du plus beau jour de la nature. Nous allons assister à ce spectacle.

Le premier phénomène que nous trouvons à cet âge dans l'enfant, c'est qu'il prend possession de lui-même. Guidé jusque-là par la main invisible de Dieu avec un tel détail de sollicitude qu'il n'avait pour ainsi dire qu'à laisser Dieu vouloir pour lui, il s'aperçoit pour la première fois que, selon la belle pensée de Bossuet, Dieu l'a fait si grand, qu'il l'a fait libre. La vie lui apparaît sous des couleurs toutes nouvelles. La lumière de l'intelligence l'attire puissamment le charme; l'horizon de ses connaissances s'étend comme l'océan, s'élève comme les cieux et semble vouloir scruter jusque dans les abîmes. Un immense désir, nous dirions volontiers une noble passion d'apprendre, s'est emparée de lui.

Si l'on voulait d'un trait le dépeindre tout entier, l'on en ferait un point d'interrogation vivant. Sans respect humain, sans timidité, comme sans relâche, il veut savoir le *pourquoi* de toutes choses ; il voudrait le *comment* d'une foule de mystères ; il se fâche même si on lui répond : Je ne sais. Le travail qui s'opère alors dans son esprit n'est pas de l'activité, mais de la fièvre ; et très-souvent, à force de chercher des raisons, il n'est plus raisonnable.

Comme conséquence de cet extrême désir d'apprendre, de cette insatiable curiosité, qui entasse par les yeux et par les oreilles mille connaissances dans son esprit, il se produit un autre phénomène : nous voulons parler de la logique ou de l'art de la déduction ; non pas que nous prétendions que tout ce que conclura l'enfant soit fondé dans la réalité des choses : la promptitude qu'il apporte à juger, son défaut complet d'expérience, le champ encore trop étroit de ses connaissances, le rendent capable de bien des erreurs, et lui font tirer des prémices bien des choses qui n'y sont pas renfermées ;

mais cela même confirme précisément l'apparition en lui du besoin de raisonner.

Mère chrétienne, entendez-nous bien : c'est déjà l'heure où cet enfant tirera de la vue de votre piété des conclusions favorables ou défavorables à la religion; c'est déjà le moment où chacune de vos paroles, interprétée, étudiée, retenue, comparée à d'autres paroles, prendra pour lui un sens et lui fournira le prétexte de parler comme il aura entendu. Demandez au jardinier s'il n'y a pas dans la vie des fleurs des moments importants où la rosée du matin, où l'ardeur du soleil, où la fraîcheur de la brise, peut faner pour toujours la beauté de ses nuances et la grâce de ses contours? C'est à cette heure délicate que se trouve la vie de votre enfant, lorsqu'apparaît la raison. La fraîche rosée d'un encouragement, la chaleur d'un bon conseil, comme le souffle empoisonné d'un fâcheux exemple, peuvent avoir sur son avenir les plus sérieuses conséquences. Pensez-y beaucoup devant Dieu, et assistez avec une extrême sollicitude au changement capital qui se produit alors

dans votre enfant. Son âme désormais jouira de sa conscience, et sa conscience décidera de sa vie et de son éternité.

II

Des phénomènes qui se révèlent en même temps dans le cœur de l'enfant.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des phénomènes qui se produisent dans l'esprit des enfants lorsqu'ils arrivent à l'âge de raison. D'autres phénomènes, non moins intéressants à étudier, se révèlent dans leur cœur, et nous avons maintenant à les décrire.

Mais ici déjà doit commencer la distinction qui existe entre le caractère du petit garçon et celui de la petite fille. Leur éducation ne se ressemblera pas, parce que leurs aptitudes comme leurs goûts seront dès lors très-différents; et à mesure que les enfants avanceront dans la vie, ces différences ne feront que s'accentuer davantage. Il importe extrêmement que les mères, qui le savent bien, ne l'oublient pas, et

qu'en pratique elles en tiennent grand compte. Trop souvent l'éducation est faussée parce que l'on prétend régir par une loi commune ces deux existences douées de sentiments tout dissemblables et appelées à des devoirs qui ne se ressemblent non plus presque en rien; cette erreur constitue toujours un grand malheur, même lorsqu'elle n'est pas le résultat d'une négligence coupable de la part des parents.

Chacun sait que dans certaines circonstances, ni un père ne saurait élever parfaitement sa fille, ni une mère son fils; l'incompatibilité sur ce point est si bien attestée par l'expérience, que les institutions et les coutumes sociales ont voulu donner à chacun des enfants ce qui lui convient spécialement. Mais, à l'âge où nous trouvons ici les jeunes enfants, la mère est seule, ordinairement, la directrice de son jeune fils comme de sa jeune fille, et il est nécessaire pour leur bien qu'elle connaisse à fond les différences de leurs caractères, afin de donner à l'un et à l'autre de quoi les aider à devenir ce que Dieu veut.

Etudions d'abord ce que produit l'apparition de la raison dans le cœur du petit garçon. Elle nous révèle en cet enfant un défaut capital, mais que compensent plusieurs qualités précieuses.

Dès qu'il commence à se posséder par la conscience de ce qu'il est, le petit garçon devient instinctivement orgueilleux et dominant. Pourquoi? parce que Dieu l'avait créé pour être le premier entre deux égaux, et que la concupiscence lui a appris à se faire maître, et, au besoin, tyran. L'instinct de la supériorité est inné dans l'homme; il se sent roi dans le monde, quoique roi découronné, et, dans tout le reste, il sent également que Dieu ne lui a donné que service (1) ou aide (2). Il est donc naturel qu'au moment où sa valeur se manifeste à lui, il aime à l'affirmer; et si ce sentiment n'allait pas à d'autres conséquences, il n'y aurait pas à s'en plaindre; jusque-là, tout serait dans l'ordre, pourvu qu'il n'exclût pas de l'ordre le respect,

(1) *Genes.*, II, 15.
(2) *Ibid.* 18.

l'obéissance et l'affection qu'il doit conserver toujours envers ceux qui sont, auprès de lui, les représentants de l'autorité et de la bonté de Dieu. Mais cet instinct natif et droit de supériorité, est profondément vicié par la suite fâcheuse de la chute originelle ; l'enfant devient égoïste ; sa personnalité prend à ses yeux des proportions monstrueuses ; il semble que tous ceux qui l'entourent ne devraient avoir d'autre ambition ni d'autre souci que de lui procurer toutes les satisfactions capables, à son sens, de lui donner le bonheur dès ce monde ; et se complaisant dans sa prétendue valeur, il se rend à soi-même le culte ridicule de l'hommage ; nous n'exagérons rien de ses sentiments en disant que, très-souvent, dès cet âge, il devient son propre adorateur.

Quelle conduite doit tenir en face de ce petit orgueilleux une sage et pieuse mère? Qu'elle prenne garde ! la tâche qu'elle a à remplir est extrêmement délicate. Avec un tel malade, les excès seraient très-dangereux ! Si la mère prend le parti d'humilier sans cesse cet enfant — et

c'est à quoi se résignent dès ce moment un très-grand nombre de mères inexpérimentées, — elle arrivera à le heurter, à le surexciter de plus en plus, au lieu de le guérir. Et on le comprend aisément. Si, en corrigeant cet enfant et cette prétention trop précoce à la domination, on semble condamner en même temps chez lui la vocation au commandement, l'enfant, sans se rendre bien compte du motif qui le fera agir ainsi, ne pourra s'empêcher du moins de se savoir violenté dans ce qu'il sent lui être le plus naturel ; il se raidira au lieu de se soumettre. Il serait plus sage, et aussi plus prudent, de lui laisser le sentiment légitime de sa valeur, et de lui en faire comprendre les périls et les devoirs. Puisque ce petit enfant sera un homme plus tard, et puisqu'à ce titre, quelque part qu'il soit, à quelque vocation spéciale que Dieu l'appelle, il devra commander, qu'il se prépare; et comme le grand secret pour commander dignement est d'abord de savoir fidèlement obéir, qu'il commence par se soumettre généreusement! Et puisque l'égoïsme déjà travaille son cœur, qu'il se

montre digne de commander aux autres en commençant par se rompre soi-même! Et puisque volontiers il s'adorerait déjà, qu'il s'habitue déjà à incliner sans cesse sa volonté devant Dieu et devant tout ce qui lui tient ici-bas la place de Dieu.

Voilà le langage que comprendra très-bien le jeune enfant, parce que rien de ce que Dieu lui a accordé ne lui sera contesté, et parce que sa conscience lui crie, dès ce moment, qu'il doit se défier des instincts mauvais de sa nature, atteinte par le péché.

Mais s'il est juste de réprimer adroitement dans le petit garçon la tendance à l'orgueil et à la domination, il est nécessaire pourtant de reconnaître en lui des qualités qui lui sont ordinaires et qui méritent une sérieuse estime.

L'homme de sept ans va déjà simplement. Qu'on nous entende bien; la simplicité, quand elle n'est pas une vertu chrétienne, est pourtant une très-précieuse qualité. Elle consiste dans la rectitude de conduite qui, envisageant un but à atteindre, va droit à ce but par les moyens les plus appropriés. La vraie simplicité est une cer-

taine noblesse d'âme, quelque chose de chevaleresque et de grand, qui fait que l'on cherche le bien et qu'on suit son chemin nettement, en plein jour et sans s'arrêter à des minuties ou à employer des détours. Or, le petit garçon a presque toujours cette qualité native ; et quand la raison paraît, quand elle appelle le labeur de la conscience, la simplicité devient une ressource merveilleuse pour son éducation morale. Appelez, avec cet enfant, chaque chose par son vrai nom : ce sera le meilleur moyen qu'il vous comprenne ; montrez-lui tout clairement ce que vous voulez de lui : ce sera le plus sûr moyen de le déterminer à agir comme vous souhaitez ; mais, en même temps, qu'il ne découvre jamais dans le langage, dans les habitudes, dans l'âme de sa mère, ce qui serait en opposition avec la meilleure simplicité ! Ce serait lui ravir l'une de ses plus chères convictions : l'assurance où il est que ses parents sont accomplis dans toutes les vertus.

Cette noble simplicité, l'une des plus grandes grâces que Dieu lui ait faites, a pour consé-

quence, dans le petit garçon, une autre vertu qui lui ressemble comme une fille à sa mère : c'est la franchise. Voulez-vous savoir ce que pense cet enfant, à cet âge, en général? Ecoutez ses paroles et croyez-les véridiques : le petit garçon est rarement astucieux, et souvent il étonne par l'extrême sincérité de son langage et de toute sa conduite.

Un dernier trait achèvera de peindre cet enfant; c'est le caractère qu'affecte ordinairement sa piété. Elle est souvent forte, assez généreuse et quelquefois très-tendre; mais elle puise ordinairement ses motifs de dilection dans la considération des bienfaits de Dieu, plutôt que dans un sentiment subjectif; et, d'autre part, elle aboutit ordinairement bien moins à de l'émotion, qu'à des résolutions logiques et pratiques. La raison a sur lui cet empire, de s'imposer en quelque sorte à tous les développements de son âme et de donner à son cœur même quelque chose de raisonné.

Des nuances très-marquées distinguent, dès cet âge, nous l'avons dit, la petite fille du jeune

garçon. Dieu, qui la destine à d'autres soins, lui a donné d'autres aptitudes, et la concupiscence, travaillant sur ce fonds pour le détruire, menacerait encore ici de tout perdre si Dieu n'accordait les grâces nécessaires pour tout sauver.

C'est à cet âge que la jeune fille se préoccupe déjà de savoir comment elle pourra se faire aimer. Quand vous la voyez rêveuse, elle rêve à ce but; quand elle prend part avec tant de grâce à la conversation, elle vise à ce but; quand elle va et vient sans cesse autour de vous, cherchant à attirer votre attention, elle n'a pas d'autre but. Laissez-lui croire que vous admirez en elle le moindre détail, elle sera heureuse comme une reine; feignez de ne prendre pas garde à ses atours, vous la mettrez au supplice. On sent que ce besoin de plaire est le pivot sur lequel roule déjà toute sa vie.

Elle a même, au service de sa vanité, des détours, des adresses, des ressources de subtilité qui étonnent. Elle sait combiner les circonstances en apparence les plus contraires; elle sait employer comme un moyen favorable ce qu'on

prendrait pour un obstacle; son silence sait être éloquent, et, chose plus surprenante, elle saura même se taire quand ses paroles nuiraient au résultat qu'elle se propose. Nos diplomates les plus consommés pourraient sans doute lui reprocher de n'avoir pas d'expérience, mais ils gagneraient plus d'une fois à imiter sa prudence et ses mille habiletés.

Il est permis de voir souvent là un défaut; mais il est impossible de n'y pas reconnaître plus souvent encore le germe d'une sainte adresse qui, corrigée, dirigée, sanctifiée plus tard par la grâce d'une éducation sérieusement chrétienne, saura ramener habilement tous les cœurs, non plus vers ce centre d'égoïsme vulgaire, mais vers la bonté de Dieu, vrai repos de toutes les âmes.

La justice fait d'ailleurs un devoir d'ajouter que dès lors apparaissent dans cette enfant deux grandes qualités, aussi précieuses l'une que l'autre. La première consiste dans un besoin instinctif et comme insatiable de se donner. Il y a, c'est vrai, une contradiction formelle entre cette

noble tendance et le besoin d'être aimée que nous signalions tout à l'heure en elle ; mais voilà la logique du cœur : il est capable successivement, et souvent du même coup, de ces deux actes qui paraissent s'exclure l'un l'autre : la recherche extrême de soi et la passion de s'immoler. Cette sainte passion apparaît à chaque instant dans la petite fille de sept ans. Vous n'avez qu'à lui confier pour une heure le soin de plus jeunes enfants ou à lui décrire la misère et la souffrance de pauvres enfants abandonnés : vous la verrez quitter joyeusement ses poupées — pour qui elle a cependant une affection si dévouée, — et elle ira dans la voie de l'abnégation et du sacrifice aussi loin que vous voudrez. Quelle admirable nature, et que ne laisse-t-elle pas espérer pour l'avenir !

La seconde qualité consiste dans une étonnante délicatesse de sentiments, susceptible de saisir les moindres nuances. L'esprit en elle agit moins par le raisonnement que par la vue intime : elle voit ce que d'autres comprennent, et son regard a une perfection qui lui en révèle

jusqu'aux plus humbles détails. Aussi est-elle capable déjà de saisir et de goûter les différences qui séparent le précepte du simple conseil, les célestes harmonies de la plus tendre piété, du service ordinaire de Dieu; capable aussi de pratiquer les vertus chrétiennes avec une élévation d'âme que l'on n'attendrait pas si l'on ne suivait en même temps l'admirable labeur de la grâce divine.

C'est dire, du même coup, le rôle que joue son cœur dans l'amour qu'elle porte à Dieu. Elle n'a pas besoin de passer par l'intermédiaire des déductions : elle voit, elle sent que Dieu est bon, et elle l'aime; et tout son cœur se répand en soupirs et en paroles de tendresse, pour exprimer ce qu'elle éprouve déjà pour lui de dilection noble et forte. Oh! que l'ange de Dieu, gardien fidèle de cette âme pure, est consolé lorsqu'il la voit dès cet âge rivaliser en quelque sorte avec lui d'amour et de sentiment pour les infinies amabilités de Dieu! Oh! combien une mère chrétienne savoure de joie et d'espérance, quand elle voit poindre ainsi dans cette

jeune âme les éléments d'une ardente piété!

Tels sont en abrégé, mais aussi sans exagération, les notes distinctives que le regard des parents saura, à l'âge de raison, constater dans les enfants. Ces distinctions ne feront, avec le temps, que s'accuser d'une manière plus sensisible; mais il importait de les saisir, pour ainsi dire, à l'apparition de la raison, afin de pouvoir ensuite les mieux diriger, en corrigeant ce qui leur deviendrait nuisible, et en encourageant tout ce qui peut aider à les rendre meilleurs.

CHAPITRE VIII

DE LA MÉTHODE D'INSTRUCTION QUI CONVIENT AUX ENFANTS DE CET AGE

I

De la méthode spéciale pour le petit garçon.

Nous sommes désormais en présence d'une vie qui se comprend elle-même, qui se raisonne et qui regarde l'avenir. La formation de l'enfant doit donc prendre comme une méthode nouvelle, qui ne détruise rien de ce qui a été fait jusque-là, mais qui le perfectionne.

En ce qui concerne l'instruction de cet enfant, il faut, le plus possible, n'atteindre sa mémoire que par ses yeux. Dans l'étude de l'histoire, comme de la géographie, on le pourra

très-aisément, à l'aide des cartes et des tableaux synoptiques (1), dont l'usage se répand tous les jours davantage. Dans l'étude des sciences abstraites, il faudra recourir, le plus souvent qu'on le pourra, à d'ingénieuses comparaisons, à des similitudes bien choisies, à des paraboles intéressantes, qui fixent dans son imagination ce qui, de là, passera facilement dans son intelligence.

Mais quel que soit l'objet des études qu'on lui fasse suivre, il ne sera jamais trop tôt de développer chez lui la faculté du raisonnement, de cette saine et seule vraie logique qui part de

(1) Beaucoup de parents et de maîtres attendent trop tard pour exercer l'intelligence du petit garçon au raisonnement. L'on fait sans cesse appel *à la mémoire des sons*, qui le fatigue considérablement, parce que son élément est forcément abstrait, et on néglige *la mémoire locale*, qui rappelle à l'enfant qu'*il a vu* sur un tableau telles conséquences tirées de tels principes; par exemple :

Puisque Dieu est bon, { il faut l'aimer; il faut éviter de l'offenser; il faut le faire aimer.

Cette méthode, d'un emploi très-facile, présente, pour l'éducation du petit garçon — comme pour les études du savant — d'énormes avantages.

Dieu, comme principe universel de tout ce qui existe, pour passer par l'homme, et pour retourner à Dieu, fin et consommation de toutes choses.

L'hygiène, dans l'éducation du petit garçon, réclame absolument des exercices un peu fatigants. Il ne deviendra fort qu'à la condition de dépenser beaucoup son activité ; qu'on ne redoute pas pour lui les courses de longue haleine, les jeux qui ressemblent presque à des travaux forcés, les siéges de places-fortes et les petites guerres. Il faut, à cette nature surabondante de vie, un aliment continuel, et son aliment c'est précisément de se dépenser, de se prodiguer. Il y a des plantes qui s'étiolent si on ne les expose pas aux bourrasques et aux tempêtes ; le caractère du petit garçon a de la similitude avec ces plantes : plus on le laisse exposé aux vraies difficultés de la vie, plus on enracine en lui l'énergie de sa vitalité.

Et parce que ce labeur, — qu'il prenne selon les circonstances le nom de travail ou le nom de récréation, — épuise les forces du petit garçon,

sa santé requiert impérieusement une nourriture forte et abondante. Avec une existence qui se dépense autant que nous venons de le dire, les inutiles délicatesses ou les savantes ruses de l'art culinaire seraient sans but : on ne recherche pas habituellement tant de préparation quand on a bien faim : serait-on Esaü, aurait-on toutes les prérogatives du premier-né, on serait tenté de vendre encore son droit d'aînesse pour des lentilles (1). Et, en même temps, à cet estomac affamé, qu'on ne fasse pas la part trop étroite! l'enfant qui ne mange que par un appétit régulier, à qui on ne sert que des mets fort simples, ne dépassera pas dans son repas les bornes de la tempérance ; il mangera pour vivre, il ne songera pas à vivre pour manger.

Ajoutons que cette nature qui se dépense si fort par l'activité de toute une journée, réclamera le soir, de bonne heure, un repos réparateur. Ici encore, c'est la nécessité qui doit faire loi. Le sommeil qui suit l'oisiveté énerve quand

(1) *Genes.*, xxv, 29-34.

il se prolonge; s'il est acheté, au contraire, par un rude labeur, il a le droit de n'être interrompu que s'il dépassait des bornes raisonnables; et le sommeil, tant qu'il est profond, n'a point ce caractère.

C'est ainsi que tout dans cet enfant demande à être, pour ainsi dire, équilibré : Le travail, la nourriture et le repos. La mesure qu'il lui faut de tout cela, c'est ce qu'il en peut porter, et il y a tout à gagner pour son développement, à maintenir par l'activité cette vivifiante harmonie.

II

De la méthode spéciale pour la petite fille.

Les différences de mission et de goûts qui existent entre le jeune garçon et la petite fille, indiquent de suite qu'il est utile d'apporter aussi des différences dans la manière de les élever.

L'éducation de la petite fille a sa place naturelle sous les yeux de sa mère. Nous dirons plus

loin que, même pour elle, l'éducation dans une maison commune peut être une nécessité imposée par les circonstances, ou par une nature particulièrement difficile ; mais, à envisager la question d'ensemble, on peut dire que le mieux sera pour elle de recevoir l'éducation au sein de la famille.

En toute hypothèse, parce que la Providence appelle cette enfant, quelle que doive être sa vocation spéciale, à se dévouer et à trouver dans ce dévouement sa félicité, le premier soin que réclame son éducation est de former son cœur, en lui fournissant constamment l'occasion de se donner. C'est toujours sous cet aspect que toutes choses lui devront être présentées ; plus on développera, discrètement, mais sans cesse, cette heureuse disposition, plus on la verra se préparer, à son insu, aux nobles mais crucifiants devoirs qui l'attendent. Ce mot résume dans sa concision presque toute l'éducation morale de cette jeune enfant ; c'est le point autour duquel doit désormais converger toute son existence. A Dieu ne plaise que nous entendions

par là le soin de développer je ne sais quelle sensiblerie trop habituelle dans les petites filles, et qui en ferait comme des chanterelles, qu'on ne peut toucher sans entendre un gémissement; il y a, du cœur à cette extrême et excessive sensibilité, la distance qui sépare le bien solide, la vraie vertu, des plus vaines et stériles simulations. Mais, aussi bien, la mère qui nourrira de l'esprit de dévouement et d'immolation constante de soi-même le cœur de sa jeune enfant, n'a pas à redouter que ses soins ne produisent que de l'énervement: un si bon arbre ne portera jamais d'aussi mauvais fruits. Laissez à ces principes le loisir de tirer leurs conséquences, et déjà vous reconnaîtrez dans cette enfant, si jeune encore, le besoin de rendre heureux, à ses propres dépens, tous ceux qui l'entourent; l'attention délicate de pourvoir à tout, pour que rien ne manque à ceux qu'elle aime; l'art de se multiplier, de se faire toute à tous, pour le bien de tous. On verra cette vocation au dévouement se développer dès lors dans une si large mesure, et avec tant de puissance,

qu'elle sera le meilleur remède, avec et après la piété, pour prévenir et pour corriger l'instinct de l'amour-propre et de la vanité.

Par rapport à l'instruction intellectuelle, l'éducation de la jeune fille doit différer aussi de l'éducation du jeune garçon. Ses devoirs ne l'appelleront pas comme lui à fréquenter les auteurs païens, à vivre presque constamment avec les vieux républicains d'Athènes ou de Rome; à rien ne lui serviraient non plus les profondeurs abstraites des mathématiques transcendantes, ni les lois exactes de la mécanique; Dieu lui a fait cette grâce, de ne point user les ressorts de son esprit à ces utiles mais prosaïques élucubrations. Mais, dans les sciences communes, dans la grammaire, dans l'histoire élémentaire, dans l'art de narrer, la petite fille de dix ans doit déjà exceller. La subtilité singulière et précoce de son esprit saisira merveilleusement les nuances rudimentaires de la linguistique; sa mémoire, d'une étonnante vivacité, se rappellera très-bien les faits passés, leurs auteurs, leur date, leurs causes, leurs ré-

sultats; sa facilité connue, et au moins suffisante, de penser et de s'exprimer, les ressources presque infinies de son imagination et de son cœur, tout cela ouvrira à la formation de son intelligence un vaste champ. Toutefois, ce serait fausser sa voie, que de lui faire entrevoir, comme une chose désirable pour elle, les célébrités de la science; nous n'hésitons pas à affirmer, et il n'y aura pas un seul homme d'expérience pour nous contredire : que l'esprit de cette enfant, si on le surchargeait, pèserait bientôt sur son cœur, y étoufferait cette ardeur de tendresse et de dévouement que Dieu lui avait donnée pour se préparer à sa spéciale mission, et promettrait de faire d'elle ce qu'on nomme dans le langage moderne un être déclassé.

Mais, pour toutes les raisons que nous venons de signaler, on comprendra toute l'importance que doit prendre dès lors, dans son éducation, l'étude de la saine morale; elle est douée, sous ce rapport, d'une sorte d'intuition qui étonne ses maîtres mêmes; l'esthétique est un sens qui de bonne heure se développe beaucoup dans

son âme; et l'on voit de suite tout l'avantage qu'on pourra retirer de ces heureuses tendances, pour le bien de cette âme et de celles qui plus tard l'environneront.

En ce qui concerne son éducation physique, on ne saurait trop demander aux mères de ne pas poser en principe que ce qui la développe lui soit plus nuisible que profitable; la faiblesse de sa complexion ne peut être invoquée que comme un motif à l'appui de ce que nous disons : le moyen qu'elle se constitue solidement, qu'elle devienne apte à supporter tous les épuisements auxquels la conviera sa mission, consiste à lui donner, dès sa première jeunesse, un régime de vie tonique. Quoi donc peut inspirer à des parents la fâcheuse habitude d'entourer de soins énervants cette jeune enfant? Pourquoi son caprice suffirait-il à la priver d'une nourriture simple, mais forte et fortifiante, lorsqu'elle n'objecte qu'une ridicule répulsion pour certains mets (1)? Pourquoi lui

(1) Cette habitude de soumettre *au jugement de l'estomac*

accorder l'autorisation, ou même lui procurer la facilité de manger à toute heure des riens, ce qui l'amène à ne presque rien manger aux repas (1)? Pourquoi l'accoutumer à coucher si mollement? à n'avoir d'autre règle pour l'heure de son lever, que l'inspiration d'une très-regrettable et bien dangereuse paresse? à ne prendre pas dans le jour quelque chose de cette nécessaire fatigue qui, en épuisant un peu les forces, excite beaucoup à les réparer?

Qu'on se garde de ces abus! la Femme-forte n'avait point été à cette école débilitante! Ce serait manquer de sagesse, comme de prudence, que de donner pour base à une vie de dévouement et de sacrifice une enfance et une jeunesse sans consistance.

tout ce que l'on prend, accoutume précisément l'estomac à une extrême sensibilité, et l'expérience enseigne qu'un grand nombre de maladies gastriques, aujourd'hui si fréquentes, n'ont pas d'autre origine que ces caprices d'enfants gâtés.

(1) C'est un autre abus non moins dangereux; l'estomac doit, après le labeur de la digestion, se reposer longuement; épuisé par ce travail incessant, il n'a plus ni le loisir ni la force de préparer l'appétit.

III

Quelle somme d'études peut-on réclamer prudemment de ces jeunes enfants ?

La première réflexion enseignée par l'expérience sur ce point est que, à raison des différences très-notables que l'on rencontre parmi les enfants, il faut s'abstenir de toute règle absolue. Rien n'est plus ordinaire que d'entendre un jeune père et une jeune mère rêver à l'envi sur le développement rapide qu'ils procureront à l'intelligence de leurs enfants. Leurs plans sont dressés d'avance : à tel âge, ils sauront lire et écrire; à tel autre moment, ils parleront deux langues étrangères ; à tel âge enfin, ils seront déjà capables de tenir conversation sur cent sujets; et le reste à l'avenant! de sorte que ces pauvres enfants seront condamnés, — ceci du moins est assuré,— à un programme uniforme et impitoyable. Rien n'est plus dangereux pourtant! Les *à priori* en pareil cas ne valent

rien ; ce ne sont pas les enfants qu'il faut adapter à un programme, mais ce programme qui doit, selon les aptitudes plus ou moins considérables des enfants, s'étendre ou se restreindre. En vérité, il serait moins déraisonnable de mesurer d'avance l'étoffe de leurs vêtements sans s'occuper des progrès plus ou moins rapides de leur croissance. Tel enfant aura une merveilleuse mémoire, mais une intelligence paresseuse ; tel autre enfant comprendra vite ce qu'on lui explique, mais il l'oubliera presque aussi promptement ; l'un, qui jouira d'une vaillante santé, pourra supporter sans fatigue des heures entières d'étude ; l'autre, faible et maladif, s'étiolera si on le laisse longtemps sur ses livres ; celui-ci, enfant d'une grande ville, mêlé à l'activité dévorante qui l'entoure, apprendra, par une expérience de tous les instants, mille connaissances de la vie usuelle ; celui-là, confiné dans un château de province, ne connaîtra de tout cela que ce que les conversations lui en apprendront. Ces différences, et bien d'autres que feront les circonstances, réprouvent donc,

comme une chose absolument déraisonnable, la manie moderne de condamner impitoyablement les enfants à savoir tous, au même âge, les mêmes choses.

Aussi faut-il blâmer beaucoup ce que l'on pourrait appeller le *respect humain* en matière d'éducation. Distinct du *respect humain* en matière de religion, lequel voudrait qu'on s'abstînt d'un acte chrétien de peur d'être reconnu pour un vrai serviteur de Dieu, celui-ci consiste à ne pas oser s'écarter, dans les projets d'éducation, des abus que l'on critique dans beaucoup d'autres familles. Parce que les enfants des parents ou des amis suivent tel cours en vogue, parce qu'ils apprennent telle langue étrangère, parce qu'ils jouent assez bien de tel instrument de musique, l'on se croira tenu à tout prix d'arriver à de semblables résultats, quelles qu'en puissent être les conséquences!

Pourquoi donc les parents chrétiens ne se libèrent-ils pas enfin de ces nuisibles servitudes? Que ne s'inspirent-ils donc que du bien réel et solide de leurs enfants? Alors seulement

ils se trouveront d'accord avec la prudence et aussi avec leur cœur.

Ceci posé, et en considérant l'ensemble des enfants de cet âge, quelle somme d'études devra-t-on en réclamer?

En ce qui concerne l'étude des langues, il importe beaucoup que l'on donne toutes les prémices de l'étude et tous ses soins à la langue maternelle. L'enfant doit la parler d'une manière très-pure, très-châtiée, très-exacte. Saint Jérôme, dans sa belle épître à Læta sur l'éducation de sa fille, lui donne, entre autres, ce conseil : « Elle apprendra le latin, sa langue naturelle, et s'accoutumera, dès l'enfance, à la parler et à l'écrire avec la plus grande pureté; on se corrige rarement des barbarismes et des autres fautes auxquels on s'est habitué dans le premier âge. » L'enfant doit déjà saisir les nuances des expressions, et, pour le dire en passant, il trouvera dans la langue française de merveilleuses ressources sous ce rapport. L'on faciliterait beaucoup l'étude des langues étrangères ou des langues mortes, si l'on commençait

dès lors à former ainsi le jeune enfant à la précision, à la netteté et à la dignité du langage qui lui doit être mieux connu.

Pourvu que l'on ne se dispense pas de ce soin, il n'y a que de l'avantage à faire étudier à l'enfant plusieurs autres langues.

Selon l'esprit vraiment chrétien, toutes les préférences appartiennent à la langue latine; non pas surtout parce que le jeune garçon en devenant homme demeurerait comme un étranger au milieu des plus grands souvenirs de l'histoire, et incapable des principales charges qui lui conviennent, s'il ignorait la langue de Rome; mais principalement parce que la langue latine, par une disposition providentielle, est devenue, demeure et restera la langue usuelle de l'Eglise, et que n'entendre pas la langue dans laquelle l'Eglise chante ses psaumes et les leçons des Pères, ce n'est pas seulement une privation très-sensible, c'est presque un malheur.

Aussi ne ferions-nous aucune difficulté de nous ranger au sentiment d'hommes éminents

en science comme en vertu, qui ne cessent d'exprimer le regret de voir la jeune fille chrétienne demeurer toute sa vie étrangère aux beautés liturgiques qui se dérouleront constamment sous ses yeux dans les offices de l'Eglise. Et de plus, la sainte avidité avec laquelle les femmes chrétiennes lisent et méditent, même dans leur traduction, les magnifiques ouvrages théologiques et pratiques des Pères, montre quel charme de plus elles prendraient dans ces grands enseignements, si elles les lisaient dans la langue de l'Eglise. Le système d'éducation qui, depuis deux siècles, semble vouloir les exclure de ces nobles connaissances, pour les renfermer dans le système de la banalité, a trop longtemps duré, et tous les écrivains sérieux ont salué comme l'espérance d'un retour à de plus saines idées les exceptions de plus en plus nombreuses qu'on rencontre aujourd'hui sur ce point.

Nous ne sommes pas téméraire en supposant que ce conseil fera sourire plus d'une femme *moderne*. Toutefois nous n'hésiterons pas à

dire notre pensée à cet égard. Voici comme en parle l'un des plus graves et des plus profonds penseurs de notre temps : « Quel mal y aurait-il à faire entrer le latin dans l'instruction qu'on donne aux jeunes demoiselles? Non pas, qu'on le remarque bien, le latin qu'on appelle *classique,* mais le latin chrétien. Par là on les mettrait en état de lire les évangiles, les psaumes, les prières de la liturgie dans cette langue latine de l'Eglise, cent fois plus belle que le latin païen, attrayante par le fond et facile par la forme. Si on commençait à les initier à ce latin dès leur premier âge, en même temps qu'on leur apprend à lire et à écrire la langue du pays, tant mieux ; cela faciliterait encore plus et abrégerait de beaucoup la besogne.... On les mettrait en état de lire, dans leur langue originelle, les écrits des Pères de l'Eglise, de ces grands hommes qui ont passé toute leur vie à approfondir le christianisme par leur esprit et à le réaliser par leurs actions, à l'illustrer par la sainteté de leurs mœurs, et à le développer et à le défendre par le prodige de leur savoir, par la force de

leur raisonnement et par l'attrait de leur éloquence (1). »

Voici, sur le même point, dans un autre langage, le sentiment d'une femme sérieuse :

« Je viens vous engager à faire faire à votre élève une étude en dehors de la voie commune, à lui faire apprendre le latin. Je sais bien que la connaissance des langues étrangères peut donner de la vanité aux jeunes filles, toutes fières qu'elles sont de bégayer des mots que n'entendent bien souvent ni leur mère ni leurs compagnes; mais, si je ne me trompe, cet inconvénient n'est pas inévitable; on s'en garantira au moyen d'une sage direction, et vous conviendrez qu'il est désirable de posséder au moins les premières notions d'une langue qui permet d'entendre, de suivre les prières et les chants de l'Eglise..... Au seizième siècle, la langue latine était fort répandue; avant et depuis, un grand nombre de femmes l'ont étudiée avec succès.

(1) R. P. Ventura, *La femme catholique*, t. II, IIIe part., § I.

« En voyage, une femme qui sait le latin se fera toujours comprendre, car la langue latine est la langue commune des prêtres et des savants. Si son mari est un homme lettré, elle le secondera dans ses recherches. A l'aide du latin, elle saura mieux le français, qui en dérive, et pourra même servir de répétiteur à ses fils; cette étude enfin aura l'avantage de donner à son esprit un tour plus sérieux (1). »

Nous pensons donc, avec l'illustre archevêque de Cambrai, que l'étude du latin est plus utile à l'éducation des filles que l'étude même des langues vivantes; nous pensons que plusieurs des femmes qui en jugent autrement, témoignent plus de dépit que de sagesse; nous pensons qu'une mère chrétienne doit préférer de beaucoup, pour l'éducation de ses filles, à une peur déraisonnable de telles critiques, le bien incontestable et considérable de ces jeunes enfants, appelées à devenir plus tard le charme de leurs époux et la consolation de l'Eglise.

(1) *La femme du monde selon l'Evangile*, pages 95, 96.

Après l'enseignement rudimentaire du latin, et, pour les jeunes gens, du grec, l'on peut, mais par manière de récréation et en employant le plus longtemps possible le système de la conversation, ajouter aux études de l'enfant la connaissance d'une ou de deux langues vivantes, si on n'a déjà accoutumé ces enfants à les bégayer dès le premier âge, avec leurs gouvernantes; c'est plus tard qu'il sera opportun de passer de cette pratique facile à la théorie et à la syntaxe, qui fatiguent toujours.

Immédiatement après l'étude des langues, il y a lieu de placer l'étude de l'histoire; mais là encore il y aurait lieu peut-être de ne pas suivre aveuglément, au nom d'une prescription que rien ne recommande, l'usage actuel.

L'on comprend généralement que l'enfant soit incapable de posséder si jeune toutes les notions historiques; mais — pour répondre sans doute au plus pressé — on le met sans retard en rapport avec les dieux et les héros de l'antiquité, avec les Sages de la Grèce, avec tous les conquérants fameux et tous les célè-

bres révolutionnaires! Il y aurait donc péril en la demeure, si l'enfant n'apprenait que plus tard ces détails plus surannés qu'édifiants?

Ce n'est pas ainsi qu'on doit procéder dans l'enseignement de l'histoire. La nature est un grand maître, et ce serait ici, comme bien souvent, le cas d'entendre ses leçons. Elle dictera à des parents chrétiens le soin de faire connaître d'abord aux jeunes enfants l'histoire de leur famille, les gloires de leurs ancêtres, les nobles exemples de vertu et de charité transmis jusqu'à eux comme le plus précieux héritage et le portrait le plus digne de figurer au foyer domestique. Il n'est pas douteux que le cœur n'aide puissamment la mémoire à retenir ces traditions, et c'est là la première histoire humaine que doive connaître l'enfant.

Puis il serait utile que, né et grandissant dans une ville, dans une contrée qui a aussi son histoire, il connût cette histoire, et qu'il ne ressemblât pas, dans son propre pays, au voyageur qui ne rencontre sur sa route que des hiéroglyphes dont il n'a pas le sens. Or, combien ne trouve-

t-on pas d'enfants, déjà saturés de noms et de dates antiques, qui soient parfaitement ignorants en ce qui touche à l'histoire de leur cité, de ses monuments, des grands hommes qui l'ont illustrée, des péripéties, des alternatives de gloire et de tristesse qu'elle a traversées dans le cours des siècles? Pense-t-on que cette étude, faite en présence de souvenirs vivants, n'aurait pas pour l'enfant un immense attrait? Le penser serait montrer qu'on connaît bien peu, et l'extrême impressionnabilité de son imagination, et son instinctive curiosité.

A l'histoire de sa ville natale se rattache, en élargissant l'horizon, l'histoire de son pays; c'est elle, avant toute histoire étrangère, qui devra fixer son attention. La fibre nationale, patriotique, vibrera déjà dans le cœur du jeune enfant, et il retiendra aisément tout ce qui lui rappellera les gloires d'un passé qui a fait grande et noble sa nation, où il puisera dans le souvenir des humiliations de sa patrie le désir de s'employer à la relever aux yeux des autres peuples.

Qu'à cette connaissance historique nécessaire et facile, on joigne, par manière de surérogation ou de hors-d'œuvre, quelques notions sur l'histoire étrangère, antique ou moderne, nul ne songera à le blâmer. La prudence des parents ou des maîtres saura apprécier dans quelle mesure ces jeunes enfants seront susceptibles d'en recevoir le détail sans dommage pour leur esprit encore facile à se fatiguer.

Cette méthode, dont les avantages sont précieux et incontestables, pourrait s'appliquer même dans les établissements publics, parce que la très-grande majorité des enfants reçoivent l'instruction dans la contrée où ils ont grandi. Le système opposé a pour soi une sorte de prescription de temps et de règlement; mais il ne gagnera pas, même en vieillissant, le don d'être raisonnable.

La même méthode doit s'employer pour la géographie. Avant d'apprendre à l'enfant le nom de tous les golfes ou de toutes les montagnes de l'univers, tenez-le en face d'une carte géographique de son pays; pendant huit jours

consécutifs, laissez-le errer du regard pendant quelques instants sur la carte spéciale de ce pays d'abord, puis de l'Europe, puis sur l'hémisphère; logiquement et sans s'épuiser, il apprendra ce que de longues et fréquentes récitations ne lui sauraient bien enseigner.

Quant aux mathématiques, on se hâte ordinairement d'en charger les jeunes enfants, et on les rompt aux formules des nombres. Il va sans dire que les notions élémentaires de cette science importante sont nécessaires dès la première éducation; mais que l'on prenne garde de présenter à l'enfant la science des chiffres comme la seule vraie science, sous le prétexte que sa démonstration défie toute négation. Les parents ne se préoccupent pas toujours suffisamment de ce préjugé fort accrédité par nos professeurs libres-penseurs, ainsi appelés parce qu'ils s'attribuent le droit exorbitant de douter de tout ce qui ne se traduit pas par une formule chiffrée. On ne voit pas assez que cet odieux et mensonger système va à la négation pratique de toute certitude morale, et aboutit à fausser le

jugement. Les mathématiques ne doivent donc pas constituer la base de l'enseignement, comme le voudraient ces utopistes de parti pris; elles ne sont qu'une connaissance d'expérimentation s'appliquant à l'ordre des choses sensibles, et elles ne doivent faire partie du programme des études de l'enfant que dans la mesure nécessaire à la carrière à laquelle il se destine, ou aux usages de la vie sociale.

En somme, il est trop évident que la méthode actuelle d'études surcharge inutilement les enfants. Elle les surcharge, car il y a une disproportion flagrante entre les capacités communes aux enfants de cet âge et les nombreuses branches de connaissances que l'on fait entrer dans leur programme; elle les surcharge inutilement, car on pourrait, en suivant une autre méthode, arriver, sans les épuiser, à les instruire davantage (1).

Nous ne terminerons pas ce point avant d'a-

(1) Nous traiterons, dans le volume suivant, la question de savoir quels arts d'utilité ou d'agrément il convient de procurer aux enfants.

voir rappelé la nécessité de former dès lors les jeunes filles aux soins de leur vocation particulière. Elles doivent déjà manier, non plus le fuseau, puisque l'industrie moderne a confié à des mains de fer la fabrication des tissus, mais l'aiguille, cet instrument merveilleux qu'on rabaisse quand on ne le fait servir qu'à des ouvrages de fantaisie ou de luxe, et qu'on honore quand on l'emploie aux ouvrages utiles. Elles doivent aussi être déjà formées selon les principes d'ordre et d'économie, qui demeureront pour elles dans la suite comme des traditions imprescriptibles. Attendre plus tard pour commencer à en faire des femmes sérieuses et pratiques, serait omettre l'un des grands devoirs d'une éducation solidement chrétienne.

IV

De la distribution du temps.

C'est déjà vis-à-vis de l'enfant de cet âge qu'il importe de faire sagement la distribution du

temps. Ce point est d'une extrême nécessité et nous ne saurions trop le recommander à toute mère chrétienne qui a vraiment souci du bien de ses enfants.

Combien doit durer la journée d'un enfant? La réponse à cette question ne saurait dépendre des circonstances, parce que l'enfant n'est pas, comme ses parents, astreint aux exigences du monde. Sa mère peut encore à son gré distribuer le temps comme il convient. Or, la journée de quinze heures suffit à développer l'enfant de sept à douze ans; mais, pour que sa santé et ses occupations ne souffrent pas de cette disposition du temps, il y a lieu d'assurer l'heure du lever et celle du coucher, la répartition du travail et des récréations.

En hiver comme en été, l'enfant peut se lever à six heures et se coucher à neuf heures. Les serviteurs de la maison, que les occupations retiennent quelquefois fort tard à leurs divers offices, ne sont pas toujours d'avis de ce lever matin; mais leurs répugnances doivent raisonnablement céder devant la nécessité. Si l'enfant

ne se lève que plus tard, ou d'une manière irrégulière, aucun travail sérieux ne saurait s'ensuivre, et ce qui en souffrira tout d'abord, ce sera la piété. Au contraire, si l'enfant se lève à six heures, il pourra trouver le temps de faire avec sa mère, ou avec les personnes qui sont commises à sa garde, les exercices de piété qui conviennent à son âge. Il aura le loisir de faire une courte, mais très-bonne prière du matin; il pourra y joindre une réflexion sérieuse, suivie d'une résolution précise sur les défauts dans lesquels il est plus sujet à retomber. Une journée ainsi commencée promettra de bien autres résultats qu'une matinée tardive où tout se fait à la hâte, parce qu'on n'a pas assez hâté l'heure du lever. Le travail y gagnera comme la piété : l'expérience témoigne sans conteste que les heures de la matinée, où l'esprit est calme et dispos, valent bien mieux pour toute occupation sérieuse que le reste de la journée; l'enfant, aussi bien que l'homme fait, éprouve cette notable différence.

Le lever tôt n'étant possible qu'à la condition

du coucher tôt, il importe que l'enfant ne traîne pas ses soirées au-delà de neuf heures. A cet âge, on vit surabondamment, et ces quinze heures d'une activité dévorante suffisent à épuiser ses forces; aussi bien, les parents qui voudraient tenter les longues soirées pour les jeunes enfants ne tarderaient pas, en les trouvant désagréables par suite de la fatigue, à se résoudre à cette mesure.

Une seconde considération sur la distribution du temps concerne la variété qu'il est utile d'apporter dans l'objet des études. L'enfant ne peut que très-peu, quand on n'a pas pour lui cette prudence; il peut plus qu'on ne supposerait, si l'on sait bien tenir en haleine successivement ses diverses facultés. Lui demander plus d'une heure pour une même occupation, c'est méconnaître avec quelle rapidité il se prodigue et s'épuise; mais faire appel, l'une après l'autre, à son intelligence, puis à sa mémoire, puis à son ardeur pour l'écriture, et ensuite pour des exercices gymnastiques, c'est lui faire donner tout ce qu'il peut, sans le fatiguer réellement. Cette

méthode, sagement usitée dans un grand nombre d'institutions, est beaucoup trop négligée dans plusieurs autres et dans bien des familles, où les enfants sont confiés à des personnes plus dévouées qu'expérimentées dans le grand art de l'éducation.

Du reste, quel que soit le soin des parents ou des maîtres à distribuer ainsi la journée des enfants, il restera nécessaire d'interrompre un peu souvent les occupations sérieuses pour procurer aux enfants quelque récréation. Le principe sur ce point, comme sur le travail, est que l'enfant réparant ses forces aussi rapidement qu'il les perd, il y a lieu, en dehors des jours de congé, qui ne doivent être qu'une exception peu fréquente, de donner des récréations plutôt nombreuses que prolongées. Au milieu du jour, il y a place pour une récréation d'une ou de deux heures; dans la matinée et dans l'après-midi, un quart d'heure environ toutes les deux heures aiderait plus au travail qu'il ne saurait lui nuire.

Quant à la manière d'occuper les récréations,

bien que la nuée d'enfants qui prend ses ébats dans la cour d'un établissement d'éducation soit un étourdissant concert pour toutes les habitations environnantes, et que les cris et les jeux bruyants soient encore plus désagréables dans un hôtel ou dans un appartement, nous conseillons aux parents et aux maîtres de ne pas se laisser arrêter par ces considérations de second ordre, et de donner un peu libre carrière à l'enfant dans ces moments; ils doivent le surveiller, mais l'enfant n'a pas besoin de maître pour se bien récréer : il est doué de cette faculté spéciale et toute providentielle de s'amuser beaucoup avec presque rien et de détendre à merveille toutes ses autres facultés, un peu épuisées par le travail (1). Pourvu que l'enfant n'a-

(1) L'art mystérieux de jouer, de s'amuser si facilement, est une des bontés particulières de Dieu envers l'enfant. Comment cet enfant peut-il imaginer à l'instant les rêves les plus chimériques? Comment peut-il les réaliser d'une manière non moins chimérique, y employer avec tant d'ardeur son activité et celle de ses camarades, et se plonger tout éveillé dans ce rêve jusqu'au point de sortir absolument des ennuis de la vie réelle et de vivre, à ce moment, de la vie qu'il a rêvée? C'est une merveille inexplicable et

buse ni de ses forces ni de sa voix, il y aura tout avantage à lui laisser déployer celle-ci et celles-là.

C'est ainsi qu'en distribuant avec industrie la journée, on pourra faire face, sans épuisement pour la santé des jeunes enfants, à tous les détails que réclame le soin de leur éducation.

un problème sans solution possible, pour qui ne se souviendrait plus que Dieu a des ressources infinies dans sa providence.

CHAPITRE IX

DE LA SANCTION DANS L'ÉDUCATION

I

La sanction des récompenses et des châtiments est-elle nécessaire pour une bonne éducation?

A une époque où les plus étranges erreurs trouvent du crédit dans un grand nombre d'esprits et où tous les principes semblent remplacés par la manière de voir et d'agir de chacun, il est nécessaire de poser cette question et de la résoudre.

Tous admettent que la sanction soit une des conditions inévitables de l'éducation en commun, parce qu'elle est, dans ces circonstances, la sauvegarde du bon ordre et un excitant pré-

cieux à l'émulation ; mais, parce que le bon ordre se maintient plus aisément au sein de la famille, et que l'émulation y a moins l'occasion de s'exercer, une foule de parents pensent qu'il est à propos d'en finir, au moins dans la famille, avec ce système de récompenses et de châtiments jusqu'ici en usage. Et pour étayer ces singulières innovations sur un semblant de raison, ils ajoutent que le système de la sanction des peines et des récompenses a l'énorme inconvénient de n'exciter l'enfant à agir que par le mobile de l'intérêt : s'il fait bien, disent ces parents, c'est qu'il en attend son salaire ; s'il évite le mal, c'est qu'il tremble comme un vil esclave devant les coups.

Reconnaissons qu'il y a là un sophisme spécieux, capable d'égarer bien des esprits inattentifs. Mais le défaut de la cuirasse deviendra bien vite sensible pour quiconque, sortant des abstractions où ne vivent pas les hommes, se transportera sur le terrain de la réalité, où l'on est sûr de les trouver.

L'homme, en pratique, agit-il toujours, mé-

diatement ou immédiatement, principalement ou secondairement, par un motif intéressé? Oui. Créé pour être heureux, il ne saurait échapper au désir de le devenir, et si ce désir n'avait plus l'espoir de se réaliser, l'homme serait dans l'acte éternel de la damnation. En ce monde, l'homme, parce qu'il est dans la voie, désire le bonheur, avec l'espoir, au moins éloigné, de l'obtenir. Il ne pourrait se désintéresser de soi au point de consentir librement à être malheureux d'un malheur absolu; et, s'il se cramponne si souvent à des chimères qui, au lieu de faire son bonheur, ont pour unique résultat d'augmenter ses peines, c'est qu'il se méprend sur les vraies causes et les vraies sources du bonheur; mais son intention d'être heureux ne cesse pas pour cela d'être le mobile de tous ses actes.

Nier ces choses serait ignorer profondément la nature de l'homme; ce serait nier la raison de son existence, qui est de jouir de Dieu, afin de procurer à Dieu la joie de manifester sa parfaite bonté. Et parce que l'homme, tant qu'il

est dans la voie, reste l'objet des plus implacables jalousies de la part du démon, de tous les mensonges du monde, de toutes les complicités de sa nature déchue, il y a nécessité inévitable à lui parler l'éloquent langage des châtiments et des récompenses.

Cet enseignement, d'une certitude évidente, va devenir sensible si nous nous transportons dans l'ordre des faits.

Nul ne songera à contester à Dieu une parfaite connaissance de la nature de l'homme et des conditions vitales où l'homme doit se trouver pour atteindre à sa fin. Or, avant même que le péché ait établi dans le monde son règne de désordre, en face de l'homme orné de l'innocence parfaite et doué d'une parfaite rectitude de volonté, Dieu fait entendre au sein du paradis terrestre la parole d'une solennelle sanction. Si l'homme use comme il le doit des grâces sans nombre que lui a faites son Créateur, s'il se contente del'extrême surabondance de biens que la libéralité de ce Père lui a accordée comme sans compter, l'homme, pour cette facile fidélité,

après une vie de félicité délicieuse, obtiendra comme récompense l'éternelle et incomparable jouissance de la vision béatifique : il deviendra pour toujours, au terme de sa course, le commensal de Dieu, vivant de la vie de Dieu même. Mais si, méprisant ces magnifiques promesses de Dieu, si, mécontent des prodigalités de la bonté de Dieu, l'homme convoite et mange un fruit dont il n'a que faire, sacrifiant à cet infime plaisir toutes les prérogatives de sa dignité présente et future, il mourra de mort, *morte morieris* (1) ; Dieu reniera cet ingrat ; et cet ingrat, volontairement éloigné de Dieu, incapable par ses propres forces de reconquérir ce qu'il aura perdu, sera à jamais séparé de Dieu, ce qui constitue la peine du *dam* ou de la damnation ; et, parce que le corps l'aura suivi dans le péché, il le suivra dans le châtiment, ce qui constitue la peine du *sens,* ou les supplices sensibles de l'enfer.

(1) Ex omni ligno paradisi comede : de ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas. In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris. *Gen.*, II, 17.

La sanction était si nécessaire à l'homme, que l'homme, malgré la sanction, a su se perdre!

Dieu, dans sa miséricorde, daignera offrir à l'homme tombé le salut. Dieu suit l'homme à travers le pèlerinage de cette vie; il le conduit jusqu'à la plénitude des temps (1), et là, pour le salut de tous les hommes — car il voudrait les sauver tous (2), — mais spécialement de tous ceux qui avaient espéré d'avance en une Rédemption divine, et de tous ceux qui accepteraient le bienfait de cette Rédemption, seule planche de salut, Dieu envoie en ce monde son Fils unique, pour y devenir la victime de nos péchés. Mais là encore s'affirme immédiatement la sanction : *Celui-ci*, s'écrie dans un accent prophétique le saint vieillard Siméon, tenant entre ses bras le Sauveur du monde, *celui-ci a été établi pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, et en signe que*

(1) Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum. *Ad Galat.*, IV, 4.

(2) Omnes homines vult salvos fieri. *I ad Tim.*, II, 4.

l'on contredira (1). Comment en sera-t-il la cause? Parce que, librement, les âmes accepteront ou refuseront le salut qui leur est offert. L'accepter, ce sera se sauver; le refuser, ce sera se damner.

C'est donc encore selon le principe de la sanction que Dieu veut de nouveau diriger l'homme dans la grande affaire de sa Rédemption.

Et enfin, lorsque l'homme créé et racheté regarde l'avenir et qu'il en interroge les secrets, pour savoir d'avance quelle sera son éternité, il trouve la réponse dans le grand mot de la sanction. Dans toutes vos œuvres souvenez-vous de vos fins dernières (2), lui répète le Dieu qui ne veut pas que le pécheur périsse, mais qu'il se convertisse et qu'il se sauve (3). Que vous servirait de gagner l'univers entier, si vous ve-

(1) Positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel : et in signum, cui contradicetur. *S. Luc.*, II, 34.

(2) In omnibus operibus tuis memorare novissima tua. *Eccli.*, VII, 40.

(3) Nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a viâ suâ, et vivat. *Ezech.*, XXXIII, 11.

niez à perdre votre âme (1)? Celui qui se recherchera, se perdra; celui qui se renoncera absolument, se sauvera (2).

Qu'est-ce que ce langage? qu'est-ce que cette constante leçon de nos Livres sacrés, sinon la répétition de la loi de la sanction? Et qu'on le remarque bien : Dieu ne vise pas seulement par cette sanction le bon ordre général, et comme la police du monde; c'est aussi à chaque âme en particulier qu'il tient ce langage des promesses et des menaces, des châtiments et des récompenses.

D'accord avec lui-même, Dieu ne parle pas de sanction comme d'un épouvantail, appelé seulement à servir la crainte et à arrêter l'homme par une vaine menace, devant des maux imaginaires. Terrible autant que juste dans la vérité de ses actes, il chasse l'homme coupable

(1) Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? *S. Matth.*, XVI, 26.

(2) Qui voluerit animam suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam. *Ibid.*, XVI, 25.

du paradis terrestre ; il marque du stigmate de sa malédiction le premier homicide ; il ouvre les cataractes du firmament et des abîmes sur le monde perdu de corruption ; il engloutit dans une mer de feu Sodome et Gomorrhe que le souvenir de ce grand châtiment n'avait pas éloignées des mêmes crimes. D'autre part, il a pour l'innocent Abel des complaisances marquées et des consolations ineffables ; il ravit à la terre Hénoch, son juste, dont la terre ne semble pas digne ; il a pour Noé, son fidèle serviteur, des protections miraculeuses, et sa Providence crie, quand il est temps encore, au frère d'Abraham : Sors de cette ville pour échapper au châtiment qui va la détruire ! L'histoire tout entière du peuple de Dieu, objet d'une protection si visible, si constante, si paternelle, et de bénédictions sans nombre, tant qu'il demeure fidèle à Dieu ; et de châtiments si immédiats, si instructifs, si terribles chaque fois qu'il méconnaît son seul vrai roi et maître, le Seigneur ; et enfin son abandon définitif, véritable damnation temporelle, châtiment prédit pour

son dernier crime, n'est-ce point la pratique se joignant à l'enseignement? n'est-ce pas la preuve que Dieu, quand il parle de sanction, entend bien prouver à l'homme qu'il trouvera en Dieu, selon sa conduite, ou le plus tendre des pères, ou le plus redoutable des maîtres.

L'histoire du christianisme fournirait à chaque page de ses annales la suite de cette démonstration; et si, de nos jours, comme au temps du prophète royal, le juste ici-bas semble souvent opprimé pendant que triomphe le méchant, cette bonté temporelle à l'égard du futur réprouvé, et cette épreuve du futur élu, laissent subsister le fait patent, tant de fois séculaire, du tonnerre de la colère divine écrasant, quand l'heure est venue, l'impie qui triomphait, et élevant aux yeux de tous le juste qui pleurait; en sorte que se réalisent constamment ces grandes paroles de Jésus-Christ : « Je vous envoie comme des agneaux parmi des loups; mais ne craignez pas, j'ai vaincu le monde. Les hommes seront dans la joie ; vous, vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. »

Et que l'on ne dise pas de cette sanction appliquée ce que l'on ne peut pas dire, nous l'avons vu, de la sanction par promesses et par menaces : qu'elle ne vise que le bon ordre commun. Est-ce que, dans le domaine absolument privé de la conscience de chacun, là où tout se passe entre Dieu seul et l'homme seul, le ver rongeur du remords ne met pas dans l'âme de l'impie l'impossibilité de trouver la paix : *Non est pax impiis* (1), et un enfer anticipé? Est-ce que dans l'âme du juste ne se renouvelle pas la joie de David : « *Voici que ma très-amère amertume est en paix* (2) »? Est-ce qu'il n'y a pas dans son cœur, au plus fort de la tribulation, une surabondance de joie (3)? Est-ce que le chrétien, vraiment digne de ce nom royal, n'entrevoit pas déjà, ne goûte pas dès ce monde des exultations qui ne ressemblent à

(1) *Isaïe*, XLVIII, 22.

(2) Ecce in pace amaritudo mea amarissima. *Ibid.*, XXXVIII, 17.

(3) Superabundo gaudio, in omni tribulatione nostrâ. *II ad Cor.*, VII, 4.

aucun des enivrements de la terre, parce qu'elles sont du ciel?

Après cela, lorsque Dieu, souverain gouverneur des hommes, a fait de la sanction l'objet constant de ses menaces et de ses promesses, comment nier que la sanction ne soit le moyen naturel de direction pour l'homme, qu'il soit bon et vertueux ou méchant et vicieux, qu'il soit envisagé dans ses rapports de société ou dans l'intimité de sa vie privée?

II

Cette sanction fait-elle l'objet d'un précepte formel?

Descendons à présent, des hauteurs de la conduite de Dieu, à l'application humaine. Dieu n'a pas voulu seulement consacrer par ses leçons et par son exemple la nécessité de la sanction; il a voulu en faire pour les parents — et, en leur nom, pour ceux qui les remplacent dans l'éducation des enfants — l'objet d'un précepte formel. Laissons à la sainte Ecriture le soin de

s'expliquer sur l'obligation et sur les motifs de la sanction dans l'éducation : « Honore ton père et ta mère, afin que tu sois d'une longue vie sur la terre que le Seigneur te donnera (1). Que chacun craigne son père et sa mère (2). Comme est celui qui thésaurise, ainsi est celui qui honore sa mère. Celui qui honore son père trouvera la joie dans ses fils, et, au jour de sa prière, il sera exaucé... En œuvres, en paroles et en toute patience, honore ton père, afin que vienne de lui sur toi la bénédiction, et que sa bénédiction y demeure jusqu'au dernier jour. La bénédiction du père affermit les maisons des fils ; et la malédiction de la mère les renverse jusqu'aux fondements... Mon fils, soutiens la vieillesse de ton père, et ne le contriste pas durant sa vie ; et si son esprit lui fait défaut, supporte-le et ne le méprise pas dans ta force. Car ta charité envers ton père ne sera pas en oubli. Car, pour avoir supporté les défauts de ta mère, il te sera donné une récompense, et dans la justice te

(1) *Exod.*, xx, 12.
(2) *Levit.*, xix, 3.

sera bâtie une maison, et au jour de la tribulation on se souviendra de toi ; et, comme la glace en un jour serein, tes péchés se fondront. Quelle mauvaise réputation a celui qui abandonne son père ! et il est maudit de Dieu celui qui exaspère sa mère (1). »

« Celui qui aime son fils le châtie fréquemment, afin qu'il s'en réjouisse dans son dernier temps, et qu'il ne frappe pas à la porte de ses voisins. Un cheval indompté devient intraitable, et l'enfant abandonné à lui-même devient téméraire. Courbe la tête de ton fils dans sa jeunesse et frappe ses côtes de verges, tandis qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse et qu'il ne croie pas en toi (2). »

Ce langage est-il assez clair pour ne laisser de place à aucune distinction ? est-il assez exprès et assez grave dans ses termes et dans l'exposé des motifs, pour que nul n'ait la tentation de n'y voir qu'un simple conseil ? La réponse n'est pas douteuse ; et quels que soient

(1) *Eccli.*, III, 5, 6, 9-11, 14-18.
(2) *Eccli.*, XXX, 1, 8, 12.

les préjugés que l'on ait puisés dans les idées modernes d'émancipation universelle, de tolérance sans exception et sans mesure, il faut bien reconnaître que l'on ne détruira la sanction des peines et des récompenses qu'en bouleversant toute l'économie de notre nature.

Nous savons quelles misérables objections le monde allègue pour éloigner de l'éducation les principes traditionnels, mais chacun sait aussi ce qu'il en revient aux familles d'abord, et, par elles, à la société.

« Dieu a voulu que la douleur et la peine corporelle servissent à former la conscience morale de l'homme, et c'est pourquoi la *correction matérielle,* si sottement et si malheureusement repoussée aujourd'hui de partout, avait toujours été employée soit dans l'éducation domestique, soit même dans l'éducation publique, pour détourner du mal moral par la douleur physique. Nos mœurs, j'en conviens, ne supportent plus cela ; mais en valons-nous mieux? Quoi qu'il en soit, le nombre de ceux qui changent de mal en bien par suite des châtiments qu'ils ont reçus

ou des malheurs qu'ils ont éprouvés, par suite d'une maladie, de l'amende, de la prison, de l'exil même, ce nombre est si grand, les faits sont si connus et si manifestes, qu'il est impossible de ne pas rcconnaître dans *la peine corporelle* ou matérielle un moyen ordonné par l'Auteur de la nature pour ramener l'homme à de meilleures pensées et de meilleurs sentiments (1). »

Quand donc l'expérience suffira-t-elle à éclairer les esprits les plus distraits? A quelles conséquences faut-il qu'on nous condamne, avant de revenir aux enseignements chrétiens! Nul ne s'en plaindrait raisonnablement, et les enfants surtout trouveraient plus de charme à travailler noblement pour éviter une punition ou pour mériter une récompense, qu'à vivre du pain si fade de la morale indépendante.

(1) Mgr Donnet, *Lettre sur la liberté de conscience*, etc , du 11 juillet 1860.

III

De l'emploi des punitions.

Dieu, en donnant aux parents le droit et le devoir de punir leurs enfants lorsqu'ils sont coupables, ne leur a pas donné sur eux un pouvoir arbitraire, à la façon brutale des païens barbares et civilisés qui s'attribuaient à leur égard le droit de vie et de mort et qui abusaient si souvent des sévices. Ce n'est pas la haine qui arme maintenant le père contre son fils, c'est uniquement la nécessité de le corriger de ses défauts et de le former à la vertu solide et à la pratique de tous ses devoirs présents et futurs (1).

De là, une punition n'est salutaire, d'abord, que quand elle est juste. Les parents chrétiens se tiennent en garde contre la facile tendance que donnent les nerfs, ou l'impatience, de pu-

(1) La loi française le rappelle dans son Code pénal, articles 295, 304, 309, 351.

nir aveuglément, sans considérer si le châtiment est vraiment mérité. L'enfant, en général, est doué d'un tact merveilleux ; il sent très-bien ses torts et s'incline devant la justice ; mais s'il a agi avec de droites intentions, s'il a cru accomplir la volonté de ses parents ou de ses maîtres, et qu'il ne soit coupable que d'une erreur involontaire, toute punition heurterait la délicatesse de son âme et l'irriterait inévitablement contre ceux qui le puniraient.

En second lieu, le châtiment doit être proportionné à la faute, et l'on ne doit arriver à la correction matérielle qu'à défaut de toute autre punition. Il y a, à vrai dire, fort peu d'enfants à qui ne suffise pas, quand elle est faite à propos, avec calme et dignité, la miséricordieuse punition d'une maternelle réprimande. Si la mère, au lieu de sévir au moment même de la faute, donne rendez-vous au petit coupable à une heure de distance, si elle n'oublie pas ce rendez-vous, si on y vient pour traiter sérieusement, après que toute émotion est calmée de part et d'autre, de ce qui s'est passé, le langage

de la mère empruntera à cette manière d'agir une imposante solennité, l'enfant sentira mieux qu'il est au ban de la vraie justice, et il promettra volontiers de s'amender. S'il retombe et qu'une punition devienne nécessaire, il l'acceptera plus facilement, la voyant inévitable parce que la sincérité de son âme le contraindra à reconnaître que tout a été essayé pour la lui épargner. Enfin, si les rechutes semblent s'éterniser, si une répression vigoureuse devient nécessaire, par le même principe qui recommande la mesure, il faudra se résoudre à sévir énergiquement; tout ce qui punira l'enfant sans l'atteindre, devra successivement être mis en œuvre; si rien de tout cela ne suffit, nul doute qu'un châtiment matériel ne soit alors nécessaire. Mais on comprend que les parents qui suivront cette gradation enseignée par la charité chrétienne, comme par la prudence, n'auront pas souvent la douleur d'en venir aux voies de fait.

Quant au choix des punitions, il doit toujours s'inspirer du bien de l'enfant. En parlant de la

satisfaction sacramentelle imposée au saint tribunal de la pénitence, le Concile de Trente recommande au confesseur de lui donner toujours, autant que possible, un caractère médicinal, afin que le pécheur y trouve, avec le moyen d'expier sa faute, le préservatif dont il a besoin pour n'y plus retomber. C'est selon cette grande règle de la sagesse de l'Eglise que les parents chrétiens useront du pénible droit de punir leurs enfants. Qu'ils leur donnent donc des pénitences médicinales. Un enfant, par exemple, a *rapporté* contre son frère : il ne faudra pas le frapper, mais plutôt le contraindre à demander pardon à celui auquel il a voulu nuire. Il a été indiscret en parcourant une lettre restée ouverte sur le bureau de sa mère : si on le prive pour cela de dessert, il ne comprendra pas la relation de la faute avec la punition; mais qu'on lui retire un volume d'images qu'il aime à feuilleter sans cesse, ou qu'on montre à ses amis, quand ils viendront le voir, le secret des taches d'encre dont est couvert son cahier de dictées : il se souviendra une autre fois qu'étant toujours

puni selon qu'il a péché, il ne lui reste d'autre parti à prendre que de se corriger au plus tôt de ses défauts habituels.

On le voit, l'usage des punitions, qui est d'une inévitable nécessité, réclame dans l'application toute la maturité du jugement, tout le calme, toute la discrétion qu'inspire la religion. Et dès lors, l'usage des punitions n'a plus, dans une famille ou une institution chrétienne, cette apparence de sévérité que la malveillance lui prête gratuitement; il n'est plus que la garantie du bon ordre au sein du foyer domestique et le moyen providentiel de débarrasser l'enfant des défauts qui nuiraient à toute son existence. C'est une participation consacrée de la vigilance du céleste vigneron dont parle l'Evangile, qui émonde le cep afin qu'il porte des fruits plus abondants (1).

Disons, en terminant ce sujet toujours pénible pour les parents, que l'on pourrait souvent retirer presque entièrement le chapitre des pu-

(1) Omnem, qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat. *S. Joan.*, xv, 2.

nitions du code de législation de la famille, si l'on savait accoutumer l'enfant, dès son jeune âge, au respect sincère et profond envers ses parents. C'est ordinairement parce que les parents abdiquent la majesté de leur mission providentielle, que les enfants semblent méconnaître pratiquement tout ce qu'ils leur doivent.

Il faut que le système révolutionnaire de l'éducation moderne soit étayé sur de bien minables principes, pour que les fruits deviennent ce que nous les voyons. Au nom des droits de l'homme, on a décidé que l'enfant emploierait avec ses parents le mode grossier du *tutoiement*. Pourquoi cela? sur quels motifs se base ce renversement jusque là inouï dans notre langage et dans nos usages français? On en a donné deux raisons, ou plutôt deux prétextes : Est-ce que les Romains ne disaient pas *tu* et *toi* à leur grave mère et à leur redoutable père? — Etrange ignorance des temps et des langues! La langue latine avait-elle un idiome spécial pour les proches et pour les étrangers, pour les supérieurs et pour les inférieurs? Puisque

le même mot s'employait pour tous, nul n'y pouvait entendre l'expression de la *camaraderie*, tandis que, dans notre langage français, il est admis et nécessaire d'employer la forme plurielle avec toute personne qu'on respecte, comme on tutoie naturellement ses égaux. Le langage est si bien formé dans ce sens, que ce serait le signe d'un mépris insultant que de *tutoyer* le premier homme venu, fût-il d'une condition très-humble, et c'est avec leurs parents, les plus immédiats représentants de l'autorité de Dieu sur eux, que les enfants du jour emploient cette formule! L'enfant dit *vous* au dernier de ses maîtres, pour marquer qu'il le respecte; il dit *tu* à ses camarades, pour marquer qu'il est avec eux sur le pied de l'égalité; et quand il s'adresse à son père et à sa mère, c'est moins qu'un maître, c'est moins qu'un étranger, qu'il les respecte : il les met sur le pied de ses *camarades!*

A cela, on oppose le second prétexte, et l'on dit : C'est précisément dans le dessein de rapprocher le plus possible par l'affection les pa-

rents et les enfants, que l'on veut faire disparaître ces formules gênantes d'autrefois, et qu'on emploie aujourd'hui ce langage vraiment familier. — Il est de fait que si l'on a voulu effacer la distance qui sépare ceux qui ne doivent pas être des égaux, le but a été atteint, et même de beaucoup dépassé. L'enfant, avec son implacable logique, fait trop souvent disparaître toute la supériorité de ses parents sur lui, et ses réponses moins que convenables montrent bien que ses yeux ne distinguent plus du tout sur le front de son père et de sa mère l'auréole de dignité qui s'imposait à son respect. Si l'on veut voir là une facilité précieuse pour développer le sentiment d'affection dans l'enfant vis à vis de ses parents, l'expérience a duré déjà assez de générations pour qu'on en puisse juger. La pente où nous roulons est assez rapide pour que le respect filial soit méconnu brutalement dans un grand nombre de familles, pour que beaucoup d'enfants réputés bien et noblement élevés se permettent envers leurs parents ce que jamais nos pères ne se seraient permis avec

les leurs, et que dans les familles les plus chrétiennes où a pénétré ce détestable usage, on se demande avec raison quel avantage on a pu y trouver.

Mères chrétiennes, qui voudriez voir effacé tout châtiment d'un sage programme d'éducation pour vos chers enfants, commencez donc par ne pas provoquer vos enfants à cent fautes punissables, en leur apprenant à vous traiter comme ils ne traitent que les plus familiers de leurs égaux, ou les derniers des serviteurs! Lorsqu'ils auront retrouvé en vous quelque chose qui leur rappelle sans cesse l'autorité de Dieu, ils se soumettront mieux, ils agiront avec plus de délicatesse, vous aurez moins à les punir et plus souvent la joie de les récompenser.

IV

De l'emploi des récompenses.

Il semble que nous devons nous promettre d'être plus volontiers entendu, sur ce sujet, par

les mères de famille; si la raison leur commande de sévir quelquefois, bien plus souvent le cœur leur suggère de récompenser. Il faut pourtant dire, au risque de les étonner, que l'usage des récompenses doit être moins fréquent que l'emploi des punitions. — Quelle étrange doctrine, objectera-t-on! Comment y reconnaître l'esprit de mansuétude chrétienne? Et depuis quand la justice est-elle ici-bas préférable à la charité? — Qu'on nous entende, avant de tirer de nos principes ces conclusions.

Loin de prêcher je ne sais quel amour platonique de la vertu, nous croyons qu'on ne saurait trop rappeler à celui qui remplit noblement son devoir, qu'il peut compter sur une récompense; mais, précisément parce que rien de ce qui est sur la terre n'est digne de nous attacher, sans relation à ce qui seul est à la hauteur de nos aspirations, à Dieu, nous pensons que c'est jusqu'à Lui qu'il faut porter nos regards quand nous faisons le bien, sans convoiter beaucoup les pauvres consolations ou récompenses d'ici-bas : rien de cela ne nous suffirait : « C'est pour

vous que vous nous avez créés, ô mon Dieu, disait saint Augustin, et rien ne repose bien notre cœur que de se reposer en vous. »

Sans doute, sous l'ancienne loi, quand Dieu s'adressait au peuple grossier, *duræ cervicis,* il lui promettait et lui donnait les biens matériels, les seuls qui fussent à la hauteur de ses aspirations ; mais, sous la loi chrétienne, Jésus-Christ nous invite à être plus nobles que ce peuple, et à ne nous proposer comme but de nos efforts que les biens surnaturels et impérissables de la grâce. Le mobile de la sanction demeure tout entier; mais il s'est élevé à des degrés inconnus au peuple juif.

Qu'on accoutume donc les enfants chrétiens à agir non par un intérêt mesquin, mais par le sentiment du devoir. Dieu mérite que nous le servions de tout notre cœur, et ce mobile est assez puissant pour exciter en nous une grande générosité. D'ailleurs, il y a, nous l'avons vu, dans l'accomplissement exact et filial du devoir, assez de jouissances intimes pour qu'on n'ait pas besoin de mendier d'autres récompenses.

Ce bonheur, ce bien-être de la conscience est le centuple promis dès ce monde au juste (1), et Dieu tient sa parole. Sans doute l'enfant de dix ans n'est pas encore capable de saisir toute l'élévation de cette philosophie chrétienne ; il jouit trop du présent pour désirer beaucoup, d'un désir qui suffise à ses aspirations, les jouissances éternelles ; mais il est utile pourtant de les lui laisser déjà entrevoir comme les plus désirables de toutes, comme les seules dans lesquelles il puisse se complaire sans inquiétudes et sans regrets.

Ceci posé, il faut reconnaître néanmoins que l'usage modéré des récompenses demeure pour nous en général, pour l'enfant surtout, un stimulant utile et providentiel. Qu'on lui promette donc, s'il fait bien, de le récompenser ; quand on l'a promis et qu'il l'a mérité, qu'on lui accorde ce à quoi il a droit ; car si on lui promettait une récompense et qu'elle ne vînt pas, il ne trouverait plus dans les autres promesses

(1) *S. Matth.*, XIX, 29.

le stimulant qu'on se proposait de lui donner. Que la récompense soit toujours juste; et comme il ne faut pas le punir sans raison, on doit se garder de le récompenser quand il ne l'a pas mérité : ce serait retirer à la récompense tout son prix à ses propres yeux. Et puis, que la récompense soit toujours bonne et selon les principes de l'esprit chrétien. Pourquoi promettre à l'enfant qui a bien travaillé, de le conduire à des représentations où s'émoussera la délicatesse de sa vertu? Pourquoi récompenser sa bonne conduite par des gourmandises inutiles? Pourquoi ne laisser d'autre espoir à ses efforts qu'un objet de vanité? Les parents vraiment chrétiens se tiennent à l'abri de ce désordre; ils trouvent dans les joies si pures de la famille, dans les beautés de la religion, dans l'exercice de la charité, un plus digne objet à offrir à leurs enfants, comme récompense de leurs efforts; et ainsi les plus nobles sentiments s'enracinent dans ces jeunes cœurs; ils deviennent capables de chercher ailleurs que dans les promesses décevantes du monde le sujet de leurs

désirs, et ce sont ces âmes-là qu'on retrouve plus tard, nobles et fortes, plus grandes que les grandes épreuves, les dominant de la tête et du cœur, parce qu'elles ont appris dès leur jeunesse que Dieu sera dans l'éternité leur magnifique récompense (1).

(1 *Genes.*, xv, 1.

CHAPITRE X

DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE QUE DOIT LA MÈRE A SES JEUNES ENFANTS

I

L'instruction religieuse est la plus noble des sciences.

Si l'on envisage l'instruction religieuse au point de vue de son sujet, de ses moyens et de son but, on ne saurait lui contester le premier rang. Voici comment en parle le Docteur Angélique : « La science sacrée, sous le double rapport de la théorie et de la pratique, surpasse toutes les autres sciences, tant spéculatives que pratiques. En effet, parmi les sciences spéculatives, l'une peut l'emporter sur l'autre, soit en raison de sa certitude, soit en raison de la di-

gnité de son objet. Or, à ce double point de vue, la science sacrée est supérieure à toutes les autres sciences spéculatives. Elle l'emporte d'abord pour la certitude, parce que les autres sciences ne doivent leur certitude qu'à la lumière naturelle de la raison humaine qui est *faillible*, tandis que la science sacrée tire sa certitude de la lumière de la science divine qui est *infaillible*. Elle l'emporte encore pour la dignité de son objet, parce qu'elle s'occupe principalement de choses qui surpassent par leur élévation la raison humaine, au lieu que les autres sciences ne considèrent que ce qui est de son domaine.

« Quant aux sciences pratiques, la plus noble est celle qui a la fin la plus sublime. Or, la fin de la science religieuse, considérée au point de vue pratique, est le bonheur éternel, vers lequel tendent toutes les autres sciences pratiques comme vers leur fin dernière. D'où il est évident que, sous tous les rapports, la science de la religion est plus noble que les autres (1). »

(1) *Summa Summæ*, I pars, quæst. I.

Il faut donc, avec saint Thomas d'Aquin, reconnaître la priorité d'excellence, comme de fait, de la science religieuse sur toutes les sciences humaines; les progrès incontestables de celles-ci sont dus à la diffusion de celle-là; le christianisme a jeté, par la révélation, d'immenses lumières sur une foule de questions jusqu'alors ignorées ou remplies d'incertitude, et la science moderne a mauvaise grâce de poursuivre de sa haine aveugle et de ses préjugés de parti pris la science qui lui a donné tout ce qu'elle a de plus précieux : l'enfant qui bat sa mère est toujours un mauvais cœur.

II

Comment elle doit entrer déjà dans le programme des jeunes enfants.

Dieu étant le premier et le dernier mot de toutes choses, il importe que dans le grand œuvre de l'instruction, il soit placé à l'origine, au centre et au terme de l'éducation de l'esprit et du cœur de l'enfant. « L'étude de la Religion, dit d'A-

guesseau, doit être le *fondement,* le *motif*, et la *règle* de toutes les autres. » C'est la conséquence logique de ce que nous venons de dire ; quelle que soit la science humaine qu'on enseigne à l'enfant, il faut, pour être juste et vrai, lui en montrer en Dieu les notions fondamentales et la raison dernière. S'il va apprendre les langues, qu'on lui fasse sentir qu'elles ne sont que comme un écho éloigné du Verbe qui dit éternellement le mot dans lequel le Père céleste prend toutes ses complaisances; si on lui enseigne l'histoire, qu'on lui explique déjà sommairement ce que devront développer ses études ultérieures : que Jésus-Christ est le principal anneau de cette chaîne ininterrompue qu'on nomme l'histoire du monde. Et ainsi du reste. Négliger de révéler à l'enfant, dès le commencement de son instruction, ce point capital, ce point lumineux de toute science, ce serait lui laisser sur les yeux, sans raison, comme un bandeau qui l'empêcherait de saisir l'ordre et le lien de toutes choses.

Cette nécessité de rendre chrétienne l'étude

des éléments des sciences même profanes fait ressortir le devoir qui s'impose, à plus forte raison, de placer l'instruction proprement religieuse en tête du programme auquel seront soumis ces jeunes enfants.

Il est utile que l'histoire religieuse entre pour une grande part dans leur instruction, parce que les enfants sont doués d'une extrême vivacité d'imagination, et que la narration des faits est plus à leur portée que les notions abstraites. Une mère chrétienne ne saurait assez faire étudier à ses enfants l'Histoire Sainte ; les annales d'aucun peuple n'offrent un égal intérêt et n'excitent une attention aussi soutenue. Elle doit aussi s'affranchir de l'usage qui ne met aux mains des jeunes enfants que les récits de l'Ancien Testament. Pourquoi priver ces jeunes âmes du spectacle plus touchant encore qu'offrent l'Evangile et l'histoire de l'Eglise? Sans doute, les enfants trouveront de magnifiques modèles de vertus dans les patriarches de l'ancienne Loi ; mais trouveront-ils moins d'enseignements dans l'exemple de Jésus enfant, dans

les leçons de Jésus qui a tant aimé les enfants? Les origines de l'Eglise, les siècles des martyrs, la vie de tous nos saints ne leur offriront-ils pas un intérêt plus grand encore que l'histoire du peuple de Dieu? N'y rencontreront-ils pas à chaque page des modèles plus accessibles, parce qu'ils sont plus rapprochés de nous?

Ensuite, il convient d'enseigner à l'enfant dès cet âge les éléments du dogme catholique. Ce n'est pas le sentiment de l'auteur de l'*Emile*. Le sophiste de Genève estime qu'il y aurait danger pour la foi même de l'enfant à lui parler, avant l'âge de quinze ou de dix-huit ans, des vérités abstraites. Pourquoi cela? Parce, dit-il, que l'enfant ayant l'habitude de tout imager, il cherchera instinctivement à se représenter je ne sais quel Dieu concret, matériel, sensible, tout différent de ce que la foi catholique lui aura enseigné. Un tel sophisme est tout simplement absurde. Pas plus que l'enfant, l'homme, fût-il philosophe de profession ou par nécessité, ne saurait concevoir les notions abstraites sans les concrétiser. Que Jean-Jacques

nous décrive donc, par pure abstraction, un ange, par exemple, — car il croyait aux anges et même aux démons, — ou qu'il nous dépeigne, à nous qui avons plus d'une fois *dix-huit ans,* sans lui donner par la parole un corps qui n'est qu'une convention de termes, le Dieu en qui il a cru et dont la justice le faisait trembler comme un réprouvé dans sa solitude d'Ermenonville (1)! Le peintre qui voudrait représenter Dieu sur la toile, trouverait dans l'*Emile* même tous les traits vrais ou faux propres à en faire autre chose qu'une abstraction (2).

Et d'ailleurs, sans s'embarrasser de Jean-Jacques et de ses scrupules à ce sujet, Dieu

(1) Durant son séjour à Ermenonville, Rousseau fut surpris tenant une pierre à la main et visant avec une grande attention un arbre placé à quelque distance : « Que faites-vous là? lui demande-t-on. — Si ma pierre frappe l'arbre, répond ce sage, je connaîtrai que je serai sauvé; si elle ne le frappe pas, je serai damné. » Cette superstition de fataliste accusait, certes, chez l'orgueilleux philosophe, sa foi aux vérités terribles de l'éternité.

(2) C'est ce qui ressort surabondamment d'un gros ouvrage composé exclusivement des aveux du philosophe de Genève, et qui a pour titre : *J.-J. Rousseau, apologiste de la Religion chrétienne*, in-8°, 1828.

avait dès longtemps mis son enseignement à la portée de tous, en exprimant les choses divines dans le langage humain le plus simple. Est-ce que l'Ecriture-Sainte ne concrétise pas sans cesse ce qu'elle nous révèle de Dieu? Est-ce qu'elle ne nous parle pas constamment du *regard* irrité de Dieu ; de son *bras* vengeur, de sa *voix* redoutable, et aussi de son *cœur* compatissant, de ses *accents* plus doux que le miel? Qu'est-ce cela, sinon la seule manière raisonnable de parler aux hommes de tout âge, et de les initier à la connaissance des opérations de Dieu, sans que pour cela les hommes prennent dans le sens littéral et inadmissible ces comparaisons? Aussi les enfants à qui l'on a dit que ces termes sont une façon de parler, ne l'oublient-ils pas, et opèrent-ils comme d'instinct le labeur intellectuel qui leur fait entendre au sens spirituel des mots qui sembleraient accuser en Dieu des conditions matérielles et sensibles de vie.

Comme l'homme mûr, l'enfant saisit aussi très-bien le langage sublime et simple du dogme

catholique. Il faut lui dire les choses sans ambages, sans dissimulation, sans lui cacher qu'il se trouve en présence d'insondables mystères. Cet enseignement deviendra pour son esprit, par sa mémoire, une formule qu'il saura sans essayer de la comprendre; et il ne s'étonnera pas de ces abîmes, parce que dans la nature même il est accoutumé à rencontrer le mystère à chaque pas.

Ajoutons, — et les parents chrétiens ne sauraient trop se rappeler ce point important, — que la connaissance au moins sommaire des principaux dogmes de notre foi, c'est-à dire du dogme de la très-sainte Trinité, de la Rédemption, des récompenses et des châtiments de l'autre vie, est nécessaire, d'une nécessité absolue, pour le salut de l'enfant qui a l'usage de la raison; en sorte que, selon l'enseignement exprès de la théologie (1), l'enfant qui mourrait après avoir joui de ses facultés intellectuelles et avec l'ignorance de ces vérités essentielles,

(1) Gousset, *Théologie morale*, t. I, p 129-130.

serait perdu pour l'éternité, parce que c'est à ces enfants, aussi bien qu'à tout autre, que s'adresse la parole sacrée : « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent, vous seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ (1) ».

Ces dogmes principaux de notre foi, dont la connaissance est indispensable pour le salut de ceux qui jouissent de la raison, ne constituent pas *tout* le précepte ; il y faut joindre comme obligation la connaissance relativement possible des autres grandes vérités enseignées par la Religion. L'enfant de cet âge qui ignorerait dans son ensemble le *Credo*, ou les prières les plus usuelles, comme le *Pater* et l'*Ave*, accuserait par là même ses parents d'une grave et très-coupable négligence dans le devoir qui leur incombe, de l'instruire de ce qui intéresse sa foi.

A l'enseignement du dogme chrétien, il faut

(1) Hæc est autem vita æterna : ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti, Jesum Christum. *S. Joan.*, XVII, 3.

joindre l'enseignement de la morale chrétienne. Il entre dans l'éducation première de savoir déjà les caractères foncièrement contradictoires du bien et du mal, l'importance capitale du grand précepte de l'amour de Dieu par-dessus toutes choses et du prochain pour l'amour de Dieu, la nature et les motifs des trois grandes vertus théologales, les principes de la justice commutative, le caractère de la loi actuelle du travail, et en général tout ce qui est nécessaire pour former en lui les vertus solides qui en feront plus tard une âme inébranlablement chrétienne.

Ce ne serait point encore assez. Admis par son baptême à la réception des autres sacrements, à la participation à la vie de l'Eglise, l'enfant dès cet âge doit connaître très-sérieusement la nature et les conditions des principaux sacrements, du Baptême, par exemple, de la Pénitence, de l'Eucharistie, de l'Ordre. Les cérémonies saintes du culte ne doivent pas être non plus pour lui, faute d'instruction religieuse, comme une lettre morte. Rien ne l'in-

téressera davantage que les explications liturgiques élémentaires qui lui seront données sur le saint Sacrifice de la messe, sur les offices solennels de la Semaine-Sainte et des principales fêtes de l'année chrétienne.

III

Sous quelle forme doit leur être présentée cette étude.

Bien que la doctrine dogmatique et morale et la participation aux sacrements, en général, semblent ne supposer aucune différence à admettre entre l'éducation du jeune garçon et celle de la jeune fille, il importe cependant que ces choses, invariables en elles-mêmes, leur soient présentées selon des méthodes un peu différentes.

L'instruction religieuse doit déjà, aussi bien et mieux encore que l'étude profane, ramener le petit garçon au raisonnement logique et au respect de l'autorité. C'est à l'esprit plus qu'au cœur qu'il faudra s'adresser, pour être mieux

compris par lui et pour lui faire plus de bien. Il doit déjà voir que la vérité chrétienne surabonde en preuves irréfragables, comme il doit déjà sentir que destiné à commander sur la terre, il aura plus tard à rendre compte de sa conduite à plus grand et plus puissant que lui.

Chez la jeune fille, il faut cultiver aussi le raisonnement : ce serait un préjugé ridicule de la supposer incapable de saisir et de suivre une démonstration logique de la Religion ; mais elle ne s'y arrêtera pas très-longtemps ; ce ne lui sera que comme un pont-levis pour arriver au sentiment ; elle ira de suite au cœur ; elle cherchera le côté touchant et émouvant de toutes choses, et elle s'en nourrira. La Religion fournira ainsi à une pieuse mère la facilité précieuse de déposer et de développer dans l'âme de sa jeune fille les sentiments d'un cœur généreusement chrétien, apte au dévouement et au sacrifice. Elle lui montrera comment Dieu les récompense, combien ils lui sont agréables, et de quelle manière il a formé entre lui et la femme qui en a reçu le don, un lien particulier,

le lien de la dilection, plus rarement accordé à l'homme.

Il ne suffirait pas que l'enfant apprît d'une manière purement théorique les beautés et les richesses de la foi ; il doit aussi participer, dans une certaine mesure, à la pratique de ces grandes choses. C'est pourquoi une mère chrétienne accoutumera de bonne heure ses jeunes enfants à l'exercice fréquent des solides. vertus ; c'est pour cela qu'elle les conduira le plus tôt possible aux instructions religieuses, ou pendant les offices de la paroisse, ou dans les petits catéchismes (1). Elle doit même ne pas attendre, pour les mener à un bon et saint prêtre qui, après les avoir vus un peu, les entendra en confession. Faut-il rappeler aux familles chrétiennes qu'il y a obligation grave, pour l'enfant qui a l'usage de la raison, de se confesser très-sérieusement sans tarder? C'est l'enseignement formel du quatrième Concile de Latran : « Que

(1) Nous traiterons ce sujet dans un article spécial, p. 230 et suivantes.

tout fidèle, de l'un et de l'autre sexe, lorsqu'il aura atteint l'âge de discrétion, confesse fidèlement tous ses péchés, au moins une fois l'an, à son propre prêtre et qu'il s'applique à accomplir de son mieux la pénitence qui lui aura été enjointe. » Cette loi a été de nouveau promulguée par le Concile de Trente (1).

Bien loin de voir dans cette disposition de la loi chrétienne une exigence déraisonnable, hâtive, inopportune, une mère vraiment pieuse admirera la sollicitude maternelle de l'Eglise qui, sachant que ces jeunes enfants sont déjà capables de commettre des fautes, se fait un devoir de leur procurer le bienfait de la confession, et, au besoin, de l'absolution.

L'on peut comprendre maintenant ce que promet pour plus tard, de vraie vertu, de foi inébranlable, de zèle chrétien, une éducation basée sur de tels principes et sur des habitudes si pieuses. Ces premiers germes de salut, nourris par la rosée de toutes les grâces, ani-

(1) Sess. XIV, c. 8, et cap. V.

més par la constante et vivifiante chaleur de la charité, ne pourront que produire d'excellents fruits.

CHAPITRE XI

DES PREMIERS CATÉCHISMES

I

Notions préliminaires sur l'enseignement catéchistique.

Avant d'aborder la grande question des catéchismes, il sera utile de donner sur cette institution importante quelques notions préliminaires.

Un catéchisme est une instruction familière sur la Religion. Le type par excellence, la notion parfaite de tout catéchisme, se trouve dans le saint Evangile. Notre-Seigneur, en enseignant le monde, n'a visé ni à l'éloquence ni à l'emploi d'une méthode scientifique; il n'a en-

visagé que le besoin des âmes et il a proportionné aux facultés de celles qui l'entouraient, la nouriture spirituelle qu'il leur distribuait. Ainsi doit faire tout catéchiste qui veut demeurer dans ce genre spécial de ministère.

L'usage des catéchismes remonte au temps même des Apôtres; ces disciples formés par le Sauveur du monde, que l'Evangile appelle « le seul Maître (1) », considéraient ce soin comme tout à fait digne de la mission qu'ils avaient reçue; et tout ce que la tradition nous a conservé de leurs immenses travaux, établit que c'est ordinairement sous cette forme simple et élémentaire que ces fondateurs de la société chrétienne présentaient les vérités qu'ils tenaient de Jésus-Christ. C'est sous cette même forme que les Pères de l'Eglise ont prononcé et écrit leurs magnifiques homélies. Vainement y chercherait-on cette méthode composée, appelée depuis la méthode scholastique, et qui, malgré ses avantages et ses charmes, gêne singulièrement le

(1) Magister vester unus est, Christus. *S. Matth.*, XXIII, 10.

développement naturel et si pieux des enseignements évangéliques. Ni les plus grands génies de l'époque, ni les princes et les puissants de ce monde, ne trouvaient indignes de leur attention ces catéchismes ou homélies. Les foules se pressaient, plus compactes qu'aujourd'hui, autour de la chaire où était ainsi annoncée la parole de Dieu ; et la seule lecture de ces commentaires des Livres saints et des traditions catholiques fait encore les délices de toutes les âmes qui les parcourent. Nous ne voulons pas nier les majestés qu'emprunte l'éloquence de la chaire aux règles plus concises de la dialectique ; mais nous ne sommes pas persuadés que les admirations enthousiastes des Bossuet et des Bourdaloue pour les Pères ne leur aient pas inspiré plus d'une fois le regret de ne pouvoir plus présenter aux foules chrétiennes, sous cette forme antique, les grandes vérités du salut.

Quoi qu'il en soit, la mission du catéchiste est de parler ainsi simplement, développant avec une grande clarté les enseignements de la religion, les mettant à la portée de tous

et en déduisant les conséquences pratiques.

L'instruction catéchistique ainsi entendue n'est pas la mission exclusive du prêtre; sous cette forme familière, elle peut être accomplie par tous (1) et partout; et une mère qui négligerait de la remplir avec ses jeunes enfants manquerait assurément à l'un de ses plus importants et plus doux devoirs (2).

Pourtant l'exercice principal et officiel de cet enseignement appartient surtout au prêtre, parce que Dieu lui a confié plus qu'à tout autre la charge des âmes. Il doit faire le catéchisme

(1) Toutes les mères chrétiennes se font un bonheur d'enseigner elles-mêmes à leurs jeunes enfants les premiers éléments de la religion. Mais une difficulté se présentait presque toujours devant elles; un très-grand nombre se demandaient comment il leur serait possible de traduire dans un langage intelligible à ces petits enfants les expressions théologiques et techniques de nos dogmes principaux. Mgr de Ségur, dans un opuscule tout paternellement béni par le Souverain-Pontife, et qui porte pour titre : *La Religion enseignée aux petits enfants*, a résolu le problème et les mères trouveront là, en peu de pages, cette fidèle et intéressante traduction. — Chez Tolra, 112, rue de Rennes, Paris.

(2) Cela ressort de ce que nous avons dit, p. 222, au sujet de l'obligation, pour l'enfant qui jouit de la raison, de connaître au moins les principaux mystères de notre foi.

aux enfants, et ce ministère, en apparence si facile, n'est pas l'un de ceux qui offrent le moins de difficultés, quand on veut le remplir dignement.

II

Comment les enfants en retireront les plus grands fruits.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage, destiné surtout aux mères de famille, d'apprécier en détail les diverses méthodes mises en usage dans les catéchismes. Disons seulement ici qu'un petit catéchisme est bien fait lorsqu'on sait y éveiller sans cesse et sans fatigue l'attention, la mémoire et la piété des enfants; lorsque chacun d'eux est souvent interrogé et amené à raisonner et à expliquer lui-même ce qui lui est enseigné; lorsqu'enfin on ne laisse pas un point pour un autre avant que tous aient bien saisi ce qu'on expliquait. Faire d'un petit catéchisme quelque chose qui ressemble à un cours ou à une série d'études fatigantes, c'est fausser

l'institution de cet enseignement, c'est nuire autant qu'on aurait pu faire du bien.

Une mère ne doit pas non plus ignorer que les catéchistes voient avec peine, dans une réunion d'enfants de sept à dix ans, un assaut d'analyses se soutenir pendant de longs mois, dans des conditions qui ne présentent que de graves inconvénients, sans aucun avantage possible. Imagine-t-on la fatigue qu'imposerait à ces jeunes intelligences l'obligation de prendre à la hâte des notes, pendant que le catéchiste développerait le cours de son instruction solennelle! Nous nous sommes toujours demandé, avec les hommes qui ont l'expérience des catéchismes, quel bien moral, quel avantage pour la piété des enfants on peut bien se promettre de cette épuisante contention d'esprit; et, si le catéchiste, condamné par cet usage regrettable à prononcer *son discours* devant un tel auditoire, se possède assez pour examiner le spectacle qu'il a sous les yeux, il s'apercevra vite que les uns, qui écrivent, ne l'entendent que pour saisir au passage quelques mots sans suite, et que les

autres, désintéressés des succès du cachet d'or ou d'argent, songent à toute autre chose qu'à l'instruction.

Sans doute, il nous souvient d'avoir vu quelques phénomènes en cette matière; nous avons constaté que quelques rares enfants de cet âge arrivaient à griffonner assez bien quelques phrases et à en tirer *seuls* une sorte d'analyse sommaire. Ce sont des exceptions plus remarquées qu'admirables et qui prouvent surabondamment que rien n'est plus contraire à la nature des jeunes enfants que l'abus des analyses.

A cela, on ne répond qu'une seule chose: « *Ab actu ad posse valet consecutio;* puisque cela se fait, n'est-ce pas possible? » L'on ne saurait confirmer plus pleinement ce que nous venons de dire. Cela se fait, c'est incontestable; mais, *qui* le fait? c'est ce qu'on n'ose avouer tout haut et ce que tous les catéchistes savent et déplorent. En effet, sous le nom de ces tout jeunes enfants, arrivent chaque semaine d'intéressants résumés de l'instruction, de véritables compositions de

style, où rien ne manque que le vrai nom de l'auteur. Or, n'y a-t-il pas excès à récompenser par de magnifiques cachets des enfants qui savent pertinemment que leur trop bonne mère ou leur trop complaisante institutrice a tout le mérite de cette distinction?

Il y a, de plus, à cet ordre de choses, un autre inconvénient, auquel on ne songe pas assez. Que l'on fasse avec nous ce calcul facile et significatif : sur cent enfants qui fréquentent un petit catéchisme, cinq ou dix tout au plus sont accompagnés par leurs mères ; autant sont amenés par leurs institutrices ; tous les autres ont, pour les aider, un Frère des Ecoles chrétiennes ou une bonne Sœur de charité, qui prend des notes et qui les varie ensuite de son mieux pour que tous les travaux de ses élèves ne soient pas absolument identiques !

En présence de cinquante analyses venant de ces diverses sources, à qui le catéchiste donnerait-il plus justement la récompense due au succès? Et, au milieu de cette lutte inégale, que pensent les enfants pauvres ? Quelles réflexions

fâcheuses ne leur inspirent pas ces procédés qui les choquent ?

Aussi faut-il reconnaître que l'usage des analyses, très-utile, mais déjà très-embarrassant dans les catéchismes de persévérance et de première communion, est un véritable abus dans les petits catéchismes. Il n'y aurait qu'une méthode à suivre ; mais c'est la méthode que bien des mères n'accepteraient que difficilement ; elle consisterait à laisser aux enfants, pendant le catéchisme, le seul soin de bien écouter ; puis à les exhorter, au sortir du catéchisme, à écrire les quelques impressions qui leur resteraient. Ce ne serait plus une composition de théologie ni de style, ce serait ordinairement très-court, ce serait souvent très-amusant, mais du moins on saurait quoi répondre et qui récompenser.

Nous donnons cet avis pour mémoire. Mais nous approuverions hautement la mère chrétienne qui le suivrait ; et tout prêtre qui prend un intérêt vraiment sérieux aux chères âmes des petits enfants ne saurait que l'en louer beau-

coup et que faire des vœux sincères pour que cet exemple fût suivi par toutes les autres mères.

III

A quel âge est-il opportun de conduire les jeunes enfants au catéchisme ?

L'Eglise, toujours sage et discrète, ne fait pas aux parents une obligation de mener l'enfant au catéchisme avant l'année qui précède la première communion. Nous ne nous reconnaissons pas le droit d'imposer plus qu'elle ne fait; mais nous rappellerons qu'au dessus du rigoureux précepte, il y a le bienfaisant conseil, et que rien n'est davantage dans l'esprit de l'Eglise que d'offrir le plus tôt possible aux tout jeunes enfants les grands avantages de l'instruction catéchistique. Le prêtre, comme Notre-Seigneur, aime qu'on laisse venir à lui ces petits enfants (1); il a science et grâce pour

(1) Sinite parvulos venire ad me. *S. Matth.*, x, 14.

les former à la connaissance et à la pratique des vertus chrétiennes, et à cette œuvre consolante il met, sans qu'il lui en coûte, tout son cœur. Non-seulement c'est une joie pour tous les prêtres de faire ce petit catéchisme, mais les curés des plus importantes paroisses, accablés de soins de tout genre, se réservent souvent comme une gâterie et le monopole de leur ministère, la joie d'instruire eux-mêmes ces chers petits enfants.

Et puis, les enfants trouvent là une grande édification mutuelle; la récitation si animée, le *bon point,* qui n'est autre chose que la répétition de l'instruction sous la forme interrogative, les avis, bien conformes à leur âge et à leurs devoirs, enfin l'homélie, vraie causerie sur le bon Dieu, sur la sainte Vierge et sur les Saints, intéressent à ce point les enfants, qu'ils se font une véritable fête d'aller au catéchisme.

Ajoutons qu'il y a un avantage considérable pour l'enfant à rencontrer de bonne heure sur son chemin dans la vie Notre-Seigneur, c'est-à-dire le prêtre. Il l'a vu déjà célébrant la sainte

messe, et peut-être au confessionnal; mais il ne connaît pas encore Jésus docteur, et on doit souhaiter que dès cet âge il reçoive une excellente impression de la vue plus habituelle du prêtre, qu'il le voie petit avec les petits, simple avec les simples, qu'il l'entende parler le langage noble et familier de l'Evangile. Il y a dans l'âme de l'enfant, où le baptême a déposé la grâce du sens chrétien, bien plus d'esprit de foi qu'on ne pense. Que ce soit donc au catéchisme, que l'enfant apprenne à connaître, revêtu de son surplis blanc, celui qui sera dans sa vie entière l'ange visible de Dieu sur lui! A vrai dire, cela vaut mieux que de le lui montrer dans le salon de ses parents, sous le prétexte de rompre la timidité excessive qu'on a à dix ans, mais au risque que l'enfant ne trouve le prêtre quelquefois, par le langage et les manières, un peu trop semblable aux autres hommes.

La mère chrétienne qui n'aura pas craint de prendre pour son enfant toutes ces sollicitudes, ne tardera pas à en recueillir les fruits les plus consolants. De bonnes habitudes con-

tractées dès ce jeune âge auront peu coûté à cet enfant, et lui rapporteront plus tard trente, soixante et cent pour un.

Ajoutons que l'enfant arrivera ainsi au grand catéchisme, dans d'excellentes conditions ; il sera connu des directeurs, il saura déjà une partie de ce que les autres entendront pour la première fois ; il obtiendra donc justement de faciles succès, et tout concourra à le mieux préparer au grand acte de sa première communion.

CHAPITRE XII

DE LA PRÉPARATION A LA PREMIÈRE COMMUNION

I

Combien est grande cette mission confiée à la mère chrétienne !

La première communion, au point de vue chrétien, a pour la gloire de Dieu et pour l'avenir prochain et éternel de l'enfant une souveraine importance.

Dans la digne préparation à cet acte solennel, il y a quelque chose qui rappelle ce que Dieu a opéré dans le monde pendant quarante siècles pour y préparer la venue du Messie. Le peuple des promesses a eu aussi son baptême dès le moment de la chute, car Dieu s'est hâté de pardonner par l'application anticipée des mérites

futurs de son divin Fils. Il a eu sa première enfance, où il ne voyait encore qu'à travers de vagues traditions et les figures des patriarches, les grandeurs du Messie. Nous savons par quel concours de circonstances providentielles, Dieu choisit Abraham pour fonder la famille sainte, comment cette famille devint un peuple nombreux, par quelle série de miracles Dieu veilla sur ce peuple de l'élection, à travers les péripéties de sa vie en Egypte, de la fuite et du séjour au désert, de l'entrée dans la terre promise; avec quel soin il établit le sacerdoce, ordonna la construction d'un temple magnifique et détermina lui-même tous les détails du culte sacré. Il suffit de lire l'histoire du monde ancien pour voir que tout convergeait vers ce grand fait, qui domine tous les autres de la hauteur du ciel au-dessus de la terre : la venue future du Messie.

Or, dans la vie du chrétien, il y a aussi la plénitude des temps (1), et Dieu la hâte parce

(1) *Ad Galat.*, IV, 4.

que nous sommes sous la loi de grâce ; il y a, pour chaque homme qui a la foi, la véritable venue du véritable Messie : c'est le jour de la première communion. Lorsque vous préparez un enfant à ce grand acte, mère chrétienne, vous renouvelez tout ce que Dieu a fait de plus grand pour son divin Fils pendant les quatre mille ans qui ont précédé sa venue en ce monde. Vous êtes appelée à ménager une digne hospitalité à Celui dont le ciel est le trône ; vous bâtissez un temple et vous l'ornez pour recevoir Jésus le Sauveur du monde ! Et entendez bien : dans ce langage, il n'y a pas une pieuse exagération ; tout l'avantage de la comparaison est, au contraire, du côté de votre cher enfant. Le temple de Salomon a abrité la gloire du Très-Haut, et le temple qui l'a remplacé reçut la visite du Messie ; mais ces pierres consacrées n'ont pas connu leur gloire, tandis que l'enfant qui va devenir le temple de Dieu est un temple qui pense, un temple dont chaque pierre est comme une hymne à la gloire de Jésus-Christ. Le temple antique est demeuré de glace devant

les merveilles de grâce que Dieu lui a accordées; et le temple de ce jeune cœur est tout vivant, tout palpitant d'amour pour le Dieu qu'il recevra bientôt. Et si les anges se sont émus au ciel quand le Fils éternel de Dieu vint en ce monde dans une étable à Bethléem, comment ne seraient-ils pas plus émus lorsqu'ils verront le Sauveur du monde prendre pour sa demeure le cœur de ce cher petit enfant?

Aussi, combien est facile à comprendre l'allégresse d'une jeune mère qui va pour la première fois préparer à Jésus-Christ ce temple vivant! Est-ce parce qu'elle comprend mieux maintenant ce qu'elle ne faisait qu'éprouver et goûter dans sa jeunesse? nous ne savons; mais elle semble plus heureuse de la première communion de son enfant, qu'elle n'avait paru l'être pour la sienne même. Et lorsque ce bonheur lui est accordé pour plusieurs enfants, nous nous expliquons que sa joie, au lieu de devenir moins sensible, ne fasse que croître. Quelle œuvre que de ménager ainsi à Jésus-Christ plusieurs tabernacles d'innocence, de pureté et d'amour au milieu du

monde où tant d'hommes ingrats le méconnaissent, l'abandonnent et le combattent.

II

Comment la mère de famille doit remplir cette grande mission.

Comme Jésus disait, en parlant du salut, qu'il ne servirait de rien à l'homme de gagner tout l'univers s'il venait à perdre son âme (1), parce que c'est là l'unique nécessaire (2), on peut dire qu'il ne servirait de rien à l'enfant de recevoir tous les soins et tous les dévouements d'une éducation distinguée et pleine des tendresses maternelles, si l'on sacrifiait à tout cela la digne préparation à la première communion, car ce soin doit primer tous les autres.

Bien des mères, trop peu chrétiennes, ne se préoccupent pas suffisamment de cette grande question. L'on prétexte la nécessité de ne pas

(1) *S. Matth.*, xvi, 26.
(2) *S. Luc*, x, 42.

entraver l'ordre accoutumé des études. La préparation et les travaux que nécessitent les fréquentes réunions de catéchisme exigent déjà, pense-t-on, un temps énorme; ces réunions se multiplient à l'approche de la première communion; puis vient la retraite, puis la cérémonie, puis la confirmation, en sorte que cette année est en partie sacrifiée au point de vue des autres études.

Or, quand il n'y aurait dans ces récriminations nulle exagération en ce qui concerne le temps à consacrer à ce grand œuvre, il faudrait convenir que le motif qui est en cause, légitimerait bien cet arrêt dans l'éducation ordinaire. Mais pour dire toute la vérité, il y a là plus de regrets que de temps occupé. Dans les familles où demeurent encore les nobles traditions de piété, l'enfant qui se prépare à sa première communion n'interrompt pas le cours de son instruction; les maîtres viennent comme de coutume; les devoirs, quoique moins nombreux, sont rédigés aussi ; l'on sait faire servir à ces travaux d'instruction les travaux mêmes que

demande l'assiduité aux catéchismes. En somme, on n'a laissé que quelques études de second ordre, quelques visites, quelques récréations; la piété, le caractère, l'ardeur pour le travail y ont gagné; Dieu et les parents sont satisfaits; rien n'a vraiment souffert de ce qui est important; et là, on sait ce qu'il faut penser des banales objections du monde.

Dans une foule de maisons d'éducation, les choses sont bien pires encore. Les maîtres, contraints par l'usage ou par ce qu'ils nomment les préjugés et la superstition, de présenter leurs élèves à la première communion, se plaignent amèrement aux familles des prétendues exigences des prêtres. Une étude si assidue du catéchisme leur semble mal cadrer avec le programme universitaire, — ce qui est absolument faux. — La nécessité de conduire les élèves à des réunions assez nombreuses, pour y entendre l'explication des doctrines chrétiennes et pour y chanter des cantiques, leur paraît une surérogation inacceptable, ajoutée à toutes les occupations des maîtres et des surveillants. L'obliga-

tion de conduire ces enfants au confessionnal, où le prêtre veut entendre chacun à son tour et donner à chacun des conseils peu en rapport avec le genre de vie du collége ou de l'institution très-laïque ; tout cela et ce qui en est la suite met ces maîtres dans une sorte d'exaspération mal contenue, qui prend devant les parents la façon d'une complainte sur les abus de l'instruction religieuse, et qui ne manque pas de nuire singulièrement à l'édification que devraient recevoir dans des jours si précieux les jeunes enfants.

Comment les parents chrétiens qui laissent leurs enfants dans ces maisons d'éducation, n'éprouvent-ils pas les plus sérieuses inquiétudes sur l'avenir! Comment, s'ils comprennent la grandeur de l'acte chrétien auquel leurs enfants se préparent, ne sont-ils pas épouvantés, en pensant que la première communion, faite dans ces conditions, est au moins une communion sèche et presque nulle, quand elle n'est pas un acte de simple formalité et un sacrilége! Lorsqu'un enfant a bien fait sa première commu-

nion, et que devenu un adolescent étourdi, puis un jeune prodigue, puis un homme mondain, puis un grand pécheur, on cherche à le ramener à Dieu, si toutes les fibres de son âme semblent détendues et ne rendent plus aucun son qui donne espoir de le sauver, on évoque enfin le souvenir de sa première communion ; et les prêtres qui ont consacré leur vie à sauver des âmes savent quelle vertu mystérieuse et divine sort de ce seul mot, remue profondément ce pécheur endurci, lui fait verser des larmes, fait taire toutes ses objections et le ramène enfin, humble et soumis, aux pieds de Jésus-Christ.

Pauvres mères, qui avez si longtemps pleuré sur un fils égaré! Epouses chrétiennes qui ne cessiez de prier pour un époux qu'aucune instance ne ramenait à Dieu, n'est-ce pas que c'était là votre espoir? N'est-ce pas que vous fondiez, sur ce souvenir d'une première communion bien faite, la joie de penser qu'il ne serait pas loin de Dieu pour toujours? Vous aviez raison, et Dieu vous l'a rendu ou il vous le rendra.

Mais quand la première communion n'est

présentée à un pauvre enfant que comme un acte religieux que l'usage a consacré, comme une exigence incommode de la religion, ou encore comme le dernier adieu fait à la pratique des devoirs chrétiens; quel souvenir gardera cet enfant de sa première communion? Quel levier trouvera dans ce souvenir le prêtre qui, au lit de mort de l'enfant devenu homme, cherchera à évoquer les émotions les plus touchantes? Quel espoir de sauver cet homme pourra rester à sa mère ou à son épouse! Jésus-Christ a dit : « *En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous* (1). » Cet homme a rempli une fois au moins dans sa vie ce précepte; mais s'il a mangé la chair de Jésus-Christ et s'il a bu son sang comme on fait une action vulgaire, la réception, quoique réelle, de Jésus-Christ, n'a pu avoir sa vertu habituelle, parce qu'il n'y avait pas les

(1) Amen, amen, dico vobis : Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. *S. Joan.*, VI, 54.

conditions requises : cette manducation seule ne profite en rien ; c'est l'esprit avec lequel on la fait qui procure la vie (1). Il n'y a donc, dans l'homme qui a fait une mauvaise ou une triste première communion, presque nul germe de vie éternelle ; un miracle de la grâce pourra seul l'amener à la conversion et le sauver !

Il y a donc, à tous les points de vue, nécessité urgente à ce que la préparation à la première communion soit faite avec tout le soin et tout l'esprit de foi désirables.

Et bien que le prêtre soit, devant Dieu, responsable dans une large mesure de la manière dont les enfants sont préparés à cet acte solennel ; bien que les maîtres qui les élèvent soient tenus, par une redoutable obligation, à donner leur meilleur concours à cette préparation, il faut dire que Dieu a confié à la mère, sur ce point, la principale charge, et le devoir spécial de procurer à son enfant tout ce qui lui est utile pour se préparer saintement. Elle ne doit donc

(1) Spiritus est, qui vivificat : caro non prodest quidquam. *Ibid.*, 64.

se reposer exclusivement de ce soin ni sur les catéchistes, qui n'ont les enfants sous leur surveillance que peu de temps et à des intervalles toujours éloignés, ni sur les maîtres et maîtresses, qui n'atteignent les enfants que par leur vie extérieure ; et il est nécessaire qu'elle ajoute elle-même tout ce que sa pieuse sollicitude lui fournira de moyens pour compléter cette digne préparation.

La pieuse mère devra veiller surtout à ces trois points pendant le cours de l'année préparatoire à la première communion.

D'abord, elle fera tout pour que son cher enfant ait le cœur pur et net de toute faute sérieuse. Qu'elle se défie ici de son affection et de sa tendresse! Elle ne sait pas craindre que dans cette jeune âme la moindre souillure grave ait pu se glisser; on lui ferait injure, ce semble, en supposant, même comme possible, une faiblesse considérable. Hélas! puisse-t-elle, en effet, n'avoir à préparer qu'un ange à la première communion! Mais pour qu'elle ait à cet égard une espérance bien fondée, pour que sa sollici-

tude s'exerce en réalité sur un ange de la terre, elle ne saurait entourer l'enfant de trop de précautions ni demander trop tôt ni trop souvent pour lui les grâces de cette autre Mère, plus clairvoyante et plus prudente, qu'on nomme l'Eglise, et qui, par des confessions fréquentes, par l'absolution donnée et réitérée souvent, efface les moindres souillures et présente à la grâce de la première communion un terrain parfaitement disposé.

Cet avis, le plus négligé de tous dans la pratique, est cependant d'une souveraine importance. Ni le prêtre ne doit refuser de donner à l'enfant bien préparé la grâce insigne de l'absolution, ni les parents ne doivent négliger de préparer leur enfant à recevoir le plus tôt possible cette immense grâce. Attendre la retraite de la première communion pour procurer au pauvre petit enfant ce bienfait, c'est le priver du moyen essentiel, rigoureusement requis pour faire un acte méritoire devant Dieu, si, par malheur, il se trouve coupable d'une seule faute grave.

Et, parce qu'il s'agit d'un intérêt majeur,

une mère ne saurait se reposer sur le prétexte que son enfant, étant à demeure dans une Institution, ne peut aller se confesser qu'en même temps que ses compagnons d'études et de la même manière. Ces mauvaises raisons ne disent rien à une mère lorsque la santé de son enfant est en question ; elle sait alors réclamer impérieusement pour lui un régime à part, toutes les exceptions nécessaires ; elle va elle-même trouver le médecin de l'établissement ; il lui semble que nul autre qu'elle ne saurait lui recommander avec assez de soin la santé de cet enfant. Elle a raison ; mais l'*âme ne vaut-elle pas plus que la nourriture* (1) d'un régime spécial ? Et dès lors, pourquoi ne pas exiger pour son enfant, si le régime commun ne suffit pas à sa digne préparation à la première communion, quelques exceptions jugées nécessaires? Pourquoi ne pas aller trouver le médecin de cette jeune âme, le confesseur de l'enfant, pour le mettre bien au courant de ses habitu-

(1) Nonne anima plus est quam esca ? *S. Matth.*, VI, 25.

des, de ses tendances, de son caractère, des ressources qu'il offre, des soins particuliers qu'on souhaite de lui voir donner. Voilà des exceptions dont trop peu de mères seront jalouses, mais qui sont très-souvent nécessaires dans les maisons d'éducation où les enfants ne reçoivent qu'une préparation ordinaire (1).

Le second devoir d'une mère chrétienne, dans ces importantes circonstances, consiste à procurer à son enfant une très-solide instruction religieuse.

L'enfant qui se prépare à recevoir Jésus-Christ, doit connaître parfaitement les grandeurs du Dieu-Homme. Trop souvent on se contente de lui enseigner la lettre du catéchisme. S'il récite bien, s'il se tient bien aux réunions, s'il est attentif aux instructions, on

(1) D'ailleurs, ce n'est pas seulement au point de vue de la préparation à la première communion, que ces confessions fréquentes sont utiles, mais pour l'œuvre même de l'éducation : « Que chacun pense ce qu'il voudra, dit Gerson ; pour moi, j'estime que la confession, pourvu qu'elle soit bien faite, est le plus puissant moyen de l'éducation chrétienne des enfants. »

dit : Cet enfant fera une excellente première communion. Hélas! non, ces conditions ne suffiraient pas. L'enfant doit savoir d'une science, non pas de mémoire seulement, mais de fréquente méditation, que Jésus-Christ est le Verbe divin, Dieu de Dieu, lumière de lumière, Fils éternel du Père éternel ; qu'il est la raison suprême de tout ce qui existe, le Rédempteur du monde, figuré par les patriarches, annoncé par les prophètes, attendu par toute l'humanité, la clef de toute l'histoire du monde, le vrai civilisateur des peuples, le consolateur des affligés, des pauvres, des petits, des délaissés, des malades, des mourants, le pain de la vie et le viatique pour la bonne mort.

Il faut que l'enfant sache bien et se redise souvent que le Jésus dont il doit bientôt s'approcher, vient à lui avec des pensées d'amour, sans autre dessein que de le bénir et de le fortifier contre les assauts de l'ennemi du salut; mais qu'après avoir reçu et possédé Jésus comme père, comme insigne bienfaiteur, il le retrouvera, le même Jésus, au seuil de l'éternité, de-

venu juge, juste juge; et que là, entre deux éternités, l'une de joies incomparables, l'autre d'incomparables tourments, il entendra des lèvres de Jésus son arrêt, heureux ou malheureux, selon qu'il aura été fidèle ou renégat envers son Sauveur.

Ainsi bien instruit, comment cet enfant ne se préparerait-il pas à sa première communion, non-seulement en évitant les fautes qui chargeraient lourdement sa conscience, mais en se pénétrant chaque jour davantage de l'importance extrême de la grande action qu'il va faire?

A cette première considération sur les grandeurs de Jésus-Christ, il en faut joindre une autre sur l'amour tendre et filial que l'enfant doit développer dès longtemps à l'avance dans son cœur envers le Sauveur. C'est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin (1), que deux dispositions sont requises pour la digne réception de la sainte Eucharistie : le respect et la dilection; mais de ces deux dispositions, la plus né-

(1) *Summa*, IIIª pars, quæstio LXXX, art. X.

cessaire, dit le saint Docteur, celle qui doit surpasser l'autre, c'est l'amour.

Or, cette spéciale préparation de l'enfant, ce que nous appellerons la préparation de son cœur, appartient presque exclusivement et, du moins, bien spécialement à la mère chrétienne. Le prêtre, sans doute, quand il accomplit son ministère sacré auprès de cette âme, ne manque pas de lui redire tout ce qu'il a appris de l'Evangile, des Saints et de son propre cœur, sur les infinies amabilités de Jésus-Eucharistie; il fait aussi tout ce qu'il peut pour développer dans l'âme de la mère, par la fréquente communion, par les plus sérieux conseils, une grande dévotion envers Notre-Seigneur; mais tout cela laisse subsister la douce mission de la mère, à qui Dieu a donné un langage et une tendresse à part. C'est alors, plus que jamais, l'occasion d'être éloquente et de parler de l'amour de Jésus pour nous, de manière à enflammer d'un amour réciproque pour Jésus l'âme du cher petit enfant. Quelle joie pour une mère chrétienne, d'avoir à lui révéler toutes les bontés, toute la

dilection du cœur de Jésus! Combien son cœur à elle se dilate en traitant ce magnifique sujet qu'elle comprend, qu'elle sent si bien! Et comme le cœur de son enfant va devenir ardent et aimant envers Jésus, par l'entraînement du cœur de sa pieuse mère! Qui sait s'il ne devra pas, à cette préparation vraiment sainte, quelque gâterie du Cœur du Sauveur!

Un jour, un enfant, au sortir de sa première communion, faisait à sa mère un touchant reproche : « Mère, vous ne m'aviez pas tout dit au sujet de la première communion, et j'ai été bien étonné! — Quoi donc? répond la mère, sans se laisser gagner par l'émotion? Que t'avais-je laissé ignorer? — Oh! je ne savais pas que Jésus y apparaissait ainsi comme un petit enfant, tout environné de rayons étincelants? Pourquoi ne m'en aviez-vous pas averti d'avance? — Je n'aurais pas voulu te priver de cette consolante surprise », ajouta la mère, plus heureuse qu'elle ne le laissait voir.

Combien d'enfants pourraient à leur tour, avec raison, dire à leur mère, au sortir de la pre-

mière communion, lorsque le Cœur de Jésus a battu sur leur cœur ces élans qui ravissent : « Mère, pourquoi ne m'aviez-vous rien dit des bontés de ce Jésus que vous devez connaître mieux que moi, puisque déjà depuis si longtemps vous avez le bonheur de le recevoir? »

Que les mères chrétiennes ne l'oublient donc pas : si rien n'est important dans la vie comme le grand acte de la première communion, si cet acte solennel réclame la plus sérieuse et la plus pieuse préparation, c'est à elles que revient le droit et le devoir de ménager à leurs enfants toutes les grâces qui en assureront le succès. Quelle récompense ne donnera pas Jésus, au dernier jour, à la pieuse mère qui aura ainsi édifié à sa gloire et pour sa consolation ce temple vivant du cœur d'un petit enfant!

CHAPITRE XIII

DE LA PREMIÈRE COMMUNION

I

Des joies de la mère chrétienne dans ce jour béni.

Voici le couronnement et la récompense dès ce monde des soins que la mère chrétienne a prodigués à son cher enfant pendant la première phase sérieuse de l'éducation. Pour un moment, qu'on nous permette de ne plus enseigner, mais seulement de raconter ; la vue du tableau que va nous présenter ce petit enfant est trop édifiante pour n'être pas en même temps instructive.

L'usage des familles où survivent les nobles traditions de foi veut que, dès la veille de la

première communion, l'enfant, après avoir reçu une fois encore, dans toute l'émotion d'un cœur préparé par une fervente retraite, l'absolution de son confesseur, aille se prosterner aux genoux de ses parents et qu'il réclame humblement de la bonté de leur cœur, pardon et oubli pour les nombreuses petites fautes dont il s'est rendu coupable à leur endroit. « Père, dit-il, j'ai méconnu bien des fois votre autorité, et j'ai répondu sans respect aux conseils que vous vouliez bien me donner. Bonne mère, j'ai lassé bien des fois votre patience ; que votre cœur ne s'en souvienne plus ! pardonnez-moi afin que Jésus demain ne trouve plus en moi rien à reprendre. » Est-il besoin d'ajouter qu'aussitôt ses parents le relèvent, l'embrassent avec effusion, protestant qu'ils n'ont plus au cœur comme sur les lèvres que pardon et bénédiction.

Ce qu'il y a de grâce de réparation pour le passé, dans cette touchante cérémonie, et aussi d'espoir pour un meilleur avenir, ceux-là seuls le savent qui en ont été un jour les héros ou les témoins.

Dès l'aube du jour, l'heureux enfant est levé, l'âme haletante, le front rayonnant de bonheur. Son regard a je ne sais quoi de suave et de recueilli qui respire la plus tendre piété. Aussitôt qu'il le peut, il se dirige vers l'église, d'un pas rapide, comme s'il voulait hâter, en se pressant, l'heureux moment de la première communion.

A l'église se présente un spectacle émouvant qui nous fait perdre de vue chaque enfant en particulier, pour ne plus considérer que l'admirable ensemble qui est sous nos yeux. Jésus-Christ, avant de célébrer avec ses apôtres la première Cène, c'est-à-dire la fête de leur première communion, avait ordonné que pour cette cérémonie on choisît une vaste salle bien ornée (1). Aujourd'hui, il veut que son temple efface en magnificence ce premier sanctuaire de la sainte Eucharistie, cette première table de communion. L'autel, paré de ses plus riches ornements et embaumé du parfum des fleurs, étincelle de mille feux; toute une nef est ten-

(1) « Cœnaculum grande, stratum. » *S. Marc.*, xiv, 15.

due et tapissée comme aux jours des plus grandes solennités.

Voici paraître maintenant sur deux files les invités au banquet sacré. Le premier chœur de ces anges terrestres est composé des jeunes garçons. Ils marchent d'un pas résolu, le cierge, emblème de la foi, d'une main, de l'autre le recueil des cantiques dont ils font retentir les saintes voûtes :

Tu vas remplir le vœu de ma tendresse,
Divin Jésus, tu vas me rendre heureux;
O saint amour, délicieuse ivresse!
Dans ce moment mon âme est tout en feux.

A leur suite, modeste et recueilli s'avance le chœur des jeunes vierges. Oh! comme la pureté de leur âme se reflète bien dans l'éclat de leur robe blanche et du voile qui les cache aux regards de la foule! Elles chantent aussi, et, dans leurs accents émus, il y a je ne sais quelle grâce qui n'est pas de la terre :

O Chérubins! qui l'adorez sans cesse,
Ainsi que vous je l'adore, et je crois;
Mais devant lui soutenez ma faiblesse,
Et guidez-moi pour la première fois.

Alors, le prêtre paraît à l'autel. Nous voici au cénacle! c'est bien le même sacrificateur, c'est bien la même victime qui s'immole : c'est Jésus. Oh! qui dira ce qui se passe dans le cœur de ces chers enfants pendant cette demi-heure de la dernière préparation? La crainte, pour un moment, les a saisis : « qui suis-je, ô mon Dieu, pour m'approcher de vous? » Et pendant que presque tous se rassurent en songeant que tout est effacé, un scrupule a troublé quelques-unes de ces âmes si pures. Elles veulent, avant d'approcher de la sainte table, le confier au prêtre qui passe dans les rangs, de peur que la moindre tache ne vienne à affliger les regards de Jésus. Ne craignez pas, enfants de bénédiction; ce scrupule est de l'ennemi, qui voudrait, en vous troublant, gâter le fruit de joie que Dieu vous a réservé pour ce beau jour.

A ce moment, les chants cessent; un prêtre paraît au milieu des enfants, et à haute voix, au nom de tous, il lit les actes préparatoires à la communion. Chacune de ses paroles retentit jusqu'au fond de l'âme de ces pieux enfants : « Dieu du ciel et de la terre, dit-il, sauveur des hommes, vous venez à moi, et j'aurai le bonheur de vous recevoir ! Qui pourrait croire un semblable prodige, si vous ne l'aviez dit vous-même? Je le crois, Seigneur, parce que vous l'avez dit; et j'adore du fond de mon cœur votre divine parole !

« D'où me vient cet excès de bonheur que mon Seigneur et mon Dieu veuille venir à moi? Moi pécheur ! approcher d'un Dieu si saint, manger le pain des anges, me nourrir d'une chair divine!

« Dieu de bonté et de miséricorde, mes péchés devraient bien plutôt vous éloigner; mais je les désavoue en votre présence. Pardonnez-les-moi, mon Père, mon aimable Père; puisque vous m'aimez encore jusqu'à permettre que je m'approche de vous, pardonnez-les-moi !

« Divin Sauveur des âmes, vous connaissez

tous mes besoins, vous pouvez les soulager; vous le voulez, vous me pressez d'aller à vous; vous me promettez de me secourir. Eh bien! mon Dieu, me voici; je viens sur votre parole.

« Oh ! qui me donnera des ailes pour voler vers vous ! Mon âme languit sans vous et soupire après vous, mon unique bien, ma consolation, ma douceur, mon trésor, mon bonheur et ma vie, mon Dieu et mon tout! Venez, Seigneur Jésus, venez (1). »

Ici, le langage humain ne sait plus que bégayer; mais pourtant vous nous comprenez, mère chrétienne, si nous vous disons que votre cher enfant pour un moment n'est plus sur la terre. Oh ! comme bat votre cœur, lorsque vous le suivez du regard, s'avançant, humble et recueilli vers la table sacrée!..... le voici arrivé..... il s'agenouille..... il dresse la table..... il soupire... il va dire encore une fois : « Venez, Seigneur Jésus, venez ! » mais il n'a pas achevé, que le mystère est accompli! Ange du ciel,

(1) Manuel des Catéchismes de Saint-Sulpice.

heureux gardien de cet enfant, à genoux! et le laissez passer! Va, enfant de Dieu, va, arche sainte, ciboire vivant, va jouir de ton bonheur! Et un colloque intime s'établit entre Jésus et cette âme! « Vois, mon enfant, jusqu'où je t'ai aimé! — Que vous rendrai-je, Seigneur, pour tous les biens que j'ai reçus de vous? — Donne-moi ton cœur. — Oh! prenez-le plutôt, et ne me le rendez jamais. — Veux-tu le mien? — Oh! oui, et que je meure plutôt que de le perdre! »

Ainsi se répand son cœur dans le Cœur de Jésus; tous les sentiments s'y succèdent et s'y pressent : l'adoration, l'amour, l'action de grâces, l'amende honorable, et enfin toutes les demandes. Là l'enfant se garderait d'oublier ses chers parents : « Vous êtes, ô mon Dieu, le premier et le plus grand de nos bienfaiteurs, puisque vous avez porté la charité jusqu'à nous donner votre corps, votre sang, votre âme, votre divinité tout entière. Mais, hélas! si des parents chrétiens ne nous eussent appris à vous connaître, comme tant d'autres nous eussions ignoré votre nom, ou comme un grand nombre

nous eussions pris la route qui conduit à la mort. Rendez-leur donc, ô mon Dieu, tout le bien qu'ils nous ont fait. Comblez de bénédictions les plus abondantes ceux à qui nous devons la vie dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, afin qu'après avoir commencé sur la terre cette famille de saints que vous avez enfantée sur la croix, nous ayons le bonheur d'être réunis dans la gloire, dans l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il (1). »

Alors, l'Eglise rend aux familles leurs enfants ; mais voyez comme ils sont transfigurés ! Quelle joie, quelle exaltation sur leur visage ! Quelle ardeur pleine d'amour dans l'accent de leurs cantiques !

Le monde en vain, par ses biens et ses charmes,
Veut m'engager à plier sous sa loi ;
Mais pour me vaincre il faut bien d'autres armes.
Je ne crains rien, Jésus est avec moi !

C'est en chantant ce défi au monde que le

(1) Manuel des Catéchismes de Saint-Sulpice, p. 117-118.

jeune communiant tombe dans les bras de ses bien-aimés parents, comme pour dire qu'après le tabernacle du sanctuaire, il n'en connaît pas de plus cher que le cœur de sa famille.

Pour quelques heures de cette grande journée, l'enfant appartient à tous les siens; chacun veut le voir, l'embrasser, lui dire que sa joie est la joie de tous; mais le plus souvent, l'enfant, blessé au cœur par l'amour de Jésus, ne sait répondre, si tôt après, que par ses larmes; larmes précieuses! Oh! que ne peut-on les recueillir et les conserver comme les joyaux de l'innocence et de la ferveur!

Mais la bruyante volée des cloches rappelle bientôt les enfants dans le temple. La fête n'est pas terminée. Devant le tabernacle est dressé un modeste autel. Là on a réuni tous les souvenirs du baptême et on a déposé le livre des saints Evangiles. Le prêtre de Dieu monte dans la chaire, et redisant à ces enfants toutes les grâces que Dieu leur a accordées, comme Moïse autrefois redisait aux Hébreux les bontés de Jéhova pour son peuple, il leur demande de

protester devant le ciel et devant la terre de leur inébranlable fidélité à leur divin bienfaiteur. « Debout ! » s'écrie le prêtre. Et tous les enfants se sont levés, et avec eux, entraînés par l'émotion, tous les parents aussi, afin d'être témoins de ces serments.— « A qui voulez-vous désormais appartenir? demande le prêtre. — A Jésus-Christ. — Pour combien de temps ? — Pour toujours. — Vous ne le quitterez donc jamais ? — Non, jamais. »

Ah ! comme l'on comprend qu'à ce moment, un frémissement secret s'empare de l'auditoire ! Eux aussi, tant d'hommes qui sont là et qui ont abandonné Jésus-Christ, lui avaient voué autrefois, et pour toujours, leur fidélité. Hélas ! tous les préjugés du monde ne peuvent à cette heure les rassurer et leurs genoux fléchissent quand le prêtre, avant d'emporter dans la mémoire de son cœur ces serments, déclare qu'il les rappellera au tribunal de Dieu !

Quant à ces chers enfants, ils n'ont plus qu'une chose à faire pour que la joie de ce grand jour soit complète. Ils vont processionnellement à

l'autel de Marie, qu'ils nommaient depuis des années Notre-Dame de la Première Communion, et qu'ils nommeront désormais Notre-Dame de la Persévérance ; et là, se souvenant que Dieu a voulu que toutes ses grâces nous vinssent par Marie, que dans les incertitudes de l'avenir bien des peines peuvent se cacher, et aussi bien des périls pour l'âme et pour le corps, ces enfants se consacrent à Marie, et la conjurent de leur être toujours bonne et tendre Mère. Et quand ils quittent son autel, on les entend chanter ces paroles si pleines de confiance :

Doux appui de notre espérance,
O Mère de grâce et d'amour!
Heureux qui, dès sa tendre enfance,
A toi s'est voué sans retour!
Ta main daigne essuyer ses larmes,
Tu le soutiens dans ses combats;
Il voit le terme sans alarmes,
Et s'endort en paix dans tes bras.

..... Et le soleil s'incline et s'éloigne, heureux d'avoir éclairé le plus beau jour de la vie de ces enfants.

Et la mère, épuisée des douces et puissantes émotions de cette grande journée, ne sait plus, en se recueillant, que remercier Dieu d'avoir si largement récompensé, en ce seul jour, tous les soins dévoués qu'elle avait pris pour la digne préparation de son cher enfant.

II

Des devoirs de la mère chrétienne dans ces graves circonstances.

Il est dans la mission de la mère de famille, de joindre aux plus douces joies les plus graves sollicitudes. Aussi échappe-t-elle moins que jamais à cette loi de son cœur le jour de la première communion de l'un de ses enfants.

Il importe que nous revenions un peu avec elle sur les phases diverses de cette grande journée et que nous voyions avec elle ce que Dieu lui demande de vigilance et de dévouement.

Le premier devoir d'une bonne mère est d'empêcher que, ce jour-là, rien ne vienne trou-

bler la piété, le recueillement et la joie de la première communion. Elle doit laisser de côté pour sa jeune fille toute pensée de vanité : plus que jamais, ce jour-là, pour cette enfant comme pour l'Epouse céleste, « *toute la gloire de la fille du Roi est à l'intérieur* (1). » On ne saurait assez blâmer ces mères mondaines et frivoles, qui osent envoyer à la sainte table leurs jeunes filles dans une toilette aussi éclatante que peu modeste. Pour qui donc, mères coupables, ces attraits empruntés à la vanité et à la licence? Avez-vous pensé un instant que Jésus ait des préférences pour ces audaces? ou, si ce n'est pas pour Jésus que vous ornez vos filles, quelle est cette profanation, dans un jour comme celui-ci! Pauvres enfants! on leur fait porter jusque-là ce qui servira à les perdre, et, par elles, à en perdre bien d'autres! L'Eglise défènd ces abus, et, en vérité, il est à regretter que dans nos opulentes paroisses, il y ait lieu de placer sur le passage des jeunes filles de la première

(1) « Omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus. » *Psalm.* XLIV, 14.

communion, des surveillantes de modestie, chargées de compléter les toilettes que des mères trop peu chrétiennes ont laissées inachevées !

Un autre abus consiste à n'éloigner pas assez de ces enfants, qui ont tant besoin, ce jour-là, de recueillement et de calme, les conversations un peu bruyantes et dissipantes. C'est la mère qui a préparé l'enfant aux grandes joies de ce beau jour, c'est à elle surtout qu'appartient, pendant ce jour béni, la trêve que laissent les exercices de piété. L'enfant le sent bien et il cherche comme d'instinct le cœur de sa mère, pour y déverser la surabondance de ses émotions. Quelle précieuse occasion pour une mère pieuse, de parler avec son cher enfant de sa joie présente et de ses espérances pour l'avenir ! Que de promesses elle pourra obtenir, si elle profite bien de ces moments ! Que de sages conseils elle va pouvoir déposer dans ce cœur si bien préparé à les recevoir et à les graver profondément dans sa mémoire ! Quel malheur, au contraire, si l'enfant qui a Dieu plein le cœur, entendait sa mère ne lui parler que de banalités :

par exemple, rien que de la petite fatigue que sa fille a dû éprouver pendant la cérémonie, ou du désordre inévitable de la sortie de l'église, ou de la perte d'un gant ! Nous voudrions qu'on pût nous accuser justement d'exagérer les abus possibles : hélas ! c'est parce qu'ils sont réels et ordinaires, que nous en parlons.

Surtout, ô mère chrétienne, que nul de ceux que vous avez invités à cette fête de famille ne se permette, au repas, d'adresser à votre fils de plates plaisanteries relatives à sa piété ou aux détails de la cérémonie sacrée ! Vous devriez avoir pour cet insensé le regard sévère qui impose silence.

Et le soir, quand chacun se sera retiré, vous, mère vigilante, vous serez au chevet du lit de votre cher enfant. Ce jour-là, il lui faut sa mère, sa pieuse mère, jusqu'au bout ; il ne cessera de vous dire son bonheur que quand le sommeil l'aura accablé, et il est à souhaiter qu'il ne s'endorme qu'en mêlant ensemble le nom de Jésus et le nom de sa mère.

A ces sollicitudes du côté de son enfant, la

femme chrétienne en joindra souvent d'autres, bien graves aussi. Ah! c'est que, depuis des années, elle a peut-être attendu ce jour de grandes grâces, comme le jour d'une double joie! Un de ceux qu'elle aime et qu'elle respecte, — c'est un père quelquefois, quelquefois c'est son époux, — s'est laissé ébranler par les instances d'une future première-communiante, et il a promis de la suivre ce jour-là à la Sainte Table. En sorte que la mère n'a pas une âme, mais deux âmes à conduire à Jésus-Christ, à lui recommander, à conseiller, à encourager! Grave, mais heureuse sollicitude, qui l'oblige à se multiplier, à parler tour à tour le langage de l'innocence et le langage de la conversion, des ferventes résolutions, et du sincère repentir! Puisque c'est grande fête au ciel, pour le retour de cette âme, que ce soit donc aussi grande fête sur la terre! Mère chrétienne, vous avez là aussi un devoir à remplir, vous avez des confidences à recueillir. Lui aussi, ce fils prodigue, a besoin, comme votre jeune enfant, de vous dire tout ce qu'il éprouve, tout ce qu'il

déplore, tout ce qu'il promet ; défiez-vous de la fausse timidité qui vous tiendrait à l'écart, lorsque rien qu'en écoutant, vous donnerez à cette conversion l'occasion de prendre fortement racine. Surtout, pour cet égaré qui revient, ne parlez plus du passé ; ne parlez que du présent qui est la joie, et de l'avenir qui est plein d'espoir. Les confidences de ces résolutions vous donneront un droit précieux plus tard, s'il en est besoin : le droit de les rappeler, et de ne pas sembler indiscrète en aidant à les bien tenir.

Enfin c'est vis-à-vis d'elle-même que la mère chrétienne a ce jour-là des devoirs très-sérieux à remplir. Par cette raison que l'on doit pratiquer soi-même ce que l'on conseille aux autres, il faut qu'elle se souvienne, au milieu de toutes les pieuses émotions de cette grande journée, qu'elle a goûté, elle aussi, ces joies, qu'elle a fait, elle aussi, les promesses de la première communion. Depuis lors, Jésus est resté fidèle à toutes les promesses de sa bonté paternelle : en peut-elle dire autant? Depuis lors, Jésus, cent et cent

fois, a renouvelé en elle la grâce incomparable de la communion ; cette communion, en se renouvelant ainsi, a accumulé dans l'âme une somme énorme de grâces, ce qui exige que chaque communion soit, sinon plus émue, — ce qui n'importe pas beaucoup, — mais plus sainte, plus fervente que toutes les autres. La vue de la si touchante piété avec laquelle sa fille s'approche de la sainte table est donc, pour une mère pieusement attentive, un grand enseignement, l'occasion peut-être de salutaires remords, et, en tout cas, des plus généreuses résolutions. Mon Dieu! si l'enfant qui a vu communier quelques instants après elle sa bonne mère, la trouvait, une demi-heure après, même ce jour-là, dissipée, vaniteuse, impatiente, quelle fâcheuse impression elle en retirerait! Comment oserait-elle promettre de rester toute sa vie bien fervente lorsque sa mère, qu'elle aime tant et qu'elle veut croire si pieuse, s'est accoutumée à recevoir si *facilement* la très-sainte communion!

Puisse-t-elle, au contraire, là comme tou-

jours, n'avoir pour devenir bonne, meilleure et parfaite, qu'à imiter! L'enfant à qui Dieu fait la grâce d'avoir une telle mère, donnera à sa mère la consolation de rester elle-même bonne et pieuse et de transmettre plus tard à ses enfants les précieuses traditions de foi et de piété qu'elle aura reçues dans sa jeunesse.

CHAPITRE XIV

DE LA CONFIRMATION

I

De l'insouciance déplorable de beaucoup de parents à l'égard de ce grand sacrement.

L'Eglise, chargée par Dieu de l'éducation des hommes, ne les appelle pas seulement à puiser dans la sainte Eucharistie les grâces de force et de joie dont ils ont besoin pendant les années de leur pèlerinage en ce monde. Dieu lui a mis dans les mains un autre sacrement dont le but direct est de munir si abondamment, si excellemment le chrétien des secours spirituels qui lui sont nécessaires, qu'il puisse arriver à la plénitude de l'homme parfait. Ce couronnement de l'œuvre de Dieu se nomme le sacrement de

la Confirmation, ainsi appelé pour montrer comment il établit l'âme qui le reçoit dignement, dans l'état de la pleine vie chrétienne.

Et parce que le sacrement de Confirmation nous communique le Saint-Esprit avec les richesses de ses dons, l'Eglise ne confie régulièrement qu'à ses Pontifes l'administration de ce sacrement, l'évêque ayant seul reçu dans sa consécration épiscopale la plénitude du Saint-Esprit.

De nouveau, l'Eglise convoque ses enfants autour de ses autels (1). Elle voudrait, si c'était possible, égaler la pompe qu'elle déployait au jour de la première communion. De nouveau, bien préparés par le zèle des catéchistes et par les conseils de leurs directeurs, les enfants reviennent, en vêtements de fête et en

(1) Dans un grand nombre de contrées, le sacrement de Confirmation se donne aux enfants dès l'âge de raison. En France et dans quelques autres pays, l'usage s'est introduit, avec la permission tacite de l'Eglise, de ne conférer ce sacrement qu'après la première communion. L'une et l'autre de ces dispositions présentent des avantages qui déterminent cette différence dans les usages, sans nuire en rien aux dignes effets du sacrement.

robe blanche, demander à Dieu l'Esprit que Jésus-Christ a promis d'envoyer et dont nous devons attendre toutes les grâces utiles à notre persévérance présente et finale.

Alors apparaît l'Evêque, revêtu des ornements sacrés; il annonce à ces chers enfants la venue du Saint-Esprit, qui va descendre sur eux comme il descendit sur Marie, sur les Apôtres et sur les premiers chrétiens au jour de la Pentecôte; il les exhorte à se recueillir profondément afin de recevoir plus abondamment l'effusion de grâces qui doit inonder leurs âmes; et alors, étendant sur les enfants prosternés ses mains puissantes, le Pontife leur communique, par la prière et l'onction sacramentelles, l'Esprit-Saint avec ses dons précieux.

Rien, ce semble, ne mériterait davantage toute la sollicitude des parents chrétiens que la digne préparation de leurs enfants à ce grand sacrement. Et cependant, beaucoup de mères sincèrement pieuses paraissent n'y attacher, en pratique, qu'une importance secondaire. Si même on nous obligeait à dire toute la vérité,

nous devrions ajouter que plusieurs d'entre elles ne voient pas sans un peu d'ennui qu'il soit nécessaire encore, même après tant de soins prodigués à la préparation de la première communion, de s'occuper de la réception d'un autre sacrement. Il n'y a, dans ce mécontentement, rien de malveillant sans doute à l'endroit de Dieu ou de l'Eglise; mais la pensée qu'il va falloir de nouveau et si tôt songer à des réunions de catéchisme, voire même à un examen, et à des préparatifs de toilette, inspire à ces mères, pour leurs enfants, presque de la pitié; et, en même temps qu'elles bénissent Dieu d'accumuler grâce sur grâce, elles regrettent du moins que ce soit comme sans répit.

Malheureusement les enfants, à qui rien n'échappe, ne sont pas sans remarquer l'extrême différence que semblent établir leurs parents entre ce sacrement et celui de la première communion; cela nuit beaucoup à la ferveur de leurs dispositions; le jour de la Confirmation qui devrait compter parmi les plus beaux jours de leur vie, leur paraît seulement

un jour de grâces spéciales de Dieu, mais qui ne laisse aucune impression durable dans leur esprit ni dans leur cœur, quoiqu'il grave dans leur âme un sceau ineffaçable, dont Dieu leur demandera plus tard un compte très-sérieux ; peu à peu la pensée de la Confirmation s'éloigne; on n'en parle presque jamais; elle n'exerce aucune influence considérable sur la vie, et finalement, il y a plus d'une âme chrétienne qui serait embarrassée, au milieu de sa vie, de dire le jour où elle a eu le bonheur de recevoir le sacrement de Confirmation, et surtout les fruits qu'elle en a retirés.

Or, Dieu a-t-il fait si grand ce sacrement de la piété et de la force, pour produire si peu de résultats? Lui a-t-il communiqué un caractère indélébile, pour que ses effets fussent si vite paralysés? Jésus-Christ, le Jésus de la première communion, a-t-il promis le Saint-Esprit comme son *don par excellence,* comme le souverain *Consolateur* et *Docteur* des âmes, pour le voir si tôt passé à l'état de vague souvenir? Oh! non; et la conduite de tant de parents

chrétiens, à l'égard de la Confirmation de leurs enfants, témoigne d'un oubli regrettable du vrai rôle de l'Esprit-Saint dans la vie chrétienne.

Que Dieu nous aide à le leur rappeler dignement !

II

Du rôle de l'Esprit-Saint dans la vie chrétienne.

L'apôtre saint Paul demandant un jour à quelques disciples d'Ephèse s'ils avaient reçu l'Esprit-Saint depuis qu'ils avaient la foi, ces disciples lui répondirent : S'il y a un Esprit-Saint, nous ne l'avons pas même ouï dire (1). A qui demanderait aux femmes du monde si elles fondent toute l'éducation de leurs enfants sur l'Esprit de Dieu, un trop grand nombre répondrait : Mais nous ne voyons même pas quels rapports peuvent exister entre le rôle du Saint-Esprit et l'œuvre de l'éducation.

Nous allons le montrer.

(1) *Act. Apostol.*, XIX, 2.

Dieu, parfaitement *un* dans sa nature, est parfaitement distinct dans la *trinité* de ses personnes; et, bien que dans un sens indéniable, toute la très-sainte Trinité opère chacune des œuvres créées, dans un sens également incontestable, chacune des personnes divines répond *personnellement* de l'une ou de l'autre de ces œuvres. Dans ce sens, la Création est une *œuvre trine,* parce que c'est par son Fils éternel et dans le Saint-Esprit que Dieu le Père a créé; mais c'est aussi une œuvre appelée *personnelle*, parce qu'elle est attribuée spécialement à Dieu le Père. Dans le même sens, la Rédemption est une œuvre *trine,* parce que c'est envoyé par son Père et dans le Saint-Esprit que le Fils de Dieu fait homme nous rachète; mais c'est très-réellement une œuvre *personnelle,* parce que ce n'est ni le Père ni le Saint-Esprit, mais le Fils seul, qui s'est fait homme, qui est mort et qui nous a rachetés. De même absolument, notre sanctification est une œuvre *trine*, parce que c'est envoyé à nos âmes par le Père et le Fils, que le Saint-Esprit nous sanctifie;

mais c'est aussi une œuvre *personnelle,* parce que le Saint-Esprit assume, pour ainsi dire, dans le conseil éternel de la très-sainte Trinité, la responsabilité de notre sanctification ou de notre salut. Pour être racheté, il faut être créé; pour être sanctifié, il faut être racheté; mais être créé ne suffit pas au pécheur de naissance et de volonté actuelle pour être sauvé; et, pas davantage, être racheté ne suffirait, si cette rédemption n'était accompagnée de la grâce qui nous fait persévérer dans l'amitié de Dieu.

D'où il suit que le salut, notre grande et unique affaire décisive, dû aux mérites de Jésus-Christ crucifié, ressort son effet par le Saint-Esprit, dont la grâce nous aide pendant la vie, et à la mort, à bénéficier de ces mérites.

A cet exposé théologique, mais un peu abstrait, ajoutons une considération que beaucoup d'esprits saisiront plus aisément.

Nous ne sommes en ce monde que pour sauver nos âmes. L'éducation est assurément l'un des moyens principaux que la Providence nous ménage pour nous faire atteindre ce but. Mais

l'éducation, pour parfaire ce résultat, doit nécessairement nous apprendre à vivre selon les vrais principes de l'Evangile. Cela a toujours été nécessaire depuis que l'Evangile nous a été annoncé; et cela est plus nécessaire aujourd'hui que jamais, à cause de la guerre implacable et raffinée que fait l'esprit d'impiété à l'esprit chrétien. Nous n'avons à apprendre à aucune famille honnête ce qu'elle ne peut ignorer : que la guerre est allumée, vive et terrible, sur ce point. Ce ne sont plus seulement les institutions chrétiennes que l'on attaque, ce sont aussi et surtout les principes de notre foi. Il ne faut qu'entendre le monde, même le monde réputé chrétien, pour se persuader que les maximes, que les conversations, que les entreprises, que les ambitions ne sont plus du tout en rapport avec les lois de l'Évangile.

Hélas! que les femmes chrétiennes y songent donc! C'est dans ce monde à l'esprit anti-chrétien, que leurs enfants passeront la vie qui conduit à l'éternité! En qui peuvent-ils espérer le salut? En Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ les

sauvera-t-il s'ils ne le comprennent plus, s'ils refusent d'admettre pratiquement son code sacré? Non, assurément. Et qui donc les pourra tenir dans la vérité, sinon l'Esprit de vérité? Qui les attachera à la loi du Sauveur, sinon l'Esprit-Saint, que le Sauveur nous envoie précisément pour nous rappeler et nous aider à observer tout ce qu'il nous a commandé?

Vivre en dehors de l'Esprit-Saint, c'est donc vivre loin de Jésus-Christ, qui est le seul Sauveur; suivre au contraire les leçons de l'Esprit de Dieu, c'est, en demeurant dans le droit chemin, aller droit au but.

Ce point est d'une telle importance, que nous ne voulons pas en tirer seul les conclusions. Laissons à Dieu même le soin de nous apprendre comment le salut n'est possible que par la vie selon l'esprit chrétien, et que cette vie c'est le Saint-Esprit, l'Esprit de Jésus, qui nous la communique.

Comment cela? C'est d'abord parce que, dans la vie chrétienne, le Saint-Esprit nous anime, nous éclaire et nous sanctifie.

En quel sens le Saint-Esprit nous anime-t-il?

C'est dans le Saint-Esprit que Jésus nous baptise (1), c'est-à-dire nous communique la vie surnaturelle (2). C'est par Lui qu'il nous rend la vie, quand nous l'avons perdue par le péché (3). C'est par Lui seul qu'il nous vivifie; sans Lui, l'Eucharistie même ne nous serait d'aucun secours (4), parce que nous n'en connaîtrions pas le prix; et Jésus aimerait mieux s'effacer, pour ainsi dire, que de demeurer là où l'on ne cherche pas assez en Lui son Esprit (5). Enfin, n'avoir pas l'Esprit de Jésus, c'est n'être pas à Jésus (6).

Comment l'Esprit-Saint éclaire-t-il l'homme dans sa vie?

(1) Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto. *S. Luc,* III, 16.

(2) Dabo vobis Spiritum, et vivetis. *Ezechiel,* XXXVII, 6.

(3) Accipite Spiritum Sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur eis. *S. Joann.,* XX, 22, 23.

(4) Spiritus est, qui vivificat : caro non prodest quidquam. *Ibid.,* VI, 64.

(5) Expedit vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos; si autem abiero, mittam eum ad vos. *Ibid.,* XVI, 8.

(6) Si quis autem Spiritum Christi non habet, hic non est ejus. *Ad Rom ,* VIII, 9.

Il l'éclaire parce qu'il est l'Esprit de vérité (1); parce qu'il est envoyé par le Père, au nom du Fils, pour nous enseigner toutes choses et nous rappeler tout ce que le Sauveur nous a dit (2); parce qu'il rend témoignage à Jésus-Christ (3), et qu'il nous a révélé sa gloire (4). Aidés de ses lumières, nous savons convaincre le monde en ce qui touche le péché, la justice et le jugement (5); mais, sans ses lumières, nous ne saurions comprendre le langage de Jésus-Christ, dont les paroles sont esprit et vie (6).

Comment, enfin, le Saint-Esprit devient-il pour nous le mobile de la vie parfaitement chrétienne?

C'est que, par le Saint-Esprit, se répand en

(1) Spiritus veritatis. *S. Joann.*, XVI, 13.

(2) Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia, quæcumque dixero vobis. *Ibid.*, XIV, 26.

(3) Ille testimonium perhibebit de me. *Ibid.*, XV, 26.

(4) Ille me clarificabit. *Ibid.*, XVI, 14.

(5) Arguet mundum de peccato, et de justitiâ, et de judicio. *Ibid.*, 8.

(6) Verba, quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. *Ibid.*, VI, 64.

nous la charité de Dieu (1). C'est qu'il vient en aide à notre faiblesse, parce que nous ne savons pas bien demander ce qu'il faut ; mais que Lui-même pousse en nous des gémissements inénarrables (2). C'est qu'il est par excellence le *don* de Dieu (3) :

Don de *sagesse,* qui nous fait aimer ce qui est bien et détester ce qui est mal ;

Don d'*entendement,* qui nous donne l'intelligence des choses de Dieu et nous montre, à travers le voile de la foi, les mystères de son royaume ;

Don de *conseil,* qui nous fait choisir à propos ce qui contribue davantage à la gloire de Dieu et à notre salut ;

Don de *force,* qui nous confère l'énergie de professer notre foi et de la soutenir à tout prix ;

(1) Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spitum sanctum. *Ad Rom.,* v, 5.

(2) Spiritus adjuvat infirmitatem nostram : nam quid oremus, sicut oportet, nescimus : sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. *Ad Rom.,* VIII, 26.

(3) Donum Dei. *Act. Apostol.,* VIII, 20.

Don de *science,* qui nous instruit sur la volonté de Dieu à notre égard, chacun selon sa vocation;

Don de *piété,* qui nous fait embrasser avec une grande ardeur le service de Dieu;

Don de *crainte* salutaire, qui nous éloigne de tout ce qui peut offenser Dieu, à cause de l'amour que nous lui portons.

Ajoutons, avec l'apôtre saint Paul, que les fruits du Saint-Esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, etc. (1), c'est-à-dire tout ce qui peut aider le chrétien à se sanctifier et à mener ici-bas la seule existence vraiment enviable : celle qui se fonde sur la vertu et sur la charité mutuelle. C'est pourquoi saint Bernard nous exhorte à faire régner en nous l'Esprit-Saint, pour que nous trouvions en Lui la force de notre vie et le gage du salut.

(1) Fructus autem Spiritus est : charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, etc. *Ad Galat.*, v, 22, 23.

Et maintenant, nous le demandons à toute mère chrétienne qui a la foi : puisque la vie chrétienne consiste à vivre selon l'Esprit de Jésus-Christ, et que n'accepter plus ses leçons, c'est manquer de fidélité à Jésus-Christ ; puisque le Saint-Esprit offre au chrétien dans le sacrement de Confirmation toutes les grâces dont il a besoin pour opérer son salut au milieu de toutes les difficultés que lui fait rencontrer l'esprit du monde, comment peut-on attacher peu d'importance à la digne réception de ce Sacrement? Et comment une mère sage et prudente ne prendrait-elle pas la résolution, non-seulement de le faire recevoir par ses enfants avec toute la ferveur désirable, mais de leur rappeler très-souvent, dans le cours de leur éducation, que rien n'est utile pour le salut s'il ne se fait selon l'Esprit de Notre-Seigneur, et qu'au contraire, les moindres actes, vivifiés par ce divin Esprit, concourent à l'œuvre éminemment importante de notre salut éternel ?

CHAPITRE XV

DES CATÉCHISMES DE PERSÉVÉRANCE

I

De leur extrême importance.

C'est une des gloires de notre France, que l'organisation régulière et vraiment admirable des catéchismes. Cette institution se retrouve, sans doute, sous des formes et sous des noms différents, dans tous les pays catholiques, parce que le devoir de prêcher la vérité, et de la prêcher spécialement à la jeunesse, incombe à tous les prêtres chargés du salut des âmes; mais nulle part on n'avait donné à cette institution une organisation si sage et si féconde en fruits de salut.

Dans les contrées où règne encore la foi vivante, où elle entre encore dans les mœurs, dans toute l'éducation, dans toute la vie, les enfants, mêlés à la foule des chrétiens, nourris de de la même parole simple et vraiment catéchistique qu'on annonce à tous dans les instructions paroissiales, dans les confréries, partout et à propos de tout, les enfants n'ont pas besoin de recevoir à part une instruction religieuse spéciale. Ils savent et ne pourront jamais oublier tout ce qu'ils doivent savoir sur leurs destinées éternelles et sur les moyens providentiels d'y atteindre heureusement.

Mais depuis que l'esprit de foi a tristement baissé dans nos contrées autrefois si chrétiennes, les hommes de Dieu ont compris l'impérieuse nécessité d'opposer au mal une digue ferme et capable de lutter contre le torrent sans cesse grossissant de l'impiété. De là l'institution des catéchismes réguliers sous la forme où nous les connaissons, et spécialement des catéchismes dits de persévérance, parce qu'ils sont destinés à assurer le fruit de la première éducation chrétienne.

L'on ne saurait trop vivement recommander aux parents qui ont quelque souci du salut de leurs enfants, de leur faire suivre les exercices de ces catéchismes pendant autant d'années que les circonstances le permettront.

Les enfants ont reçu, il est vrai, au petit catéchisme et au catéchisme de première communion, des notions précises sur le dogme, sur la morale, sur le culte, sur l'Histoire-Sainte et sur la vie et les caractères de l'Eglise. « Demandez à un pauvre enfant, dit Jouffroy, qui de sa vie n'y a songé (philosophiquement), pourquoi il est ici-bas, et ce qu'il y deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime... Origine du monde, de l'homme, de l'espèce, question de races, destinée de l'humanité en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la Création, il n'ignore de rien (1). »

Jusque-là ces notions pourraient suffire. Les

(1) *Mélanges*, p. 147.

jeunes enfants reçoivent d'autorité l'instruction qui leur est donnée; si l'erreur s'y mêlait, comme cela a lieu chez nos frères égarés, les hérétiques et les schismatiques, ils la recevraient en même temps que la vraie doctrine, presque sans que leur esprit s'éveillât sur la fausseté des choses enseignées. Et parce que dans la doctrine catholique, enseignée par Dieu même et par Dieu même garantie pour toujours de l'erreur, l'occasion de ce soupçon n'existe pas, les enfants des petits catéchismes reçoivent avec une pleine tranquillité d'âme les vérités et les préceptes qui leur sont manifestés.

Mais il est dans notre nature, à mesure que l'intelligence se développe, que le cercle des connaissances s'étend davantage, que les raisonnements s'enchaînent plus nombreux et plus serrés, d'aimer à voir la vérité se développer de la même manière, ouvrir plus vastes ses horizons et confirmer au grand jour de la pleine science, chacune de ses premières données.

Or, rien ne répond mieux à ce désir que le zèle de l'Eglise pour instruire à fond ses enfants

fidèles, et nulle institution n'atteint mieux ce but que le catéchisme de persévérance, « parce qu'il n'y a pas de dogme dans l'Eglise catholique, il n'y a pas même d'usage général appartenant à la discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine (1) ».

Là, reprenant un à un chacun des points de l'enseignement chrétien, le prêtre fait passer la foi infuse reçue au baptême, et la connaissance élémentaire reçue au premier âge du raisonnement, à l'état de conviction réfléchie. « On ne peut voir, sans une vive émotion, cette organisation (du christianisme) vigoureuse et luxuriante se former tout d'une pièce, avec ses magnifiques dépendances, et se répandre sur le monde, partout semblable à elle-même comme le flot paisible sur la surface de la grève (2) ». L'on ne saurait non plus méconnaître les résultats pratiques que promet l'étude de l'admira-

(1) De Maistre.

(2) Blanqui, de l'Institut, *Histoire de l'économie politique en Europe*.

ble symbole des Apôtres : « Comme règle de foi, ce symbole renferme tout ce qui est le plus efficace pour rendre l'homme bon, vertueux, honnête, équitable. A sa lumière, on voit dans le ciel un Dieu tout-puissant dont la sage providence veille sans cesse sur toutes les créatures, et qui a toujours les yeux ouverts sur notre conduite. Ce symbole nous montre et nous offre pour modèle un Dieu-homme, devenu une victime de propitiation pour tout le genre humain, et dont le prix infini assure à tous les pécheurs le pardon de leurs crimes... un Dieu descendu du trône de la gloire pour s'humilier, pour souffrir, pour mourir d'une mort cruelle, afin de nous donner la vie! Quelle idée cette vérité ne donne-t-elle pas à l'homme de sa dignité, de sa grandeur, de ses sublimes prérogatives!! De plus, cette même foi nous laisse dans l'attente d'un jugement formidable, où nos pensées les plus secrètes seront examinées ; et en nous instruisant de nos destinées éternelles, elle nous montre que le plus grand intérêt de cette vie, c'est la fuite de tout mal, de tout péché, afin de

mériter la possession du ciel, qui est le bien souverain, et d'éviter des châtiments horribles qui ne finiront jamais. Nos philosophes ont-ils trouvé jusqu'ici un symbole qui, en remplaçant celui des apôtres de Jésus-Christ, contribuerait mieux à moraliser les hommes (1). »

Aussi est-ce une immense joie pour l'âme de ces jeunes gens et de ces jeunes filles, de voir si belles, si grandes, si vraies, si utiles, les choses de la religion; cette illumination qui confirme par des preuves irréfragables tout ce qu'ils avaient cru sans examen, et aimé et adoré sans arrière-pensée; ces splendides démonstrations où tout se suit, se complète, se soutient avec une vigueur de logique qui s'impose à toute âme libre d'injustes préventions et d'obstination de parti pris : tout cela fait comme une sorte de révélation de la Révélation. Les mystères demeurent, parce qu'ils sont l'épreuve de la foi; mais le Dieu qui les place en face de notre intelligence comme une énigme, est si

(1) Bluteau, *Catéchisme catholique,* t. I, p. 225.

clairement le Dieu de toute vérité, la preuve que ce Dieu a parlé et qu'il a lui-même révélé ses mystères est si évidente, tant irrécusable, que c'est dans la plénitude de sa libérté, dans la pleine connaissance de la grande cause de sa foi que l'âme s'écrie : Vous êtes vrai, ô mon Dieu, et il n'y a pas en vous de duplicité ! Je sais à qui je crois et je suis trop heureux que vous m'enseigniez la vérité.

Pour qui n'envisagerait le catéchisme de persévérance qu'au point de vue spécial des connaissances intellectuelles, morales, historiques et religieuses, cette institution serait donc déjà l'une des plus utiles qu'on ait jamais créées. Mais pour les parents chrétiens, qui savent que leurs enfants y recevront, en même temps, les conseils les plus sérieux et les plus pratiques, relatifs à leur âge et à la noble préparation de leur existence dans le monde, et aussi le précieux secours d'une continuelle émulation dans la piété, cette institution est plus chère encore, et nul doute qu'ils ne considèrent comme un devóir de les y envoyer le plus longtemps possible.

Mais ce n'est pas là le seul motif qui milite en faveur de cette institution. Nous vivons dans une atmosphère sociale où il ne suffit pas à l'âme de jouir d'une bonne et vigoureuse santé; les épidémies s'attaquent aux plus robustes constitutions aussi bien qu'aux plus délicates ; et si l'on n'a pas en son pouvoir de se préserver des influences délétères, si l'on ne peut pas étouffer les miasmes empoisonnés, on périra comme les autres. Le monde, qui n'a plus de foi et qui ne respire plus que le sens humain et souvent païen, quand il ne va pas jusqu'à l'athéisme, fait aspirer à qui le fréquente ses exhalaisons pestiférées. De ses conversations sort le poison de l'erreur, du sarcasme, du doute; dans tous ses ouvrages, il y a une dose mortelle de calomnie ou d'ignorance. Tel est le milieu où devront vivre, — songez-y, mères chrétiennes, — les enfants auxquels votre piété a prodigué, jusqu'à leur première communion, les soins les plus attentifs et le dévouement le plus louable pour leur instruction religieuse. Oseriez-vous, sans une autre préparation, sans un autre préservatif que cette

instruction élémentaire, les exposer aux périls dont nous venons de parler? Vous pourriez-vous abuser jusqu'à ce point, d'estimer que la prudence, si nécessaire dans les choses humaines, ne le soit point davantage encore en ce qui regarde la grande affaire du salut éternel? Or, pas d'illusions! Cette affaire va être dans un continuel et effroyable péril, au milieu du monde. Tout sera mis en œuvre, ou ouvertement, ou avec une hypocrisie qui ne fait que doubler le danger, pour affaiblir d'abord le sentiment de la foi, puis ensuite pour ruiner la foi même dans l'âme de vos enfants. Sont-ils prêts pour cette lutte? Votre jeune fille, qui ne peut pas se mêler, sans sortir de la réserve qui est pour elle un impérieux devoir, à des discussions animées et demi-aigres, est-elle assez éclairée du moins pour ne pas subir en elle-même de véritables tempêtes de doutes, pour se répondre à soi-même la vérité qui dissipera ces objections astucieuses? L'est-elle assez pour devenir capable plus tard de ramener à l'humilité de la foi un homme honorable selon le monde, mais imbu

des faux principes du monde, et que la Providence lui donnera pour époux?

Questions redoutables, effrayantes, pour une mère qui comprend bien les périls que court la foi dans le siècle : questions dont l'unique solution se trouve dans la continuation de l'instruction religieuse. « On vit mal, dit saint Augustin, quand on ne croit pas bien : *Male vivitur, cum de Deo non bene creditur* (1). » Or, l'étude du christianisme peut seule offrir à l'homme pour sa vie tout ce qu'il lui faut : « La philosophie livrée à elle-même est sans force : elle conduit au doute, et le *doute brise l'énergie de l'âme*.... Le christianisme apaise toutes les douleurs de l'esprit; il respecte toutes les libertés de l'intelligence, et depuis le palais jusqu'à la chaumière, dans sa sympathie ingénieuse et variée, il *offre à tous des consolations dans tous les besoins* (2). »

C'est le but spécial des catéchismes de persévérance et la preuve de leur absolue nécessité.

(1) *De Civit. Dei*, v, 10.
(2) Benjamin Constant, livre V sur la *Religion*, chap. VIIe.

Un dernier motif qui déterminera toute mère bien prudente à faire suivre à ses enfants ces réunions de catéchisme est que cet âge, ce moment de leur existence, est le seul qui s'y prête favorablement.

En effet, le jeune garçon de quinze ans est déjà dévoré par ses études; à dix-huit ans, il n'a presque plus un instant à soi. Ensuite, la vie publique s'en empare, comme le soin du gouvernement de la maison absorbe tous les loisirs de la femme. Il y a donc urgence de placer l'instruction religieuse complémentaire à l'âge où l'enfant est suffisamment développé pour saisir parfaitement les beautés et les preuves de l'enseignement chrétien, et où il peut échapper encore à bien des servitudes que ses obligations d'état lui imposeront plus tard.

Si l'on obtenait de tous les parents qu'ils fissent suivre à leurs enfants le cours élémentaire de trois années, qui vient après la première communion, bien des hommes seraient assez instruits pour ne plus oser élever contre la religion les objections ridicules qu'on entend avec

pitié tous les jours, et l'on ne verrait pas un si grand nombre de femmes pieuses et pratiquantes tomber le plus gracieusement du monde dans des erreurs singulières. L'instruction des uns et des autres a évidemment sa dernière date au jour de leur première communion, et il n'y a pas lieu de s'étonner que les vérités les plus fondamentales se mêlent maintenant dans leur esprit aux sophismes les plus vulgaires, comme les épaves de la morale évangélique nagent dans leur cœur au milieu de toutes les jouissances mondaines.

II

A quelles conditions ces catéchismes peuvent opérer le bien désirable.

S'il est possible de faire en même temps le catéchisme à tous les enfants qui se préparent à la première communion — et ce n'est pas sans de sérieux inconvénients, qu'il faut éviter partout où l'on peut en faire deux, — il n'est possible, à aucun point de vue, de conserver

cette méthode pour les catéchismes de persévérance. Bien que l'enseignement à donner soit identiquement le même, la forme sous laquelle il doit être étudié diffère sensiblement.

Dans le catéchisme de persévérance fait aux jeunes gens, il importe extrêmement que les développements soient présentés sous la forme de démonstration, et quelquefois, quoique rarement, de polémique. La religion est un fait; ce fait se prouve par des témoignages irréfragables; voilà la conclusion que l'on doit tirer de tout ce qui est présenté à ces jeunes gens.

L'âge admirable de la fondation divine de l'Eglise; les siècles des persécutions, où plus de onze millions de martyrs attestent dans leur sang la vérité chrétienne; le mobile d'orgueil et d'ambition qui a présidé à la naissance de toutes les hérésies; la force de l'Eglise qui, sans cesse combattue, sans cesse menacée de mort, attend de pied ferme les assauts de l'ennemi, les soutient sans tomber et survit, pleine de force et brillante de jeunesse, à ses persécuteurs; enfin la génération inépuisable des saints, qui,

dans toutes les conditions de vie, et avec une variété de grâce qui n'a d'égale que là parfaite unité de leur foi, de leur amour pour Dieu et de leur charité pour les hommes, demeurent dans le souvenir des peuples, non pas comme les noms retentissants et creux des illustres conquérants, mais commes les modèles et les bienfaiteurs de l'humanité : tel est le spectacle que le catéchiste a la mission et la joie d'exposer aux regards de ces jeunes gens, qui sont l'avenir et l'espoir de la nation.

Combien il serait à souhaiter que le prêtre pût pendant de longues années dérouler ainsi sous les yeux de cette ardente jeunesse toutes les majestés de notre foi et toutes les énergies de la morale chrétienne ! Mais, hélas ! tout son zèle vient trop vite se heurter contre un préjugé ridicule qui fait aujourd'hui de l'enfant de quinze ans presque un homme et qui le considère à dix-huit ans comme tout à fait capable de se conduire soi-même, et, au besoin, de diriger, s'ils entendaient leurs vrais intérêts, père, mère, maîtres, la politique et la religion.

C'est à cause de ce préjugé, admis presque par tous à présent, que le catéchiste a dû devenir saintement ingénieux, et se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, reprendre sous une forme attrayante pour ces jeunes gens, l'instruction à laquelle ils allaient imprudemment se soustraire. De là est venue l'excellente institution des conférences paroissiales, à l'instar des célèbres conférences de Notre-Dame de Paris. Partout où a été tenté cet essai, il a merveilleusement réussi. Ces jeunes hommes qui ne pouvaient plus supporter qu'on leur fît *le catéchisme,* sont tout fiers d'avoir leurs conférences spéciales; et plusieurs qui par mécontentement auraient cherché des objections contre l'enseignement catéchistique, n'ont pas assez d'éloges pour ces discours plus étudiés, mais où la doctrine ne présente aucune nuance d'avec celle qu'ils avaient reçue précédemment.

Un autre avantage considérable de cet ordre de choses est que, très-souvent, des hommes du monde qui avaient fui comme de parti pris ou

par respect humain la chaire chrétienne, trouvent là, en y conduisant leurs fils, une précieuse occasion d'entendre de nouveau l'enseignement de leur jeunesse. En apparence, ils n'ont d'autre motif que d'accompagner leurs fils; en réalité, ils sont bien aises, et ils ont raison, de se retremper dans un enseignement qui, à l'encontre de toutes les doctrines des hommes, ni n'hésite dans ses affirmations, ni ne change dans ses principes et dans ses conclusions. Oh! si nos sceptiques modernes pouvaient espérer en se cachant derrière un pilier d'église, entendre ces grandes choses sans être reconnus, ils en seraient les auditeurs les plus assidus et les plus attentifs. Il nous souvient d'avoir surpris en flagrant délit de cette courageuse démarche l'un de nos plus illustres blasphémateurs. Plaise à Dieu que les paroles de vie qu'il a entendues ce jour-là avec tant d'émotion, lui soient profitables à la veille de son éternité!

Revenons au catéchisme. On a fait à son sujet une objection qu'un mot d'explication suffira

à dissiper. Est-il à propos, demande-t-on, de mêler ainsi, dans une même réunion, des jeunes gens de conditions de vie les plus diverses? A une époque où les principes subversifs de toute autorité semblent vouloir faire passer le niveau de l'égalité sur tous les hommes, est-il opportun de mêler ainsi des jeunes gens que l'avenir appelle à occuper les situations publiques ou privées les plus différentes? — Nous répondrons que les jeunes gens du catéchisme ne se préoccupent jamais de cette question; quiconque a suivi pendant quelque temps les exercices d'un de ces catéchismes, aura remarqué cent fois avec quelle charmante simplicité se rencontrent, au même banc d'honneur, des enfants dont les familles sont aux extrémités opposées de l'échelle sociale; celui qui répond très-bien, qui interroge quelquefois, qui a du succès dans la rédaction des analyses, est bien assuré de l'estime de tous ses condisciples. La jalousie est presque inconnue parmi ces jeunes gens. Aussi, l'on ne saurait trop bénir la religion de maintenir ainsi, sans

confusion regrettable, une noble fraternité entre ces jeunes hommes, que les circonstances placeront, en effet, plus tard dans des positions bien éloignées les uns des autres, mais qui se souviendront que, *devant Dieu,* il y a une égalité qui ne disparaît que d'après les divers degrés de la vertu et du courage, et qui n'a rien de commun avec l'égalité mensongère et révolutionnaire du socialisme.

Les mères chrétiennes peuvent donc, sans nul danger, laisser leurs fils à côté d'autres enfants qui ne seraient pas d'une condition sociale en rapport avec la leur; elles n'auront pas lieu de regretter ce qu'elles sont portées à regarder comme une simple tolérance.

Les catéchismes de persévérance pour les jeunes filles ne sauraient différer essentiellement de ceux dont nous venons de parler. C'est bien la même doctrine dogmatique et morale qu'on y enseigne, et le but est bien le même aussi : connaître, aimer et servir Dieu, et par ce moyen arriver à la vie éternelle. Mais, dans la direction du catéchisme, la même méthode

ne conviendrait plus. Il importe de déterminer ces choses, car on sait avec quelle édifiante assiduité un grand nombre de jeunes filles suivent ces réunions jusqu'à l'époque où les devoirs d'une vocation les appellent à recevoir une direction spéciale pour leur vie.

Quelle forme convient-il de donner à l'enseignement chrétien dans ces catéchismes? La forme la plus sérieuse. Nous répondons ainsi parce que certains sophistes du dernier siècle, fort en renom encore parmi nous, estiment que la femme est nativement incapable de saisir par l'esprit l'enseignement de la vérité et de tirer un parti considérable de sa raison, ce qui impose à ses maîtres, toujours d'après ces charitables philosophes, l'obligation de ne faire appel qu'au sentiment et de ne parler que pour le cœur (1). Les sages modernes ignorent sans

(1) Jean-Jacques Rousseau développe avec complaisance cette thèse. Il nous souvient d'avoir lu un ouvrage où une femme chrétienne, dans des conseils donnés à son fils sur la religion, réfutait avec autant d'esprit que d'indignation ce ridicule préjugé, et prouvait à Jean-Jacques que ces fa-

doute que le christianisme proteste contre ces erreurs païennes et mahométanes, et que toute leur sagesse croulerait vite devant les réponses de nos jeunes filles chrétiennes. Plus d'une Catherine serait encore capable de réduire au silence cette légion de docteurs. La religion n'accepte pas ces préjugés ; elle dit haut et net la vérité devant la femme comme devant l'homme, annonçant à tous, sans distinction de dogmes ni de préceptes, ce qu'elle a reçu le devoir d'enseigner pour le salut de tous. Elle n'accepte même pas que, sans rien taire des grandeurs et des témoignages de la foi, on la présente aux jeunes filles sous la forme amoindrie et énervée que plusieurs demanderaient. Pas plus au catéchisme qu'ailleurs, le rôle du prêtre ne consiste dans l'art de rendre agréable ou larmoyante la doctrine qu'il prêche. Si elle émeut, si elle touche, si elle fait pleurer, elle ne doit pas emprunter ce succès surtout à l'éloquence ou à des ressources oratoires ; ses beautés y suffisent.

ciles dédains n'établissaient bien qu'une chose : c'est que l'impiété conduit à l'injustice et à la grossièreté.

Mais autant serait blâmable la manie de réduire à un cours de sentimentalité religieuse la noble institution des catéchismes, autant il serait regrettable que le prêtre ne préparât pas avec tout le zèle possible, dans ces jeunes filles, les femmes pieuses qui seront plus tard, dans le monde, la force et la consolation de la religion. Aussi l'instruction doit-elle y laisser une large place aux exercices d'une piété tendre et éclairée. Voilà ce que réclame, en effet, le noble instinct de foi pratique que Dieu a donné à la femme. Le chant des cantiques, l'explication hautement mystique des saintes cérémonies de l'Eglise, les réunions spéciales de piété à certaines époques de l'année, les touchantes fêtes religieuses de famille, les ferventes communions du mois, les retraites annuelles : toutes ces saintes choses, qui n'entrent que pour une part relativement peu considérable dans le nombre des exercices du catéchisme des jeunes gens, tiennent une grande place, et la doivent tenir, dans les catéchismes de jeunes filles.

Ici se pose la même question que pour les

autres catéchismes : Combien d'années doivent durer ces instructions? L'usage a fait la réponse, et dans un certain nombre de paroisses, ces réunions offrent tant d'attrait, que beaucoup de jeunes filles ne les quittent qu'au moment de se fixer dans le monde. Il semble qu'un tel succès demande impérieusement qu'on laisse ces choses en l'état où nous les trouvons. Cependant, il y a une amélioration indispensable à apporter; et si nous en parlons, c'est que les mères de famille qui n'ont pas et ne peuvent pas avoir voix délibérative au conseil des catéchistes, seraient certainement entendues si elles exprimaient le vœu que l'enseignement donné à leurs filles se développât avec le cercle de leurs autres connaissances. L'usage de parler le même langage devant des enfants si différentes d'âge, présente au catéchiste une insoluble difficulté. L'on ne peut pas demander à un homme, même à un homme de talent, de faire une instruction à la fois intelligible pour des enfants de douze ans, et intéressante pour des jeunes filles de quinze, de dix-huit

et même de vingt ans. Il a le devoir d'enseigner aux plus jeunes ce qu'elles ont le devoir d'apprendre ; mais si dans ses développements il devient trop élevé, ces jeunes enfants ne pourront soutenir leur attention ; elles abandonneront le catéchiste en disant : Je ne comprends plus ! S'il se tient au contraire à leur portée, les aînées, qui connaissent depuis si longtemps ces développements élémentaires, se fatigueront à leur tour, et diront : Nous n'apprenons plus rien ! Pratiquement, on se figure sortir d'embarras en conservant à certains exercices ce caractère élémentaire, et en donnant à d'autres exercices les agréments de l'érudition et de la science transcendante ; ce n'est pas remédier au mal, c'est le rendre constant en s'assurant bien qu'au moins la moitié de l'assistance sera toujours mécontente.

Parce que les choses en cet état présentent une difficulté insoluble, et que cette difficulté produit de si sérieux inconvénients, il y aurait lieu certainement de demander partout où c'est possible, qu'un premier cours de trois ou qua-

tre années fût suivi par toutes les jeunes filles après la première communion; puis, que pour celles qui peuvent continuer encore, comme cela est bien désirable, le cours de leurs études religieuses, un cours supérieur fût institué, où se présenteraient alors, avec un grand fruit, les jeunes filles capables de le suivre. Nul doute que ces réunions, parallèles sous ce rapport aux conférences adressées aux jeunes gens du même âge, ne soient fréquentées avec un très-grand intérêt, nous ne disons plus seulement par les enfants qui y seraient inscrites, mais par leurs pieuses mères, heureuses de pouvoir reprendre dans ces circonstances le cours, depuis bien longtemps peut-être interrompu, des sérieuses études chrétiennes.

Nous ne terminerons pas la question des catéchismes de jeunes filles sans calmer les craintes un peu excessives de plusieurs mères au sujet de la composition des enfants. Ces mères se plaignent parfois de certaines combinaisons, pourtant inévitables, qu'entraîne le placement. Parce que, pour les jeunes filles, la

distinction des situations sociales apparaît davantage que pour les jeunes gens, que la toilette la dénote beaucoup plus et que l'usage la consacre plus sensiblement, l'on trouve un sérieux inconvénient à placer, l'une à côté de l'autre, des enfants dont les positions sont différentes. De là ces expressions plus usuelles que chrétiennes, d'*enfants libres* et d'enfants des pensions et des écoles, expressions qu'on a cru devoir conserver en réservant pour les premières enfants les places de choix, et en donnant aux autres enfants les places réputées moins agréables.

Assurément, il y a des délicatesses de procédés que les circonstances indiquent suffisamment et que des mères chrétiennes peuvent souhaiter; mais il y a loin, de ces arrangements parfaitement raisonnables, à ces exigences assez fréquentes qui veulent qu'une enfant ait nécessairement sa place sur les premiers rangs, parce qu'elle entend mieux, — au bord du banc, parce qu'elle peut partir plus facilement, — ayant à côté d'elle sa jeune parente,

parce qu'elles ne voudraient jamais se quitter, — devant elle sa jeune sœur, parce qu'elle la surveillera pendant les séances, — et derrière elle une amie bien dévouée, parce que si elle venait à se troubler au lieu de bien répondre, cette amie lui suggèrerait le mot qui lui échappe.

Quiconque n'a pas fait longtemps le catéchisme, nous taxera d'exagération dans cette image ; et tout catéchiste expérimenté saura, au contraire, que nous peignons avec une scrupuleuse exactitude. Or, n'est-ce pas là un abus regrettable ? Les enfants pourraient-elles ne pas remarquer ces distinctions et ces exigences? Quelle urgence voit-on à exciter en elles ce fonds de jalousie que la nature leur a si largement départi (1) et qui deviendra plus tard pour beaucoup d'entre elles le sujet de bien des fau-

(1) La mère qui ne redouterait pas que ces distinctions exagérées eussent ce résultat, pourrait lire avec fruit l'ouvrage de Mgr Landriot, dont le titre un peu dur amène d'utiles leçons et d'excellents conseils pratiques : *Les péchés de la langue et la jalousie dans la vie des femmes* ; in-12, chez Palmé.

tes? Si l'on pouvait partout ce que l'on peut dans la paroisse Saint-Sulpice, faire deux catéchismes distincts, l'un où l'on donnât aux jeunes filles du monde les conseils que leur situation sociale leur rendra nécessaires à connaître, l'autre où l'on donnât à celles d'une condition plus humble les avis que réclameront plus tard leurs laborieux devoirs, on aurait presque la perfection; mais, du moins, où ce n'est pas possible, les mères chrétiennes doivent éviter d'établir entre les enfants avec trop de rigueur des différences que l'Eglise ne supporte ni dans ses temples, ni autour de la chaire de la vérité, ni auprès du saint tribunal de la pénitence, ni à la sainte Table. Alors le catéchisme ne sera pas seulement l'école de l'instruction religieuse, mais aussi l'école de toutes les vertus de piété, de zèle, de charité, requises pour préparer une société vraiment chrétienne.

CHAPITRE XVI

DE L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

A envisager les choses à un point de vue tout à fait général, il n'est pas douteux que la place naturelle de l'enfant, pendant le cours de son éducation, devrait être au foyer de la famille. Mais si l'on suppose qu'il soit possible, pour un certain nombre d'enfants, de ne pas quitter le toit paternel, il est impossible, ordinairement, que les parents ne soient pas absorbés par mille soins nécessaires au sage gouvernement de la maison, et qu'ils aient les facilités désirables pour suivre seuls l'éducation de ces enfants. A eux appartient, comme un droit inaliénable et comme un rigoureux devoir, de les surveiller et de diriger de haut

leur éducation ; mais il y a nécessité pour eux à se faire aider en confiant les détails de l'éducation à des maîtres et maîtresses qui se dévouent à cette œuvre.

Nous allons parler successivement des diverses sortes de personnes qui se consacrent à l'enseignement et à l'éducation des enfants dans la famille.

I

Des précepteurs.

La mission du précepteur dans une famille chrétienne est d'une très-grande importance. S'il est vrai de dire que le grand art d'un prince est de bien choisir ceux qui deviendront ses ministres auprès du peuple, il est également incontestable que le père de famille ne saurait attacher trop de soins au choix de l'homme qui va devenir, pour tout le cours de l'éducation, le maître, l'ami, le confident de son fils.

Quel que soit le précepteur appelé à cette

mission, il doit nécessairement présenter toutes les garanties que réclame une tâche si difficile.

Il faut d'abord que cet homme soit profondément chrétien. Le précepteur qui oublierait de chercher en Jésus-Christ pour son élève *la* vraie *voie*, *la vérité* souveraine, *la* seule *vie* désirable, fausserait évidemment l'éducation du jeune homme. A ce maître, il manquerait le secret élémentaire de tout utile enseignement.

La science, suivant saint Jean Damascène, est la connaissance vraie de ce qui est; notre esprit, ne l'ayant pas en lui-même, non plus que l'œil la lumière, a besoin d'un maître. Ce maître est la vérité même, le Christ, qui est la sagesse et la vérité en personne et en qui sont cachés tous les trésors de la science. On peut tout apprendre par l'application et le travail, mais, avant tout et après tout, par la grâce de Dieu (1).

Il lui faut aussi des vertus morales peu com-

(1) *De la source de la science.*

munes. *Les lèvres parlent de l'abondance du cœur* (1); et si ce cœur n'est pas bien pur, s'il n'est pas très-délicat, s'il n'est pas tout droit devant Dieu comme devant les hommes, il est impossible qu'il n'exerce pas, même sans propos délibéré de nuire, l'influence la plus déplorable sur son élève.

Les païens eux-mêmes sentaient l'impérieuse nécessité de ce point spécial : « Négliger la vertu, disait Plutarque, c'est sacrifier ce qu'il y a de plus essentiel dans toute l'éducation. Il faut que l'instituteur joigne à un grand fonds de sagesse et d'expérience, des mœurs pures et une conduite irréprochable : autrement tout est perdu. La bonne éducation est la source de toutes les vertus, mais à une condition rigoureuse, c'est que l'instituteur sera lui-même vertueux; et alors, de même que les jardiniers dressent des tuteurs autour des plantes et des arbrisseaux pour soutenir leur tige, de même ce bon instituteur environnera, pour ainsi dire, son jeune

(1) Ex abundantia cordis os loquitur. *S. Luc.*, VI, 45.

élève du double appui des préceptes et des exemples, pour empêcher ses mœurs de se pervertir. » Et Quintilien exprimait cet enseignement en quelques mots plus expressifs encore :

Teneriores annos sanctitas docentis custodiat (1)!

Il lui faut encore une science humaine très-solide, et non point ce vernis d'érudition qui ressemble assez à la reliure d'un dictionnaire universel, mais qui ne présente rien de digéré ni de logique dans les connaissances. Les hommes instruits sont plus rares qu'on ne pense! S'il fallait retrancher, des provisions qu'apportent beaucoup de maîtres distingués, d'abord tout ce qui n'est pas vrai, ensuite tout ce qui n'est pas bien compris, et enfin tout ce qui ne devrait pas entrer dans une éducation chrétienne, la besace de ces sages serait souvent légère! La science, la seule digne de ce nom, suppose des études longues et approfondies,

(1) « Que la *sainteté* des maîtres protége les plus tendres années de l'enfance! »

une extrême sincérité d'âme, beaucoup de réserve dans les appréciations et assez d'humilité pour rester, fût-on maître, disciple toute sa vie. Malheur à l'enfant qui ne rencontre pas toutes ces qualités dans son précepteur! Le reste ne saurait suffire, si cela fait défaut.

Et puis, parce que le précepteur, sans exclure en rien dans l'éducation de l'enfant le rôle premier de la direction pratique et constante, exercera pourtant une influence considérable sur le caractère et la formation morale de son élève, nous voudrions voir en lui — et nous en faisons une des qualités essentielles de sa mission — les aptitudes propres à bien connaître le tempérament de l'enfant, la science très-sérieuse des moyens propres à le réformer dans ce qu'il a de défectueux, à développer au contraire ce qu'il présente d'éléments pour le bien, quelque chose que nous appellerions une direction morale. Sans doute il pourra arriver que l'enfant, s'il se trahit assez pour qu'un homme d'expérience le juge, le récompense ou le châtie, ne se livre pas suffisamment pour

qu'on puisse prudemment se contenter sous ce rapport de l'influence dévouée et patiente du maître. Ordinairement le confesseur seul, connaissant cette âme à fond ou du moins étant plus à même que tout autre d'interroger, peut parfaire ce que le précepteur n'aurait qu'ébauché. Mais, d'autre part, l'action du confesseur étant plus rare et de courte durée, elle ne saurait suffire, et il y a une impérieuse nécessité à mettre l'enfant entre les mains d'un homme capable d'entreprendre, de suivre et de mener à bonne fin cette œuvre délicate (1).

Enfin, parce que tout ce qui se rapporte à l'éducation est d'une grande importance, il est bien à souhaiter que le précepteur ait dans la mesure convenable cette science du savoir-vivre qui, venue de nos antiques mœurs chrétiennes, accoutume l'enfant à des délicatesses d'intelligence et de cœur sans lesquelles toute la noblesse du monde ne deviendrait qu'un prétexte et une occasion de ridicule orgueil.

(1) Nous ne répèterons pas cette observation à l'occasion

Tel est le maître que demandent à Dieu des parents prudents et qui ont à cœur la parfaite éducation de leur enfant; ils seront bien récompensés de leurs prières le jour où ils l'auront obtenu de sa bonté.

Mais, ce maître, où le chercher? Partout où l'on peut le rencontrer, et il peut se rencontrer dans tout homme qui doit lui-même à l'excellente éducation qu'il a reçue tout ce que nous venons de demander. C'est donc à dire que, en principe, un précepteur laïque, comme un précepteur ecclésiastique, peut remplir dignement et fructueusement ces fonctions; nous n'apprenons rien à personne en disant que plusieurs personnages publics, grandement dévoués à toutes les saintes et nobles causes, conservent une impérissable reconnaissance pour des hommes qui, renonçant à une carrière brillante que leur offraient dans le monde de grands talents joints à de très-solides vertus, ont consacré leur vie à les former à toutes les grandes choses.

des institutrices et des maîtres en général, mais elle s'applique partout où se donne l'éducation.

Ce n'est pas la religion qui frappera comme d'ostracisme ces excellents maîtres, et toutes les fois qu'elle les trouvera au sein des familles chrétiennes, elle bénira Dieu d'avoir donné de tels maîtres à des jeunes gens, appelés à exercer peut-être plus tard une influence considérable sur les intérêts de leur patrie.

Plaise à Dieu que tous les maîtres laïques présentent ces garanties! Malheureusement, il n'en va pas toujours ainsi, et, en maintenant l'expression de toute notre sympathie pour ceux dont nous venons de parler, la vérité nous oblige à ajouter que, en règle générale, le choix d'un précepteur ecclésiastique présente plus de garanties pour la bonne éducation d'un jeune homme que celui d'un maître laïque.

Au point de vue de la formation du chrétien, il n'est pas douteux que le prêtre ait dans le caractère du sacerdoce dont il est honoré, des grâces de vocation que n'a pas au même degré le plus pieux des maîtres. Quand il parle de Dieu et des choses de la religion, son langage,

véritable écho de la parole de Jésus-Christ qui lui a dit : *Qui vous écoute, m'écoute* (1), tient assurément de cette source une autorité à laquelle rien autre ne saurait être comparable. L'enfant le sait et le comprend très-bien. Comme il a dans le cœur le sens de l'affection et du respect pour ses parents, il a plein l'âme le *sens religieux* qui lui fait entendre dans la voix du prêtre la voix de Celui qui est le meilleur maître : *Unus magister Christus* (2). Rompu aux études sacrées, parfaitement instruit de la doctrine chrétienne, portant au cœur le zèle des âmes, le prêtre se gardera de négliger, dans la grande œuvre de l'éducation, l'instruction sur la religion et les exercices qui sont du service de Dieu. Il ne donnera pas à son élève le nécessaire, il lui donnera la surabondance de grâce pour obtenir l'*unum necessarium* (3). Ce sera là pour cet enfant le principe de son bonheur temporel et éternel; vrai et solide chrétien, il

(1) *S. Luc.*, x, 16.
(2) *S. Matth.*, xxiii, 10.
(3) *S. Luc.*, x, 42.

fournira sans faiblir devant Dieu ni devant les hommes sa carrière; et pour avoir appris à mettre en tête de toutes ses études l'étude de Jésus-Christ, en tête de toutes ses œuvres la passion du règne de Dieu, il sera plus grand que toutes les adversités; et s'il avait à soutenir cette autre et plus dangereuse épreuve, il serait plus gand même que les prospérités.

Il n'est pas besoin d'ajouter que si les règles de la morale chrétienne sont l'apanage obligé de tout instituteur, toutes les garanties sont en faveur du prêtre, parce que le saint habit qu'il porte est, pour le prêtre même, comme une prédication continuelle, lui rappelant qu'il doit être un modèle, non-seulement pour les mondains, mais même pour les chrétiens; que ce qui suffirait à d'autres en dignité personnelle et en respect de soi et du prochain, ne saurait suffire à la sainteté de son caractère, et qu'enfin il y a pour lui une telle obligation d'éviter les moindres malédifications, que, selon le langage du saint concile de Trente, « les ecclésiastiques doivent composer leur vie et leurs mœurs de

telle sorte que, dans leur costume, dans leur tenue, dans leur démarche, dans leur langage et dans tout le reste, il n'y ait rien qui ne soit grave, modéré et plein de religion (1), et que « les moindres fautes des simples chrétiens seraient en eux de très-grandes irrévérences (2). » Le prêtre précepteur sait tout cela, et l'Eglise met chaque jour sur ses lèvres dans la récitation du saint office toutes les prières les plus instantes (3) pour que Dieu le préserve de ce qui pourrait donner mauvais exemple à ses frères.

Quelles garanties de haute et délicate moralité ne peuvent pas se promettre les parents chrétiens, d'un tel maître! Quelle belle et noble éducation donnent à espérer tant de grâces!

Nous avons demandé dans le précepteur la science humaine. L'expérience des examens subis, chaque année, devant les maîtres de l'Etat par les élèves ecclésiastiques et les élèves laïques, répond suffisamment à ce point. Chacun

(1) Sess. XXII, *de Reform.*, c. I.

(2) *Ibid.*

(3) Spécialement dans les *Petites Heures* canoniales.

sait où se font plus sérieuses et plus approfondies les études même humaines. Le savant chrétien, parce qu'il a dans la révélation le secret de la science, n'en est que plus désireux d'étudier dans ses moindres détails l'œuvre de Dieu, le monde physique et le monde intellectuel, comme le monde moral et le monde surnaturel. Aussi, le sacerdoce chrétien, se souvenant de la parole sacrée : « Les lèvres du prêtre garderont la science (1), » peut-il fournir, dans toutes les branches des sciences humaines, des hommes de premier mérite.

La science est donc un des éléments de la vie du prêtre, et c'est assurer à un enfant une éducation très-sérieuse et bien digérée que de le confier à un tel maître.

On voit ainsi qu'à tous les points de vue, sans déprécier en quoi que ce soit les précepteurs laïques, il faut, pour être vrai, reconnaître sur eux, en règle générale, une supériorité consi-

(1) Labia enim sacerdotis custodient scientiam. *Malach.*, II, 7.

dérable et incontestable aux précepteurs ecclésiastiques.

Mais ici se présente une énorme question. Nous ne l'abordons qu'avec une extrême prudence. Le prêtre qui est tout ce que nous venons de dire sera, pour l'enfant qu'on lui aura confié, une grande grâce de Providence. Mais les parents chrétiens prennent-ils toujours tous les renseignements désirables, lorsqu'ils reçoivent dans leur maison, pour remplir auprès de leur enfant la mission de précepteur, un ecclésiastique qui se présente sans offrir de très-sérieuses recommandations?

Ce prêtre a-t-il une piété consommée? Première question redoutable à laquelle pourtant il faut une réponse, si l'on veut agir prudemment; car ce ne sera pas trop que cette qualité, pour le mettre en garde contre tous les dangers d'une situation si difficile. Cet homme qui vivra au milieu du monde, qui entendra toutes les conversations qu'on tient même dans le monde chrétien, qui vivra d'une vie confortable, qui passera ses jours loin de l'exemple précieux de

ses confrères, que deviendra-t-il s'il ne prie pas très-souvent, s'il ne fait pas chaque jour sa méditation, s'il ne veille pas sans cesse sur lui et autour de lui, s'il ne célèbre pas saintement la messe, s'il dit légèrement, ou en se hâtant trop, le saint office, s'il n'a pas dans toute sa personne, dans son langage, dans ses rapports avec tout le monde, la réserve, la prudence, la sainte modestie, qui serait sa sauvegarde? Et quel exemple déplorable pour ceux qui habitent la maison, et surtout pour l'élève qui lui est confié, si dans ce prêtre on ne trouvait que les sentiments d'un homme ordinaire!

Sous le rapport de l'instruction, il y a nécessité aussi à prendre, avant de l'admettre auprès d'un enfant, les renseignements utiles. Parce que ce prêtre, peut-être pieux et édifiant, se sera trouvé fatigué, épuisé par les labeurs incessants du saint ministère, ce n'est pas à dire qu'il ait le don de l'enseignement, ni qu'il ait, depuis l'époque de ses études, entretenu sérieusement l'acquis de ses connaissances, et qu'il l'ait même développé. Or, quels graves in-

convénients ne suivraient pas d'un choix malheureux à cet endroit! A la table de famille, lorsque des questions élémentaires se poseront, et que le précepteur sera interrogé, comme l'homme capable *ex officio* de dirimer la question soulevée, quelle humiliation pour lui de ne savoir rien répondre, ou, ce qui serait plus grave, d'exciter par une réponse banale l'involontaire sourire des assistants! Combien son enseignement perdrait aux yeux de son élève toute autorité! Et si on laissait cet enfant aux mains de ce triste maître, quels résultats oserait-on se promettre pour sa solide instruction? Ce ne sera donc pas rigueur, mais charité, de la part des parents chrétiens, que de s'assurer d'avance des garanties que peut offrir sous ce rapport l'ecclésiastique qui se présente à eux.

La difficulté de trouver libres des hommes de grande valeur et occupant un poste important dans un diocèse fait que les parents demandent quelquefois, pour remplir les fonctions de précepteur, un prêtre pieux et instruit, mais que les circonstances faisaient vivre au fond

d'une campagne. Il y a, en effet, dans cette noble obscurité, des hommes de grande valeur. Mais ce choix exige cependant encore des précautions. Le saint qui ne vit pas dans le monde et le savant qui ne vit qu'au milieu de ses livres, n'ont rien à faire, ordinairement, de cette science spéciale, le monopole ordinaire des grandes villes et de la société élevée, qu'on nomme l'urbanité. Mais le prêtre appelé à porter au milieu du monde le saint habit ecclésiastique, doit avoir une connaissance suffisante des usages légitimes du monde, afin que sa conduite extérieure ne soit pour personne un sujet de raillerie.

Enfin, lorsque les parents ont pris toutes ces précautions de prudence chrétienne, il ne leur reste, le choix étant fait, qu'à assurer au prêtre qui va habiter dans leur famille, la situation respectée qui est due au caractère sacerdotal. Le prêtre ne réclame pas des honneurs et des distinctions particulières; le respect qu'on lui doit est surtout un respect religieux. Pour cette raison, rien n'exige qu'à la table de la famille il

occupe constamment l'une des premières places, ni que dans les réunions du soir on lui donne au salon une part considérable dans les cérémonies d'usage. Mais, parce que les hommages qu'on lui rend se rapportent à Jésus-Christ qu'il représente, il faut que nul dans la famille ne lui adresse la parole avec la familiarité reçue entre les hommes du monde ; il faut que les plaisanteries bruyantes, quoique honnêtes, ne le prennent jamais pour objectif; il faut que son élève ne lui parle toujours qu'avec de grands égards, qu'il lui obéisse exactement, sans se permettre à son sujet ce que trop facilement se permettent avec le dernier surveillant les élèves d'un collége; il faut enfin que les serviteurs de la maison n'aient qu'à imiter leurs maîtres pour savoir avec quels égards ils doivent parler au prêtre et du prêtre en toutes circonstances (1).

(1) Tout ce que nous avons dit sur les difficultés spéciales de cette position pour un prêtre, s'applique *a fortiori* à l'ecclésiastique précepteur qui n'est pas prêtre. Ce qu'un jeune homme, qui n'a pas encore toutes les grâces du sacerdoce, et qui pourtant n'est plus du monde, puisque les ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat l'en ont

La famille chrétienne qui honore ainsi le précepteur de ses enfants, surtout s'il est ecclésiastique, maintiendra facilement au foyer les précieuses et antiques traditions du respect et de l'obéissance, dans l'œuvre si difficile de l'éducation des jeunes gens.

II

Des institutrices.

Nous avons vu que la jeune fille a sa place naturelle auprès de sa mère; et si mille circonstances peuvent faire aux parents une nécessité de la confier à une maison d'éducation, on peut dire que ce n'est presque jamais sans un vif regret qu'on croit devoir s'en séparer momentanément : chacun sent que le toit domestique

séparé à jamais, ce que ce jeune homme peut courir de dangers au point de vue de sa vocation, lorsqu'il exerce dans une famille les fonctions de précepteur, est effrayant; et cela explique l'extrême réserve que mettent les supérieurs ecclésiastiques à tolérer sur ce point quelques exceptions.

est son centre naturel, d'où elle ne doit être écartée que le moins possible.

D'autre part, la femme chrétienne qui a la joie de conserver auprès de soi sa jeune fille, n'a pas la facilité de lui consacrer tout le temps qu'elle désirerait et que réclame l'œuvre si importante de son instruction. Le monde a d'inévitables tyrannies auxquelles bien des moments sont accordés. Le soin convenable, quoique modéré, de la toilette, les réceptions, les visites, les repas invités, les soirées, les voyages et cent autres choses aussi fastidieuses, nuisent nécessairement aux devoirs que réclamerait l'éducation sérieuse, attentive, délicate, d'une jeune fille. Ajoutons que la femme du monde n'a plus le loisir, au milieu de ce tourbillon de relations sociales, de reprendre les études qu'elle a faites autrefois, et moins encore de devenir maître en l'art de professer. A prendre l'ensemble de la vie du monde telle qu'elle est aujourd'hui, il est évident que la mère élevant, instruisant elle-même sa fille, faisant presque seule et complétement son éducation, est une excep-

tion, et, si l'on veut, un prodige; et nul ne songera à dire à toutes les femmes qui veulent garder auprès d'elles leurs jeunes filles : Soyez-leur à la fois tendres mères, sages maîtresses, institutrices distinguées. Ce serait leur imposer une tâche insoutenable.

Plus d'une jeune mère s'étonnerait peut-être de ce langage, si nous ne prenions le soin de placer en face de son dévouement, qui se sent la force de tout entreprendre et qui se croit capable de tout mener à bonne fin, la réalité toute prosaïque qu'enseigne l'expérience. Les auteurs ne manquent pas, qui commandent à la mère de se charger elle-même, et elle seule, de l'éducation de ses filles : « La véritable, la solide éducation d'une jeune fille, dit M. Théry (1), ne peut être faite que par sa mère. Nulle ne doit se décourager à l'avance, ni se regarder comme peu propre à cette tâche. » A la bonne heure; mais examinons, d'une part, ce qu'il faut à une mère, et d'autre part, ce à quoi elle

(1) *Conseils aux mères.*

doit renoncer, pour remplir dignement cette mission.

Il lui faut nécessairement et premièrement construire un plan d'éducation, embrassant toutes les branches de connaissances et d'exercices propres à en assurer le succès. Puis, ce cadre dressé, il le faudra remplir, c'est-à-dire que tout ce que l'enfant devra apprendre, la mère devra le revoir, à supposer qu'elle l'ait jamais appris. Ensuite, la mère devra être douée de toutes les qualités requises pour assurer à l'éducation de son enfant des résultats consolants. Elle devra, à elle seule, réunir toutes les vertus d'une bonne institutrice : la piété, la fermeté, la patience et le reste.

Et si tant de justes exigences n'épouvantaient pas son humilité, voici maintenant quelques-uns des renoncements qu'elle devrait s'imposer, sous peine de ne pas accomplir dignement cette grande œuvre. Parce que désormais la jeune fille sera constamment avec sa mère, celle-ci doit n'être que là où son enfant peut se trouver sans inconvénient. Or, pense-t-elle que les con-

versations des visites reçues et rendues soient ordinairement de nature à inspirer à une jeune fille les principes de charité, de vertu sérieuse, de réserve et de dignité que doit lui donner l'éducation maternelle? Pense-t-elle que cette enfant, témoin de tout le soin que sa mère prend pour s'orner, au nom de sa vocation et de sa situation dans le monde, soit fait pour imprimer dans un jeune cœur l'éloignement de la vanité et de tout ce qui s'y rattache? Pense-t-elle que la nécessité vraie ou supposée de paraître — avec sa fille qui ne la quittera pas, qu'elle ne doit pas quitter, — dans les théâtres, dans les soirées, dans les bals, ne fournira à cette enfant aucune occasion de puiser, où il coule à pleins bords, l'esprit mondain avec toutes ses conséquences pratiques? « Pauvre mère! souffrez que nous vous le disions : vous n'avez pas le véritable sentiment de la tendresse maternelle... Vous ne comprenez pas toute l'étendue de la charge que vous vous êtes imposée. Si vous avez la prétention que votre fille ne vous quitte pas, il semble juste dès lors que vous ne quittiez pas

votre fille... Mais non, n'ayant pas assez d'abnégation pour renoncer aux plaisirs, et d'un autre côté ne voulant pas vous séparer de votre fille, vous forcez cette innocente créature à partager votre vie du monde, vos distractions, vos divertissements, et à mener, à l'âge de quinze ou seize ans, la vie d'une femme de vingt-cinq à trente ans... C'est là ce que vous décorez du beau nom d'*éducation maternelle* (1) ! »

Toutefois, pour rester dans la vérité jusqu'au bout, nous reconnaissons que si une mère chrétienne s'appartenait à ce point qu'elle consentît à ne fréquenter dans le monde que les personnes et la société où sa jeune fille ne trouverait que d'excellents exemples ; si elle pouvait ne quitter jamais sa fille, lui donnant elle-même, ou lui faisant donner sous ses yeux, les leçons de la science, rien n'égalerait en avantages précieux ce genre d'éducation : Dieu a fait si fécond en ressources de toute sorte le cœur des mères, que nul autre dévouement, dans les

(1) Balme-Frézol, t. I, p. 161-162.

mêmes circonstances, ne saurait lui être comparé, ni surtout préféré. Seulement parce que cette mère pieuse. instruite, ferme, absolument libre de soi, des siens et du monde est une rare exception, les réflexions que nous venons de faire demeurent dans toute leur force comme une règle générale, dont les meilleurs désirs ne sauraient tenir la place dans l'œuvre d'une sérieuse éducation.

De là la nécessité de confier l'éducation de la jeune fille, dans la famille, à une personne instruite et dévouée, chargée de remplacer la mère, sans l'exclure en rien, et d'accompagner partout cette enfant, sans l'empêcher de se trouver avec sa mère aussi souvent que ce sera possible. Nous allons traiter la délicate question des institutrices, et, sans dissimuler les difficultés singulières qu'offre cette mission, nous en montrerons l'extrême importance et les fruits précieux.

La mission de l'institutrice dans une maison chrétienne est vraiment une œuvre de Dieu. Les rapports constants qui vont s'établir entre elle et

l'élève qu'on lui confiera seront si étroits, si intimes, qu'ils exerceront sur la jeune fille une influence considérable, qu'elle soit heureuse ou qu'elle devienne funeste. Ce n'est pas pendant les leçons seulement, ni surtout, que la maîtresse étudiera et formera cette enfant, c'est à chaque instant, dès qu'elle recommencera les exercices de sa journée, c'est dans ses devoirs de piété, dans ses repas, dans ses jeux, dans ses promenades, dans ses expansions de joie, dans les confidences de ses chagrins, c'est partout et sans cesse que l'institutrice la pourra suivre, étudier et former. Quelle influence elle aura donc la facilité d'exercer sur son élève, par ces rapports qui ne dureront pas un jour, ni un mois, ni une année, mais pendant tout le cours d'une éducation ! Cette enfant sera la fille tendre, respectueuse et dévouée, la jeune personne instruite, distinguée et aimable, l'épouse, la mère, qu'aura formée, en grande partie, par une longue et patiente préparation, l'institutrice.

Parler ainsi, ce n'est pas réduire à une sorte de sinécure le rôle de la mère, au profit de l'ins-

titutrice, puisque celle-ci ne fera rien sans l'inspiration et les conseils de la mère, sans le faire au nom de la mère, et pour accoutumer l'enfant à imiter en toutes choses sa pieuse mère; mais réduire à moins que cela le rôle de l'institutrice, ce serait ne voir plus dans sa grande mission qu'une profession vulgaire, d'où ne sauraient sortir les fruits sérieux et durables qu'on en attend.

Aussi bien, demandons-nous dans une institutrice tout autre chose que des qualités communes, qu'une instruction seulement ébauchée, qu'une éducation à refaire; il lui faut tout ce que donnerait la mère à son enfant, si elle n'était dans la nécessité de se faire représenter et remplacer.

Ce n'est pas trop exiger d'une institutrice, qu'une instruction religieuse très-solide et une piété très-éclairée; sans ces qualités, elle ne saura pas diriger cette enfant dans le cours d'études qu'elle suivra dans les catéchismes; et ses habitudes comme son langage protesteront contre le désir qu'aura l'enfant de s'approcher des sacrements aussi souvent que l'Eglise, par

les conseils de son confesseur et de sa mère, le lui aura suggéré. Ce n'est pas trop de lui demander une extrême délicatesse de vertu. Rien n'est pur, rien n'est sensible, rien n'est susceptible des nuances de bonté et d'élévation, comme l'âme de la jeune fille à l'âge où se fait son éducation sérieuse. Ces vertus à gros grains, dont le monde est rempli et qui n'ont ni dans le fond ni dans la forme la noblesse de la vertu profondément chrétienne, choqueraient le cœur de cette enfant, en attendant qu'elles exerçassent sur elle la plus désolante influence. Ce n'est pas trop enfin de lui demander une instruction humaine très-solide. Qu'elle ne réunisse pas ensemble tous les talents d'agrément, joints à toutes les connaissances de langues, d'histoire, de sciences exactes désirables, c'est tout simple, et rien n'est moins juste que d'exiger d'elle tout cela, et bien d'autres choses, comme on le fait aujourd'hui. A moins d'être une merveille, et de plus une sainte, la jeune maîtresse qui se présenterait avec tous ces talents courrait grand risque d'être orgueilleuse,

ce qui suffirait à gâter tout le reste. Pratiquement, les parents qui cherchent tout cela dans l'institutrice dont ils feront choix pour leur enfant, obtiendront un vernis factice qui ressemblera à tout ce qu'ils voudront, à la piété, à la vertu, à la science, au talent, à la bonne éducation; au fond, ils n'auront rien qui vaille, ni qui fructifie, ni qui dure. Mais, ce qu'enseigne l'institutrice, qu'elle le possède bien, qu'elle en pénètre bien son élève, qu'elle en tire les conséquences logiques, qu'elle donne à l'enfant dont elle est chargée une instruction forte, nette, raisonnée, où tout se tienne, s'enchaîne, se corrobore : avec moins d'apparence que celle dont nous venons de parler, elle atteindra des résultats bien autrement sérieux.

Mais cette maîtresse précieuse, où la trouvera-t-on? Nous dirions d'elle, à peu près, ce que l'Ecriture-Sainte dit de la femme forte : « Qui la trouvera? Au-dessus de ce qui vient de loin et des derniers confins du monde est son prix (1); »

(1) *Prov.*, xxxi, 10 : Quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus.

ce qui ne signifie pas, on le voit, qu'il suffise de prendre la première personne qui se présente, pour avoir auprès de son enfant une digne maîtresse.

Il y a plusieurs sortes de personnes qui se consacrent ainsi à l'éducation des jeunes filles.

Un très-grand nombre d'institutrices se recrutent parmi les familles qui ont éprouvé de grands revers de fortune; le nom seul qu'elles portent l'indiquerait, quand la noblesse de leur langage et de leur tenue ne le révèlerait pas. L'enfance de ces personnes a été heureuse; elles ont reçu une éducation pieuse et distinguée; elles étaient peut-être au plus beau des rêves de bonheur que l'on fait toujours à cet âge, quand une catastrophe est venue fondre sur leur maison. L'honneur resta sauf, mais tout le reste fut englouti! De là, la nécessité, pour chacun des enfants, de se créer au plus vite des ressources, non pas surtout pour soi-même, mais principalement pour procurer à leurs parents, au prix de tous les dévouements, un peu d'aisance encore, ou du moins le nécessaire.

Nul que Dieu et leur mère ne sait bien ce que refoulent dans leur cœur, de tristesse et d'amour, ces jeunes filles au jour où elles quittent le foyer paternel pour aller dans une autre famille. C'est peut-être pour habiter dans un rang moyen, et par là même plus pénible, entre le rang des maîtres de la maison et le rang des serviteurs ! C'est quelquefois aussi dans une famille où l'on était reçue et que l'on recevait, et où l'on va occuper une fonction qui se traduit par des appointements ! Oh ! combien de froissements, en toute hypothèse, à étouffer ! Même chez des étrangers, même quand ils sont très-bons, que de renoncements pénibles à supporter chaque jour ! Ces personnes méritent vraiment des égards tout particuliers, et il y a dans les soins donnés à leur éducation, dans la noblesse de leurs sentiments, dans l'acte même de dévouement qu'elles accomplissent en enchaînant ainsi leur liberté pour venir en aide à leurs parents, des garanties précieuses pour la bonne et sérieuse éducation de l'enfant qui leur serait confiée.

Cependant nous devons ajouter que ces considérations si graves et si favorables, ne suffisent pas toujours pour fixer un choix prudent. Il y a lieu, pour les parents qui cherchent une institutrice, de s'assurer si la pauvre jeune fille qui se résout à remplir ces fonctions a reçu une éducation pieuse, pour former à la piété sa jeune élève; de savoir si elle a fait des études assez approfondies pour pouvoir donner à son élève des leçons très-sérieuses et bien exactes, si elle est douée d'un jugement droit et d'une nature à la fois douce et ferme, enfin si le malheur en l'atteignant, en la frappant si cruellement, n'a pas du même coup aigri son caractère et donné à son cœur une amertume fâcheuse.

D'autres personnes se consacrent à la mission d'institutrice par suite du goût naturel qu'elles ont pour l'enseignement. Ces personnes offrent, en effet, au point de vue de l'instruction, à peu près tout ce qui est utile à l'éducation solide d'une jeune fille. Leur grande ardeur pour le travail donne aussi à penser

qu'elles ont un caractère sérieux et qu'elles inspireront à leurs élèves l'amour de l'étude et le sage emploi du temps. Si à ces dispositions naturelles se joint une solide piété, les résultats seront excellents et les parents n'auront qu'à se féliciter d'avoir trouvé tant de qualités réunies. Mais qu'on prenne garde : *scientia inflat* : l'humble bagage de science que possède l'institutrice suffit peut-être à l'infatuer un peu d'elle-même; or, rien n'est pire qu'un savant à demi, et à l'orgueil ne se marie jamais une solide piété. Qu'importe que cette *femme savante*, déjà trop peu réservée quand elle s'exprime dans la langue maternelle, ait à son service deux ou trois langues étrangères? Ces superfétations de connaissances ne la rendront que plus insupportable en lui fournissant souvent l'occasion de parler et le besoin de donner son avis à qui ne le lui demande pas. Quelle éducation mal faite, mal équilibrée, résultera de ses soins, dont l'unique but semble être de pouvoir appeler de trois noms différents ce qu'elle n'a approfondi dans aucune langue! Ce besoin de paraître, de

parler, de discuter, de juger tout, finira par déteindre sur l'enfant qui lui sera confiée, nous voulions dire sacrifiée, et les parents s'apercevront trop tard que la science qui n'est pas modeste n'est que vanité, et que, de la vanité, ne saurait sortir le fruit d'une bonne éducation chrétienne.

Faut-il parler de ces autres institutrices qui n'ont de talent que le secret de se faire ouvrir toutes les portes, de gagner adroitement la confiance de tout le monde, afin de faire servir toutes ces circonstances, sous le couvert de leur mission près d'une jeune fille, à d'ambitieux projets? Une jeune personne a l'esprit inventif et un peu romanesque; elle a lu dans des livres légers que rien n'arrive plus souvent que ce qui est plus invraisemblable, ou elle s'est identifiée en esprit avec le héros d'un livre où toutes les conséquences pratiques suivent d'un *a priori*. Désormais, son plan est dressé; c'est un roman, mais il est conçu avec tant d'habileté, que si des parents d'une prudence consommée ne savent le deviner, le prévoir et l'entraver, l'on appren-

dra une fois de plus qu'une jeune institutrice est entrée dans une excellente famille chrétienne; que sa piété, ses vertus, sa parfaite éducation, son amabilité et le reste, lui ont d'abord gagné la confiance et l'affection de tous ceux de la maison; puis, que toute sa modestie n'a su cacher ses nobles qualités; qu'alors a commencé l'affaire importante, laquelle, après toutes les péripéties obligées, a eu le dénouement de toutes les comédies! C'était pour arriver à ce but que cette jeune fille avait embrassé la mission d'institutrice : que ne l'a-t-on reconnu à son air aisé, à ses attentions exagérées pour tout le monde, à tout ce qui révélait une âme ambitieuse! Or, quelle triste leçon donnée finalement à l'élève confiée pendant plusieurs années à cette institutrice! Quelles fâcheuses impressions laissées à ses méditations pour toute sa vie!

Enfin, il n'est pas douteux que le choix des parents chrétiens, quand il est préparé par la prière, se fixe bien souvent sur des âmes d'élite, autant éloignées de tous ces abus, que

la solide piété est éloignée de tout ce qui n'en a que l'apparence. Là il y a une véritable vocation de Dieu. Dans ses desseins éternels, Dieu qui a tout prévu, même les prières de ces pieux parents, a mis au cœur d'une jeune fille, avec l'amour de l'étude, toutes les facilités pour s'exercer aux sérieuses vertus. De bonne heure, elle a entrevu l'œuvre de l'éducation, comme on sait voir ce qui est de notre vocation. L'on peut dire que les soins qui lui étaient prodigués à elle-même, les conseils qui lui étaient si parfaitement donnés, lui servaient d'expérience pour pénétrer les secrets de ce grand art. Heureuse l'enfant qui va maintenant lui être confiée! Rien ne lui manquera de ce que nous réclamions en commençant cette matière, pour une parfaite éducation. Ne parlez pas à cette institutrice des rêves qu'on fait dans le monde : tous ses vœux, à elle, sont réalisés; elle a pu se dévouer à l'œuvre de l'éducation, elle a eu l'honneur de former une âme à la pratique des vertus chrétiennes; elle a eu l'agrément de parcourir une fois de plus, avec son élève, le cours si intéres-

sant des études qui lui convenaient; elle a formé une femme à l'école de tous les devoirs qui la rendront désormais utile dans le monde; sa récompense est là tout entière. Si Dieu veut qu'elle demeure, au-delà du temps de l'éducation, à côté de sa chère élève et qu'elle devienne amie sans tenter de sortir de l'humilité extérieure de sa condition, on la cherchera en vain aux heures des inévitables dissipations de la vie du monde, mais on sera sûr de la trouver vigilante, dévouée, sincère, à toutes les heures sérieuses, à tous les jours d'épreuves. Si sa mission se termine dans une famille avec l'éducation d'une jeune personne, elle ira, sans songer au repos, s'offrir pour une nouvelle œuvre de semblable dévouement, trop heureuse, au prix de grandes fatigues et de tous les renoncements imposés à la nature par cette situation, de faire un peu de bien à quelques âmes.

Nobles existences qui se dépensent ainsi pour servir, sans y penser, de modèle et de soutien, à tant de familles où jamais peut-être une autre prédication ne parviendrait à se faire entendre!

Nous ne saurions terminer ce chapitre sans émettre un vœu. Quand nous avons parlé de l'éducation confiée à un précepteur, nous avons fait ressortir, comme il était juste de le faire, les avantages incontestables et incontestés du précepteur ecclésiastique sur le précepteur laïque. Il y a lieu de se demander pourquoi jusqu'ici l'éducation si délicate, si difficile de la jeune fille au sein de la famille, ne serait pas confiée à une religieuse? A vrai dire, nous serions fort embarrassé d'expliquer par des raisons plausibles cette lacune au milieu de toutes les œuvres entreprises par les personnes qui, en se consacrant à Dieu, semblent s'être promis de ne laisser sans la remplir aucune œuvre de dévouement. Au point de vue de la piété, la vie religieuse, qui est l'école de la perfection, prépare bien l'institutrice à cette mission; au point de vue de la bonne éducation, les délicatesses de charité dont la vie religieuse a conservé le meilleur monopole, offrent toute garantie; au point de vue de l'instruction, nul n'ignore que la vie religieuse où tous les instants sont si par-

faitement utilisés, et où le repos n'est qu'une trêve accordée pour mieux travailler, assure un résultat difficilement atteint par les autres institutions.

Il reste deux difficultés : l'une qu'on considère comme sérieuse, n'a rien de tel; l'autre, que l'on pourrait faire avec sagesse, ne serait peut-être pas sans solution. La première consisterait à craindre que l'institutrice religieuse n'inspirât de parti pris à son élève le désir d'entrer au couvent; cette crainte est tout à fait illusoire : pas une religieuse n'ignore que les vocations viennent de Dieu seul, et que rien ne serait plus propre à détourner de la vie religieuse une jeune fille que de lui en parler jusqu'à l'obsession lorsque déjà elle ne la comprend pas, ou plutôt lorsqu'elle ne sait même comment d'autres personnes peuvent s'y soumettre. La seconde difficulté se tirerait du côté de l'institutrice religieuse; elle courrait, pense-t-on, pour sa vocation, de grands risques. Il est de fait que, sans une grâce toute spéciale de Dieu, elle persévèrerait difficilement, au milieu du

monde, dans sa vocation d'abnégation continuelle; mais nous n'apprendrons à personne que toutes les vocations ont de grands dangers, et que Dieu, en donnant à chacun la sienne, donne en même temps toutes les grâces nécessaires pour la bien remplir. Les supérieurs, animés de l'Esprit de Dieu et assez expérimentés pour ne se faire aucune illusion sur les périls que pourraient courir ces âmes dans leur mission de dévouement, ne manqueraient pas de leur donner des règlements particuliers qui empêcheraient le mal et aideraient puissamment à faire beaucoup de bien. Nous ne savons quand cet usage qui existe déjà avec succès dans quelques pays de foi, s'introduira également dans nos contrées qui en auraient bien davantage besoin ; mais nous savons d'avance qu'un grand nombre de familles chrétiennes seraient heureuses de confier leurs enfants à des soins si délicats et si parfaits.

En attendant que ce soit possible et réalisé, une mère, on le voit, ne saurait s'entourer de trop de précautions dans le choix d'une institu-

trice pour ses jeunes filles; il n'est pas douteux que ce choix influera nécessairement dans une large mesure sur l'éducation de ses enfants et sur le bon ou le meilleur exemple à donner dans la famille.

III

Des professeurs particuliers.

Le précepteur et l'institutrice ne suffisent pas toujours à l'œuvre de l'instruction complète des enfants, et il y a très-souvent nécessité d'appeler des maîtres spéciaux. Plus souvent encore cela a lieu dans les familles où il n'y a ni précepteur ni institutrice, et où les parents n'ont pas le loisir de faire eux-mêmes entièrement l'éducation de leurs enfants. Rien de plus légitime que cet usage, et le succès qu'obtiennent plusieurs de ces maîtres dit assez l'estime qu'en font les parents. L'on ne saurait trop recommander, quand on les connaît, ces *spécialistes* chrétiens qui, sans épuiser les enfants par le

système peu ingénieux et peu charitable subi par un grand nombre de maisons d'éducation, obtiennent à leurs seuls dépens des résultats très-remarquables. Il serait bien à souhaiter que leur nombre s'accrût et que beaucoup d'enfants reçussent leurs habiles leçons. Nous ne voyons presque que des avantages dans cette forme d'instruction.

Malheureusement, le mal cherche par tous les moyens à combattre le bien et à le ruiner, et à côté des éloges mérités que l'on doit à cet usage, il faut déplorer certains abus qui se sont introduits sous son couvert, et qui méritent l'attention des parents chrétiens.

Il n'est pas rare de voir appeler pour enseigner l'histoire ou les sciences, des hommes dont les doctrines n'ont rien qui mérite la confiance. Hommes du monde, ils ont respiré l'atmosphère viciée du mensonge et du respect humain ; ils tiennent à enseigner aux enfants ce qu'ils appellent le dernier mot de la science — expression plus exacte qu'ils ne pensent ; — ils ne répètent que ce qu'ils ont lu à la hâte ; et,

comme conséquence, les erreurs historiques les plus funestes pour la foi des enfants se débitent sans hésitation ! Et il arrive plus d'une fois que la mère ou l'institutrice qui assiste à la leçon laisse passer sans protestation, parce qu'elle ne saurait répondre assez nettement, ces énormités qui indignent sa conscience. Que deviendra, dans ces conditions, la foi des enfants ?

Encore, si ces hommes dont l'extérieur est sans reproche, apportaient le cœur d'un ange auprès de leurs élèves, on comprendrait que, du moins pour les arts d'agrément ou pour les autres études où la foi ne court pas de danger, on ne craignît pas de les admettre auprès des jeunes filles, pour le moment d'une leçon ; mais cette assiduité de rapports, les marques de satisfaction que l'on donne pour que la mère et l'enfant soient contentes du professeur et ne le trouvent pas trop sévère, les invitations dans l'intimité de la famille, que l'on ne croit pas pouvoir refuser au professeur : cela et d'autres considérations que l'expérience d'une mère chrétienne saura deviner, fait que plus d'une

fois ces moyens d'éducation ne sont pas sans danger.

Nous demanderons, en passant, aux mères de famille — et aux directrices religieuses ou laïques des maisons d'éducation, — pourquoi de plus en plus s'établit cet usage d'appeler pour les répétitions ou l'enseignement des sciences sérieuses, des hommes, et exclusivement des hommes. Ceux-ci, si nous les interrogions, répondraient sans hésiter que toute instruction un peu forte, et tout ce qui touche aux sciences abstraites, et tout ce qui dépasse d'un peu le niveau vulgaire de l'enseignement, reste forcément leur monopole. Mais, à moins que les mères et les maîtresses n'aient l'humilité de signer cette déchéance singulièrement païenne, nous ne savons pas ce qu'elles pourraient apporter de raisons plausibles pour maintenir cet usage avec une rigueur qui le change en un véritable et intolérable abus. C'est vrai, il y a deux choses que la femme ne saurait enseigner suffisamment et d'office : la religion, parce que cet enseignement, dans ces termes, a été spécialement

confié par Dieu à ceux à qui il a dit : « *Qui vous écoute, m'écoute* (1) ; » puis, la philosophie logique, parce que leur esprit se complaît difficilement dans la marche aride et inflexible des déductions. Mais, pour tout le reste, pour les matières qui remplissent le programme habituel des études des jeunes filles, pour les langues, pour les mathématiques, pour l'histoire, pour la composition, pour la narration, le style, la littérature et les arts d'agrément, elles ne sauraient abdiquer à ce point, sans céder très-inutilement à un humiliant préjugé. Toutes les expériences contraires qui ont été faites établissent surabondamment ce principe et coupent court à bien des abus.

(1) *S. Luc.*, x, 16.

CHAPITRE XVII

DE L'ÉDUCATION MIXTE

I

De l'usage des cours.

Dans le système d'éducation dont nous avons parlé jusqu'ici, et que l'on adopte dans un grand nombre de familles, il y a, avec bien des avantages, plus d'un inconvénient. L'enfant n'y rencontre pas l'excitant que donne l'émulation, la préoccupation salutaire des examens très-sérieux, et l'encouragement des récompenses chèrement achetées. C'est pour offrir aux enfants tous ces avantages, sans qu'ils soient obligés de quitter la famille, qu'on a imaginé les cours. Ces réunions composées d'un nombre

d'enfants relativement restreint, permettent à ceux qui les dirigent, de suivre exactement le détail des progrès que font ces enfants dans leurs études; puis, de les interroger très-souvent, ce qui les aide beaucoup à prêter l'attention aux explications et à prendre intérêt à ce qu'on leur enseigne.

L'on comprend que ce système d'éducation qui réunit presque tous les avantages de l'éducation dans la famille, joints aux avantages de l'instruction en commun, et qui, de plus, peut s'établir dans des conditions matérielles fort abordables, ait obtenu rapidement un succès considérable et bien mérité. Plusieurs de ces cours sont faits dans un excellent esprit, avec beaucoup de soins, et les résultats qu'ils produisent sont excellents.

Mais nous rappellerons ici, pour les appliquer à ces cours, les observations que nous avons faites par rapport aux professeurs particuliers. Cette affectation de ne laisser qu'à des hommes la direction de cours pour les jeunes filles est un abus que rien de sérieux ne légitime. Ce sys-

tème d'exclusion à l'égard des femmes professeurs ne durera qu'aussi longtemps que le maintiendront les mères de famille, et, dès qu'on se libèrera des entraves de la prescription, les résultats montreront combien il était peu raisonnable. L'on a remarqué à bon droit que ces excentricités dans les usages publics ne se retrouvaient dans la vie des peuples qu'aux époques de décadence. Quel intérêt trouve-t-on à ajouter chez nous ce symptôme à tant d'autres? L'éducation de la femme par la femme sera toujours dans l'ordre, comme l'éducation de l'homme par l'homme : renverser cet ordre, c'est vouloir une éducation forcément imparfaite, parce qu'elle sera nécessairement sur plusieurs points incomprise.

II

Des demi-pensionnats.

Le demi-pensionnat est un autre moyen terme entre l'éducation dans la famille et l'éducation

donnée à l'extérieur. Ce régime a l'avantage de permettre aux parents de faire instruire leurs enfants avec tous les bienfaits de l'éducation commune, sans renoncer en rien à la direction qu'ils ont, de droit divin, la mission d'exercer sur eux. Pendant le jour, les enfants, se mesurant avec de nombreux camarades, ont, dans toute sa puissance, la nécessité de l'émulation mutuelle ; ils se rencontrent à une même table dont la frugalité fait tout l'agrément et où les capricieux ont tort; puis ils prennent ensemble leur récréation, où disparaissent dans une aimable mêlée toutes les distinctions sociales, pour faire place aux plus aimables rapports. Le soir, de retour dans la famille, ils retrouvent avec plaisir les soins affectueux et tendres d'une mère, les aimables conversations de l'intimité, toute l'éducation du cœur.

Sans nul doute, ces établissements constituent l'une des institutions les plus utiles de notre époque, et les voici tout à fait à l'ordre du jour. Il suffit d'en visiter quelques-uns, soit de jeunes gens, soit de jeunes filles, pour se convain-

cre du succès étonnant qu'ils obtiennent partout.

Ce système d'éducation présente, en particulier, un avantage considérable : c'est de résoudre l'une des plus grandes difficultés que présentait l'éducation moderne. L'on sait comment les études du jeune homme devant se terminer, sous peine d'être exclu de toute carrière publique, par des examens rigoureux où tous les juges étaient exclusivement, naguère encore, les représentants de l'Université, un très-grand nombre de parents ne croyaient pas possible de soustraire leurs fils à l'éducation parfois déplorable de certains colléges, et risquaient ainsi l'éternité de leurs enfants pour leur assurer le temps. Tout ce que l'on savait des résultats meurtriers de cette éducation souvent antichrétienne et quelquefois si peu morale, ne suffisait pas à effrayer la conscience pourtant responsable des parents, et le mal demeurait.

Un homme chrétien, ancien professeur de l'Université, imagina à cette insoluble difficulté une facile solution. Il se donne à Dieu et à cette

œuvre. Devenu prêtre, il ouvre à côté d'un collége un *Externat de lycéens;* là les jeunes gens commencent par prier, non plus comme par habitude, mais à la façon des vrais chrétiens. Puis, des maîtres vigilants et érudits les accompagnent aux leçons du collége. Au retour, des répétiteurs, en confirmant ce qui n'a besoin que d'explications, redressent, au besoin, ce qui aurait échappé au professeur d'inexact; les exercices, les récréations, les promenades, tout se passe sous l'œil des maîtres chrétiens; et le soir, quand ils reviennent dans leur famille, ces jeunes gens, grâce au régime de cet externat, rapportent au foyer paternel un excellent enseignement. Le succès vraiment énorme de cette institution (1) atteste qu'elle répond

(1) L'Ecole *Bossuet,* créée en 1865, dans le faubourg Saint-Germain, dut bientôt envoyer quelques-uns de ses zélés directeurs fonder une autre maison semblable sous le nom d'Ecole *Fénélon,* sur la paroisse Saint-Augustin. Depuis encore, sous l'inspiration de la même pensée, est sortie de l'Oratoire la maison dite l'Ecole *Bourdaloue.* Le dernier mot de cette institution n'est pas dit, et la sympathie qui l'accueille sur ces divers points montre assez qu'elle est appelée à faire le plus grand bien.

à l'une des préoccupations les plus vives d'un grand nombre de familles.

Il n'y a de mieux que le système semblable, mais tout à fait dégagé de l'enseignement des lycées, et dont l'essai tenté il y a peu de temps a obtenu du premier coup des résultats merveilleux (1). Il faut reconnaître que l'éducation des jeunes gens ne peut que gagner beaucoup à ne vivre pas dans l'élément habituel de la polémique. En entendant démentir un maître par un autre maître — ce qui arrive parfois, on le comprend, dans l'externat des lycéens, — le jeune homme se prend à douter de tout et de tout le monde; si une objection est présentée avec habileté au collége, et que la réfutation soit présentée sans un grand talent à l'externat, l'esprit de l'élève, par l'effet de notre triste penchant, se trouvera comme enraciné dans l'erreur, parce qu'il s'y sentira d'autant plus profondément attaché, qu'il estimera qu'on n'a rien à y répondre de victorieux. Dans l'externat exclusivement chré-

(1) Nous voulons parler de l'externat Saint-Ignace fondé par les RR. PP. Jésuites, à Paris, rue de Vienne.

tien, au contraire, la vérité présentée dans toute sa lumière, sans être entravée dans son œuvre d'illumination par les brouillards de l'erreur, donne à l'éducation une pureté de doctrine et une vigueur de vertu infiniment désirables.

Les externats de jeunes filles ne présentent pas ordinairement les mêmes difficultés, et nous n'en parlerons presque pas ici, parce que toutes les réflexions que nous ferions reviendraient à propos des internats. Disons seulement que les établissements de premier ordre (1) ont compris la nécessité de joindre à leurs internats des divisions d'externes, pour répondre au désir d'un grand nombre de familles qui sont heureuses de procurer à leurs enfants les avantages dont nous avons parlé. Partout, ces essais réussissent à gré.

Ajoutons cependant que lorsqu'un externat se joint ainsi à un internat, ce qui devient presque une coutume générale, il est indispensa-

(1) Nous citerons entre autres, à Paris, le pensionnat du Sacré-Cœur, celui de Notre-Dame de Sion, celui des Oblates de saint François de Sales.

ble, pour le bon esprit de l'internat, que les deux divisions ne soient pas mêlées; les enfants du dehors deviendraient, sans y songer, un sujet d'extrême distraction et de bien d'autres inconvénients très-sérieux, pour les enfants qui demeurent à l'intérieur de la maison. Ce point est d'une grande importance.

Nous ne terminerons pas ce sujet avant d'avoir fait remarquer que ce système d'éducation, si recommandable à bien des points de vue, deviendrait au contraire dans certaines circonstances une très-regrettable combinaison. Nous voulons parler du cas où les enfants qui reçoivent dans ces établissements, pendant tout le jour, une excellente éducation chrétienne, devraient entendre le soir, à la table de famille, renverser par un père peu chrétien, ou par des invités peu prudents, tout ce qu'on leur aurait enseigné. L'enfant revient au foyer comme au centre de sa vie; la nécessité de l'instruction l'a emmené pendant de longues heures chez ses maîtres; il s'y est soumis de bon cœur, mais c'est de bon cœur aussi que le soir il re-

paraît au sein de sa famille, et Dieu a mis dans le langage ferme de son père, dans la voix si douce de sa mère, des accents qui pénètrent plus que d'autres l'âme de l'enfant. Quel danger pour sa foi, pour sa piété, pour le présent, pour son avenir, pour son éternité, si son cœur devait chaque soir, au retour de l'externat chrétien, subir le terrible assaut de l'affection sans Dieu! Une mère prudente, si elle avait à redouter pour son enfant cette grande épreuve, devrait employer toute son influence pour obtenir que l'enfant fût confié entièrement à ses maîtres. Dieu la récompenserait de savoir, pour le bien de cette âme, s'imposer à elle-même le sacrifice de longues absences.

Hélas! c'est pour la jeune fille aussi que l'on peut redouter de très-regrettables influences! L'on ignore trop ce que ressent de douloureux une jeune enfant de douze ou de quinze ans lorsqu'après avoir tout le jour élevé d'heure en heure son cœur vers Dieu, et suivi, au milieu de ses études, de pieux exercices, elle voit et entend le soir mille choses en opposition

avec les sentiments qui l'animent. L'enfant qui n'a pas le bonheur de posséder une mère très-pieuse, se trouve comme torturée de la contradiction qui existe entre l'enseignement de ses maîtresses et la vie de sa mère. On lui a redit souvent la nécessité de la modestie dans la tenue, de la réserve dans les paroles ; et elle assiste à des réunions dont la vanité fait tous les frais, où les conversations errent à l'aventure sur les sujets les moins délicats ou les moins charitables. Elle voudrait ne voir qu'avec l'auréole de la perfection le front de sa mère tant aimée, et elle ne peut s'aveugler au point de n'y pas reconnaître un autre diadème, le diadème de l'esprit mondain !

A la pauvre jeune fille qu'attendraient ces déceptions, il faut souhaiter pour bien longtemps l'asile d'un pieux internat.

CHAPITRE XVIII

DES INTERNATS

L'éducation des enfants dans un internat est-il dans la nature des choses?

Au siècle où nous sommes, l'on vit avec une si effrayante rapidité, que chacun se hâte de saisir tout ce qui lui paraît utile et avantageux, sans avoir le loisir ou sans prendre le temps de se demander s'il y a là le bien ou le mieux. C'est cette question pourtant que nous voudrions étudier au sujet des établissements appelés *internats*, où se fait pour l'immense majorité des enfants et des adolescents l'œuvre importante de l'éducation.

Pour résoudre le grand problème des avantages et des inconvénients de ce système d'édu-

cation, il faut examiner les principes et leur application, afin de ne tirer qu'après cette étude consciencieuse, les conclusions pratiques.

Le premier principe qui domine toute question d'éducation, c'est que de droit divin et de droit naturel — et aujourd'hui de droit légal — l'œuvre de l'éducation des enfants est le monopole obligé des parents. Nous disons le *monopole*; parce que toute la responsabilité de l'éducation reposant sur les parents, ils doivent jouir de toute leur liberté dans l'exercice de cette grande œuvre; nous ajoutons : le monopole *obligé,* parce qu'il n'appartient pas aux parents de se dispenser, en dehors du cas d'impossibilité absolue, de l'accomplissement de cette noble mission. Sût-on écrire des merveilles et des absurdités dans un ouvrage comme l'*Emile*, on ne serait pas autorisé à mettre, comme le philosophe de Genève, ses enfants à l'hospice des enfants abandonnés (1).

(1) Cet honnête homme, ayant succédé à Voltaire dans l'affection d'une misérable femme, en eut plusieurs enfants, qu'il *déposa* aux mains de la charité publique, se conten-

Quel que soit le système d'éducation admis par des parents, ils ne sauraient se désintéresser du bien de leurs enfants; et s'ils ont souvent, comme nul ne le saurait nier, des raisons légitimes pour confier à d'autres le détail de cette mission, à eux surtout appartient le droit et le devoir de surveillance, avec l'obligation d'apporter énergiquement toutes les améliorations que nécessiteraient les circonstances.

Cette responsabilité des parents par rapport à l'éducation de leurs enfants est telle, qu'aucune considération d'intérêt ou d'affaire n'en saurait dispenser.

Il suit de là, comme conséquence, que la place naturelle des enfants est, ainsi que nous l'avons dit, dans la famille auprès de leurs parents. C'est pour eux que Dieu a donné au père cette sage raison et cette utile fermeté qui leur enseignera le devoir et qui exigera qu'il soit dignement accompli; c'est pour cela que la mère est si bonne, si tendre, si pa-

tant de rêver sur l'éducation dans un roman et de n'être qu'un père *théorique*.

tiente, si dévouée, jusqu'à l'oubli de toutes ses aises, jusqu'au joyeux sacrifice de sa liberté, jusqu'à l'immolation de tout elle-même. Si le péché n'était venu changer les conditions de la vie humaine, l'éducation se fût faite dans la famille, à l'exclusion absolue de tout autre système.

Mais, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, le péché a renversé l'harmonie si belle et si simple du plan primitif ; et dès lors, sans que les parents aient perdu aucun droit ou qu'ils aient été dispensés d'aucune obligation en ce qui touche à l'éducation de leurs enfants, ils ont vu contrariée cette œuvre par tant d'obstacles qu'ils ont dû, dans bien des cas, ne plus conserver que le soin de la direction dans l'éducation. L'homme, condamné par le péché à un labeur presque incessant et qui le force à s'absenter très-souvent du foyer domestique, a dû demander à d'autres hommes le grand service de le suppléer dans cette mission auprès de ses fils, la mère ne pouvant pas leur donner, malgré son dé-

vouement et sa tendresse, tout ce que réclament leurs futures obligations dans le monde. La femme condamnée à trouver, où elle ne devait que régner sans épuisements, toutes les fatigues et tous les tracas du difficile gouvernement de la maison, a dû s'assurer que, par d'autres du moins, ses filles obtiendront tous les soins délicats, toute la sollicitude que réclame leur éducation.

C'est à cause de cette situation anormale, que Dieu dans sa bonté a inspiré à un grand nombre d'âmes le désir de se vouer à la belle œuvre de l'éducation des enfants. Dieu a créé, dans ce but, une véritable vocation. C'est comme d'instinct, c'est par un attrait comme irrésistible, que de nobles existences éprouvent le besoin de se consacrer à cette mission. Mystère admirable de providence! Ces instituteurs, ces maîtresses dévouées, aiment les enfants comme l'artiste aime tout ce qui est de son art; et pourtant, libres de choisir une vocation où ils trouveraient l'occasion d'élever leurs propres enfants, de voir constamment et jusqu'au

bout les progrès de l'éducation qu'ils leur donneraient, ils se privent le plus souvent de cette noble et légitime satisfaction, pour se dévouer en faveur d'enfants qu'ils ne connaissent pas, pour leur prodiguer les soins et les tendresses que ne peuvent leur donner leurs propres parents : et cela, en gardant vis-à-vis de ces enfants le rôle d'étrangers ; et cela, avec la perspective de toutes les plus pénibles séparations, avec les craintes trop fondées d'un oubli qui devient une noire ingratitude, quand il ne fait pas place à d'inexplicables rancunes, et quelquefois à de véritables persécutions !

Et que dire de ce dévouement ? Quel charme de plus n'emprunte-t-il pas à la charité, lorsqu'il a pour exercice de recueillir et d'élever les pauvres orphelins ! C'est un si grand malheur, en ce monde, de perdre ses parents, alors qu'on ne peut en aucune façon diriger son existence ! Le paganisme au cœur d'enfer n'avait pour ces victimes du malheur que des cruautés ou des mépris. Si l'on n'espérait tirer de l'orphelin aucune utilité pour l'Etat, on le vouait à la

mort ou à l'esclavage; s'il promettait quelque service, l'orphelin, sous un autre nom, devenait le pupille, c'est-à-dire la propriété de l'Etat, qui en disposait à son gré. Le Christianisme a inauguré une autre civilisation ; les orphelins maintenant ont des pères et des mères, pères et mères dévoués sans mesure, tendres et bons comme tout ce qu'inspire le cœur de Dieu.

On n'expliquera jamais autrement que par un dessein tout paternel de Dieu, l'existence de cette étrange vocation, et ce fait incontestable : que si l'enfant n'a jamais autant échappé, par la force des choses, à l'influence immédiate et bienfaisante de ses parents, qu'aujourd'hui ; si jamais l'œuvre de l'éducation n'a été plus difficile ni plus ingrate, jamais pourtant ne s'étaient multipliées avec autant de merveilleuse fécondité ces sortes de vocations diverses pour l'enseignement et l'éducation de la jeunesse.

Mais qu'on nous comprenne bien! Si nous reconnaissons aux maîtres et maîtresses vraiment chrétiens le caractère d'une vocation divine, les appelant à suppléer légitimement les

parents dans l'œuvre de l'éducation, lorsqu'on veut leur confier les enfants, nous dénions absolument le même droit à une foule d'hommes et de femmes qui eux aussi embrassent la carrière de l'enseignement, sans autre but que de se mettre à la solde du Dieu-Etat, dont ils accepteraient aveuglément tout le programme, toutes les exigences, et, s'il y avait lieu, toutes les injustices. Les parents devraient protester, au nom de la conscience violentée, contre la mission que s'attribuerait l'enseignement officiel, s'il imposait ses principes et s'il refusait le brevet de savant à qui ne professerait pas toutes ses doctrines. Dieu n'a investi aucune société humaine du droit d'entraver l'œuvre de l'éducation telle que veulent l'entendre et la suivre les parents soucieux du bien temporel et éternel de leurs enfants; et toute pression, qui contrarierait la liberté légitime des familles, qui détournerait de Dieu et de Jésus-Christ, serait un abus de pouvoir gravement coupable.

II

Pour quels enfants ce système d'éducation présente le plus d'avantages.

L'éducation étant la préparation à la vie sérieuse, la formation de l'enfant au rôle que la Providence lui réserve pour l'avenir dans la société, il faut dire que l'internat présentera plus ou moins d'avantages, selon les rapports qu'il aura avec la vocation de chaque enfant.

C'est pour cela qu'en l'envisageant à ce point de vue, nous avons dit que l'internat, sagement dirigé, convient bien à l'éducation du jeune homme. Destiné à s'éloigner de bonne heure du foyer domestique pour fournir une carrière, il se fera avec moins de peine à ce genre de vie, si de bonne heure il n'a goûté qu'avec mesure les joies de la famille. Tout son cœur est là, sans doute ; mais ses devoirs l'appellent souvent ailleurs, comme plus tard il devra s'arracher sans cesse aux consolations de cette vie de fa-

mille, où il aura le premier rôle, pour remplir les fonctions qui lui seront confiées dans le monde.

Il est nécessaire aussi qu'il trouve déjà le devoir s'imposant à lui sans réplique, car il le retrouvera à chaque pas dans la vie sociale. Les affaires le mèneront, beaucoup plus qu'il ne les mènera; et s'il ne s'est d'avance accoutumé à vivre avec les natures les plus diverses, avec les caractères les plus difficiles, il aura beaucoup de peine à s'assouplir autant que le réclament les relations sans nombre qu'il lui faudra avoir et conserver.

Enfin, dans la famille, ce qu'il faudrait surtout à l'enfant qui demain sera un jeune homme, c'est une volonté devant laquelle il se doive nécessairement incliner. Or, sa mère a bien sur lui des droits incontestables; mais, à certaines heures où commence à se manifester l'esprit d'indépendance, la tendresse, les douces ou formes exhortations d'une mère peuvent bien ne plus suffire. Il serait nécessaire que l'enfant entendît la voix de son père. Mais parce que ce-

lui-ci est presque constamment absorbé au dehors par les affaires, il est fort utile que les maîtres y suppléent, en parlant à cet enfant le langage qui le fera céder (1).

Ces divers motifs sont très-graves, et s'ils ne le sont pas toujours assez pour déterminer des parents à se séparer si tôt de leur fils, ils le deviennent forcément vis-à-vis de toute éducation à laquelle ne présiderait pas sans cesse et de toutes parts une douce, mais sérieuse fermeté : « Dans l'éducation domestique, même la plus distinguée, dit Mgr de Bonald, l'enfant voit tout le monde occupé de lui : un précepteur pour le suivre, des domestiques pour le servir, quelquefois les enfants des voisins pour l'amuser, une maman pour le caresser, une tante pour excuser ses fautes ; il aura éprouvé des ré-

(1) Mgr Dupanloup, dont on connaît les préférences pour l'éducation en commun, déclare celle-ci bien meilleure que l'éducation privée : 1° Quant au développement de l'esprit ; 2° quant à la formation du caractère ; 3° quant à la pureté des mœurs ; 4° enfin, quant au gouvernement même de l'éducation, c'est-à-dire, quant à l'autorité et au respect qui doivent y régner. — *De l'éduc.*, t. II, l. v.

sistances de la part de ses supérieurs, ou des bassesses de la part de ses inférieurs; mais il n'aura pas essuyé de contradiction de la part de ses égaux, et, parce qu'il ne l'aura pas essuyée, il ne pourra la souffrir. Cette contradiction si utile s'exerce par la collision des esprits, des caractères, et quelquefois des forces physiques. Elle abaisse l'esprit le plus fier, assouplit le caractère le plus raide, plie l'humeur la moins complaisante; et l'on sent à merveille que les graves reproches de M. l'Abbé à un enfant qui a de l'humeur, les petites mines de la maman et les sentences de la tante ne produisent pas, pour l'en corriger, l'effet que produirait l'acharnement d'une demi-douzaine d'espiègles appliqués à contrarier le caractère bourru de leur camarade. »

Le système d'éducation de l'internat présente beaucoup moins d'avantages pour les jeunes filles. Sans doute les circonstances peuvent créer une nécessité là où l'on verrait même quelques inconvénients : une mère trop occupée dans la direction des affaires ou d'une maison considé-

rable, et qui ne peut pas confier sa fille à une institutrice particulière ; celle aussi dont la santé est trop épuisée pour suffire aux fatigues considérables qu'entraîne toute éducation sérieuse ; celle qui n'aurait pas assez de fermeté dans le caractère pour entreprendre la difficile tâche de l'éducation de ses enfants ; celle qui doit craindre que son enfant ne reçoive au sein de la famille bien des exemples regrettables, par la vanité des femmes aux jours des réceptions, par les conversations de bien des hommes souvent trop peu scrupuleux dans leur langage, par l'inévitable société avec des domestiques peu connus, ou d'une éducation très-peu délicate : toutes ces mères trouveront une ressource fort précieuse dans un internat chrétien.

Mais en dehors de ces circonstances, qui, bien qu'un peu nombreuses, ne constituent en principe qu'une exception, l'éducation de la jeune fille se fera mieux à la maison sous les yeux de sa mère. Il faut à cette enfant, avec l'instruction religieuse et intellectuelle, avec les habitudes d'ordre, de travail et de régularité, avec

les avantages qu'offre la vie commune, tout cet autre élément qui est la grande et meilleure partie de sa vie et qui se nomme l'affection. Le cœur de la jeune fille, dans le meilleur des internats, risque un peu de s'étioler, faute de dilatation. Nous savons que l'expérience ingénieuse et la charité presque maternelle des maîtresses sait imaginer mille moyens de donner au cœur un aliment de plus ; l'enfant qui ne réfléchit guère, ne songe pas souvent à se plaindre de ce qui lui manque, mais il faut reconnaître, pour être vrai, que l'internat laisse une immense lacune dans l'éducation de la jeune fille.

Et puis, il ne serait pas inutile que de bonne heure elle se familiarisât avec des devoirs qui plus tard rempliront bien des heures de sa vie, par les soins d'un intérieur; or, le bon ordre — et quelquefois peut-être le ton — d'une institution, ne permet pas, on le prétend du moins, que les élèves soient rompues d'avance à ces détails ; en sorte que l'on est tout surpris, quand ces jeunes filles sortent pendant quelques

jours ou pour toujours de ces maisons d'éducation, qu'elles sachent tout, excepté l'une des sciences les plus nécessaires : celle de la vie pratique.

Dans la famille, au contraire, qu'elles y soient constamment ou souvent, elles ont sous les yeux l'exemple de l'ordre, de l'économie, de toutes les vertus et qualités dont elles auront plus tard à pratiquer les détails ; elles ont déjà l'occasion fréquente de se dévouer par mille petits sacrifices, de se renoncer dans une foule de choses, de sanctifier, en l'utilisant bien, l'imprévu qui tient une place si considérable dans la vie extérieure. En un mot, elles sont dans leur vrai centre, et nul n'est jamais mieux que là.

III

Quelles conditions doit remplir l'internat pour suppléer convenablement à l'éducation dans la famille.

Puisque les enfants qui passent un certain nombre d'années dans un internat y reçoivent

le bienfait de l'éducation, il est à souhaiter qu'ils y trouvent tout ce que réclame le succès de cette grande œuvre. Quels caractères doivent présenter ces maisons d'éducation, pour que des parents chrétiens puissent en sûreté de conscience y mettre leurs enfants (1)?

La première condition, la première garantie que doit offrir une maison d'éducation, est une extrême prudence dans le choix des maîtres. On n'organise pas une Institution de ce genre comme *une affaire.*

Les professeurs et les surveillants qu'on y admet doivent d'abord avoir des sentiments religieux profonds et sincères, une instruction chrétienne très-solide, afin de ne pas mettre leurs idées propres à la place des principes catholiques. « La piété, dit Rollin, une piété vraie, noble, simple, aimable, est, de toutes les qualités d'un instituteur, la plus essentielle, la plus

(1) Il va sans dire que toutes les réflexions que nous allons faire auraient pu s'appliquer aussi aux demi-pensionnats; mais l'enfant se trouvant plus encore saisi par l'internat, il était plus opportun de placer ici ces réflexions.

importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, et qui y ajoute un prix infini. Elle seule inspire aux maîtres un zèle, une ardeur, un empressement pour le bien de leurs disciples, qui attirent sur tous les bénédictions du ciel. »

De tels maîtres et maîtresses ne sont pas très-nombreux et le chef d'un établissement, fût-il lui-même très-chrétien et de mœurs parfaites, a souvent bien du mal à trouver des coopérateurs dignes de lui et des enfants qu'il voudrait leur confier. Or, « s'il était vrai, dit Quintilien, que les écoles fussent utiles aux études, mais préjudiciables aux mœurs, je serais plutôt d'avis qu'un enfant apprît à bien vivre qu'à bien parler (1). » Et chacun sait que des paroles regrettables, de fâcheux exemples se rencontrent parfois dans les meilleures maisons.

D'ailleurs, une mère chrétienne qui concevrait des inquiétudes à cet égard sur la maison où elle aurait placé ses enfants, n'aurait pas beaucoup de peine à savoir dans quelles condi-

(1) *De educatione*, lib. I.

tions de sûreté ils se trouvent. Ceux-ci, ne voyant que ce qui se passe dans la maison et n'ayant à le dire qu'à leurs parents quand ils viennent les voir, se gardent de faire un secret de ces choses. Les parents ne croiront pas tous les détails; ils feront la part des petits mécontentements, des petites rancunes peut-être, des enfants envers leurs maîtres et maîtresses; mais de tout ce qu'ils diront, il sera assez facile de dégager la part de vérité qui demeure incontestable, et, plus d'une fois, des renseignements d'une grande importance viendront ainsi, comme par hasard, au cours de la conversation du parloir. Dès lors, il y aurait un devoir, pour les parents, d'avertir le chef de la maison, au moins pour qu'il exerce une sérieuse vigilance particulière sur ce point. Comment seraient-ils tranquilles, s'ils savaient leurs enfants entre des mains peu sûres!

Le second point à étudier, c'est la composition des autres enfants. Ce qui importe le plus à cet égard, ce n'est pas de connaître exactement le degré de l'échelle sociale qu'occupent les familles auxquelles les enfants appartien-

nent, ni le chiffre de leur fortune. Ces familles sont-elles parfaitement honorables? Les enfants qu'elles amènent n'ont-ils reçu au foyer domestique que d'excellents exemples des vertus chrétiennes? Ces enfants eux-mêmes sont-ils exempts de certains défauts, d'insubordination considérable, de grande et scandaleuse paresse, d'un mauvais esprit de critique et de sarcasme? Sont-ils de mœurs intactes? Ont-ils le cœur pur? Leurs conversations sont-elles sans reproche, et par conséquent sans danger? Voilà les questions redoutables que doivent nécessairement se poser les maîtres d'Institutions, parce que tous ces défauts sont contagieux, et que les enfants se trouvant constamment réunis, les défauts de quelques-uns deviendraient bientôt les défauts d'un grand nombre, une sorte d'épidémie d'immoralité dans la maison, et que « les enfants, selon les bons ou les mauvais exemples qu'ils reçoivent chez leurs parents, portent en tous lieux dans leur sein la mort ou la vie (1). »

(1) Quintil., *De educatione*, lib. I, c. III.

Hélas! malgré toutes ces précautions de prudence, la vigilance des maîtres et des maîtresses est encore déjouée quelquefois dans les plus saints pensionnats : ce qui confirme la nécessité absolue, pour les parents, de fixer leur choix sur une maison où du moins toutes les mesures de prudence soient employées, et dans le choix des élèves, et dans la surveillance incessante qu'ils réclament.

La troisième difficulté se trouve dans le programme des études de la maison qui sera chargée de l'instruction de ces enfants. Une mère prudente voudra savoir si son enfant ne va pas entrer, en vertu des principes admis par beaucoup d'établissements d'éducation, dans un cadre qui est irréalisable à moins d'extrêmes épuisements, comme un rouage destiné à tenir sa place dans une machine et à tourner sans trêve ni pitié. Les exigences de certains programmes sont exagérées et impitoyables. Le plus capable des élèves d'une classe ne suffit à tout qu'au prix de grandes fatigues, dont nous verrons plus loin les résultats déplorables pour

son avenir ; et les enfants qui n'ont que des moyens ordinaires ne peuvent, même en se fatiguant beaucoup, que tenir un pauvre rang dans les compositions, que recevoir souvent les reproches des maîtres, et, finalement, que s'aigrir, s'irriter et se décourager. Or ces enfants, c'est la majorité de chaque classe, par conséquent la majorité de l'établissement. Les chefs d'Institution devraient, en ne refusant pas un degré supérieur d'instruction aux enfants d'une capacité hors ligne qu'ils ont dans leur maison, mettre le programme des études à la portée des intelligences ordinaires. Tout y gagnerait : le sérieux de l'instruction, la mémoire, qui garderait plus soigneusement ce qu'on aurait mieux appris, et aussi le caractère des pauvres enfants, incapables de subir incessamment et patiemment de pareilles contentions.

Enfin toute maison de ce genre doit, pour mériter la confiance des parents, offrir aux enfants les conditions d'hygiène propres à développer leur santé. Le terrain n'est pas aujourd'hui ce qu'il était au temps d'Abraham, qui di-

sait à son frère : Regarde et choisis ; si tu vas vers l'orient, je prendrai l'occident ; si tu vas de ce côté, moi je prendrai l'autre voie (1), et ainsi chacun de nous pourra étendre ses possessions sans gêner son frère. Les bornes des propriétés se rétrécissent dans des proportions incroyables ; d'où il suit que, même au sein d'établissements qui vantent leurs parcs et leurs cours de récréation, chaque coin est si bien utilisé que, somme toute, cent enfants et plus se trouvent parqués, pour la récréation, dans des enceintes où ils ne peuvent qu'en s'embarrassant les uns les autres, prendre leurs ébats comme il est nécessaire. A plus forte raison, l'exercice fait-il grandement défaut dans d'autres maisons d'ailleurs recommandables à bien des points de vue, mais où d'implacables voisins resserrent encore plus étroitement tous les murs.

La nourriture non plus n'est pas toujours ce que réclamerait la santé des enfants. Sans

(1) Genes., XIII, 8, 9.

doute, ils ne doivent pas contracter dans les pensionnats des habitudes de gourmandise, ou des caprices d'enfants gâtés qui ne trouvent rien de bon, si ce n'est accommodé à leur goût. Mais la nourriture, toujours simple, devrait être aussi toujours fortifiante et abondante. Or, il n'en va pas toujours ainsi. Pourquoi? Parce, dit-on, que le chiffre de la pension ne s'élève pas dans les mêmes proportions que le prix exorbitant des denrées; parce que, aussi, les enfants peuvent, à l'aide d'un supplément, obtenir plus et mieux que leurs camarades. Il se peut que bien des choses soient exactes dans ces excuses; mais il reste vrai, d'autre part, que, pratiquement, une foule de jeunes gens, et surtout de jeunes filles, sortent à quinze ou à dix-huit ans des maisons d'éducation, avec un estomac épuisé, avec un débilitement général que surmontent à grand'peine plusieurs années du régime de la famille; que le régime exceptionnel donné à un enfant a bien des inconvénients, pour lui qui en jouit, et pour ses amis qui en sont privés; que malgré l'état de choses actuel,

nulle administration n'est plus florissante dans ses résultats comparatifs que l'administration matérielle de la plupart des maisons d'éducation ; et qu'enfin une mère reste tenue d'exiger que son enfant, privé déjà de ses soins maternels, n'ait pas à souffrir dans sa santé, du parti qu'on a pris de confier à d'autres le soin de toute son éducation.

Les maisons vraiment chrétiennes ne redouteront pas, parce qu'elles sont consciencieuses, l'application de toutes ces règles de prudence et de sagesse inspirées par l'expérience de la bonne et intelligente éducation ; et les parents qui confient à d'autres établissements leurs enfants, ne pourraient nous savoir mauvais gré de leur avoir rappelé sur ces points importants la vérité.

Un païen disait : « Je ne puis m'empêcher de blâmer ces parents qui, après avoir confié leurs enfants à des instituteurs, croient que tout est fait pour eux, et ne s'en occupent plus. Ils manquent par là à un devoir essentiel (1). » Que

(1) Plut.

penser des parents à qui s'adresserait aujourd'hui un tel reproche?

CHAPITRE XIX

DE L'ÉDUCATION DANS LES MAISONS RELIGIEUSES ET DANS LES MAISONS LAÏQUES

La question que nous abordons est de celles qu'on ne traite pas sans une extrême prudence. Des débats en pareille matière n'arrivent ordinairement qu'à exagérer toutes choses et à rendre impossible une solution raisonnable.

Un grand nombre d'économistes, se plaçant à un point de vue exclusivement humain, ont cru devoir appliquer ici une des maximes de l'Evangile et dire : Puisque les fils de ce monde sont plus habiles dans leurs affaires que les enfants de la lumière dans les leurs propres (1), et que le but que se proposent les parents est

(1) Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis sunt. *S. Luc.* xvi, 8.

de préparer à leurs enfants, par une éducation soignée et pratique, une situation honorable et distinguée dans le monde, il n'est tel que de les placer dans une institution laïque, là où se fait sentir davantage l'esprit du monde, qui les animera plus tard.

Justement épouvantés de semblables principes, beaucoup d'autres auteurs ont estimé que l'on ne pouvait, sans une grande imprudence, placer ses enfants ailleurs que dans une maison exclusivement et canoniquement religieuse.

C'est, comme toujours, entre les extrêmes que se trouve la vérité, et elle deviendra claire pour tout esprit impartial si, les faits en main, et d'accord avec les principes, il constate qu'il ne faut ni tout blâmer sans examen dans les maisons laïques, ni exiger l'absolue perfection dans les maisons religieuses, mais qu'il est juste de dire beaucoup de bien de celles-là et encore plus de celles-ci.

Nous avons dit (1) quelles conditions doit

(1) P. 397 et suiv.

remplir un pensionnat, une maison d'éducation quelconque, pour mériter pleinement la confiance des parents chrétiens; nous avons demandé beaucoup, mais saurait-on demander trop, dans une affaire d'où dépend le bonheur et le salut des sociétés? Or, rien n'empêche que l'on ne rencontre toutes ces conditions réunies dans une maison laïque. Pourquoi un homme sincèrement chrétien, fort instruit, dévoué à l'œuvre de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse ne pourrait-il pas offrir toutes les garanties qu'a le droit d'exiger la sollicitude des parents? Pourquoi ne trouverait-il pas à s'associer des maîtres dignes de le seconder dans cette belle œuvre? Pourquoi des femmes solidement chrétiennes, que rien n'appelle à la vie du cloître ou aux abnégations de la vie religieuse, mais qui ont reçu de Dieu le don de l'enseignement, l'amour de l'étude, un grand attrait pour le dévouement envers les enfants, ne pourraient-elles pas se consacrer à procurer à une foule d'enfants une bonne et sérieuse éducation?

Et si des principes nous passons à l'applica-

tion, combien de maisons de ce genre se sont acquis et conservent une réputation excellente! Combien qui prospèrent avec un succès soutenu, et dans lesquelles on retrouve, sans s'étonner, les enfants des familles les plus attachées aux principes et aux pratiques de la foi! Que Dieu bénisse et multiplie ces utiles Institutions! Elles ne seront jamais trop nombreuses, et toutes celles qui s'élèveront avec les garanties dont nous venons de parler sont assurées de compter bientôt un nombre considérable de sujets.

Néanmoins à qui nous demanderait maintenant s'il y a lieu d'établir une différence entre ces maisons et les institutions religieuses, au point de vue qui nous occupe, la vérité nous contraindrait de dire que cette différence nous paraît incontestable à l'avantage de ces dernières. Pourquoi? Parce que les âmes qui s'y dévouent à l'amour de l'enseignement et de l'éducation remplissent des conditions que les autres ne remplissent pas.

Cette œuvre de la formation sérieuse de la

jeunesse a une immense importance devant Dieu. Or, pour le succès des œuvres de Dieu, c'est-à-dire des œuvres qui produisent des fruits de salut, il faut, avec tout ce que donnent ordinairement les maîtres laïques, la prière et la mortification, la vie de prière et l'habitude de la mortification. Si l'on demande, rationnellement parlant, l'explication de cette doctrine, nous répondrons que la raison n'a rien à voir sur ce point, mais que l'Evangile, et la tradition, et l'exemple des saints nous enseignent que ces deux choses sont comme les pivots sur lesquels reposent et réussissent les saintes œuvres. Eh bien! dans les maisons religieuses, les bénédictions de Dieu sont puissamment attirées par ces moyens surnaturels. Les âmes d'élite qui mêlent à toutes leurs prières le nom de leurs enfants, qui invoquent Dieu dans leurs fréquentes communions pour qu'il les aide à dignement enseigner et à se faire bien comprendre des enfants; ces âmes courageuses, qui s'arment des instruments de la sainte pénitence chrétienne pour vaincre les résistances d'un caractère in-

domptable, qui s'offrent à Dieu en victimes pour le salut des enfants qu'elles élèvent; que ne peuvent-elles pas opérer de merveilles pour l'excellente éducation de la jeunesse !

De plus, la vie religieuse, avec la longue et ardue préparation du noviciat, avec toutes les leçons de la vie de perfection, sert merveilleusement pour l'œuvre de l'éducation et assure chez les maîtres et maîtresses religieux des délicatesses de procédés, une somme de patience, une mesure d'abnégation qui ne peuvent produire que d'excellents résultats.

C'est donc surtout dans ces asiles de la prière et du dévouement surnaturel que l'on peut trouver ce que demande pour une parfaite éducation chrétienne Mgr Dupanloup (1) « : Dans les maisons où l'apostolat préside, l'éducation, c'est la famille, et une famille toute chrétienne. C'est Dieu présent : c'est l'autorité de Dieu, paternelle et maternelle au plus haut degré; c'est le soin, c'est la sollicitude des âmes.

(1) *De l'éducation;* t. II, l. I, ch. VI.

Oui, là, avant tout, on cherche les âmes pour les élever jusqu'à Dieu ;

Les intelligences, pour les éclairer;

Les cœurs, pour les purifier, les ennoblir, les former ;

Les caractères, pour les redresser, les adoucir, les fortifier ;

Toutes les facultés intellectuelles et morales, pour les développer;

Tous les défauts, jusqu'aux moindres, pour les extirper, les corriger;

Toutes les qualités, pour les faire valoir et vivre ;

Toutes les vertus, pour les inspirer et les nourrir. »

En ce qui concerne la science, il faut bien aussi reconnaître aux maisons religieuses un avantage que ne sauraient avoir au même degré les institutions laïques. La science solide ne s'acquiert pas par le frottement du monde, mais par la lecture et l'étude approfondie. Qui n'a entendu l'homme d'études qui vit au milieu du monde, envier à nos Bénédictins, à tous nos Or-

dres religieux, les longues et précieuses heures qu'ils peuvent consacrer à la science, tandis qu'il doit se trouver sans cesse absorbé par mille exigences sociales, qui nuisent beaucoup à ses méditations, à ses recherches et à ses propres travaux? De plus, le nombre considérable de sujets dont disposent les Ordres enseignants permet de ne demander à chaque professeur que la science qu'il enseignera : quel résultat ne permet pas une existence tout entière consacrée à l'étude d'une matière spéciale, de la part d'un maître qui trouve dans cette étude spéciale l'attrait particulier de son esprit, l'occasion d'exercer ses meilleures aptitudes?

Aussi bien, l'expérience est là pour confirmer tout ce que nous venons de dire. Chaque année, les concours et les examens publics en font foi. Ce n'est pas que l'on ait eu des préférences et des passe-droits en faveur des élèves présentés par les établissements religieux : les examinateurs, membres de l'Université, étaient trop intègres pour exercer des partialités à l'endroit des éta-

blissements qui n'appartiennent pas à l'Etat. C'est le mérite seul des élèves sortant de ces maisons qui motive les éloges et les diplômes qui leur sont accordés en si grand nombre. Et nulle part ces résultats honorables ne se produisent d'une manière plus éclatante qu'aux examens des Ecoles supérieures de l'Etat, comme à l'Ecole Polytechnique, ou à l'Ecole de droit. De là la nécessité qui se fait sentir chaque jour davantage de multiplier, en dépit de tous les obstacles qui se dressent semblables à des montagnes, ces utiles établissements.

Pour les jeunes gens comme pour les jeunes filles, les maisons religieuses d'éducation ont tellement acquis la confiance des familles, que leur nombre, quoiqu'il grandisse sans cesse, ne suffit pas encore à toutes les demandes et que, dans toutes les nations du monde, ce ne sont pas seulement les familles profondément chrétiennes qui veulent confier à nos Religieux et à nos Religieuses l'éducation de leurs enfants, ce sont aussi les hommes les plus ouvertement en-

nemis de la religion, et les hérétiques, et les infidèles (1).

Nous comprenons toutes les ires de la démagogie contre l'enseignement religieux à tous les degrés de la science, depuis la science élémentaire des premiers principes jusqu'aux études les plus élevées; ces hommes qui préfèrent le règne de la force brutale au règne de l'intelligence et de toutes les nobles causes, ne sauraient demeurer indifférents devant cet insuccès constant de leurs efforts; mais leur colère même fait l'éloge des maîtres religieux.

La vérité, confirmée par les faits, démontre donc surabondamment que, d'une part, l'éducation des enfants peut être très-bonne entre les mains de maîtres chrétiens, alors même que ces maîtres ne seraient pas religieux; que,

(1) Dans nos établissements religieux de France, on en cite de très-nombreux exemples; en Italie, il y en a bien plus encore; en Egypte, au Caire, les Frères des Ecoles chrétiennes reçoivent les fils des plus hauts personnages musulmans, et il n'y a pas longtemps que le prince protestant d'une île importante offrait à un ordre religieux les deux cent quarante-sept écoles de son petit Etat.

en conséquence, tout blâme élevé contre leurs établissements, en tant qu'établissements laïques, ne prouverait qu'un déplorable parti pris; et qu'enfin les parents chrétiens qui jugent devoir placer et laisser leurs enfants dans ces maisons pour le cours de leur éducation ne doivent pas être désapprouvés. Mais, d'autre part, les établissements religieux présentant, au point de vue de la piété, de la science même, des avantages spéciaux considérables, et les temps malheureux où nous vivons rendant très-utile une instruction profondément chrétienne et vivifiée par l'esprit de foi, on ne saurait trop louer les parents qui confient à ces maîtres l'œuvre capitale de l'éducation de leurs enfants.

CHAPITRE XX

DES VACANCES

De tout temps on a compris la nécessité d'une trêve dans le travail; de tout temps on en a fait l'application aux divers systèmes d'éducation; mais jamais maîtres et élèves ne s'étaient si bien entendus sur la nécessité de cette trêve. Nous allons en dire le bien qu'elle mérite; mais nous ne tairons pas l'abus qu'on en fait, les inconvénients qu'elle entraîne très-fréquemment, et les conseils qui peuvent permettre, en maintenant une chose utile, de la rendre très-bonne.

Sous une forme ou sous une autre forme, il n'est pas douteux que les vacances, ou la trêve dans le travail, ne soient dans l'ordre de la nature. L'institution sainte du sabbat et du di-

manche n'a pas seulement pour but de rappeler, en en sanctifiant la mémoire, le mystérieux repos de Dieu après la création : elle est destinée à procurer à l'homme, au milieu de ses labeurs épuisants, un moment d'arrêt, ce que l'on a si bien appelé une *récréation*. Les vacances sont utiles à ce même point de vue. L'intelligence se fatigue autant et plus que les forces physiques, et ce serait une utopie criminelle et meurtrière dans ses conséquences, que de vouloir condamner des hommes, et surtout des enfants, à poursuivre sans interruption le travail intellectuel auquel les soumettent l'étude et l'éducation.

Les programmes d'études modernes rendent cette nécessité plus impérieuse encore. Tant de connaissances différentes et ardues viennent s'accumuler dans ces jeunes intelligences, tant de dates, de faits, de formules doivent y trouver place, tant d'efforts leur sont demandés pour suffire à ces nouveaux systèmes d'éducation, que la fatigue devient souvent considérable et rend absolument nécessaire un temps d'arrêt.

Les mères, toujours si bonnes et si pleines de sollicitude, seraient parfois bien inquiètes si elles assistaient un instant au spectacle singulier qu'offre le sommeil des enfants, à l'approche des examens. La tête de ces pauvres écoliers est si bourrelée de préoccupations d'études, qu'on les entend, dans leurs rêves mêmes, répondre aux questions d'examen que personne ne leur pose encore, murmurer entre les dents des séries de vers latins ou des définitions scientifiques. Une telle surexcitation se termine quelquefois par de terribles accidents (1). Ils ne sont pas tous possibles à éviter, mais cet état de choses établit clairement que le repos d'esprit est indispensable après ce long travail.

Un autre motif plaide encore en faveur des vacances. C'est la nécessité qu'il y a de ne pas laisser l'enfant constamment en dehors de la vie de famille. Nous avons vu, dans les internats et dans tous les établissements qui le reçoivent pendant la plus grande partie du jour, un

(1) Combien de fièvres très-dangereuses, combien d'anémies cérébrales ont eu pour cause ces excès !

moyen providentiel offert aux parents pour les aider dans l'œuvre difficile et qui demande tant de temps, de l'éducation ; mais l'enfant ne doit être privé que dans la mesure nécessaire, des avantages précieux de la vie de famille ; ses parents ne sauraient être pour lui des étrangers, ou rien autre que d'aimables visiteurs ; ses proches, ses amis, il doit les voir aussi ; ce monde dont on lui parle et dont il étudie l'histoire, ces merveilles de la nature et de la science dont on lui fait tant d'éloges, il doit les connaître autrement que par les livres ; l'exercice des plus nobles vertus, de la piété filiale, du dévouement, de la charité effective envers les pauvres, ne saurait sans préjudice lui être refusé. En sorte que le complément nécessaire de l'éducation, autant que le repos après le travail, exige l'usage salutaire des vacances.

Aussi partout met-on consciencieusement en pratique ces incontestables principes. On le fait si bien et si largement, que plusieurs de ceux qui s'occupent de ces questions, et les parents au premier rang, trouvent souvent un peu d'ex-

cès dans l'application. C'est merveille, comme on est ingénieux aujourd'hui à imaginer de bonnes raisons pour accorder des vacances. Nos pères, après de longs mois de sérieuses études, prenaient quelques semaines de repos ; nous, nous avons obtenu de la clémence de meilleurs maîtres une prolongation considérable.

Les maîtres d'à-présent offrent à nos enfants et à nos neveux plus de bontés encore. Non-seulement les *grandes* vacances sont devenues interminables, mais on a appelé ainsi la trêve qui termine l'année d'études, pour la distinguer d'autres *petites* vacances savamment échelonnées le long de l'année scolaire. Le calendrier des collégiens modernes marque des vacances au commencement de l'année : ne faut-il pas faire visite à tous les parents et grands-parents, dont on espère des étrennes? Puis il en marque à Pâques : *L'on n'est pas de fer,* disent nos lycéens, et les fatigues du Carême valent bien huit jours de relâche! Et, comme si ce n'était pas déjà exorbitant, il y a les jours de sortie de chaque mois, sortie de faveur pour l'*optime meruit,*

sortie de haute convenance pour la fête de son père, ensuite de sa mère, et parfois de bien d'autres; sortie de joie, — peu usitée pour le moment, mais qui reviendra, — pour une victoire remportée sur les ennemis de la patrie. Et le reste.

Or, s'il est vrai de dire qu'un jour ou deux de sortie contrarient dix jours d'études, — parce qu'il en faut au moins trois à vivre de projets, et au moins sept pour manger les provisions rapportées de chez les si bons parents, ainsi que pour se communiquer les livres d'histoire apportés et autorisés, — que dira-t-on des vacances du jour de l'an et de Pâques? « J'ai vu, dit Mgr Dupanloup, la sortie du jour de l'an ruiner, pour certains enfants, tout le trimestre suivant, le meilleur trimestre de l'année, et c'était par conséquent à peu près une année perdue (1). » Et s'il en est ainsi, que dira-t-on surtout des grandes et interminables vacances?

Nous voudrions ne voir là qu'un excès de

(1) *De l'Education*, t. II, liv. II, ch. VII.

compassion pour les pauvres écoliers; mais on ne saurait pourtant se dissimuler le tort que cet état de choses fait à leurs études; l'on ne peut pas davantage ignorer la surcharge d'occupations et de dépenses que cela impose aux familles; et nous ne savons que répondre quand certains critiques prétendent que cet usage, devenu un abus, tourne à de singulières et trop lucratives spéculations, et entrent désormais pour une grande part dans les transactions qui se concluent entre le chef d'établissement qui va prendre ses vacances définitives, et l'heureux mortel qui va hériter de ses sollicitudes... et profits. Peut-être les parents feraient-ils acte de sagesse, en arrêtant sur cette pente fatale quelques maisons d'éducation qui avancent trop résolûment dans cette voie. En défalquant des bordereaux trimestriels les jours où l'enfant ne reçoit pas le pain de la pension, un revirement considérable se ferait dans le sens de la raison.

II

Des devoirs que les vacances imposent aux parents.

Mais revenons à l'usage légitime des vacances, et examinons comment les parents en doivent profiter pour le bien de leurs enfants. Nous n'entrerons dans aucun détail en ce qui concerne les soins matériels : une bonne mère en sait plus sur ce point que nous n'en saurions dire, et son cœur lui dictera tant de tendresse et de gâteries, que nous serions tentés de lui dire : pas tant n'en faut. Au point de vue de la conduite de son enfant, que doit-elle faire?

Le premier conseil que nous lui donnerons sera, pendant les premiers jours des vacances, de bien laisser l'enfant se dilater. Sortant de la vie commune, qui l'entraînait sans doute, mais qui aussi lui imposait une incessante contrainte, l'écolier éprouve d'abord ce besoin d'âme : la dilatation, la liberté et le grand air! Il abuserait de l'un et de l'autre, sans la vigilance d'une

sage mère; mais pourvu que celle-ci empêche l'abus, elle aura tout profit, pour le bien de l'enfant, à laisser libres ces premiers ébattements. Ce moment est précieux pour étudier son état intellectuel et moral. La mère va savoir, sans qu'elle ait besoin de le presser de questions, s'il a une piété solide et à l'abri des négligences; elle va voir s'il aime le travail, si son caractère s'est modifié. Dans les causeries et dans les confidences qu'il va faire à elle et à tout le monde, elle saura sans peine s'il ne reçoit que de sages exemples, s'il ne fréquente que des élèves modèles, s'il n'est pas souvent en défaut, si on ne lui adresse pas quelques reproches habituels. Tout cela échappera à l'enfant avec d'autant plus de spontanéité qu'il se sentira moins obligé de parler ou de se taire.

Lorsque ce premier temps de décharge est passé, il y aurait inconvénient à laisser l'enfant plus longtemps à lui-même. Une mère prudente comprendra que c'est pour elle le moment de se trouver souvent avec son enfant, pour bien prendre possession de son intelligence et de son cœur.

L'enfant aimera beaucoup ces conversations intimes, et là il livrera tout ce que les circonstances extérieures ne lui auraient pas fourni l'occasion de témoigner. La jeune fille a pu trouver peut-être, dans le cours de l'année scolaire, un peu de cet abandon de cœur avec ses pieuses maîtresses ; mais, pour le cœur de cette enfant, rien n'égale le cœur de sa mère. Le jeune homme, lui, ne trouve presque jamais auprès de ses maîtres ce long et patient détail qu'amène l'étroite intimité ; or, ce serait une illusion de penser qu'il n'éprouve jamais le besoin de s'épancher aussi tout à l'aise dans un cœur qui le comprenne, et il n'a pas à vaincre de répugnance instinctive pour répondre à sa bonne mère qui, pendant les vacances, lui fait ce bien de beaucoup l'interroger et de lui donner tous les conseils que réclament sa faiblesse et son inexpérience.

C'est au milieu des causeries intimes que la mère réveillera dans l'âme de ses enfants tous les sentiments de la piété, en profitant de leurs connaissances nouvelles pour en tirer la con-

naissance et l'amour de Dieu dans un degré plus considérable; c'est là qu'elle leur fera apprécier et goûter les joies ineffables de la vie de famille, tant éloignées et si fort au-dessus des joies bruyantes du monde; qu'elle les aidera à jeter déjà un coup d'œil sérieux sur l'avenir, dirigeant, sans les contraindre ou les provoquer elle-même, leurs recherches relativement à leur vocation vers tel ou tel état de vie; c'est là que portant leur regard encore inexpérimenté sur la vie, elle leur montrera que si les prospérités dangereuses et fades sont souvent ici-bas le partage des méchants, le vrai bonheur, qui consiste dans la satisfaction d'une conscience droite et pure, est le privilége du vrai chrétien.

De quel prix ne sont pas pour l'enfant ces entretiens en tête-à-tête avec sa mère! Que de leçons utiles, que de pieuses exhortations, que de doux reproches seraient moins bien reçus ailleurs! Quelle influence ils peuvent exercer sur toute une vie! Avec quels fruits l'enfant se les rappellera lorsqu'il sera devenu homme et qu'il se trouvera aux prises avec toutes les dif-

ficultés que lui avaient prédites sa bonne et vigilante mère !

Nous ajouterons pour le temps des vacances un conseil relatif aux voyages. La coutume de visiter chaque année quelque contrée éloignée est tellement en usage aujourd'hui, qu'on croirait n'avoir pas respiré, si l'on n'allait chercher pendant quelque temps une atmosphère étrangère. Soit ; mais le voyage, qui peut avoir de grands avantages pour la santé et l'instruction des enfants, nécessite du côté des parents plus d'une précaution à laquelle on ne songe pas toujours, sous le prétexte que l'organisation de la caravane et des colis est déjà une extrême sollicitude. Cependant il y aurait grand avantage pour les enfants à ce que, pendant le mois qui précède un long voyage, on les acclimatât d'avance avec l'état de la contrée qu'on veut leur faire visiter. Il n'est pas sans une grande utilité qu'ils étudient l'histoire et les conditions géographiques de ce pays ; mais il est surtout indispensable, dans bien des circonstances, qu'ils sachent l'esprit, les coutumes

principales et le culte de ce pays. Il arrive, si l'on ne prend pas ces précautions, que les enfants, à chaque instant étonnés, passent de la surprise au scandale et reviennent avec l'esprit rempli de spécieuses objections. Il faut les lui éviter par cette mesure nécessaire de prudence.

Nous parlons des voyages : c'est le cas de déplorer un usage qui survit à tous les inconvénients que tout le monde lui reconnaît, et sur lequel il importe d'attirer l'attention des parents chrétiens. Ce ne sont pas toujours le père et la mère qui peuvent accompagner un jeune homme dans de lointaines pérégrinations. L'on a recours à un *cicerone,* qui n'est pas sans doute le premier venu, mais sur lequel on n'a pas toujours tous les renseignements qu'exigerait la si délicate mission qu'il est appelé à remplir. S'il fait preuve d'une connaissance exacte des langues dont on aura besoin pour traverser les contrées étrangères, si rien n'accuse chez lui des habitudes d'immoralité, s'il a des manières qui dénotent une éducation distinguée, on se croit en droit de lui confier pour

un et même pour plusieurs mois un fils de quinze ou de dix-huit ans. Or ces conditions, requises, en effet, pour ces difficiles circonstances, ne sauraient suffire à tranquilliser une mère vraiment chrétienne. Si des voyageurs qui se rencontrent fortuitement dans un wagon, sont déjà presque intimes au bout d'une journée de chemin parcouru ensemble, que sera au bout de huit jours l'intimité du jeune homme et de son *cicerone!* Celui-ci, pensant entrer dans les intentions des parents et travailler à l'instruction de son élève, lui donnera mille renseignements plus ou moins exacts sur les pays qu'on visite et sur leurs habitants; mais n'y aura-t-il, dans les explications qu'il lui fournira, que prudence et discrétion? Saura-t-il ne jamais céder à une curiosité dangereuse du jeune homme qu'il conduit? La foi n'aura-t-elle aucun risque à courir dans les conversations avec toute espèce de passants, dans les lectures, dans un si grand nombre d'*imprévus* qui se présenteront certainement?

Toutes ces questions, une mère se les pose-

rait déjà avec une grande sollicitude, si son fils avait pour Mentor le plus chrétien des guides; mais si ce guide n'était qu'un chrétien vulgaire, d'une foi mal affermie, d'une vie un peu sensuelle, d'habitudes trop peu sérieuses, à quelles inquiétudes, à quelles angoisses ne serait-elle pas livrée! Tobie et son épouse, tristes seulement de la longue absence de leur cher fils, s'en allaient chaque soir sur la route pour interroger du regard le lointain, et voir s'ils ne reconnaîtraient pas enfin leur enfant à la démarche d'un voyageur. Parents chrétiens, quelle serait votre tristesse s'il fallait ajouter à l'inquiétude que laisse toujours une longue absence, la crainte de voir revenir votre enfant tout autre qu'il n'était parti : moins chrétien, moins prudent, moins attaché à ses affections de famille et à ses devoirs d'état! C'est pourtant ce qu'il faudrait craindre, si l'on ne choisissait pas avec un soin extrême le guide qu'on lui donnera. Nous conjurons les familles chrétiennes d'attacher à ce conseil l'importance unique qu'il mérite!

Terminons ce chapitre en mettant les parents en garde contre un inconvénient considérable qui se fait sentir après quelques semaines de vacances. L'enfant qui dévore tout, même le repos, se fatigue vite de tout, même du repos; et quand il a jeté son premier feu de réjouissance en se sentant au grand air, loin de la règle du pensionnat, il commence à s'ennuyer, et dès lors il va tomber, sans s'en apercevoir, dans le terrible danger de ne rien faire ou de faire des riens. S'il se résout à ne rien faire, il se lèvera tard, traînera, tournera, il sera de mauvaise humeur contre tout le monde, et parce que rien n'occupera sa pensée d'une manière utile ni intéressante, il rêvera à tout ce qui présente, pour tous, et pour lui en particulier, de grands périls. S'il aime mieux faire des riens, on le trouvera toujours occupé, mais le caprice seul sera sa règle et son but sera de s'accoutumer déjà à faire ce que l'on appelle dans le monde : tuer le temps! Tuer le temps de la jeunesse! Tuer le temps qui prépare tout une existence ici-bas, et, avec elle, l'éternité; quel crime et quel malheur!

Une sage mère comprendra combien il lui importe d'utiliser les longs loisirs des vacances; elle saura imaginer mille moyens de distraire l'enfant en l'occupant, et de lui rendre salutaire pour le corps, pour l'intelligence, pour le cœur, pour la piété, le temps pendant lequel la Providence lui laisse le soin immédiat de sa direction.

CHAPITRE XXI

DE LA BIBLIOTHÈQUE DES ADOLESCENTS

I

Combien la composition de cette bibliothèque réclame de prudence dans le choix des ouvrages.

Nous avons eu l'occasion, en parlant de la bibliothèque de famille (1), de faire ressortir l'importance qu'a aux yeux de l'Eglise, aux yeux aussi de la raison et de l'expérience, la composition bonne ou mauvaise de la bibliothèque ; tout ce que nous en avons dit à l'endroit des parents s'applique également, si ce n'est même avec une importance toute particulière, aux enfants,

(1) *Du gouvernement d'une maison chrétienne*, ch. II.

surtout à l'âge où nous les envisageons à présent, pendant l'adolescence.

Dans la plupart des familles, le besoin de l'instruction et les circonstances composent une bibliothèque spéciale aux enfants. A côté des livres d'études, si nombreux aujourd'hui, parce que ces enfants sont tenus de fournir la réponse à un programme presque universel, viennent s'accumuler les livres de distraction destinés à reposer un peu de ces études sérieuses leur esprit et leur mémoire. Puis, il y a la source très-abondante des livres d'étrennes, livres magnifiques, splendidement illustrés et joignant l'agrément de l'art aux utilités de la science. Enfin, pour les enfants qui obtiennent un grand succès dans les classes, il y a l'appoint considérable des livres de prix, collection chère entre toutes à raison de ce qu'elle a coûté d'efforts à acquérir.

Il semble que de ces diverses sources ne devraient provenir que des ouvrages scrupuleusement choisis, et incapables de provoquer, dans ces jeunes esprits et ces ardentes imaginations,

des luttes et de vrais dangers pour la foi et la moralité. Malheureusement il n'en va pas toujours ainsi, et une mère chrétienne doit peser avec une très-sérieuse attention les motifs plus impérieux que jamais sur lesquels reposent les lois de l'Eglise relativement à la composition des bibliothèques et aux lectures. Ne parlons que des trois principaux motifs, tirés de la passion exagérée de tout connaître, de la manie de tout juger et de l'habitude de s'amuser avec tout.

Pour que l'homme ne négligeât pas ce qui lui est nécessaire, Dieu lui a donné ce que l'on appelle l'instinct ou l'appétit. C'est lui assurément qui aiguise la faim et qui allume la soif, pour que l'homme consente à interrompre les affaires les plus importantes et procure à son corps l'aliment qui y entretiendra la vie et la vigueur. C'est lui aussi qui a donné à l'homme le désir d'apprendre, de s'instruire, de connaître une foule de choses, afin que par cette espèce d'appétit intellectuel, l'homme développât sans cesse, ou entretînt du moins, la vie et la vigueur de

son intelligence. Aussi ne songerions-nous point à blâmer dans les jeunes gens et les jeunes filles de quinze à vingt ans une grande ardeur pour l'étude. Si elle ne se trouvait pas en eux dans un degré très-sérieux, il y aurait lieu même de piquer, en excitant leur curiosité, le besoin de s'instruire. Mais il y a une énorme différence entre ce noble instinct, entre ce besoin de savoir, qui est le privilége ici-bas de l'être raisonnable, et la passion, sans mesure et sans frein, de n'ignorer de rien. Cet instinct-là vient du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal (1), et à présent, comme aux premiers jours du monde, il ne saurait produire autre chose que les plus grands maux. Or, cette tendance a atteint aujourd'hui son paroxysme. Quel est le jeune homme qui ne se croie pas le droit et même le devoir de tout connaître? Il entend quelquefois ses maîtres, très-souvent ses camarades, faire un vain étalage d'érudition. Ces conversations, auxquelles il faut joindre parfois

(1) *Genes.*, II, 17.

les entretiens à la table de famille ou au salon, éveillent dans son âme un grand désir de pénétrer le premier et le dernier mot de toutes choses, et, pour cela, parce qu'il n'ose pas toujours poser des questions qu'il sait indiscrètes, il cherche tous les moyens de sonder par ses livres les mystères qu'il ignore.

Ce danger, si grand par lui-même, s'accroît encore de l'extrême tolérance dont on fait preuve à l'endroit des auteurs. Les écrivains ne veulent plus subir la censure de l'Eglise, et ils estiment n'avoir rien à craindre, pourvu qu'ils n'attaquent pas ce qu'on nomme *le pouvoir*, c'est-à-dire la censure de l'Etat. Chacun écrit tout ce qu'il veut, chacun a son système, nécessairement opposé à tous les précédents, qu'il ne veut pas copier; il l'appuie sur des faits, ou sur des rêves, ou sur des utopies, et il le lance dans e public, bien assuré d'un éclatant succès, sous la seule condition de prendre à son service les cent voix si souvent vénales et mensongères de la renommée. Quel péril encore pour l'intelligence plus ardente que sérieuse du jeune

homme! Et quelle fausse et indigeste érudition viendra fatiguer sa mémoire et nourrir son esprit de graves erreurs, si les parents chrétiens ne sont pas attentifs à ne laisser entrer dans les rayons de sa bibliothèque que des ouvrages d'une doctrine très-sûre et d'une discrétion de détails très-prudente!

A ce besoin de tout savoir, se joint la manie de tout juger. Pour ce point, qu'on ne fasse pas intervenir la Providence divine! Dieu a donné, au contraire, à l'enfant et à l'adolescent, l'instinct d'écouter et de former leurs opinions sur celles des anciens et des sages et il en fait l'objet de fréquentes leçons dans les Livres saints : « Jeune homme, parle à peine dans ta propre cause... En beaucoup de choses, sois comme ignorant, et écoute en silence et aussi en interrogeant. Où il y a des vieillards, ne parle pas beaucoup (1). Ne méprise pas le récit des sages vieillards,

(1) Adolescens, loquere in tuâ causâ vix... In multis esto quasi inscius, et audi tacens simul et quærens. In medio magnatorum non præsumas : et ubi sunt senes, non multum loquaris. *Eccli.*, XXXII, 10-12, 13.

mais entretiens-toi de leurs paraboles ; car c'est d'eux-mêmes que tu apprendras la sagesse et la doctrine de l'intelligence, et à servir les grands sans reproche. Que le récit des vieillards ne t'échappe point; car eux-mêmes l'ont appris de leurs pères. Parce que c'est d'eux-mêmes que tu apprendras l'intelligence et à donner une réponse en temps nécessaire (1). »

Le jugement, pour être raisonnable, doit nécessairement reposer sur la science ou sur l'expérience, et souvent l'expérience est la science la mieux fondée : « Celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il? » demande Dieu (2). Or, que peut juger sainement cet enfant, eût-il dix-huit ans, qui n'est sorti de l'âge de l'instinct que pour se sentir saisi par la fièvre d'action dont est atteinte et dévorée la jeunesse d'à-présent?

(1) Ne despicias narrationem presbyterorum sapientium, et in proverbiis eorum conversare. Ab ipsis enim disces sapientiam et doctrinam intellectûs, et servire magnatis sine querelâ. Non te prætereat narratio seniorum : ipsi enim didicerunt à patribus suis : quoniam ab ipsis disces intellectum, et in tempore necessitatis dare responsum. *Eccli.*, VIII, 9-12.

(2) Qui non est tentatus, quid scit? *Ibid.*, XXXIV, 9.

Le système de la vapeur, adapté à son instruction, a pu hâter son développement intellectuel, mais très-certainement ce n'a pu être qu'au détriment, et, dans un degré correspondant au degré de l'ébullition, aux dépens de la formation du jugement; et c'est de nos inspecteurs chrétiens que l'on peut dire avec trop de justesse ce que David dit de Dieu faisant l'inspection du genre humain : « Le Seigneur, du haut du ciel, a jeté un regard sur les fils des hommes, pour voir s'il en est un qui ait de l'intelligence et qui cherche Dieu. Tous se sont détournés; tous ensemble sont devenus inutiles; il n'en est pas qui fasse le bien, il n'en est pas même un seul (1). »

Et le Saint-Esprit ajoute : « La terre a été couverte de désolation, parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur (2). » C'est

(1) Dominus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens, aut requirens Deum. Omnes declinaverunt; simul inutiles facti sunt : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. *Psalm.*, XIII, 2, 3.

(2) Desolatione desolata est omnis terra : quia nullus est qui recogitet corde. *Jerem.*, XII, 11.

bien là ce qui se passe encore au milieu de nous. L'on est tant entraîné par la nécessité de savoir, que l'on ne prend plus le loisir de raisonner, et la génération s'éteint tous les jours de ceux qu'on pouvait appeler autrefois les profonds penseurs.

Si du moins cela nous rendait plus lents à juger, il y aurait au mal quelque compensation; mais c'est le contraire que nous faisons! Or, les enfants grandissent sous les yeux de ces faciles juges; ils les entendent émettre avec une extrême facilité des opinions d'une gravité redoutable sur les sujets les plus importants, les plus dignes d'attention et de respect. Faut-il s'étonner si à leur tour, avec une audace doublée d'ignorance, ces enfants expriment déjà leur sentiment sur toutes les matières, et surtout en ce qui concerne la religion, que chacun semble considérer comme le bouc émissaire de la sagesse moderne? Soyons sincères! Combien souvent ne rencontrons-nous pas des jeunes gens de cet âge qui se croient capables de soutenir une sérieuse discussion et de formuler un

blâme énergique vis-à-vis de l'Eglise, de son enseignement, de sa morale, de ses pratiques? Combien de jeunes filles qui, trop modestes ou trop rusées pour exprimer aussi haut leurs manières de voir, ont des sourires ironiques ou de compassion pour les croyances religieuses de leurs grand'mères ou pour l'enseignement des catéchistes!

Quels dangers n'y aurait-il donc pas à laisser entre les mains de ces adolescents des livres d'une doctrine peu sûre, ou d'une morale douteuse! On ne remarque pas assez qu'une foule d'ouvrages modernes, où les expressions et le sens sont plus dissimulés que ne l'étaient les dissertations pseudo-philosophiques du dernier siècle, présentent des inconvénients extrêmes. L'éclectisme qu'ils affectent, leur façon de tolérance, voire même de bienveillance, — ils daignent se faire un moment protecteurs de Dieu et de ses lois! — n'est autre chose qu'une criminelle hypocrisie; et ceux qui lisent ces ouvrages, à plus forte raison les adolescents, ne savent pas échapper à l'influence d'imitation

qu'ils en ressentent. En vain ils nous répètent que ces lectures n'exercent sur eux aucune influence malheureuse; leur langage qui est une critique incessante et malveillante de tout ce qui mérite le respect, dit assez que, pour s'être inoculé adroitement, le poison n'en a été que plus mortel.

Qu'on éloigne donc avec le plus grand soin de la bibliothèque des enfants tous les ouvrages de critique malsaine! Et, parmi ces ouvrages, qu'on ait de particulières et trop justes rigueurs contre les livres dus à la plume des faux docteurs en religion, de ces hommes qui sous les noms spécieux de gallicanisme, de *libéralisme* et de *religion modérée,* sapent par la base les enseignements de la foi, et insinuent la défiance à l'endroit de tout ce qu'enseigne l'Eglise de Rome (1)! Même dans bien des familles chré-

(1) Il faut ranger dans cette classe d'ouvrages un grand nombre de prétendues histoires de l'Eglise, telles que la très-dangereuse et mensongère de Fleury, et une quantité de Revues périodiques dictées par le même esprit d'insubordination à la sainte Eglise notre mère.

tiennes, on ne ferme pas assez sa porte à des ouvrages pourtant si dangereux.

Enfin, parce que de plus en plus les caractères s'énervent; que la passion du plaisir sensible étend son influence jusqu'au sein de la famille; que les choses sérieuses sont parfois sacrifiées au caprice et à l'enfantillage, les adolescents éprouvent maintenant comme un immense besoin de *s'amuser;* et s'amuser aujourd'hui, c'est tuer le temps; et un grand nombre, parmi les jeunes filles surtout, se servent, pour ce meurtre si coupable, des lectures dites amusantes ou intéressantes; et, sous ce nom, leur bibliothèque se remplit d'histoires plus ou moins fantastiques, de nouvelles plus ou moins tolérables, de romans, de feuilletons appelés *moraux* parce qu'ils traitent, en effet, de morale, mais qu'on devrait appeler profondément immoraux, parce qu'on y rencontre souvent, et l'éloge des crimes les plus condamnables, comme le suicide et la duplicité, et le spectacle constant des passions sensuelles. Ces « bons romans » sont une des plaies de notre époque; ils pullu-

lent partout, et comme l'homme célèbre qui faisait de la prose sans le savoir, une foule d'auteurs composent sans le savoir des livres détestables. « Il est, en effet, disait au Sénat un orateur chrétien, il est un genre de littérature, le plus infime de tous, la littérature romanesque, cette littérature des petites idées et des petites gens, qui a pris une extension déplorable dans ces derniers temps. Il faut prémunir les gens de bien contre *cette perte du goût et de l'honnêteté*. Il faut préserver la génération nouvelle de ce déplorable poison (1). »

Beaucoup de livres, sans être mauvais, ne sont pas absolument irréprochables. S'ils n'étaient qu'ennuyeux, nous nous garderions de les combattre : ils se condamneraient suffisamment eux-mêmes; mais le malheur est qu'ils sont souvent écrits avec facilité; qu'on y trouve un certain art de mise en scène, une véritable habileté dans l'agencement des détails, quelques belles pages, et une assurance de langage

(1) Discours de M. Amédée Thayer, au Sénat, 6 mars 1861.

qui ne laisse de défiance ni chez l'auteur, qui a l'intention de rendre service à la jeunesse en lui donnant ces élucubrations d'un esprit romanesque (1), ni chez les lectrices, qui sont heureuses de rencontrer, à l'ombre d'un nom respectable, l'aliment que recherche leur imagination peu réglée.

Nul n'est plus embarrassé que la mère chrétienne lorsqu'elle veut échapper à cet inconvénient des « bons romans ». On lui présente les listes publiées par des maisons assurément recommandables; elle cherche dans ces listes les noms des auteurs en réputation de sérieuse moralité; elle interroge le titre de leurs ouvrages, et elle arrête enfin son choix ; parfois, — car il faut être vrai, — elle n'a qu'à s'en louer; mais aussi bien, pour rester sincère, combien de fois, lisant ces « bons romans » avant de les confier

(1) Quiconque aujourd'hui ne sait plus comment *tuer* le temps, y emploie le moyen de rêver une histoire et d'en remplir du papier. C'est de ces rêvasseries que sort ce que l'on ose appeler la littérature honnête! Quel bien feraient ces auteurs (!!!) à la grande cause de l'honnêteté chrétienne, s'ils cessaient d'écrire!

à ses enfants, est-elle contrainte de ne les pas placer dans leur bibliothèque, à cause des rêveries inutiles, des insanités et des extravagances de détails qu'elle y rencontre! Il est pourtant inadmissible que la vertu n'offre pas dans son héroïsme assez d'intérêt pour gagner sûrement l'attention de tous les lecteurs; nous ne saurions non plus admettre que dans des ouvrages qui ont pour but immédiat, mais non pas unique, de distraire et d'amuser, l'auteur n'ait le choix qu'entre un peu de licence et beaucoup d'ennui. L'expérience montre que, dans tous les genres honnêtes, l'infériorité n'est pas le fait du sujet que l'on veut traiter, mais de la manière dont on le traite. Qui n'a lu dans son enfance, au moins une fois, les fameux contes du chanoine Schmitt? Se peut-il qu'on choisisse de plus humbles sujets? Mais quel art charmant de *conter!* Qui n'a lu plus tard, avec un grand intérêt, les *Cinquante Histoires* de M. de Margerie, et puis ses *Nouvelles Histoires,* et puis tout ce que narrait avec art sa plume si simple et si noble? Ces exemples, et bien d'au-

tres que nous pourrions citer, protestent contre la prétendue impossibilité de faire des récits intéressants où ne se mêlerait pas dans une certaine mesure l'amour platonique ou les autres.

Les commissions chargées par quelques-uns de NN. SS. les Evêques d'autoriser la publication de livres de prix ou de distraction, sont un immense soulagement pour la conscience des familles chrétiennes ; mais il faut regretter que les auteurs ne soient pas tenus de présenter d'avance à un contrôle si respectable le plan de leurs ouvrages ; tout y gagnerait : les auteurs, trop heureux qu'ils seraient de profiter des lumières et de la haute expérience de ces hommes éminents ; et aussi le public, qui n'aurait plus le regret de trouver, même dans de bons livres, des pages trop faibles.

II

Des mesures que doit inspirer aux parents la prudence sur ce sujet.

De ces considérations si graves, les conclusions sont faciles à tirer. La première est que la mère chrétienne ne saurait trop veiller sur la composition de la bibliothèque de ses enfants. Toutes les fois qu'un ouvrage viendra se joindre à ceux qu'ils possèdent déjà, elle s'assurera par les moyens que la religion met à sa disposition, du caractère de cet ouvrage. Ce sage contrôle n'étonnera jamais des enfants respectueux. La mère redoublera de vigilance et de prudence au moment des étrennes et à l'époque des distributions de prix. Trop souvent elle s'apercevra que d'autres qu'elle ne sauraient pas toujours observer dans le choix des livres les délicatesses parfaites de prudence que lui inspirera son cœur maternel.

Puis elle sera saintement adroite pour établir

une priorité de possession en faveur des bons ouvrages qu'on lui a recommandés. La mère chrétienne ne saurait faire, dans l'intérieur de la maison, de dépense plus utile, plus fructueuse que celle-ci. D'ailleurs, elle sera sûre de procurer toujours un grand plaisir à ses enfants, en leur apportant, surtout à titre de récompense, quelques nouveaux livres.

Enfin, lorsque l'époque des cadeaux approchera, elle saura insinuer aux donateurs que leur choix serait plus particulièrement agréable, s'il tombait sur tels ou tels ouvrages. Le but que se proposent les parents étant de faire plaisir, rien ne leur conviendra mieux que de faire plaisir à coup sûr.

Et maintenant, ce sera peut-être rendre aux parents chrétiens un véritable service, que de leur suggérer le plan logique sur lequel doit se composer peu à peu la bibliothèque de leurs enfants. Nous disons le plan *logique,* parce que rien n'exige que l'on suive, pour le temps, l'ordre que nous allons indiquer ; il suffit que, un jour ou l'autre, chacune des classes d'ouvrages

dont nous allons parler vienne prendre place dans les rayons.

La première place dans cet ordre appartient à l'enseignement divin. Le *livre* par excellence : la ***Bible,*** doit s'y trouver, au moins en partie, parce qu'il contient éminemment tout ce que les ouvrages des hommes renferment de plus instructif, de plus moral et de plus beau.

« L'Ecriture surpasse en naïveté, en vivacité, en grandeur, tous les écrivains de Rome et de la Grèce. Jamais Homère même n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques, particulièrement le dernier, que tous les enfants des Israélites devaient apprendre par cœur. Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des Psaumes. Par exemple, celui qui commence ainsi : *Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé et il a appelé la terre* (1), surpasse toute imagination humaine. Jamais Homère ni aucun autre poëte n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu, aux yeux duquel

(1) *Ps.* XLIX.

les royaumes ne sont qu'un grain de poussière, l'univers une tente qu'on dresse aujourd'hui et qu'on enlève demain. Tantôt ce prophète a toute la douceur et toute la tendresse d'une églogue dans les riantes peintures qu'il fait de la paix ; tantôt il s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui. Mais qu'y a-t-il dans l'antiquité profane de comparable au tendre Jérémie déplorant les maux de son peuple, ou à Nahum voyant de loin, en esprit, tomber la superbe Ninive sous les efforts d'une armée innombrable ! On croit voir cette armée, on croit entendre le bruit des armes et des chariots; tout est dépeint d'une manière vive qui saisit l'imagination : il laisse Homère loin derrière lui. Lisez encore Daniel dénonçant à Balthazar la vengeance de Dieu toute prête à fondre sur lui; et cherchez, dans les plus sublimes originaux de l'antiquité, quelque chose qu'on puisse comparer à ces endroits-là. Au reste, tout se soutient dans l'Ecriture, tout y garde le caractère qu'il doit avoir, l'histoire, le détail des lois, les descriptions, les endroits véhéments, les mystè

res, les discours de morale ; enfin, il y a autant de différence entre les poëtes profanes et les prophètes, qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux. Les uns, véritablement inspirés, expriment sensiblement quelque chose de divin ; les autres s'efforcent de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, laissant toujours voir en eux la faiblesse humaine (1). »

Nous voudrions donc, dans la bibliothèque des adolescents , la Genèse, cette primitive et certaine histoire du monde, commentée par des Docteurs hautement approuvés par l'Eglise; elle est indispensable pour l'éducation chrétienne, Puis, le livre des Psaumes, avec les admirables commentaires de saint Augustin ou de Bellarmin. David, le plus grand des poëtes, David, berger, guerrier et roi, David, sujet dévoué, père tendre; David, bon et droit, puis faible et criminel, puis repentant et saint; David, qui a connu toutes les péripéties de la vie humaine, avec toutes ses majestés et ses infirmités,

(1) Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, dial. III.

avec ses vices et ses vertus, a reçu la mission de traduire, dans un inimitable langage et avec une chasteté céleste, tous les sentiments les plus intimes et les plus vrais du cœur humain; le jeune homme apprendra plus à cette école qu'en feuilletant les écrits de ces vieux pécheurs irrepentants qui n'ont laissé leurs confessions que pour le plaisir qu'ils prenaient à parler d'eux-mêmes et à en faire parler, même au prix de toutes les hontes.

Des commentaires sur de nombreuses pages des Livres Sapientiaux développeraient aussi admirablement l'esprit de sagesse et la rectitude du jugement dans ces âmes. Pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière des armes, les deux premiers livres des Machabées devraient être comme l'introduction nécessaire à leur vocation; c'est là, mieux que partout ailleurs, qu'ils apprendraient que Dieu ne met aux mains des hommes les armes meurtrières que pour défendre les nobles et justes causes; que c'est dans la foi et la confiance en Dieu et non dans de vaines déclamations que se révèle

l'éloquence guerrière ; enfin que dans ces grandes luttes auxquelles prennent part des nations entières, le succès n'est pas enchaîné fatalement au nombre ou à l'habileté des combattants, mais bien plus encore à la protection divine.

Pour les jeunes filles, saint Jérôme conseillait à Læta, dame romaine, l'ordre suivant dans l'étude de la Bible : « Que votre fille commence, lui dit-il, par le Psautier; ensuite vous lui ferez lire les *Proverbes,* qui lui feront connaître les préceptes de morale; ensuite l'*Ecclésiaste,* qui lui inspirera le mépris du monde ; et de là elle passera à l'*Evangile,* qu'elle devra avoir toujours entre les mains. Elle lira encore les *Actes des Apôtres* et leurs *Epîtres ;* puis, elle apprendra par cœur les *Prophètes* et les *Livres historiques.* »

Il faut surtout, dans cette bibliothèque, le saint Evangile, si admirablement nommé le Nouveau-Testament, ce livre incomparable, dont la sagesse, l'élévation et la simplicité ont arraché les éloges les plus accentués aux impies

mêmes, et faisaient dire à l'un d'eux (1) : « L'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » « L'Evangile, disait-il ailleurs, ce *divin* livre, le SEUL *nécessaire* à un chrétien et le plus utile de tous, à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage ; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité ; on n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant (2). » Toute la civilisation, pour rester vraie et bienfaisante envers les hommes, doit être conforme aux lois et à l'esprit de l'Evangile ; or, il n'en sera ainsi que si les enfants, en grandissant, ont sans cesse entre les mains ce code de toute sagesse (3).

(1) J.-J. Rousseau, *Emile*, liv. IV.

(2) Le même, *Réponse au roi de Pologne sur la critique de son discours sur les sciences.*

(3) Pour tout ce qui concerne les ouvrages à procurer à leurs enfants sur l'Ecriture-Sainte et l'étude de la Religion,

De suite après l'Ecriture-Sainte, nous voudrions voir dans cette bibliothèque la Vie des Saints ou l'Evangile en pratique. Toute l'histoire du monde se trouve là, mais éclairée des grandes lumières de ces hommes qui ont été de tout temps les vrais docteurs, les meilleurs bienfaiteurs de l'humanité. Les enfants ne puiseront pas, pendant des années, à cette source du bon exemple, sans en ressentir, dans une mesure très-considérable, l'influence salutaire. Quelle que doive être leur vocation, par quelques difficultés qu'ils doivent passer, ils auront là, avec un parfait modèle de haute vertu, un magnifique encouragement. Mais pour que la Vie des Saints produise ces bons résultats, il importe qu'elle soit parfaitement choisie. Ainsi l'*Histoire des saints* de Godescard, avec son parti pris de taire aux lecteurs tout ce qui, dans les miracles, étonnerait les esprits *modicæ fidei,* ne portera jamais l'édification produite par la lecture de

nous renvoyons les mères chrétiennes aux excellentes indications de Mgr Dupanloup : *De l'éducation,* t. II, lettres XXIV-XXVII.

Ribadeneira ou des Petits Bollandistes, recueils d'une critique profonde et sûre, et d'un esprit de foi qui ne craint pas de rendre Dieu moins adorable en racontant les merveilles de sa puissance. De même, ce pieux roman que Marsollier a bien osé intituler : *Vie de saint François de Sales,* n'aura jamais la vertu de puissante édification produite par la vraie vie de ce grand saint, écrite par M. Hamon. Heureusement nous sommes aujourd'hui plus riches que jamais de ces biographies magnifiques qui font revivre, avec une réalité sensible, et avec toutes les grâces de la sainteté, les grandes vies des Ambroise, des Monique, et de tant d'autres, qui demeureront à jamais les vrais modèles de la vie chrétienne.

D'ailleurs, il y a un excellent moyen de faire lire aux adolescents les Vies des Saints : c'est de leur donner une Histoire complète de l'Eglise. Rien n'ornera mieux les rayons de leur bibliothèque; rien surtout ne les intéressera davantage. Plusieurs auteurs se recommandent sur ce sujet au choix des familles chrétiennes par

une grande érudition, par un excellent esprit et par un véritable talent d'écrivain. Mais nous n'hésitons pas à signaler comme une œuvre à part, comme un véritable monument élevé à la gloire de Dieu, l'Histoire générale de l'Eglise par l'abbé Darras. Cet ouvrage, composé déjà de vingt-cinq volumes et qui ne touche pas encore à sa fin, a puisé tous ses documents aux sources mêmes, ce qui lui permet de révéler au lecteur une foule de beautés ignorées jusqu'ici du grand nombre, et de faire enfin bonne justice des mille calomnies accumulées à plaisir par le protestantisme et par les coryphées de l'impiété. L'on ne saurait recommander aux esprits sérieux une lecture d'un plus grand mérite à tous les égards.

Un certain nombre d'ouvrages de piété, sérieux, et conçus dans le véritable esprit de Notre-Seigneur, seront l'aliment nécessaire pour le cœur, autant que pour l'esprit. Il y a une mystique qui est si bien en rapport avec les sentiments les plus intimes de nos âmes, que nos âmes la parlent même souvent

avant d'en avoir feuilleté les pages instructives. Le chrétien a de ces instincts qui ne trouvent pas leur sens dans les meilleurs ouvrages de la philosophie humaine : les plus sages de ce monde ne savent ni lui parler ni écrire ces choses ; mais ouvrez-lui le petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ, aussitôt il y reconnaîtra la parfaite peinture de tout ce qu'il ressent, la réponse aux mystères de sa vie intérieure, une solide parole de consolation et de force qui rassure toutes ses faiblesses. Que les parents chrétiens comprennent donc la nécessité de faire une large place dans la bibliothèque de leurs enfants à ce genre d'ouvrages !

Ici encore, notre époque n'a rien à envier aux meilleurs siècles. Non-seulement elle n'a pas oublié les œuvres admirables des Thomas d'Aquin, des Bernard, des François de Sales, des Alphonse de Liguori, mais Dieu suscite encore des œuvres qui n'ont pas toutes le même éclat, qui ne sont pas toutes appréciées à leur juste valeur, mais qui font la meilleure consolation des âmes de foi ; nous n'avons, pour en

témoigner, qu'à citer : *Tout pour Jésus* du P. Faber ; *La Piété et la Vie intérieure,* par Mgr de Ségur, et ce chef-d'œuvre applaudi par tout l'épiscopat et que l'abbé Gay a intitulé : *Des Vertus chrétiennes*. La mère qui pourra faire lire de tels ouvrages par ses enfants peut quitter toute crainte sur leur avenir : l'on n'oublie pas, quan don en a joui une fois, ces clartés célestes. Comme saint Paul se rappelait, au milieu de ses plus grandes tribulations, ce que Dieu lui avait révélé du troisième ciel, ainsi le chrétien qui a lu ces choses y trouve, aux jours de l'épreuve, lumière, force et joie.

Bienvenus seront après cela tous les livres de science et d'étude propres à étendre le cercle des connaissances des jeunes gens, à enrichir la mémoire des adolescents, et à les rendre aptes à tenir bientôt dans le monde la place que Dieu leur y réserve.

Enfin viendront, aussi nombreux, autant illustrés qu'on voudra, de bons livres de récréation. Ceux-ci serviront merveilleusement à tromper l'ennui des trop longues soirées d'hiver

et à reposer, dans les heures de trêve, l'acuité de l'intelligence, un peu émoussée par un travail de longue haleine.

Oh! quel héritage auront laissé à leurs enfants des parents assez prudents pour prévoir ainsi tout ce qu'il leur faudra à travers une existence pleine de difficultés et d'événements inattendus, pour éclairer leurs pas au sentier de la foi, de la vertu et de l'honneur!

CHAPITRE XXII

DU COURS SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES GENS

Nous avons suivi le jeune homme depuis sa première enfance jusqu'à l'époque de la vie où il va embrasser bientôt une carrière et occuper sa place et son rang dans la société. Si nous avions pris la résolution de modeler notre direction de l'éducation sur les usages reçus dans le monde, nous n'aurions plus qu'à suivre ce jeune homme dans l'une des académies spéciales où on l'initiera à la carrière qu'il aura choisie, à celle, par exemple, de la magistrature, de l'épée ou, plus rarement, du sacerdoce.

Mais, dans cette transition, il y a de la hâte; pendant que ses maîtres, devenus sous d'autres noms ses examinateurs, l'appellent à leur barre

pour lui décerner un titre de bachelier qui les honore autant que lui, nous nous prenons d'une sérieuse commisération pour l'état auquel le réduit le système actuel d'études; et, de plus, nous voulons signaler dans ce cours d'instruction une lacune d'autant plus regrettable qu'elle est considérable, qu'elle est ensuite irréparable, et que nul ne semble s'en inquiéter, ni le jeune homme, ni ses maîtres, ni ses parents.

Pourquoi, dira-t-on, de la pitié sur ce jeune homme? N'a-t-il pas, au contraire, dans l'espace de quelques années, recueilli de nombreuses et importantes connaissances? Son intelligence, comme sa mémoire, n'a-t-elle pas fourni tout ce qu'elle pouvait donner? Le système moderne des études n'est-il pas arrivé à faire pénétrer dans l'élève une somme de science supérieure à tout ce que recevaient jusque-là les adolescents? — Nous ne voulons rien contester de cette apologie de l'enseignement actuel; nous ne rabattrons rien de ces résultats : nous les supposons obtenus. Mais qu'on nous dise donc à quel prix! Parents chrétiens, qui placez au-des-

sus d'une sotte ostentation le bien réel de vos enfants, c'est à vous que nous poserons à notre tour cette question : A quel prix cette somme de science a-t-elle été acquise par vos fils? Les hommes les plus habiles dans l'enseignement affirmaient autrefois, en se basant sur l'expérience, sans cesse confirmée, que l'homme ne peut se développer toute une vie qu'à la condition de n'amener la maturité de son esprit et de son jugement qu'avec la maturité de ses forces physiques; ils attestaient, sur la foi de très-nombreux exemples, que renverser ce parallélisme en demandant à l'âge où la constitution est encore peu faite tout le labeur intellectuel dont l'esprit serait susceptible vingt ans plus tard, ne pourrait aboutir qu'à étioler cette existence et à en réduire de beaucoup la somme d'activité et peut-être la durée. Fidèles à ces principes, et laissant à la nature de confirmer par l'exception cette grande règle, ces maîtres faisaient de l'éducation l'œuvre de plus d'un quart de siècle; mais l'homme, déjà instruit, penseur et sage à vingt ans, pouvait sans épuisement continuer sur le

chemin de la vie sa marche ascensionnelle et arriver aux résultats les plus sérieux. Aujourd'hui, vos fils, livrés — il l'a bien fallu, peut-être! — à un nouveau mode d'enseignement, sont en possession déjà de connaissances presque sans nombre; hier encore, vous étiez fiers de les entendre répondre, avec une assurance qui ne s'est pas démentie et que l'on n'a pas démentie, à une foule de questions de linguistique, de sciences exactes, d'histoire, de littérature et même de philosophie. Personne ne conteste que ce résultat soit merveilleux, qu'il a dû exiger, non-seulement des maîtres bien du talent, mais des élèves, vos enfants, bien des efforts pénibles, longuement soutenus, et dignes à ce titre de tous les éloges qu'on leur a adressés. Mais le résultat de ces labeurs si nombreux se réduit-il à un brevet de bachelier? Les médecins, s'ils étaient consultés, ne constateraient-ils pas d'étranges épuisements dans l'organisme, un défaut considérable d'équilibre entre le développement des énergies intellectuelles et la force physique? Malgré toutes les

inventions imaginées pour lui donner souvent un exercice gymnastique, le jeune homme a trouvé dans cet exercice même une fatigue de plus, une compensation insuffisante, et il reste épuisé; les hommes qui ont étudié ces choses sont tous d'accord à dire qu'il a déjà fourni, au point de vue de la mémoire, de l'intelligence, du raisonnement, tout ce dont il est capable; que tout au plus il pourra se soutenir maintenant pendant le reste de sa vie, sans décliner, mais qu'il y a beaucoup à redouter que l'acuïté de l'esprit, si nécessaire aux profondes études, que la mémoire, d'un si grand secours pour les savants, que le jugement, tant indispensable pour éviter les mille écueils auxquels expose l'étude, ne se sentent déjà beaucoup de cette fatigue désormais irréparable parce qu'elle a atteint trop jeune cet adolescent.

Encore se faut-il estimer heureux si l'orgueil ne fait pas de ce jeune érudit un pédant, ou si ce pédant rencontre sur sa route un censeur! « Un jeune homme se vantait d'avoir, en peu de temps, appris beaucoup de choses, et d'avoir dé-

pensé mille écus pour payer ses maîtres. Quelqu'un de ceux qui étaient présents lui répondit : « Si vous trouvez cent écus de tout ce que vous « avez appris, je vous conseille de le prendre « sans hésiter (1) ». A combien de bacheliers pourrait-on conseiller la même transaction ! Et combien ne trouveraient pas acheteur !

Serait-ce donc remédier à ce mal que de lancer immédiatement le jeune homme dans les études spéciales du droit, de la médecine, ou d'autres autant absorbantes ! « Il y a là, disait vers 1855 Mgr Dupanloup, une plaie profonde qui empire depuis plusieurs années, et dévore parmi nous ce qui se trouve de meilleur dans les générations naissantes (2) ».

Quelle confirmation notre époque fournit à cet avertissement trop peu entendu !

Nous avons signalé de plus, dans cette brusque transition entre les humanités, même renforcées de logique, et les cours spéciaux menant aux diverses carrières, un autre in-

(1) *Ecole des mœurs.*
(2) Mgr Dupanloup, *De l'éducation,* t. II, l. II. ch. x.

convénient : c'est qu'elle laisse une immense lacune dans l'éducation. L'éducation, devenue une accumulation énorme de connaissances diverses, demeure cela, rien que cela, sans qu'on s'embarrasse d'en faire une *édification!* Un souvenir de la Sainte-Ecriture va rendre sensible ce point important. David forme, le premier, le magnifique projet d'élever un temple au vrai Dieu. Dans ce but, parce qu'il voulait que ce temple fût digne, parmi les hommes, de la majesté du Dieu qui règne dans le ciel, il entasse richesses sur richesses, l'or sur l'argent, les pierres précieuses sur les bois les plus rares. Il y consacre des sommes immenses, de nombreuses flottes, des armées entières d'artisans, et tout son zèle. Mais, finalement, ses mains qui avaient si souvent tenu le glaive et versé le sang dans les combats, ne parurent pas au Seigneur aptes à cet autre ouvrage, et David n'eut que la grande gloire d'avoir formé ce saint projet et d'en avoir si bien préparé la réalisation. Si nul n'avait ensuite complété l'œuvre de David, si personne n'eût ramassé ces matériaux épars

pour les coordonner et pour en former un ensemble, le temple de Jérusalem n'aurait pas existé. Mais Dieu suscita pour accomplir cette grande œuvre le fils bien-aimé de David, Salomon ; il lui donna une incomparable sagesse, il en fit un prince de paix, et dès lors le temple s'éleva. Et l'édification de ce temple magnifique était si bien conduite, chaque pierre était si bien taillée et marquée pour sa place, que, selon la remarque de la Sainte-Ecriture, on n'entendait même pas le bruit des marteaux (1).

Hommage aux *vrais* David du temple de l'éducation ! Leur ardeur à amasser dans l'âme de l'enfant, qui est le terrain sur lequel il faudra élever l'édifice de la science, des matériaux intellectuels, mille fois plus précieux que l'or, l'argent, les pierreries et tous les bois précieux, a pu être admirable. Dieu récompensera leurs efforts, s'ils ont eu vraiment pour but ce grand œuvre. Mais il faut maintenant appeler un Salomon. Il faut que dans le calme et la paix,

(1) Et malleus, et securis, et omne ferramentum non sunt audita in domo cum ædificaretur. *III Reg.*, VI, 7.

avec une sagesse puisée en Dieu, un homme vienne qui coordonnera tous ces matériaux, qui les classera, qui les placera les uns sur les autres, enrichissant ceux-ci par ceux-là, en élevant sublime le temple de la science chrétienne, jusqu'à ce qu'il soit digne du Dieu dont on a entendu un jour cette parole : *Mes délices sont d'habiter au milieu des enfants des hommes* (1).

Mais ce Salomon, en quoi consistera proprement son œuvre? et quel sera-t-il?

Sur ce terrain vivant de l'âme du jeune homme, il va tracer, de deux grands traits, tout le plan divin : Dieu point de départ, et Dieu point d'arrivée; Dieu cause première de toutes choses, et Dieu raison ultime de toutes choses. Alors, rappelez maintenant toutes les connaissances religieuses données précédemment à ce jeune homme. L'étude qu'il a faite de la religion divine, et aussi de tous les cultes païens et mensongers va, par un travail d'ensemble, faire ressortir splendide à ses regards cette vé-

(1) Et deliciæ meæ, esse cum filiis hominum. *Prov.*, VIII, 31.

rité : que toute religion qui n'a pas le seul vrai Dieu pour principe, pour objet et pour fin, ne saurait conduire qu'à l'erreur, à la dépravation et à une perte irréparable. Maintenant, reprenez avec lui tout ce qu'il a appris sur l'histoire de la société humaine, sur l'origine, le développement et le déclin des peuples, sur leur gouvernement, sur leur législation, sur leurs mœurs, sur leurs relations internationales : dans ce plan *de Dieu à Dieu,* tout prend la place qui convient, et ce qui ne mérite pas d'être mis en saillie pour exciter l'admiration, servira de boue et de limon, pour édifier le reste. Il n'y a pas, dans le programme du baccalauréat, une notion vraie qu'on ne puisse utiliser ici ou là pour l'édification de ce temple de la vérité.

Si vous consacrez un an à ce grand et beau travail, faisant envisager au jeune homme comment tous les jeux de la politique humaine cèdent finalement à l'action divine, comment, de gré ou de force, tout concourt à la gloire de Dieu et à son règne temporel ou éternel, vous n'achèverez pas de l'épuiser, vous lui procure-

rez, au contraire, le soulagement dont il avait besoin. Il y avait surcharge dans cet esprit, parce qu'il y avait encombrement dans les connaissances; ces matériaux accumulés, entassés, mais demeurant à terre, se gênaient mutuellement. En les relevant, en les élevant les uns sur les autres, en les rehaussant par d'habiles contrastes, par l'art de Salomon, vous les placez au grand air, vous leur donnez vue sur le ciel, vous en faites un tout qui se tient, qui s'harmonise parfaitement, vous en faites comme un temple, — disons mieux, car ce temple a une voix, — comme un cantique à l'Eternel.

C'était le couronnement nécessaire de l'éducation précédente, et c'en sera la gloire.

Désormais, pour ce jeune homme, ne craignez plus l'oubli de ce qu'il aura appris. Cimentées les unes aux autres par la philosophie chrétienne et la sagesse de Dieu, toutes ces connaissances acquises se soutiendront mutuellement. De plus, tout est prêt désormais pour que les connaissances ultérieures entrent sans peine dans ce magnifique ensemble. Ce jeune homme

aura un *criterium* précieux pour juger de ce qu'il verra dans le monde. Tout ce qui pourra embellir ce temple de la vérité en y adjoignant de nouveaux détails, il le recevra avec joie ; tout ce qui irait à en détruire l'harmonie, à en gâter une partie, à en gêner l'entrée, il le rejettera sans hésitation comme erreur et mensonge.

Et de là, il assistera à la scène du monde, comprenant maintenant sans effort si les hommes qui s'agitent devant lui sont sages ou ne le sont pas, s'ils travaillent pour Dieu ou pour eux-mêmes. Il saura reconnaître, dans ces ouvriers de ténèbres qui ne s'usent qu'à entasser des connaissances qu'ils laissent ensuite inutiles et couchées à terre, les hommes qui ne sont pas de Dieu ; et dans ces ouvriers de la lumière, qui consacrent leur vie à étendre partout le règne de Dieu et de la vertu, les véritables artisans que Dieu récompensera au dernier jour.

Remarquons enfin que ce cours spécial d'études ne contrariera en rien la suite de sa vie, parce qu'il laisse intacte la grande question ultérieure de la vocation spéciale à laquelle Dieu l'appelle.

Il lui donne même le moyen de la connaître plus sûrement et de la plus dignement remplir. S'il doit être soldat, il s'agit pour lui avant tout de savoir pour quelle cause il versera son sang. Ce n'est pas à ses oreilles que sonneront, semblables à un airain creux ou à un clairon bruyant, les grands mots de gloire, de triomphe, de dignités. Il sera à même d'apprécier avec le calme d'une conscience bien éclairée si une guerre est juste, afin de ne pas donner son concours à celle qui ne serait évidemment qu'une iniquité. Fort de ce témoignage, il sera brave comme les vrais héros savent seuls l'être : sans présomption avant la lutte, sans défaillance pendant le combat, sans orgueil après la victoire, comme sans abattement après la défaite.

S'il doit entrer au barreau, il trouvera dans ces instructions spéciales les grands principes qui dominent tout le droit des hommes. Ce n'est pas lui qui défendra une cause mensongère, qui fléchira dans l'exercice sacré de la justice, devant l'appas d'une récompense ; *de Dieu à Dieu*, voilà son chemin tracé ; on le sait tout

entier quand on sait ces deux mots; mais celui qui dirige sa carrière selon ces deux mots, qu'il est fort!

S'il doit demeurer dans la vie privée, cette année ne lui aura pas été moins précieuse. Peut-il être une science plus pratique que la science qui, en coordonnant toutes choses, lui permettra de distribuer plus tard à chaque membre de sa propre famille ce qui sera à chacun plus utile? Il préparera d'avance, en suivant l'éducation de ses enfants, le travail dont nous parlons, mettant à mesure à leur place toutes les connaissances et les unissant les unes avec les autres, de manière à ce que peu d'efforts suffisent ensuite pour tout édifier. Et ainsi il perpétuera la génération des hommes chrétiens et utiles à la société.

L'avantage d'un cours spécial, couronnant les études et offrant au jeune homme l'occasion de réunir tout ce qu'il a appris et d'en tirer la grande philosophie, la vraie sagesse, qui se nomme le plan de Dieu, est donc de tous points incontestable.

De plus, nul ne contestera qu'un cours de ce genre, dirigé par un professeur émérite, d'une foi sincère et éclairée, et parfaitement instruit dans les sciences humaines, obtiendrait, avec un succès certain, des résultats très-consolants ; qu'il serait ainsi très-aisé de l'introduire dans le programme de toute éducation chrétienne; qu'il ramènerait parmi nous l'habitude tant oubliée de réfléchir, de penser solidement, profondément, avec maturité; qu'il ferait bonne et facile justice de ces ridicules préjugés et de ces mensonges historiques admis à se débiter de classe en classe, et à se faire croire, parce que personne ne se lève pour les réfuter.

Chacun sent très-bien l'extrême utilité de cette amélioration, de ce complément à apporter à la grande œuvre de l'éducation; mais, hélas! personne ne paraît songer à en faire l'application. Les parents assez vigilants pour remarquer les nombreux défauts de l'instruction moderne, se bornent à formuler des regrets pour le présent et des vœux pour plus tard. Tous ceux qui s'occupent de l'œuvre de l'instruc-

tion veulent croire que plus tard ces parents comprendront enfin que la meilleure éducation n'est pas celle qui arrive seulement à acquérir en très-peu de temps un grand nombre de connaissances scientifiques, mais celle qui illumine l'esprit des clartés resplendissantes de la vraie science, et qui forme le cœur et la volonté à la pratique du bien.

Que l'on cesse donc de s'en tenir à de stériles regrets et à des considérations qui, pour être vraies, n'en sont pas plus fécondes, si on ne les réduit pas en actes? Que les familles demandent ce cours; que des hommes de premier ordre vouent leur talent à cette belle œuvre : ils auront fait faire un pas immense à la régénération sociale, par la véritable et solide éducation de ceux à qui appartient l'avenir.

CHAPITRE XXIII

DES COURS SUPÉRIEURS POUR LES JEUNES FILLES

L'éducation des jeunes filles, si l'on excepte celles qui se consacrent à l'enseignement et qui, à ce titre, doivent répondre aussi à un programme considérable, n'est pas condamnée aux mêmes défauts que l'éducation des jeunes gens. Il n'y a pas dans les études qu'on y suit la même surabondance et accumulation de connaissances. On leur a donné un peu plus le temps de digérer ce qu'elles apprenaient. Elles ont été moins souvent sous le coup des examens, et ceux qu'elles avaient à subir n'affectaient pas le caractère presque terrible qu'on leur donne ailleurs ; elles ont donc, somme toute, été moins fatiguées. La jeune fille arrivée au

terme ordinaire de son instruction, reçoit encore quelques leçons de maîtres habiles dans les arts d'agrément, puis elle entre dans le monde, et dès lors, les études n'occuperont le plus souvent dans ses longues heures du jour et de l'année que la place d'un passe-temps.

Sans doute, on fait à ce moment d'autres projets; mais parce que nous ne parlons pas des projets, il faut reconnaître que, dans la réalité des choses, l'instruction de la jeune fille, sa vie intellectuelle, à cet âge, est souvent à peu près abandonnée. C'est trop tôt. Il serait temps, au contraire, de reprendre pour les récapituler, les diverses branches d'études qu'on a parcourues pendant quelques années. S'il n'y a point à cela une nécessité absolue, comme pour les études des jeunes gens, il y a du moins une grande et indiscutable utilité à le faire.

D'ailleurs, si elle s'arrête là, l'éducation de la jeune fille demeurera profondément incomplète, inachevée. Quelques moments de sérieuse réflexion parviendront à en convaincre les es-

prits les plus prévenus contre les cours supérieurs pour les jeunes filles.

Ne perdons point de vue un seul instant le point de départ de cet ouvrage; nous ne saurions le rappeler d'une manière plus opportune qu'au moment où nous tirerons bientôt les conclusions.

A quoi doit servir l'éducation de la jeune fille? — A en faire une femme vertueuse et utile. — Comment la Providence l'appelle-t-elle à remplir, *ordinairement,* ces conditions? — En devenant l'*adjutorium simile sibi* de son époux, *une aide semblable à lui.* — Que faut-il pour cela? — Que l'éducation développe les aptitudes légitimes que la Providence lui a données dans ce but.

Ces grandes lignes retracées, nous disons que la jeune fille doit, pour remplir le mieux possible le but que Dieu s'est proposé en la destinant à être la compagne de l'homme, se perfectionner même humainement parlant, surtout dans la science de sa mission spéciale au foyer domestique.

On le voit, nous sommes à cent lieues de conseiller à une mère de famille sérieusement chrétienne de viser à faire à sa fille la réputation de savante. Quel rapport pourrait-on signaler entre ce titre et les devoirs qu'elle aura bientôt à remplir? Elle n'acquerrait la science transcendante qu'aux dépens de ses meilleures qualités ; ce serait fausser sa voie et lui nuire grandement. Qu'elle demeure plutôt dans la mesure où sont les femmes pieuses et sérieuses : qu'elle vise seulement à savoir très-bien ce qu'elle sait. Le don de l'intelligence qu'elle a reçu lui fait l'obligation de bien étudier de cette sorte, et une femme ainsi élevée fera le charme de son époux. Si l'on réduisait le rôle de l'épouse, comme cela arrive trop souvent, à la manière d'un questionnaire vivant, le mari s'accoutumerait, sans y songer, à prendre, par contre, le rôle de docteur : il traiterait sa femme comme une enfant, et le résultat en serait déplorable pour tous. La femme doit être en état de soutenir sérieusement les conversations sérieuses, et c'est pour cela qu'il lui est utile de connaître parfaite-

ment les grandes lignes au moins de la science.

« Sans doute, il n'est pas question de donner à un mari une femme qui l'ennuierait d'une autre façon, par le pédantisme de la science, prête à trancher sur tout ; mais une femme qui d'abord sache rester chez elle, chose assez rare par le temps qui court; qui, instruite convenablement, puisse instruire ses enfants, ou du moins présider utilement à leurs études, et parler d'autre chose que de toilette et de plaisirs ; une femme dont les modèles existent encore parmi nous comme au XVII[e] siècle, qui sache écouter un mari sérieux, tenir avec lui de douces et graves conversations, s'intéresser à sa carrière, à ses études, à ses travaux, l'encourager au besoin, modestement toujours et fortement : voilà la femme qui remplira le but de l'union conjugale, qui sera pour son mari une vraie compagne, c'est-à-dire, comme le dit l'Écriture, une aide et un soutien dans la vie : *Socia, adjutorium* (1). »

(1) Mgr Dupanloup. *La femme studieuse*, p. 11.

La jeune fille a donc besoin, au terme de l'éducation ordinaire, de revoir les notions importantes, de saisir, cette fois, surtout par le raisonnement, ce qui était entré dans son esprit surtout par la mémoire, et de grouper assez ces diverses notions entre elles, pour que jamais elle ne tombe dans une de ces erreurs de lèse-science qui humilierait son mari.

Les mêmes motifs demandent qu'elle se perfectionne dans les arts d'agrément dont elle aurait déjà un peu l'exercice. Elle n'affectera pas de les cultiver tous, car on n'a jamais tous les dons réunis ; mais il est à désirer qu'elle excelle au moins dans l'un d'eux. Ce sera encore là joie de son époux de trouver là, aux jours où il aura besoin de se récréer, un grand charme de plus.

Mais c'est par rapport à sa noble mission surtout que la jeune fille devra préparer l'avenir, si près d'elle ordinairement lorsqu'elle a dix-huit ans.

C'est pour elle l'heure d'apprendre à fond ce qu'elle a seulement entendu dire : qu'elle n'est pas venue en ce monde uniquement pour se parer

et pour jouir, mais pour remplir une grande et noble tâche. Il faut qu'un maître érudit et profondément chrétien n'hésite plus à lui révéler ce que renferme de ravissements d'abord, puis d'avilissements et d'incroyables asservissements, l'histoire de son passé. Si cette jeune fille n'entend pas, à côté de sa mère, une fois dans sa vie — et c'est le moment de l'entendre, — l'épouvantable vérité des faits sous le régime du paganisme antique et moderne, elle ne saura jamais ce qu'elle doit à Dieu de reconnaissance pour la spéciale miséricorde dont elle est l'objet, ni à Jésus-Christ d'amour et de sainte fidélité pour la double Rédemption qu'elle a reçue de lui. Elle ne sera jamais qu'une chrétienne incomplète. Si, au contraire, ce grand mystère de l'iniquité de l'enfer acharné contre la femme lui est révélé, si le prix spécial qu'elle doit attacher à la Rédemption lui est connu, si elle comprend qu'elle soit redevable à Jésus-Christ de tout ce que la civilisation chrétienne lui accorde de respect, de noble liberté et de puissance pour le bien, elle envisagera son existence comme un

nécessaire et bienheureux dévouement à toutes les grandes et saintes causes.

Il faut, en second lieu, pour qu'elle soit capable de bien remplir la mission que Dieu lui donne ici-bas, qu'elle étudie consciencieusement et qu'elle développe les aptitudes naturelles que Dieu lui a accordées dans ce but. Nous savons toutes les plaisanteries un peu fondées, mais trop banales, que l'on s'est accoutumé à faire sur l'extrême facilité qu'a la femme pour la parole. Quelle jeune fille ne l'a pas entendu répéter bien des fois? Mais, en même temps, quels maîtres ont jamais songé à traiter avec elle sérieusement, philosophiquement, cette question? Elle parle aisément, oui; son langage est susceptible de nuances infinies, c'est vrai; il y a plein son langage l'intention d'être agréable, c'est incontestable. Mais ces tendances dont un si grand nombre font un abus aussi constant que regrettable, sont-elles, de soi, un défaut ou bien une qualité? Deviendront-elles chez cette jeune fille, qui demain sera une femme du monde, un dard mortel, ou un puissant moyen de consola-

tion? Cela va dépendre de la manière dont se terminera son éducation. Si cette jeune fille ne reçoit les leçons du langage chrétien que dans les salons, il faut la plaindre, et le monde aussi; mais si vous lui montrez dans cette extrême facilité pour la parole une œuvre providentielle, si vous lui révélez l'irrésistible puissance qu'elle y pourra trouver pour la joie et le soutien moral de celui que Dieu lui donnera pour époux, le parti précieux qu'elle en pourra tirer pour la bonne et solide éducation de ses enfants, pour le soulagement des pauvres et des affligés, vous lui ferez trouver dans cette rhétorique spéciale, — qu'on a le tort de n'enseigner nulle part d'une manière approfondie, — des ressources immenses pour le bien.

Et son cœur, pense-t-on qu'il n'ait pas besoin, à ce moment si important de l'existence, d'une éducation particulière? Que de bien et que de mal il a en son pouvoir! Si la sensiblerie seule le règle, si ses émotions sont sa seule loi, vous obtiendrez, comme résultante, une femme à nerfs surexcités, une sorte de chan-

terelle agaçante et agacée, toujours occupée de soi et jamais des autres, ce qui n'est pas seulement le contraire de toute charité, mais la condition naturelle de toute division dans la famille. Mais, au contraire, par des moyens d'une extrême et religieuse délicatesse, ouvrez avec respect ce sanctuaire où Dieu aime à refléter sa bonté, sa tendresse, sa miséricorde, son dévouement; enseignez à cette jeune fille le rôle immense que lui permettra de remplir dans son intérieur, dans la société même, son bon cœur bien dirigé; montrez-lui les rapports étroits que Dieu a formés entre ce cœur et le Cœur de Jésus, source divine de toute dilection, de tout noble sacrifice; déroulez devant elle tout ce que l'Eglise catholique, mère féconde et dévouée, offre comme aliment aux cœurs généreux qui aiment à se prodiguer; nommez-lui, en les lui expliquant, en lui en faisant bien voir le but et les moyens d'action, tant d'œuvres de piété ou de bienfaisance qui viennent, dans le monde, au secours de toutes les infortunes ; et vous verrez son cœur, sous ce

climat qui lui est propre, s'épanouir et prendre les résolutions les plus sérieuses et les plus riches en œuvres de charité et de salut.

Enfin il reste à lui enseigner une science indispensable, et plus pratique encore pour elle, que la science de la charité : c'est la science du gouvernement d'une maison chrétienne. Chose étrange, toute la mission à laquelle se prépare la jeune fille se passera au foyer domestique, et elle ne sait que ce qu'elle voit, que ce qu'elle entend comme à la dérobée sur ce grand art! et, que nous sachions, il n'y a nulle part un cours spécial qui traite à fond devant elle de cet important sujet! Et l'on penserait que le jeune homme appelé à vivre sous le même toit, à lui confier ce qu'il aura de plus cher, l'éducation de ses enfants, à trouver en elle ce trésor qu'on appelle dans les Livres-Saints *la femme forte*, sera grandement rassuré sur son propre bonheur parce qu'il apprendra que celle qui doit faire le charme de sa vie, peut nommer sans se tromper les républiques de la Grèce, le nom des plus grands

conquérants, l'histoire de la fabrication des cachemires, et le jour de réception de tous les hôtels *du Faubourg!* Illusion! Lorsqu'au bout de trois mortels mois, le chef de famille saura que sa maison est sans direction sérieuse et expérimentée ; que les dépenses s'y accumulent sans se mesurer avec le chiffre des revenus; que les serviteurs disposent à leur gré de toutes choses ; lorsqu'au bout de quelques années, il verra son épouse fatiguée, épuisée par toutes les contrariétés intérieures qui ont été la conséquence de son inexpérience dans la conduite de sa maison; qu'il verra les enfants, trop souvent confiés à des mains étrangères, ne témoigner que peu d'affection à des parents qu'ils rencontrent à peine; nous nous demandons avec effroi s'il ne fera pas retomber sur l'éducation réputée si chrétienne qu'a reçue autrefois son épouse, les responsabilités de tant de lacunes! Mais nous repoussons de toute l'énergie de notre conscience cette allégation. La religion proteste, au contraire, contre l'ignorance où demeurent tant de jeunes filles dans

le monde, de cette science nécessaire. La religion enseigne qu'il y a faute considérable à ne pas s'instruire des devoirs importants que l'on sera appelé à remplir. Or, pour la jeune fille de dix-huit ou de vingt ans, y a-t-il donc devoir plus impérieux à connaître que ceux du prochain gouvernement de sa maison?

Aussi n'hésitons-nous pas à dire avec tous les économistes sérieux que cette lacune dans l'enseignement est un vrai malheur social ; que l'on ne saurait trop souhaiter que des cours spéciaux fussent établis où l'on étudierait à fond tant d'importantes et intéressantes questions qui demeurent dans l'oubli ; et que le résultat en serait extrêmement précieux pour le bien de tous.

Mais à qui confier ces soins spéciaux? Sera-ce à des hommes du monde? Non, si ce n'est pour la partie exclusivement scientifique, et moyennant les conditions de prudence que nous avons indiquées plus haut (1). Ces hommes,

(1) Chap. XVII, art. I, des cours.

même bien intentionnés, ne sauraient faire comme Dieu le veut l'éducation sérieuse du cœur de la jeune fille ; Dieu ne leur a donné ni la connaissance assez profonde des consciences, ni l'autorité spéciale de langage qu'exigerait un tel enseignement.

Confiera-t-on ces cours à des femmes ? Pour la partie scientifique encore, oui, si les études qu'elles ont faites leur permettent de traiter la question philosophique de l'enseignement ; mais on ne saurait leur reconnaître en principe la mission d'aller plus loin. La femme qui voudra faire l'éducation définitive du cœur de la jeune fille, se défendra difficilement d'une certaine tendance à mettre un peu trop de sentimentalité là où la religion ne voudrait voir que des sentiments élevés, purs et surnaturels. Et si la maîtresse en cet art affecte de parti-pris une éducation virile, elle n'aboutira qu'à être ridicule et insupportable.

Pour obtenir un meilleur résultat nous préférerions de beaucoup le rôle de la mère. La mère sait le langage qu'il faut parler à sa fille

pour faire vibrer les plus nobles touches de son cœur ; elle a aussi mission régulière et tous les titres en mains, pour enseigner l'art de diriger une maison. Le savant Rollin a raison de dire que « les mères doivent comprendre combien elles sont obligées de former de bonne heure leurs filles à ces soins domestiques. Après leur avoir enseigné les premières règles de l'arithmétique, il faut les mettre tout d'un coup dans la pratique, leur faire composer à elles-mêmes des mémoires et leur faire régler des comptes. Une mère intelligente les forme par degrés à ces différents exercices et entre pour cela avec elle dans le dernier détail. Elles les accoutume à connaître le prix et la qualité des toiles, des étoffes, de la vaisselle, etc. Quand elle fait des emplettes, elle les mène avec elle chez les marchands ; elle leur apprend le temps où il faut faire chaque provision ; elle les instruit de la manière dont on doit ordonner un repas ; elle a soin surtout de leur inspirer les principes d'une sage et noble économie, qui s'éloigne également et d'une

sordide avarice et d'une ruineuse prodigalité (1). »

C'est donc à la mère que reviendrait souvent, de droit, le devoir de compléter sur ces points l'éducation de sa jeune fille.

Mais, parce que Dieu est pour nous, selon la belle expression d'un saint, maternellement paternel et que tout ce qu'il y a de bonté dans le cœur de la mère vient de la surabondance de son Cœur divin, nous pensons que si la récapitulation des sciences humaines peut se faire par les divers professeurs, que si l'enseignement des détails de la vie de chaque jour appartient à la mère de famille, c'est au prêtre surtout, autre lui-même, que Dieu a confié spécialement la mission de former les âmes et de les initier à toutes les délicatesses de la piété, ainsi qu'à tous les secrets du dévouement. A chaque jour de sa vie de femme du monde, de maîtresse de maison, de mère chrétienne, celle-ci recourt au prêtre pour savoir ce que permet la conscience,

(1) Rollin, *Traité des études*, l. I, c. II.

ce que Dieu condamne ; à quelle école apprendrait-elle mieux que des lèvres consacrées du prêtre, et tout ce que Dieu attend de sa piété, et tout ce que sa mission réclamera de sagesse, de prudence, d'esprit de sacrifice, et tout ce que l'expérience des plus nobles âmes offre d'exemples précieux et d'encouragements salutaires?

Que les mères de famille demandent à leur évêque respectif un prêtre vénérable, qui ait l'expérience des saints et la connaissance nécessaire du monde; qu'elles le supplient de lui imposer la noble mission d'initier leurs jeunes filles à tout ce qui doit faire d'elles de fortes chrétiennes, de vraies mères de famille, des maîtresses de maison vigilantes, laborieuses, des dames de charité connaissant le pauvre, l'honorant, l'estimant, le secourant avec une bonté de vraie mère; elles ne sauraient faire inutilement cet appel, et les fruits qui en découleraient seraient si abondants, qu'il n'est pas besoin d'être prophète pour affirmer que de ce bon exemple sortirait l'une des plus utiles améliorations de notre société trop peu chrétienne.

CHAPITRE XXIV

DU CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE

I

Notions préliminaires.

L'état de vie ou la vocation est le résultat de l'appel que Dieu fait de chacun de nous à telle ou telle place en ce monde. C'est un appel de Dieu, parce qu'en effet, il n'appartient qu'à Dieu, créateur et conservateur de toutes choses, à lui qui sait comment les grandes lignes et les moindres détails de la Création doivent concourir à l'ensemble du plan divin, de fixer à chaque homme, comme il le fait pour chaque grain de sable, pour chaque fleur, pour tout être vivant, la place qu'il devra occuper, le rôle parti-

culier qu'il sera appelé à remplir. Si l'homme n'est pas détourné de cette voie à laquelle tout le conduira, si les volontés humaines ne contrarient pas la volonté divine, l'homme sera heureux parce qu'il sera dans son vrai élément, et aussi parce qu'il jouira des grâces que Dieu lui avait préparées en l'appelant à cette vocation. Si l'homme au contraire est jeté, par son imprudence ou l'imprudence de ses guides, en dehors de la voie qui était la sienne, nous verrons bientôt que les plus terribles conséquences peuvent résulter et résultent ordinairement de cette erreur ; pour le moment, nous ne voulons que le constater.

Il y a deux sortes de vocations ; et nous faisons cette remarque parce qu'on néglige quelquefois de la signaler, ce qui amène sans motifs de grands troubles dans certaines âmes. Il y a la vocation essentielle et la vocation secondaire. La première est celle qui embrasse la vie entière et qui décide ordinairement de l'éternité ; la seconde est celle qui suit les circonstances de toute nature autour desquelles se passe l'exis-

tence, et qui n'a sur le salut qu'une action moins grande et souvent indirecte. La ligne de distinction entre ces deux voies est facile à saisir : ou Dieu se réserve, comme sa part choisie, une âme qui ne devra avoir ici-bas d'autre affection principale que lui ; ou il entre dans ses desseins qu'une âme, partant de Dieu, retourne à Dieu par le lien d'une sainte union humaine. Cette ligne qui distingue nettement toutes les vocations, y établit une différence essentielle, parce que la voie spéciale à chacune d'elles est si différente de l'autre voie, que l'on ne saurait se méprendre sur ce point sans s'exposer aux plus grands dangers de perdre son âme, le chrétien se trouvant alors au milieu de périls contre lesquels la Providence ne l'avait pas fortifié, et étant privé d'autre part du fruit des grâces qui lui étaient préparées, mais dont il ne jouit pas, parce qu'il n'en trouve pas l'occasion dans une autre voie.

Une autre remarque non moins importante en cette matière est que, s'il semble n'y avoir que deux vocations essentielles, le célibat et le

mariage, il y a plusieurs degrés distincts d'appel de Dieu dans l'une et dans l'autre de ces vocations, en dehors même de la vocation religieuse. En effet, quelle que soit la vocation à laquelle Dieu convie les personnes qu'il laisse dans le monde, il peut les appeler, ou seulement à la vie sérieusement chrétienne, ou à la vie chrétienne parfaite. Nous nommons cette vocation la vocation *spirituelle*. Dieu qui offre à tous le salut, n'offre qu'à un petit nombre la sainteté ou la vertu éminente ; et ces élus de prédilection, il les choisit où bon lui semble; et, bien que dans les desseins ordinaires de sa Providence la grâce de perfection fleurisse plus souvent et plus facilement dans la solitude ou dans la vocation qui n'a que vers Dieu ses affections, néanmoins Dieu qui est maître de ses dons, les accorde quelquefois en plein monde, avec une surabondance de perfection qui étonne même les âmes privilégiées, comme les anges s'étonnaient du haut du ciel en voyant s'épanouir, sur notre pauvre

terre, Marie, le chef-d'œuvre des mains de Dieu (1).

Enfin, il importe souverainement de protester ouvertement contre un préjugé plus vieux que vieilli, mais insupportable. Qu'on nous passe un peu de sainte colère contre ceux qui, trop habitués à répéter ce qu'ils n'ont jamais pesé, éternisent par cette complicité les plus regrettables confusions d'idées. Il ne plaît pas au monde de rencontrer en son royaume des personnes qui, portant ses livrées, — nous disons celles qui restent dans les limites d'une sage réserve, — ne croient pas devoir accepter toutes les jouissances même permises qu'il offre à ses sujets, et semblent par là se mettre en contravention ouverte avec le plus grand nombre. Ce tyran a pensé devoir infliger à ces âmes qui vivent ici-bas, dans une société presque païenne, d'une vie presque céleste, le stigmate d'un mot. Quand il rencontre sur son chemin une de ces existences qu'il ne comprend pas, il lève les

(1) *Cant. Cant.*, III, 6.

épaules, et avec un ricanement absurde il dit : Fi donc! ce n'est qu'une *vieille fille!* Et, ce qui est plus étrange, la foule des personnes réputées sensées et sérieuses, si elle n'ose pas redire tout haut ce *gros mot,* ne se lasse pas de déplorer amèrement que des femmes d'un grand mérite se réduisent volontairement à une telle vie!

Or, tous ces mépris et toutes ces compassions et tous ces blâmes sont une injustice que rien n'excuse. De quel droit et au nom de quelle autorité prétend-on interdire à une personne qui ne veut appartenir qu'à Dieu et qui, d'autre part, ne se sent pas attirée vers la vie du cloître, la faculté de pratiquer au milieu du monde des vertus solides et parfaites qui seront pour le monde un précieux exemple, d'exercer au sein de leur famille un dévouement d'autant plus entier qu'il n'est traversé par aucune nécessité d'établissement propre, de servir enfin entre tous de lien et de trait d'union? Il faudrait faire justice de ces vils préjugés! Il serait temps d'appeler chaque chose par son nom et de dire tout

nettement que si le monde a tant de répulsion et de sévérités contre ces existences à part, c'est que la vertu, quand elle atteint un degré élevé et qu'elle contraste de trop près avec les sensualités de ce tyran, excite en lui des remords qu'il traduit par la haine.

La persécution du monde contre ces pieuses filles dit elle-même qu'en méprisant le tyran, elles ont noblement agi. « Anges terrestres, presque aussi invisibles que ceux du ciel, les vierges chrétiennes seront toujours l'ornement et la consolation de l'Eglise. Appelées à partager en bien des occasions les saintes fonctions du prêtre, il fallait qu'elles en partageassent les sacrifices ; et Dieu, en les destinant à être les humbles ministres de sa Providence, a voulu couronner leur front de l'auréole de chasteté qui fait toute sa puissance, comme il est la plus grande gloire du sacerdoce chrétien.

« C'est à des filles chrétiennes, vivant volontairement dans le célibat, que la société est redevable d'une infinité d'associations charitables, et d'utiles établissements destinés à l'édu-

cation des enfants du peuple, à l'assistance des pauvres honteux, au soulagement des malades. C'est parmi ces filles au cœur généreux que l'on trouve les institutrices dévouées (1), qui consacrent leur vie à former pour la société des épouses, des mères vertueuses, quoiqu'elles n'aient bien souvent en perspective, pour leurs vieux jours, qu'une honorable indigence, et de longs services payés de l'oubli, et quelquefois de la plus noire ingratitude. C'est parmi ces saintes filles enfin, que l'on trouve les modèles les plus accomplis des vertus chrétiennes. — Pour apprécier à leur juste valeur les services de toutes sortes qu'elles rendent à la société, il suffirait de suspendre pour un moment leur action bienfaisante ; et bientôt les cris des malheureux, les gémissements des malades et les plaintes de mille familles inconsolables nous diraient, mieux que les paroles les plus éloquentes, quel est le prix de ces âmes d'élite que Dieu semble s'être réservées pour

(1) Voir le chap. XVI, art. 2.

en faire les instruments providentiels de sa bonté et de sa miséricorde infinies (1). »

En dehors des vocations dites essentielles, parce qu'elles diriment ordinairement la question capitale du salut, il y a les divers états de vie qui, malgré leur importance relative, n'entraînent pas tous des conséquences aussi redoutables. Quelques-uns, il est vrai, réclament de Dieu des grâces si spéciales, ils sont joints à des devoirs et ils assument chez ceux qui les exercent, et envers ceux qu'ils ont pour objet, des responsabilités si considérables, que l'erreur sur ce point doit être très-soigneusement évitée ; mais dans les autres conditions de vie, les dangers ne seraient plus du tout les mêmes. Par exemple, un jeune homme qui semblait appelé à exceller dans les arts, est poussé vers la carrière des armes : il n'y a pas là un rapport si prochain avec son salut, que l'on puisse ordinairement en redouter un déplorable résultat. Une jeune personne que ses

(1) *Réflexions pratiques sur l'éducation,* par l'abbé Balme-Frézol, tome I, p. 132- 134.

goûts simples paraissaient appeler à la conduite d'un modeste intérieur, épouse un homme dont la situation officielle la contraindra à voir et à recevoir beaucoup de monde : pourvu qu'elle étudie ses nouveaux et difficiles devoirs de maîtresse de maison, et qu'elle se résigne à les remplir consciencieusement, tout donne à espérer qu'elle n'aura rien à craindre pour son salut de ce changement apporté dans ses premiers projets. L'on pourrait, en multipliant ces exemples, montrer que s'il importe que l'on mette dans le choix de l'état de vie secondaire l'attention que méritent les choses très-sérieuses, il n'y a pas lieu pourtant de prétendre que chaque personne ait une vocation secondaire si déterminée et tant exclusive, qu'une erreur sur ce point puisse ordinairement entraîner de très-graves inconvénients.

II

De l'extrême importance du choix de la vocation.

Nous ne parlons plus maintenant que de la vocation que nous avons appelée essentielle, et nous allons montrer à un double point de vue l'importance du choix auquel on s'arrête, en faisant ressortir les grands bouleversements qu'amènerait une erreur sur ce sujet, et dans le royaume de Dieu en ce monde, et dans l'affaire capitale du salut de l'âme, qui se trouverait jetée en dehors de sa voie.

Parmi les œuvres qui sont sorties des mains de Dieu, l'œuvre de son règne parmi les hommes tient l'un des premiers rangs. Mais il lui a plu de faire à l'homme l'honneur de l'associer à ce grand œuvre ; et selon toute vérité, Dieu qui n'a pas besoin de l'homme, emploie l'homme dans une mesure si importante à l'œuvre de son règne, que l'homme, s'il ne remplit pas bien sa mission, compromet dans une

certaine mesure le succès temporel et présent de l'œuvre de Dieu. De là il est facile de conclure à l'extrême nécessité de placer chaque homme au poste que Dieu lui a assigné dans son plan général, et de voir quelles redoutables suites peut entraîner toute infidélité sur ce point, dans le choix que font les parents lorsqu'ils donnent à leurs enfants un état de vie. Citons seulement quelques exemples, qui suffiront à mettre cette vérité dans tout son jour.

Quelle n'est pas l'importance du rôle d'un prêtre dans le royaume de Dieu! Que d'âmes trouveront dans la manière dont il exercera le saint ministère, ou la ferveur, s'il est animé d'un grand zèle, ou la tiédeur, s'il néglige de s'en occuper beaucoup, ou leur perte, s'il les éloigne de Dieu par des scandales! C'est à cause de cette solidarité établie entre le prêtre et les âmes pour qui il doit être comme le continuateur de la vie du Sauveur, que Dieu donne à celui qu'il appelle à cette sublime vocation, des grâces toutes spéciales, qui n'ont d'égal que les pouvoirs divins qu'il lui confère. Or, imagine-

t-on ce que deviendra, sous la conduite d'un homme entré sans l'appel de Dieu dans le sacerdoce, la portion du royaume de Dieu que cet homme aura à régir et à cultiver? Quelle infécondité dans sa parole, que Dieu n'inspire pas! dans ses œuvres, que Dieu ne bénit pas! dans tout son ministère, qui a le caractère sacré de l'Ordre, mais point les grâces qui seraient nécessaires pour qu'il portât des fruits abondants de salut!

Et si nous ajoutons à ce grand malheur, les conséquences qu'entraîne, spécialement pour ce prêtre sans vocation, son intrusion dans le sacerdoce, quels effroyables dangers pour son âme nous allons constater! Parents aveugles, vous avez imprudemment poussé, et comme violenté d'une violence morale, ce jeune homme à entrer dans les rangs augustes du sacerdoce : voyez donc ce que vous avez fait! Le voici maintenant contraint de refouler dans son âme les aptitudes qu'il a toujours eues pour les affaires de ce monde; vous avez condamné à une solitude cruelle un homme qui

voulait vivre en société; et lorsque Dieu lui criait qu'il ne lui était pas bon d'être seul (1) vous avez fait surtout la solitude autour d'un cœur que Dieu avait fait aimant et qui rêvait comme le comble de ses joies la vie de famille! Hélas! vous avez fait chose pire que cela! vous avez envoyé à l'autel celui que Dieu n'y attendait pas; vous avez demandé pour votre fils des pouvoirs divins que Dieu ne lui destinait pas et que votre fils ne saura sans doute ni respecter comme ils le méritent, ni employer comme ils devraient être employés!

Ah! si vous pouviez compter d'avance, avant de paraître devant Dieu, pour expier durement cette imprudence, les découragements de ce pauvre prêtre, le mal qu'il fait aux âmes par son défaut d'esprit sacerdotal, l'extrême inquiétude où il vit au sujet de son salut, à cause des immenses responsabilités que vous avez imposées à ses faibles épaules, vous seriez épouvantés, et vous auriez raison.

(1) « Væ soli! » *Eccl.*, IV, 10.

Renversons maintenant le rôle et supposons, — ce qui est bien plus fréquent encore, et aussi bien coupable, — que des parents osent retenir dans le monde et garder comme leur bien propre une enfant que Dieu appelait à la vie religieuse. Hélas! quel triste spectacle nous offrira cet autre désordre! Dieu avait mis dans cette âme toutes les délicatesses de la vie parfaite, toutes les noblesses, toutes les humbles mais sublimes majestés de la vertu héroïque. Il la préparait avec complaisance, il l'ornait à plaisir de ses plus grandes faveurs, il lui disait sans cesse à l'oreille du cœur : « *Ecoute, ma fille, incline-toi pour entendre ma voix : quitte la maison de ton père; et le Roi sera épris de ta beauté* (1). » Dieu voulait faire de cette âme de prédilection une des merveilles de sa grâce, l'un des plus beaux ornements de son Ciel? Il n'a pas plu aux parents de cette jeune fille qu'il en fût ainsi. Ces imprudents

(1) Audi, filia, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui. Et concupiscet Rex decorem tuum. *Psalm.* XLIV, 11.

sont devenus jaloux de la gloire de Dieu. Ce lys de pureté, qui avait poussé sa tige sous le regard de la complaisance divine, demeurera captif au jardin de la famille ! En vain son front s'élève constamment vers la vie parfaite, dont il voudrait respirer l'air vivifiant, pour lequel Dieu l'a fait ; il est retenu dans l'atmosphère viciée du monde. Le lys de Dieu périra plutôt que ces parents impies ne se résolvent à céder. Et l'expérience est là pour dire combien de blancs lys se sont ainsi fanés et ont péri à la veille de leurs plus beaux jours, par la tyrannie d'une volonté inflexible. Ne murmurez pas alors, parents infortunés, mais frappez-vous plutôt la poitrine : *on ne se rit pas de Dieu* (1).

Oh ! si du moins une mort prématurée et rédemptrice tranchait toujours ainsi la grande question d'une vocation combattue ! Mais il n'en est pas toujours ainsi, et souvent ce lys demeure, puisque ces parents le veulent, au sein du monde pour qui il n'était pas fait ! Mais alors, malheur

(1) Non irridetur Dominus. *Ad Galat.*, III, 7.

à l'âme qui, pouvant suivre sa vocation, se sera laissé gagner par les menaces ou les promesses ! Si elle se sauve dans le monde, elle pourra se vanter d'avoir été l'objet d'une protection grandement miraculeuse de Dieu.

Voici donc jetée au sein des plaisirs sensibles cette âme privilégiée ! Voici soumise à toutes les lois, — disons à tous les esclavages — de la vie du monde, une âme née pour toutes les saintes et nobles libertés des enfants de Dieu ! Voici livrée à tous les soucis d'un intérieur de maison, du gouvernement d'un nombreux domestique, une âme qui n'aspire qu'à obéir, qu'à se laisser diriger ! Voici l'épouse que Jésus-Christ s'était réservée, aux mains d'un époux terrestre ! Voici l'âme dont le salut semblait assuré et si facile, exposée à tant de périls que, selon la parole de Jésus-Christ même, le salut ne lui est possible que par une sorte de miracle de la grâce ! Encore faut-il ajouter que le riche du monde peut toujours attendre en paix ce miracle, s'il profite bien des grâces que Dieu lui a données avec la vocation du monde, au lieu que

cette âme sera exposée aux mêmes dangers sans avoir les mêmes secours! N'est-ce pas dire que rien n'est plus à craindre pour le salut, que l'erreur volontaire au sujet de la vraie vocation! et que cette question d'une importance souveraine mérite, avant d'être décidée, qu'on emploie toute la prudence désirable, pour connaître la volonté divine!

C'est bien ce que l'on fait, dans les familles où sont demeurés intacts les grands enseignements et les nobles pratiques de la foi. Là, parce que les cœurs se sont dilatés, parce que des parents chrétiens se sont souvenus des bénédictions promises aux nombreuses familles, parce que Dieu donne à qui lui donne, et qu'il a eu la joie de se réserver parmi les enfants quelques âmes de son choix, il ne laisse pas ordinairement sans consolation et sans un bâton de vieillesse les derniers jours des parents. Là, quelque part que la Providence envoie les uns et les autres, l'affection mutuelle survit à toutes les séparations, elle n'est atteinte par aucune distance, elle n'est pas gênée par les grilles les

plus inviolables d'un couvent; Dieu, le lien des cœurs, le rendez-vous de toutes ces heureuses âmes, les bénit toutes; il les soutient toutes et chacune, au milieu de leurs diverses vocations; pendant que les uns combattent noblement dans la vallée du monde, les autres élèvent vers le ciel leurs mains pures et saintes sur la colline de la prière; et les unes et les autres, après la lutte, se retrouvent, pour ne se plus quitter jamais, dans le sein de Dieu.

III

Quels sont les droits de ceux qui dirigent les adolescents, à l'égard de la vocation.

Il semble que les parents aient seuls quelque responsabilité à assumer sur le point important qui nous occupe, et que seuls aussi ils puissent avoir à cet égard quelques droits légitimes, reconnus par la religion, autant que réclamés par la prudence. Mais, en pratique, le prêtre se trouve constamment mêlé à ces grandes questions; souvent il est interrogé par les parents;

quelquefois il les voit même venir à l'avance, le conjurant de faire intervenir dans un sens ou dans un autre sens son autorité et ses conseils. Il ne sera donc pas inutile, avant d'examiner les droits des parents en ce qui concerne la vocation de leurs enfants, de dire quelle conduite tient dans ces délicates circonstances tout prêtre prudent et éclairé.

Le prêtre se garde de deux choses. La première consisterait à avoir comme une sorte de parti pris au sujet de telle vocation par opposition à tel autre état de vie. Ce serait le cas d'un prêtre qui, profondément ému à la vue de tous les dangers que courent les âmes vivant dans le monde, penserait faire une œuvre louable en envoyant dans le cloître ou du moins dans la vie religieuse quiconque viendrait chercher auprès de lui des lumières et un conseil. Ce serait le cas aussi d'un prêtre qui, déplorant les ravages causés dans le monde par le défaut d'esprit de foi, prendrait la résolution, pour y compter plus de familles sincèrement chrétiennes, d'y retenir et d'y établir tous ceux qui auraient

la pensée de quitter le monde. Ceci n'est pas un fait inouï, et quelques prêtres, animés d'intentions bien meilleures que leurs principes, se sont fait dans le monde une vraie renommée d'heureuses et chrétiennes unions. Hélas! s'ils avaient entendu, dix ans plus tard, comment on leur tenait compte, dans bien des circonstances, de leur entremise, leur zèle se serait bien vite et pour toujours ralenti!

Le prêtre qui connaît la limite de ses droits et qui ne s'aveugle pas sur de terribles responsabilités, est toujours extrêmement réservé quand on le questionne au sujet d'une vocation. Il interroge prudemment et sérieusement; il prie beaucoup; il recourt à tous les moyens que lui enseignent l'Evangile et les Saints pour obtenir de Dieu les lumières nécessaires; et alors, mais alors seulement, sans aucun parti exclusif, sans autre préoccupation que de conseiller ce qu'il croit être, dans les circonstances dont il s'agit, la volonté de Dieu, il dit à l'un : Restez au champ du monde et souvenez-vous que le salut y est promis seulement à celui qui n'y

sert qu'un maître ; il dit à l'autre : Vendez vos biens, distribuez-les aux pauvres, et suivez Jésus. Qu'il soit écouté avec bonheur, ou entendu avec toutes les arrière-pensées d'un esprit mondain, il constate la volonté de Dieu, l'aimant dans un cas comme dans l'autre, et se souvenant que Dieu s'est réservé partout des élus, comme partout la malice de l'homme a fait des réprouvés. Heureuse la famille où cet oracle de la sainte prudence est consulté chaque fois que doit se décider le sort d'un enfant ! Elle est assurée de la protection du ciel.

Mais venons aux parents et voyons quels sont les droits que Dieu leur reconnaît par rapport à la vocation de leurs enfants.

Les parents peuvent d'abord demander à Dieu, tous les droits de sa Providence réservés, d'appeler un enfant à telle vocation plutôt qu'à telle autre vocation. Il est donc permis à une pieuse mère de répéter, dans la formule que son cœur lui dictera, la prière qu'ont faite, ainsi que nous l'avons dit, les mères d'un grand nombre de saints pendant qu'elles se préparaient à l'hon-

neur de la maternité. Pourquoi voudrait-on empêcher une femme profondément chrétienne de demander pour son fils dès lors, ou dans sa jeunesse, toutes les saintes joies du ministère sacerdotal, ou toutes les qualités nécessaires pour continuer dans le monde les grandes œuvres entreprises par ses ancêtres en faveur de la religion et de la patrie? Pourquoi voudrait-on reprocher à cette mère de demander à Dieu, ou que sa fille devienne une sainte dans le monde, ou, si elle y devait rencontrer des dangers trop redoutables pour sa faiblesse, qu'elle soit appelée à l'honneur de la vie religieuse? Et à mesure que ses enfants grandissent sous ses yeux, que sa sollicitude attentive croit reconnaître de nobles aptitudes, ou devine des périls probables, comment n'aurait-elle pas le droit de redoubler devant Dieu l'instance de ses prières, afin d'obtenir pour eux la vocation qui sera plus favorable à leur salut? Comment Dieu, qui aime tant les âmes, et qui a donné aux parents sur leurs enfants tant de droits bénis, leur refuserait-il le droit de prier pour une si bonne cause? Tous ceux qui con-

naissent les âmes savent que cette prière-là est très-souvent exaucée, que les plans de la Providence se concilient fréquemment avec ses ardents désirs. Plus d'une mère a dû à ces vœux la joie de conserver pur, noble, chrétien, tout près d'elle, un fils dont sa faiblesse semblait avoir un besoin spécial ; plus d'une pieuse mère, dont Dieu savait d'avance la mort prématurée, a obtenu de Dieu l'effet de cette prière qu'elle ne cessait de répéter : Mon Dieu ! si ma fille devait demeurer seule en ce monde, donnez-lui au plus tôt, dans un de vos pieux asiles, un refuge et une famille, et que là elle puisse dire encore : Ma mère ! mes sœurs !

Que les mères chrétiennes calment donc les scrupules qui s'élèvent parfois dans leur âme, lorsqu'elles craignent de déplaire à Dieu en cédant à je ne sais quelle puissance intime qui leur fait émettre ces nobles désirs. Autant elles seraient blâmables en demandant pour leurs enfants ce qui pourrait rendre plus difficile la grande affaire de leur salut, autant elles seront sûres de plaire à Dieu en demandant que sa

volonté les appelle à une noble vocation, quelle que soit celle qu'elles désirent. Si Dieu n'exauçait pas cette prière, il ne faudrait en tirer sagement qu'une conclusion, et dire que sa miséricorde, plus tendre que la plus tendre des mères, a su préparer à ces enfants plus et mieux qu'on ne songeait à demander pour eux.

Les parents ont un autre droit, mais celui-ci réclame de leur part la plus extrême prudence : c'est le droit d'éprouver sagement la vocation présumée de leurs enfants. Oui, les parents ont ce droit ; mais, qu'on prenne bien garde, ils ne l'ont que dans les bornes de la sagesse. Or, la sagesse permet bien qu'ils soumettent au contrôle d'une prudente expérience les goûts qui se manifestent dans leurs enfants ; mais s'ils faisaient plus, ils feraient trop ; et, pour nous expliquer bien clairement dans une question si ardue et traduire la vérité dans une formule, nous dirons que les parents ont le droit *d'éprouver* la vocation de leurs enfants, mais non de la *tenter*, au risque de la détruire.

C'est très-bien et tout à fait sage, lorsqu'une

jeune fille déclare à quinze ans qu'elle ne sait plus vivre que d'oraison et de solitude, de la laisser suivre néanmoins le train ordinaire d'une maison chrétienne; si ses goûts pour la contemplation et pour le silence disparaissent vite et pour si peu, il sera facile de voir que les meilleures intentions cachaient à l'enfant une illusion. C'est très-bien, et selon toute sagesse, lorsqu'un enfant compte dans sa famille quelques princes de l'Eglise, et qu'il témoigne quelque vague désir de se donner à l'état ecclésiastique, de lui faire étudier les gloires militaires de ses ancêtres, ou de lui montrer quels services éminents rend à son pays l'homme qui exerce une haute fonction dans le gouvernement ou dans la magistrature. Mais ce serait très-mal de s'irriter contre des aptitudes spéciales et manifestes, qui n'auraient que le tort de ne pas entrer de plain-pied dans le projet que l'on avait fait *a priori* sur la situation à donner à chacun de ses enfants, et, sous ce prétexte, de mettre ces enfants dans une telle situation, de les placer dans un tel concours de circonstances, de les exposer à

de telles tentations, que cette épreuve devînt, non pas le contrôle respectueux et légitime de la vocation, mais une lutte déloyale et criminelle contre la volonté de Dieu. Or, nous en appelons à la conscience chrétienne, pour estimer quel nom convient à certaines manières d'agir si fréquentes et si audacieusement mises en œuvre dans le monde! Qu'y fait-on dès que l'on se croit en lieu de redouter qu'un jeune homme, dont l'avenir se présente avec de riches espérances, ne veuille se consacrer à Dieu? Tout est employé pour le détourner de ce dessein : promesses, menaces, offres de toute nature, influences de toutes parts, tout se conjure contre sa résolution. Ne pensez pas qu'une guerre si désolante passe dans le monde pour une iniquité. Le monde a des réponses clichées pour tous les reproches qu'on lui adresse; pour celui-ci, il dirait qu'une vocation, lorsqu'elle est de Dieu et que, en conséquence, elle est solide, au lieu de se perdre dans ces occasions, ne fait que s'enraciner davantage. Et avec ce ridicule sophisme, on ne craint pas de commettre les plus coupables

imprudences contre l'œuvre de Dieu! Et si la vocation fait naufrage parmi tant de dangers, on triomphe et l'on dit : N'est-il point évident désormais pour tous qu'il y avait là un rêve d'imagination et rien de plus?

Reste à traiter cette question en appel au tribunal de Dieu.

C'est pour la vocation des jeunes filles surtout que se fait le plus souvent cette étrange guerre. Sous le spécieux prétexte que les aptitudes particulières qu'elles ont pour la piété peuvent leur faire confondre sans cesse la vie chrétienne avec la vie du cloître, et qu'elles ne souhaitent cette existence retirée et sévère que parce qu'elles ne soupçonnent pas encore l'ivresse que donnent les succès du monde, il passe en usage qu'on les *produise* avec éclat, et l'on fait de cet essai la pierre de touche de leur vocation. Le fait est que si Dieu n'accomplit pas un miracle, une jeune fille ne passera pas cette nuit de fête sans brûler l'encens sur l'autel du monde. Rien n'est épargné pour rendre épouvantable et presque irrésistible cette épreuve. Le foyer domesti-

que, si modeste et si calme soit-il d'ordinaire, va prendre pour un peu un faux air de la cour brillante des princes. Tous les appartements se changent en salons; tous ces salons se changent en pièces féeriques; les tapisseries qui en couvrent les murs, les fleurs qui en font des Champs-Elysées, les lumières qui vont se réfléchir dans toutes les glaces et surtout scintiller des mille feux des pierreries, tout cela grise d'avance. Puis, on a inventé de nombreux complices. Ils sont presque comme une petite armée; du moins ils peuvent aussi s'appeler *légion* (1). Pauvre enfant, pour qui sont préparés tant de traits mortels, jetez en entrant dans ces salons un regard — encore timide — autour de vous : vous allez reconnaître toutes vos *pieuses* compagnes. Elles vous aiment trop, pour ne pas prendre leur part à cette commune immolation de votre vocation! Elles sont là, ravissantes de beauté et de grâces; mais ne craignez point pour vos succès : elles savent qu'aujourd'hui ils

(1) *S. Marc*, v, 9.

ne souffriront pas de rivalité. Pour cette fois, elles seront heureuses de former autour de vous comme une phalange d'honneur. A vous, toutes les gloires de cette soirée; à vous, tous les éloges; sur vous, les yeux de tous; vous êtes reine de cette fête!

Et la nuit a passé dans ce délire, et la jeune fille timide s'est enhardie, et son étonnement a fait place à la complaisance, et après avoir savouré ce fruit de la science du bien et du mal, elle l'a trouvé bon, elle en a nourri son esprit et son cœur. Ah! parents aveugles, parents coupables, votre œuvre est accomplie! votre cause est gagnée..... et celle de Dieu est perdue! Vouliez-vous donc que Dieu fît le miracle dont nous parlions tout à l'heure, pour empêcher toutes les convoitises réunies, conjurées contre cette âme, sujette comme les autres aux tristes suites de la concupiscence, de lui porter un coup fatal! Dieu n'est pas tenu de faire ces miracles-là, et Dieu les fait rarement, parce que s'ils se renouvelaient fréquemment, il semblerait encourager ces coupables imprudences.

Et, dans la suite, quand l'infortune s'attachera à toutes les combinaisons rêvées pour le bonheur de ces enfants, lorsque des coups de foudre, dirigés évidemment par la main vengeresse de Dieu, tomberont sur eux, l'on entendra les auteurs de tant de maux s'étonner et demander compte à Dieu d'un enchaînement si inouï de malheurs! Hélas! l'explication en est trop facile! Voudrait-on contester à Dieu le droit au moins d'avoir le dernier mot? On a refusé de le reconnaître quand il n'était que bon et paternel; maintenant qu'il est juste, et juge, et maître, l'on aurait mauvaise grâce, en vérité, à lui contester le droit de l'affirmer.

Que les parents soient donc assez prudents pour ne pas l'oublier : il leur appartient de contrôler sérieusement les caractères de vocation qui semblent poindre dans leurs enfants; mais il ne leur appartient à aucun titre de renverser les plans de Dieu, et Dieu n'attend pas toujours l'éternité pour commencer sur ce point les représailles de sa justice.

Les parents ont encore un droit en matière

de vocation, mais son application est aussi des plus délicates. C'est, dans de rares et très-graves circonstances, le droit d'ajourner l'exécution d'une vocation reconnue. Nous sommes ici dans l'hypothèse d'une famille où des événements de premier ordre, ou des besoins impérieux, ou de grandes épreuves, semblent faire à des enfants que Dieu appelait à s'éloigner de leurs parents pour se marier, ou pour embrasser une carrière lointaine, ou pour entrer dans la vie religieuse, le devoir d'attendre, afin de se consacrer au soulagement et à la consolation de leurs parents. La loi de Dieu, qui impose aux enfants vis-à-vis de leurs père et mère tant de respect, tant d'affection, tant de dévouement peut, en effet, à certains jours, paraître inconciliable avec l'exécution d'une vocation qui priverait les parents d'un soutien réputé nécessaire. Ce serait assurément méconnaître les grandes lois de la piété filiale que de refuser en toutes circonstances à des enfants le droit de remettre à plus tard tout projet personnel pour voler au secours de ceux avec qui

Dieu leur a donné les liens sacrés du sang. Mais c'est dans ces circonstances, plus qu'en toutes les autres, qu'il est besoin de recourir aux conseils d'un homme pieux, éclairé et prudent, afin de recevoir de lui la lumière de Dieu. Dieu et la religion sont toujours raisonnables et ils ne connaissent pas la contradiction entre les principes et la pratique. Cet homme de Dieu pèsera toutes choses avec maturité ; il n'oubliera, comme élément de la décision qu'on lui demande, aucun des devoirs de la piété filiale ni de la charité chrétienne; et si la vocation à un état de vie est tout clair, et que cette vocation puisse attendre sans périr, et que Dieu, premier père, consente à céder pour un temps ses droits inaliénables, l'on donnera à un enfant le sage conseil de refuser une union qui se présentait avec toutes les garanties d'un bonheur sérieux ; et l'on dira à une jeune fille qui allait partir au couvent : Attendez, Dieu le veut, et s'il vous a donné cette vocation, il ne vous en ouvre pas encore les portes.

Devant une décision de cette gravité, les con-

sciences les plus délicates peuvent s'incliner sans crainte ; et si plusieurs voix de ce poids se réunissaient dans une unanimité imposante, pour dire : Demeurez où vous êtes, ne quittez pas encore vos parents, il y aurait grande imprudence à prétexter je ne sais quelle violence intérieure qui pousserait à tout quitter — excepté sa volonté propre, — sans aucun retardement.

Mais, chose étrange, et que chacun a pu remarquer : quels que soient les motifs sur lesquels on se base pour retenir dans la famille les enfants à l'âge où ils doivent choisir une carrière : si un établissement heureux se présente pour eux, les parents oublient ordinairement leurs propres intérêts les plus sérieux et ils se hâtent de calmer tous les scrupules de la piété filiale. « Nous croyons, disent-ils, à votre dévouement, et il nous eût été bien doux et bien utile de vous conserver longtemps encore auprès de nous ; mais nous estimerions trahir notre amour et notre propre dévouement, si nous ne vous conseillions de saisir cette occasion qui peut décider de votre bonheur. » Et quand c'est

Dieu qui appelle, quand on s'aperçoit que le désir d'un enfant est d'entrer dans une communauté religieuse, la séparation, même lorsqu'elle n'entraîne pas de graves difficultés, n'est plus « qu'un acte de formelle ingratitude, la preuve qu'on n'a pas de cœur, une folie et un crime! » Et plaise à Dieu que ce langage profondément injuste ne se trouve que sur les lèvres de ceux qui n'ont pas la foi! Mais il n'en va pas toujours ainsi, et ce sont parfois les parents les plus chrétiens qui emploient dans ces circonstances, déjà si pénibles, des arguments terribles pour leurs enfants. Comment donc peuvent-ils, sans autre motif que le désir de ne s'en pas séparer si tôt, préférer une consolation personnelle aux grands intérêts de la gloire de Dieu et au fidèle accomplissement de sa sainte volonté! Nous les entendons souvent; ils disent à une jeune fille que Dieu appelle avec insistance à la vie austère d'un cloître rigoureux: «Vous ne craindriez donc pas, au jour où ceux que vous aimez et qui ne servent pas Dieu tomberont malades pour mourir, que votre absence ne fût pour eux l'occa-

sion de leur perte éternelle, parce que vous n'aurez pas consenti à des délais temporaires de vocation ? » Mais nous avons entendu aussi des réponses pleines de foi, et l'expérience montrait ensuite qu'elles étaient inspirées par Dieu : « Que faut-il, répondaient ces anges de la terre, pour obtenir le retour à Dieu de ces chères âmes ? Tout autre chose qu'un dévouement humain ; il faut la grâce de la conversion. Comment s'obtient cette grâce? Par la prière et le jeûne. Je n'hésite pas ; je vais prier, je vais souffrir, je vais m'immoler, et je réussirai ; j'aime mieux retrouver au ciel pendant l'éternité ceux qui me sont plus chers mille fois que la vie présente, que de les aider à se perdre, en ne leur méritant pas la grâce de revenir à Dieu. » Heureuses les familles où Dieu suggère ces héroïques résolutions ! Il veut là le salut.

Le droit incontestable d'ajourner dans de rares circonstances l'exécution d'une vocation reconnue, est donc de ceux dont on ne doit pas user sans les plus mûres réflexions. Dieu assiste

à ces délibérations, et il revendiquerait avec une juste rigueur ses droits, s'ils étaient sacrifiés.

IV

Des devoirs des parents à l'égard de la vocation de leurs enfants.

En face des droits qui appartiennent aux parents relativement à la grande question de la vocation de leurs enfants, il faut maintenant placer leurs devoirs. Nous les réduirons à trois, qui nous paraissent être les plus importants.

Le premier de ces devoirs est d'étudier longuement et très-sérieusement les aptitudes des enfants. Le caractère distinctif de toute vocation étant la persistance, libre de toute pression, dans un même désir (1), il est utile que pendant de nombreuses années les parents remarquent ce que leurs enfants affectionnent spécialement. Peut-être bien des aptitudes diverses

(1) *Directions de saint François de Sales :* voir le tom. Ier de la *Vocation religieuse*, ch. III, art. 1er.

et contradictoires se présenteront tout d'abord à leur observation ; mais il sera facile, avec un peu de patience, de distinguer les goûts passagers, de ceux qui sont permanents, et aussi de ne voir dans certaines aptitudes constantes que des choses de second ordre, au lieu que d'autres aptitudes révèleront une véritable vocation essentielle. Il importe beaucoup, aussi longtemps que durera cette étude — et elle peut être très-longue — que les parents ne sortent pas d'un rôle passif; ils seront d'autant plus tranquilles sur les décisions à prendre ultérieurement, qu'ils auront mieux laissé Dieu et les circonstances, qui sont aux mains de Dieu, décider de cette grande question.

Un second devoir imposé aux parents consiste à préparer très-sérieusement leurs enfants à suivre leur véritable vocation. Ce serait manquer à ce devoir essentiel, que de ne pas écarter des enfants tout ce qui pourrait faire échouer en chemin une vocation réputée réelle; or, ce n'est pas un fait inouï, par exemple, qu'on laisse dans un milieu très-mondain et profane

un jeune homme qui se devrait préparer à la vie ecclésiastique. Ce serait manquer presque aussi gravement à ce devoir, que de ne pas donner aux enfants la préparation directe que réclame leur véritable vocation. Il faut donc, quand cette vocation est connue, les instruire à fond des obligations de la vocation à laquelle ils se destinent, des ressources que leur offre la Providence pour remplir noblement et utilement ces obligations, pour leur bien propre et pour le bien du prochain. Cette instruction suppose une véritable étude spéciale, les leçons les plus sérieuses de l'expérience, le labeur précieux d'une solide direction spirituelle. Elle suppose également la formation patiente et sûre dans les vertus et les devoirs propres à la vocation qu'un jeune homme ou une jeune fille doit embrasser. Il y a lieu de les mettre dès lors en rapports avec les personnes qui sauront le mieux les accoutumer à la pratique de leurs futures obligations.

Il ne serait pas moins imprudent de faire du jour au lendemain, d'une pieuse pensionnaire,

une maîtresse de maison, que de mettre aux mains d'un jeune étudiant qui vient de terminer ses humanités, ou la cause d'un accusé à défendre au barreau, ou un malade à rendre à la santé.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce grand devoir de prudence, parce que nous avons eu l'occasion d'en parler en traitant de l'importance du choix d'un état de vie. Mais les parents chrétiens ne sauraient trop souvent se demander s'ils donnent à l'étude de la vocation de leurs enfants et à sa préparation tout le soin que réclame un point si nécessaire à leur bonheur et à leur salut.

CHAPITRE XXV

DES VOCATIONS DIVERSES OUVERTES AUX JEUNES GENS

Nous terminerons la grande question des vocations en signalant aux parents vraiment soucieux de donner à leurs enfants l'état de vie auquel Dieu les appelle, quelques-uns des signes auxquels on peut reconnaître ordinairement telle ou telle vocation. Nous allons parler de celles des jeunes gens; dans le chapitre suivant nous traiterons de celles auxquelles peuvent être appelées les jeunes personnes. Il va sans dire que ces notions, si claires soient-elles et fondées sur l'expérience des maîtres en cette matière, ne sauraient dispenser les parents de consulter, sur les circonstances particulières qui

en pourraient modifier l'emploi, des hommes capables de dire si ces notes ont ou n'ont pas là leur application.

I

Le sacerdoce.

La plus belle des vocations est celle qui doit faire de l'homme, ici-bas, le ministre de Dieu : ministre si ouvertement fondé de pouvoirs que quand il parlera, c'est Dieu qui parlera, que quand il déliera sur la terre, Dieu déliera dans le ciel, qu'à sa voix Dieu descendra dans le temple et deviendra pour un peuple tout entier nourriture, breuvage et salut. Nul n'est admis à exercer ces augustes fonctions, qui font du prêtre un autre Jésus-Christ, *sacerdos, alter Christus,* sans un appel tout spécial de Jésus-Christ; ce ne sont pas les lévites qui choissent Jésus pour maître, c'est le Maître qui daigne les choisir (1).

(1) Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. *S. Joan.*, xv, 16.

Ecoutons, à l'égard de cette auguste vocation, le langage d'un grand-père à son cher petit-fils : « Par quelles paroles exprimer, mon cher enfant, tout ce qu'il doit y avoir de vénération et de tendresse dans nos cœurs pour la sainte carrière du sacerdoce? A tant de grandeur, de force et de poésie, si nous pouvons parler ainsi, rien n'est comparable.

« Quelque loin que tu remontes dans le cours des âges, tu trouveras que l'homme a toujours tourné son regard et ses espérances vers le ciel; c'est par la religion qu'il s'y rattache; car la religion est vraiment un lien d'amour entre le ciel et la terre. Ce lien, le prêtre en est le gardien vigilant, et il s'efforce de nous conduire à Dieu par l'amour de Dieu lui-même et par l'amour du bien qui en est inséparable.

« Et où trouver un plus sensible encouragement au bien que sa personne même et sa vie entière? La gravité décente de son costume et de son maintien, la réserve de son langage, son éloignement de tant de plaisirs trop frivoles (*trop* ici est de trop), son détachement sincère

des intérêts passagers de ce monde, et, en même temps, cette bienveillance égale pour tous, cette sérénité répandue sur son visage, gage de la sérénité de son âme, tout cela n'est-il pas une muette mais éloquente exhortation à aimer le bien, à détester le vice, à redouter les passions? La vue seule du prêtre est un enseignement.

« Mais c'est dans l'église, dans chacun des actes de son ministère qu'éclate son rôle de sanctificateur des âmes. Lorsqu'à l'autel, il célèbre les mystères sacrés pour tout le peuple agenouillé derrière lui, ou qu'il entonne les louanges du Seigneur et appelle ses bénédictions sur l'assistance dont le front s'incline, l'exemple du saint vieillard, sa ferveur pénètre toutes nos âmes de je ne sais quelle flamme de piété qui les épure; mieux que l'encens, il remplit la maison de Dieu d'un parfum de religion et de vertu.....

« Confesseur, il sait découvrir la cause secrète des fautes dont le pécheur lui apporte l'aveu ; il le force à sonder avec lui les plaies les

plus profondes, quelquefois, hélas! les plus honteuses de son âme; il lui apprend à pleurer sur ses misères, surtout à les guérir, et, conseiller affectueux plus encore que juge équitable, il y verse avec le remède amer de la pénitence le baume de la charité.

« Prédicateur : oh! ici, Maurice, il me faut presque renoncer à te faire comprendre toute la grandeur de son ministère. Il ne s'agit plus d'enfants à initier avec la bonté d'un père aux lumières de la religion, de consciences à peine éveillées au sentiment du bien et du mal moral, et si faciles à diriger tout d'abord vers la pratique du devoir; le voilà avec des âmes vieillies au contact du monde, et dans lesquelles ce monde a jeté ses doutes et ses ironies. Comment triomphera-t-il de l'endurcissement de plusieurs? Qui sait même? quelques-uns ne sont-ils pas déjà tombés dans ce commencement de sombre désespoir si près de la chute définitive? Une bonne inspiration, la dernière peut-être, les a poussés dans le lieu saint, au-devant de sa parole; sera-ce pour leur salut ou pour

leur perte? Comprends-tu, mon cher enfant, ce qui doit se passer dans l'âme du prêtre montant en chaire sous le poids de telles pensées? Que de bien à faire! mais quels combats à livrer!... La difficulté même de sa tâche va le grandir. Au-dessous de lui, la foule suspendue à ses lèvres, et, en face de lui, l'image du Christ sur sa croix l'inspirent. Fort de l'Esprit-Saint qu'il a invoqué, appelant à son aide tantôt les tendresses maternelles, tantôt les justes sévérités de la religion, il presse tour à tour de ses prières et de ses menaces les pécheurs ébranlés, et, bientôt, leur émotion qui monte jusqu'à lui vient lui apprendre que le succès a couronné ses efforts.....

« Et d'ailleurs, singulière, mais généreuse contradiction! Pour tous ces ouvriers de la parole de Dieu, travailleurs obscurs ou puissants, chargés de féconder le sol natal ou d'aller défricher la terre étrangère, tous les hommes sont si peu de chose, que les plus insignes honneurs, venant d'eux, les laissent dans une indifférence absolue; et pourtant, le salut d'un seul, du plus

misérable de ces hommes est, à leurs yeux, d'un si haut prix, que la gloire d'y travailler et d'y réussir suffirait seule à leur bonheur..... Si d'autres dirigent les intérêts terrestres et périssables de l'humanité, eux, sous un titre ou sous un autre, ils travaillent à une œuvre bien autrement haute assurément, au gouvernement et au salut des âmes (1). »

Mais quels sont les signes habituels de cette grande et redoutable vocation? Ils peuvent se réduire à trois principaux : la piété, l'amour des âmes, et un droit jugement. Le jeune homme que Dieu prépare à de si grandes choses reçoit d'avance un attrait particulier pour tout ce qui se rapporte à la gloire et au règne de Dieu. Parcourez l'une après l'autre les trois premières demandes du *Pater,* et vous saurez toute son âme à l'égard de Dieu. C'est parce qu'il sera l'homme de Dieu, l'homme de la prière, le prêtre en un mot, qu'il souhaite de toute l'ardeur de son âme que le « nom du Père céleste soit

(1) *L'aïeul.* Du but et des principales carrières de la vie, par Ch. Janolin. Paris, Didier.

sanctifié ». C'est parce qu'il combattra contre les infidèles, contre les hérétiques, contre les impies, contre l'enfer et tous ses suppôts, les combats du Seigneur, qu'il appelle de tous ses vœux « le règne du Père céleste dans le monde ». C'est parce qu'il doit poursuivre à tous ses dépens l'œuvre de Celui qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, qu'il souffre étrangement quand il voit que les hommes, au lieu de rivaliser sur la terre, avec les anges et les saints du ciel, de soumission à la volonté du Père céleste, se damnent à chercher leurs intérêts propres et à fouler aux pieds les intérêts de Jésus-Christ.

Cette piété peut souvent exister à une très-forte mesure dans un jeune *élu* à la vocation ecclésiastique, sans se rencontrer avec ce que l'on pourrait nommer la piété sentimentale. L'expérience démontre que la vocation sacerdotale qui sait être généreuse et se traduire par les actes plus que par les sentiments, est de beaucoup la meilleure. Aussi les parents qui croiraient reconnaître dans leur fils le premier caractère

que nous venons de signaler, n'auraient-ils pas lieu de s'inquiéter s'ils ne trouvaient pas ordinairement sur les lèvres de ce jeune homme ces paroles enflammées et ces faciles émotions auxquelles sont sujettes d'autres âmes. Bien des mères très-pieuses calmeraient de vives inquiétudes si elles n'ignoraient pas ce point important.

A l'instinct de la vraie et solide piété, Dieu joint dans ses futurs prêtres l'amour des âmes. C'est un spectacle qui étonne souvent les hommes de peu de foi, de voir ces apôtres et ces missionnaires improvisés, épris du besoin de *sermonner* tous ceux qu'ils voient loin de Dieu. En fait, le zèle n'est pas encore toujours selon la science (1), leurs arguments sont parfois plus tranchants que bien mesurés ou adaptés à la question en litige; mais cet empressement à dessiller les yeux des aveugles spirituels révèle aisément le futur médecin des âmes; cette ardeur à secourir toutes les infortunes, à ten-

(1) Testimonium enim perhibeo quod æmulationem Dei habent, sed non secundum scientiam. *Ad Rom.*, x, 2.

dre la main à tous les déshérités de ce monde, à se dépenser encore et encore (1) pour les âmes, dénote bien à tout esprit attentif un écho de la parole de Jésus-Christ : *Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que veux-je sinon qu'il brûle* (2)*?* Cet amour des âmes se trahit partout chez le jeune homme que Dieu se réserve. Dans la famille, il devient comme par hasard, mais presque toujours, le confident et le consolateur de toutes les peines; au milieu de ses camarades d'études, il devient facilement apôtre, aimé de ceux qui aiment Dieu, haï de ceux qui s'écartent de Dieu parce que Dieu veut l'accomplissement consciencieux du devoir. Le dernier des étrangers subit quelquefois l'expansion de son zèle, et il soulève dans plus d'une âme distraite, ou des pensées sérieuses, ou des remords. Ce second caractère est ordinairement très-sensible dans les jeunes gens appelés au sacerdoce.

(1) Ego libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris. *II ad Cor.*, XII, 15.

(2) Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur? *S. Luc.*, XII, 49.

Un dernier trait, qui frappera beaucoup les parents, c'est une sûreté de jugement très-précoce. Sans doute, bien des appréciations manqueront encore de ce calme que donnent l'âge, l'expérience et surtout la grâce sacerdotale; sans doute aussi cet instinct du jugement viendra s'exercer plus d'une fois en temps inopportun; ce docteur en herbe dira son sentiment à qui ne le lui demande point; mais tant d'exubérance ne prouve qu'une vigueur singulière de séve et n'empêche pas une disposition remarquable pour juger sainement des choses. En quoi consiste, en effet, la droiture du jugement, si ce n'est à attribuer à chaque chose sa valeur réelle et à accorder à chacun ce qui revient à chacun? Or, il ne sera pas nécessaire de passer une heure avec ce jeune homme pour admirer quel tact singulier Dieu lui a donné pour juger toutes choses à leur vrai poids, c'est-à-dire au poids de l'éternité. Le genre humain court aux plaisirs, brigue les honneurs, se dispute un peu d'or; et ce jeune homme que devrait, ce semble, entraîner le courant, répète dans son cœur

la parole du Sage : *J'ai vu toutes les choses qui sont sur la terre : tout cela n'est que vanité, vanité des vanités* (1). Quelle étonnante maturité dans ce jugement! et comme il rappelle bien le mot de David inspiré : *Seigneur, j'ai compris ce que tous mes maîtres n'ont pas compris, parce que vos témoignages font le sujet de mes méditations. J'ai compris ce que les vieillards ne comprennent pas, parce que j'ai cherché vos saintes lois* (2). En présence de cette sagesse qui n'est pas du monde, et pour laquelle le monde ne voudrait avoir que de superbes mépris, on sent déjà l'homme qui sera, dans le monde sans être du monde, le conseiller que viendront interroger, aux jours de l'épreuve et des déceptions, tous ceux qui avaient cru à la valeur sérieuse des choses d'ici-bas.

Tels sont les signes distinctifs d'une véritable vocation à l'état ecclésiastique. Ils peuvent être plus ou moins sensibles ou précoces; mais on

(1) *Eccles.*, I et II.

(2) Super omnes docentes me intellexi : quia testimonia tua meditatio mea est. Super senes intellexi : quia mandata tua quæsivi. *Psalm.*, CXVIII.

peut dire que partout où ils se trouveront réunis dans une mesure particulière, les parents n'ont plus qu'à bénir Dieu d'avoir jeté les yeux sur un de leurs enfants pour en faire un prince de son peuple (1) et un autre Jésus-Christ.

II

La carrière des armes.

Après les grandeurs divines du sacerdoce, il n'existe rien de plus noble que la carrière des armes. « La guerre, dit le P. Lacordaire (2), est, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend ; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées (3). » Et c'est lui qui dépose dans l'âme des défenseurs des nobles et saintes causes, l'ardeur guerrière qui les jettera, pleins

(1) Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui. *Psalm.*, CXII, 7.

(2) Lacordaire, *Vie de saint Dominique*.

(3) *Jérem.*, LI, 19.

de joie et de courage, dans tous les périls des batailles. Après la croix, il y a peu de choses aussi nobles que l'épée ; et quand elle est brandie par un héros chrétien, elle semble emprunter je ne sais quelle vertu divine qui fait qu'on s'incline en la saluant, non par crainte, mais par un sentiment presque invincible d'admiration.

« Dans l'état de péril perpétuel où chaque peuple est tenu par l'ambition secrète ou déclarée de ses voisins, il lui faut, en dépit des précautions diplomatiques imaginées en faveur de la paix, se préparer des moyens de défense suffisants; car il a son honneur et ses frontières à défendre. Il demande donc à ceux des citoyens dont la jeunesse double l'énergie et les forces, d'opposer leurs poitrines aux ennemis qui le menacent.....

« Disons-le donc, de toutes les carrières (humaines), la carrière des armes est celle qui rend à la société les plus indispensables services.

« Et ces services, combien ne sont-ils pas désintéressés ! Quel est le prix réservé le plus souvent à ceux qui les ont rendus? Quelques

places sous le dôme (autrefois) hospitalier des Invalides... ; la garde du matériel de notre artillerie, des poudres et salpêtres ; la surveillance d'une place de guerre... A d'autres, les perspectives brillantes de la richesse, les espérances d'une vieillesse opulente! De glorieux états de service, une épée glorieuse à léguer à leurs enfants, la gloire, en un mot, c'est là presque toujours l'unique ambition des plus braves (1). »

Tout, du reste, dans « la carrière des armes, exige une vocation singulièrement décidée, il faut en convenir... Il s'agit ici d'affronter les plus rudes épreuves : au début, le pénible apprentissage des écoles ; plus tard, des fatigues toujours renaissantes, les marches de jour et de nuit, les bivouacs, les longs siéges et les retraites précipitées, les dangers sur les champs de bataille, la mort ou les cruelles blessures quelquefois pires que la mort ; puis, pendant la paix, l'éloignement prolongé de la famille sans la compensation de la gloire, et les ennuis si

(1) *L'aïeul*, p. 202.

pesants parfois de la vie de garnison. Combien vite serait découragé le jeune homme dont les résolutions n'auraient pas été assez fermes !

Néanmoins « chaque année un essaim de jeunes gens brigue l'honneur d'apprendre, dans les écoles du gouvernement, à commander leurs frères d'armes. Servir dans les camps jusqu'à ce qu'ils en soient chassés par la vieillesse, ou mourir pour le pays sur les champs de bataille, c'est là leur unique et généreux désir. Le monde n'en connaît pas de plus magnanime, et il lui réserve ses plus ardents enthousiasmes (1). »

Dans le jeune homme que Dieu appelle à la carrière des armes, les signes de vocation sont bien différents de ce qu'on pense généralement. Sous le prétexte que la gloire extérieure semble être devenue le monopole de cette brillante carrière, ou parce que l'on compte parmi ses ancêtres des héros, peut-être des conquérants fameux, on estime que tous les fils des nobles familles

(1) *L'aïeul*, p. 202 et suiv.

doivent prendre aussi l'épée et s'apprêter à batailler et à rompre des lances contre quiconque fournira le plus vague *casus belli :* c'est une erreur. Ce jeune homme dont vous voulez faire un guerrier et aux mains de qui vous déposerez plus tard peut-être le sort d'une armée entière et la gloire de sa patrie, a-t-il reçu de Dieu ses grades de héros chrétien ? Il est bruyant, dites-vous ; il est tapageur ; il a toujours sur les bras cent affaires avec ses camarades. — Qu'importe, si tout cela n'est qu'impétuosité de nature ! Dieu trempe l'épée de ses héros dans un autre bain que celui-ci ; prenez-y garde !

Ce jeune homme a-t-il au cœur l'amour des grandes causes et le culte de la patrie ? Car enfin la guerre n'est pas un tournoi destiné à amuser l'attention des peuples ; c'est un grand « acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang (1)... » A-t-il assez de générosité pour se sacrifier à la défense de son pays sans une arrière-pensée d'ambition ? A-t-il l'esprit

(1) Lacordaire, *Vie de saint Dominique.*

de discipline et de subordination? A-t-il, pour parler le langage qu'il sait entendre, l'âme chevillée dans le corps, c'est-à-dire est-il capable de supporter des fatigues excessives, des privations redoutables, de soutenir, sans se troubler, ou le choc des armes, ou le grand air où l'on respire de la poudre et où l'on attend des éclats d'obus?

Lorsqu'il obtient sur ses camarades d'études des succès mérités, reste-t-il modeste, ou se grise-t-il de complaisance en soi-même? Dans le premier cas, les joies d'un triomphe ne le corrompront pas plus que ne l'abattraient des revers; dans le second cas, lui mettre entre les mains une épée, ce serait l'exposer, et son pays, à toutes les humiliations.

Et puis, mère chrétienne, parce que Dieu ne vous a donné ce fils que pour en faire un chrétien et plus tard un des élus du ciel, et que, sur un champ de bataille, la mort frappe souvent au moment de la plus terrible mêlée et sans laisser le temps de se préparer par un acte de contrition à paraître devant Dieu, ne croyez pas

à une vocation militaire là où vous ne reconnaîtrez pas une grande vigueur de foi. Des écarts momentanés ne prouveraient rien; mais Dieu qui ne se contredit jamais soi-même, n'appelle pas à tant de périls celui à qui il n'offre pas une spéciale grâce de foi. Tous les hommes chrétiens qui connaissent à fond notre brave armée ne nieront pas qu'ils ont toujours trouvé ces deux signes réunis : l'instinct de la foi, même quand elle est oblitérée par les circonstances, et la bravoure véritable, qui n'est pas la *furia francese,* mais l'art de vaincre ou de mourir avec dignité et toujours pour une noble cause.

De là on peut voir combien de jeunes hommes se trouvent éloignés de leur véritable vocation, en tenant une épée dont ils oublient que la garde est une croix, et la lame à double tranchant le symbole et aussi l'instrument de la vengeance de Dieu confiée aux hommes.

III

La magistrature.

Ce n'est pas toujours de peuple à peuple, mais d'homme à homme, que s'allume la guerre ; et si l'issue de ces débats ne doit pas couvrir de cadavres un champ de bataille, elle peut amener la ruine d'une famille, briser son honneur, et entraîner son chef dans une prison ou sur l'échafaud. Et puis, il y a, habile dans ses manœuvres de tirailleurs isolés, toute une meute de scélérats qui menace sans cesse la tranquillité, les biens et quelquefois la vie même des gens honnêtes. Ne faut-il pas, à ces maux, un remède énergique? Les citoyens ont alors la ressource des tribunaux. Là des hommes qui ont étudié pendant de longues années les dispositions des lois humaines et que la confiance publique a officiellement investis du pouvoir de poursuite et de défense, exposent devant d'autres hommes également investis par la société

du droit de sévir ou de prononcer l'innocence, les justes réclamations des uns ou les justes agissements des autres.

« Impassibles comme la loi même, (ces juges) décident, sans faveur et sans haine, de la vie, de l'honneur et de la fortune de leurs concitoyens ; et si évidente est la nécessité providentielle de leur mission, que tous les fronts, même les plus hautains, s'inclinent devant l'autorité de leurs décisions (1). »

Mais, dans l'adolescent, comment reconnaître l'appel à une telle mission? Voici sur le futur magistrat quelques notes caractéristiques :

Il n'est pas toujours patient, et les faiblesses humaines attirent plutôt ses blâmes sévères que sa commisération. Il semble doué d'un sens particulier pour pénétrer jusque dans la pensée de ceux qui l'approchent ; et ce qu'il croit voir, il l'apprécie souvent tout haut *per fas et nefas*. D'ailleurs, il est loin de parler d'improvisation. Si vous voulez le croire, il n'a cessé, au cours

(1) *L'aïeule*, p. 170.

de ses études, de scruter les législations de tous les peuples antiques et modernes; il estime connaître les causes diverses de tous les malheurs publics et privés et les remèdes que l'expérience des siècles a cherché à y apporter. Tout cela se dit avec une grande assurance, qui ne manque ni de finesse ni d'autorité. De fait, il a déjà sur la politique et l'économie sociale des opinions arrêtées, et plus d'une fois aussi ses compagnons d'études l'ont pris pour expert au milieu de leurs différends.

Tous ces caractères ne dénotent-ils pas évidemment la vocation à la diplomatie ou au barreau? Faites de ce jeune homme un attaché d'ambassade et plus tard un plénipotentiaire, faites-en un avocat et plus tard un juge ou un président, et vous serez assuré de le voir suivre avec ardeur cette carrière. Si, de plus, il est solide chrétien, vous aurez procuré à la civilisation internationale ou à l'innocence persécutée un homme de salut.

IV

La médecine.

Voici bien une étrange et sublime carrière! Un homme, sujet comme ses semblables à toutes les infirmités de cette machine animée que saint Paul appelle si bien « le corps de cette mort » ou de la vie présente, paraît oublier ses propres maux, et il se dévoue au soulagement de toutes les souffrances des autres hommes. Sa gloire à lui consiste à se voir assailli, accablé par les instances des malades. Chacun prend un peu de sa vie pour augmenter la sienne propre, et, comme s'il avait reçu de Dieu une grâce miraculeuse de joyeuse immolation au service de tous, le médecin n'est jamais plus heureux que quand son dévouement a pu s'exercer sans trêve ni merci.

En échange de ce dévouement admirable, il reçoit de la part de ses semblables le témoignage d'une confiance non moins surprenante.

Il étudie le malade, il l'interroge, il prescrit des médicaments, tantôt doux comme le miel, tantôt amers comme aloès, quelquefois anodins, plus souvent savamment combinés avec de salutaires poisons; s'il le juge bon, il tient son malade caserné dans une chambre ; s'il le veut, il l'envoie aux eaux célèbres les plus éloignées; au besoin même, il devient charitablement cruel, et, pour sauver la vie, coupe un membre gangrené. Les méchants ajoutent que parfois le médecin se trompe : *errare humanum est!* et que plus d'un défunt se porterait bien, si..... Mais ce sont les méchants qui parlent de la sorte, et dès qu'ils ont la fièvre, quarte ou autre, ils sont les premiers à crier : Au secours!

Nous ne saurions trop rendre d'actions de grâces à la Providence qui inspire, qui prépare et qui soutient cette mission de noble dévouement.

A quels signes reconnaîtra-t-on dans un jeune homme la vocation à cette carrière?

Ici l'on trouvera comme caractères particuliers une grande bonté d'âme et une intelligence

peu commune. Le jeune homme que Dieu appelle à cette mission voit l'humanité sous le côté un peu sombre et malheureusement trop réel de ses souffrances; tous les autres maux le touchent peu ou point; mais la vue d'une infirmité l'émeut, la visite d'un hôpital le bouleverse, il voudrait soulager ces misères sans nombre, et, dans son inexpérience, qui ne doute de rien parce qu'elle ne se doute de rien, il accuserait volontiers les docteurs passés et présents de manquer d'habileté, et il n'hésite pas à penser que s'il peut un jour se consacrer au soulagement de ces grandes épreuves, nul n'échappera au bon résultat de ses savants efforts.

Il ne se dissimule pas le moins du monde que cette vocation lui demandera l'exercice d'un dévouement presque sans trêve; qu'il devra bien des fois, aux joies de la vie de famille, préférer de longues courses et de pénibles labeurs, pour voler au secours d'infortunés malades; non-seulement cette perspective ne l'arrête pas, mais il voudrait déjà pouvoir ainsi se dévouer.

Ajoutons que le plus souvent, il est bien aidé dans sa préparation par son intelligence et sa mémoire; s'il ne retient qu'imparfaitement les noms des grands tueurs d'hommes de l'antiquité, il garde merveilleusement le souvenir d'une plante des champs, ou d'une formule, réputées efficaces pour le soulagement des malades. Son regard surtout le sert bien : il n'a vu qu'une fois un malade, et, du premier coup, il semble deviner tout son état de langueur et de souffrance aiguë. Les parents qui remarquent dans leurs fils ces aptitudes, doivent remercier Dieu qui en veut faire un des bienfaiteurs de la pauvre humanité.

V

L'industrie.

Enfin, voici un jeune homme qui ne présente, dans une mesure notable, aucun des caractères que nous avons énoncés jusqu'ici. S'il est bon chrétien, il n'est pas dévoré du zèle de la gloire de Dieu; s'il aime sa patrie, son patrio-

tisme se borne à faire des vœux pour le maintien de la paix; il respecte les juges et les tribunaux, mais il se promet bien de n'avoir oncques maille à partir avec la justice; il bénit Dieu qu'il y ait des médecins, mais il préfère de beaucoup jouir d'une bonne santé, que de courir au chevet de toutes les souffrances. Que veut donc celui-ci? Quelle sera sa place dans la société? Son rôle est-il l'inutilité? Ne le pensez pas. Voyez comme ce jeune homme a le sens pratique de la vie! Il sait ce que font des louis et des louis; il a remarqué par quels moyens ont été acquises les plus grandes fortunes; et, bien que nous lui supposions la délicatesse nécessaire pour repousser tout procédé inique ou injuste, il faut lui reconnaître une faculté spéciale pour l'addition et même pour la multiplication : c'est par honnêteté qu'il n'exerce ni la soustraction ni la division. Voilà l'homme de l'industrie, du haut négoce, des habiles spéculations. Il sera banquier, si vous voulez, ou armateur; il fera produire des mines, ou il dirigera d'immenses administrations; tant que vous le lais-

serez en face d'un résultat matériel à obtenir, ou que vous lui mettrez en mains le moyen d'accroître votre fortune et la sienne, il se sentira dans sa sphère, et souvent il y fera merveille; si vous le sortiez de là, vous n'en feriez plus qu'un homme médiocre. Laissez-le suivre la carrière des affaires, et pourvu que vous lui inspiriez — ce qu'il entendra volontiers — la pensée de consacrer une large portion de ses biens aux bonnes œuvres, non-seulement il n'estimera pas avoir reçu comme pis-aller la dernière des conditions de vie, mais vous en aurez fait le bienfaiteur de sa contrée, le père des pauvres et des orphelins, la providence vivante de tous ceux qui pleurent.

Nous ne multiplions pas davantage la liste des diverses carrières vers lesquelles les parents peuvent diriger longtemps d'avance leurs fils; celles que nous venons de nommer sont les principales et les plus nombreuses, et cette énumération pourra suffire pour montrer comment à chaque vocation véritable répondent des aptitudes particulières.

Mais nous ne saurions terminer cette énumération, sans protester de toute l'énergie de notre âme contre l'abus d'un trop grand nombre de jeunes paresseux qui estiment, parce que la Providence les a fait naître riches, que leur vocation soit l'oisiveté. N'avoir rien à faire que rêver ; ne se soucier de rien, sinon de n'avoir point de souci ; abandonner aux affamés, aux ambitieux de l'industrie ou de la science, ou du dévouement, ou de l'honneur, ou de la sainteté, leurs préoccupations, pour ne vivre que doucement, mollement, c'est-à-dire à la façon des mollusques, c'est le plan avoué et pratiqué par une quantité de jeunes hommes d'aujourd'hui, qui pourtant se courroucent bien fort si l'on paraît douter qu'ils soient hommes de grand esprit ou de brillante éducation, voire même de notable érudition et d'aptitude spéciale pour traiter de mille questions ardues. Nous leur recommandons de lire la page suivante, dictée, non pas par l'un des austères théologiens dont ils redoutent si fort la morale, mais par un homme de toute autre

espèce : « Comme nous voyons des terres oysifves, si elles sont grasses et fertiles, foisonner en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que, pour les tenir en office, il les faut assubiectir et employer à certaines semences pour nostre service : ainsi est-il des esprits ; si on ne les occupe à certain subiect qui les bride et contraigne, ils se iectent desreglez, par cy par là, dans le vague des imaginations,

Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis,
Sole repercussum, aut radiantis imagine lunæ,
Omnia pervolitat late loca, jamque sub auras
Erigitur, summique ferit laquearia tecti (1);

et n'est folie ny resverie qu'ils ne produisent en cette agitation,

Velut ægri somnia, vane
Finguntur species (2).

(1) « Ainsi, lorsque dans un vase d'airain une onde agitée réfléchit l'image du soleil ou de la pâle Phœbé, la lumière voltige incertaine, monte, descend, et frappe les lambris de ses mobiles reflets. » *(Enéide,* l. VIII.)

(2) « Se forgeant des chimères semblables aux songes d'un malade. » (Horace, *De arte poet.*, v. 7.)

« L'âme qui n'a point de but estably, elle se perd : car, comme on dict, c'est n'estre en aucun lieu, que d'estre partout.

Quisquis ubique habitat, Maxime, nusquam habitat (1).

« Dernièrement que ie me retiray chez moy, délibéré, autant que ie pourroy, ne me mesler d'aultre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie; il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysifveté s'entretenir soy-même, et s'arrester et rasseoir en soy; ce que i'espéroy qu'il peust meshuy faire plus ayseement, devenu avecques le temps plus poisant et plus meur : mais ie trouve, comme

Variam semper dant otia mentem (2),

que, au rebours, faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus de carrière à soy-mesme qu'il n'en prenoit pour aultruy; et

(1) Martial, l. VII, épig. 73.

(2) « L'oisiveté porte sans cesse l'esprit de tous côtés. » (Lucain, l. IV, v. 704.)

m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les aultres, sans ordre et sans propos, que, pour en contempler à mon ayse l'ineptie et l'estrangeté, i'ay commencé de les mettre en roolle; espérant avecques le temps luy en faire honte à luy-mesme (1). »

Quelle honte plus profonde que celle de Montaigne, un instant paresseux, après une vie très-occupée, éprouverait l'homme qui n'aurait pas eu d'autre carrière que l'oisiveté! et quels justes reproches il aurait lieu de faire à la mémoire de ses parents, s'ils l'avaient, de plein gré, abandonné sans vocation à cette voie humiliante de la paresse et de l'inutilité!

(1) Montaigne.

CHAPITRE XXVI

DES SIGNES DES DIVERSES VOCATIONS CHEZ LES JEUNES FILLES

Le point que nous traitons maintenant est plus délicat. Le jeune homme, destiné à la vie extérieure et souvent à la vie publique, présente, dans les caractères de sa vocation, des allures assez nettes pour qu'on puisse traiter avec lui, ouvertement et sans précautions oratoires, de ce qu'il se propose de faire. La jeune fille, appelée en toute hypothèse à une vie plus calme et plus retirée, ne laisse pas toujours prévoir aussi facilement ce que Dieu veut d'elle. Nous appelons sur cette réflexion l'attention la plus sérieuse des mères chrétiennes. Qu'elles ne se hâtent pas de décider de la vocation de

leurs jeunes filles. Telle enfant de quinze ans dont la piété, la modestie et la parfaite soumission sembleraient laisser peu de doutes sur sa vocation religieuse, peut être destinée à devevenir la femme du monde et la mère de famille la plus accomplie. Telle autre qui semble ne pouvoir vivre un jour loin de sa mère et ne paraît prendre goût qu'aux détails de la maison, peut plus tard annoncer, d'une manière catégorique, son intention, dès longtemps arrêtée, de se consacrer à Dieu dans le cloître le plus austère.

Qu'est-ce donc à dire? Tirerons-nous de ce fait tant habituel la conclusion que l'âme de la jeune fille soit semblable à une cire molle, et variable comme le vent, et qu'elle ne doive qu'aux circonstances fortuites la décision de sa vie? Non certes, et les parents qui se font quelquefois l'illusion de le croire viennent un jour se heurter contre une volonté qui, pour demeurer respectueuse et humble dans l'expression, n'est pas moins formelle et invincible dans l'application. Evidemment, la jeune fille a aussi sa

vocation spéciale. Dieu qui lui a donné une puissance morale capable de si grandes choses, ne saurait être indifférent à l'emploi qu'elle en fera; et le langage si attristant de plusieurs femmes dont la voie a été détournée imprudemment, suffirait à démontrer que, pour avoir cédé, elles n'en sont pas moins très-malheureuses pendant toute leur vie. L'extrême difficulté consiste à bien saisir les nuances délicates qui permettent de distinguer, chez la jeune fille, sa vocation personnelle de toute autre vocation.

Affirmons d'abord sans aucune hésitation les deux principes suivants. Premièrement, la jeune fille, si pieuse soit-elle, qui ne laisse jamais voir en elle des craintes sérieuses pour son salut en demeurant au milieu du monde, et qui se préoccupe sérieusement d'avance de toutes les questions qui se rapportent à l'éducation des enfants, au bonheur de donner à Dieu de vrais serviteurs et de pieuses servantes, marque assez qu'elle est appelée à vivre dans le monde et à y embrasser la vocation du mariage. Il ne fau-

drait tenir ordinairement aucun compte de certaines réflexions contradictoires qu'elle manifesterait au sortir d'une retraite, ou après la lecture d'une vie de saint; on se contenterait alors de lui rappeler que partout où l'on se trouve placé par la Providence, il faut travailler énergiquement à sa sanctification, et que la bonne volonté est toujours, devant Dieu, appréciée et récompensée.

Quels que soient les périls auxquels se trouvera exposée cette enfant lorsqu'elle deviendra plus tard épouse, mère et maîtresse de maison dans le monde, Dieu qui ne commande jamais l'impossible, ne mettra pas au-dessus de ses forces, aidées de la grâce, sa persévérance dans la piété et dans l'amour du devoir; de nombreux et incessants exemples, dont chacun est témoin, attestent que le salut est possible partout où Dieu nous place; et puisque nous sommes en présence de caractères qui dénotent clairement une vocation, tous les raisonnements doivent s'incliner devant la volonté de Dieu.

Le second principe, c'est que la jeune fille qui,

vivant aimée et aimable au sein de sa famille, répète sans se démentir, et en dépit de circonstances qui viennent opposer comme une barrière à son pieux projet, qu'elle veut se faire religieuse, a certainement reçu de Dieu la vocation à ce saint état. Qu'elle ignore encore à quel ordre elle devra appartenir; que l'imagination et l'ignorance de sa faiblesse lui fassent rêver sans motif sérieux les communautés de la plus rigoureuse observance, c'est souvent une illusion, et les parents seront plus sages qu'elle en exigeant qu'elle étudie à fond, et ses aptitudes spéciales, et les règlements de différents Ordres. Mais ces précautions prises, et les goûts de la jeune fille persistant avec calme et assurance, il n'y a plus qu'à reconnaître les desseins particuliers de Dieu sur cette âme, et à accepter avec une soumission toute chrétienne les renoncements qu'ils imposeront.

Ce qui est beaucoup plus difficile à dirimer, c'est le cas d'une jeune fille qui aspire de toute son âme, dit-elle, à n'avoir jamais que Dieu pour époux, et qui pourtant proteste qu'elle ne

se sent attirée vers aucune communauté religieuse. Faut-il se hâter de dire que cette jeune fille est dans l'illusion sur sa vraie vocation, ou faut-il en conclure de suite que Dieu l'appelle à exercer au milieu du monde, et peut-être dans sa famille, la mission du bon exemple et du dévouement? Nous conseillerons aux parents de ne conclure promptement ni dans un sens ni dans l'autre. Si cet état, au lieu d'être chez elle une vraie vocation, n'est qu'un état d'indécision, on le reconnaîtra à l'un de ces trois signes : ou bien, dès la première ou la seconde proposition qui lui sera faite d'un établissement dans le monde, elle dira à toutes ses amies intimes qu'elle est bien malheureuse de ne savoir jamais prendre aucun parti. — Or, que ferait, seule dans le monde, pendant toute une vie, cette femme sans énergie? — Ou bien elle ne saura jamais assister, sans répandre beaucoup de larmes, à une cérémonie de prise d'habit ou de profession religieuse, et elle sera chaque fois sur le point d'entrer en pourparlers avec les supérieures pour se faire admettre dans chacun

de ces Ordres. — Or, ne sera-t-elle pas malheureuse toute sa vie, si elle ne se fixe irrévocablement à un parti qui fermera toutes les hypothèses? — Ou enfin elle ne sera dans mille perplexités, voulant s'établir dans le monde et n'y trouvant jamais l'idéal qu'elle cherche, que pour avoir passé son temps à la lecture des romans, c'est-à-dire des chimères, des exagérations, et parce qu'elle attendra que les circonstances lui amènent, comme aux héroïnes de ces fadaises, avec un homme à nul autre semblable, des richesses à faire pâlir Crésus. — Or, n'y a-t-il pas urgence de ramener cette jeune fille à la prose de la vie pratique et de lui persuader qu'elle rêve au lieu de vivre, et qu'elle agira sagement en n'attendant pas qu'il ne soit plus temps de s'établir?

Lorsqu'une jeune fille a une grande inconstance dans la nature, si elle montre des dispositions toutes particulières pour la piété et qu'elle répugne à la vocation du mariage, il vaut mieux la pousser vers une communauté peu austère, où elle trouvera, avec la direction

de chaque instant qui lui est absolument nécessaire, plus de facilités pour n'errer pas à tous les vents. Si, au contraire, elle ne se sent pas attirée vers cette vie de recueillement et de prière, on ne saurait faire mieux que de lui chercher, dans un mariage bien chrétien, de quoi fixer ses hésitations.

Enfin lorsque ces caractères d'inconstance ne se trouveront pas dans une jeune personne et que celle-ci se prononcera constamment pour la vie de piété au milieu du monde, une mère prudente saura voir là un dessein providentiel. Il y a, en effet, dans ce langage, l'expression d'une véritable vocation, un évident appel de Dieu, un attrait irrésistible, qui présage les meilleures grâces pour l'avenir. Après tout, Dieu est bien bon en inspirant à un grand nombre de jeunes filles l'amour du dévouement à tous, et particulièrement à leur famille ; et le monde, si injuste, nous l'avons vu, à l'égard de ces existences qu'il ne comprend pas, n'a plus pour elles assez d'éloges lorsqu'aux jours mauvais, elles deviennent la ressource de qui n'en a plus.

CONCLUSION

L'éducation, quand on l'envisage sérieusement, avec ses indéclinables responsabilités, n'est pas seulement une œuvre importante; c'est, à vrai dire, un redoutable ministère, ou, comme nous l'avons montré, une *édification*. Non content de faire concourir les parents à son œuvre créatrice, Dieu veut qu'ils entrent dans une abondante et honorable participation de l'action de sa Providence. Sans doute, il se réserve les mystères de l'évolution des facultés intellectuelles et de la croissance physique; mais il semble vouloir se décharger sur eux de la plus noble partie de ce grand ouvrage, puisqu'il leur en laisse la responsabilité morale. L'homme, en règle générale, est, à ce point de

vue spécial, ce que l'ont fait ses parents. C'est d'eux qu'il apporte, en naissant, des aptitudes particulières ; c'est de leurs lèvres qu'il a appris les premières notions gravées dans sa mémoire, comme il leur doit les premières émotions qui ont gagné son cœur. A mesure qu'il a grandi, l'enfant, au lieu d'échapper à l'influence de l'éducation que lui ont donnée ou procurée ses parents, en a subi l'action d'une manière plus sérieuse encore. Il a compris ce qu'il n'avait fait d'abord qu'entrevoir ; il a voulu imiter en toutes choses ceux pour qui il éprouvait une si particulière sympathie. Il s'est accoutumé, presque à son insu, à penser, à parler, à agir comme le faisaient devant lui ses parents, et souvent sa logique a été si inflexible, qu'il a imité même ce qu'on lui défendait : voilà pourquoi, après avoir entendu mépriser, au sein de la famille, l'autorité sacrée de Dieu et de l'Eglise, il a méconnu, au nom du même principe d'insubordination, l'autorité de ses père et mère ; voilà pourquoi encore il a tout lu, tout sondé, et ensuite tout renié, afin de ne pas manquer aux

traditions qu'il puisait au foyer; comme, au contraire, sous l'influence de parents chrétiens et vertueux, il a appris à tout demander à Dieu par la prière, à attendre tout de Lui seul avec confiance, à aimer tout ce qui est bien, à fuir tout ce qui est mal, à placer l'honneur au-dessus des richesses et des plaisirs, à vivre du peu qui lui appartient, plutôt que de mener une vie princière aux dépens du prochain.

Après tout, puisque l'éducation est un moule, comment l'enfant qui en est l'objet n'en porterait-il point l'empreinte? Comment se défendrait-il, quand il n'y songe même pas, contre une action de chaque jour, de chaque instant? Où puiserait-il, dans son inexpérience, le projet d'une autre vie que celle qu'on mène autour de lui? Sans doute, Dieu, qui veut rester le Maître parmi les hommes, combat quelquefois des influences regrettables et il met au cœur d'un enfant élevé par des parents trop peu chrétiens, l'instinct de la piété, la haine de l'esprit du monde, des aspirations merveilleuses vers les choses éternelles; sans doute aussi, il

arrive que, dans les familles les plus distinguées par leurs sentiments de foi et par la noble éducation qu'on y reçoit, un enfant tourmenté par une sorte d'obsession infernale résiste à toutes les leçons de sagesse de son père, à toutes les larmes émouvantes de sa mère ; mais ce sont là des exceptions, et la règle demeure, et elle est incontestable : l'enfant devient ce que le font ses parents.

Hélas! nous comprenons bien qu'on veuille décliner un peu cette énorme responsabilité, et que l'on attribue une grande part aux circonstances fâcheuses au milieu desquelles l'enfant grandit. Il y a l'influence des amitiés : comment sequestrer un enfant? Et s'il voit souvent d'autres enfants, comment ne subira-t-il pas de leur part le contre-coup de leurs imperfections? Il y a l'influence des maisons d'éducation : dans cette autre famille, l'enfant livré à des maîtres, devenu le compagnon de chaque instant d'un grand nombre d'autres enfants, ne saurait demeurer impassible et ne devenir pas un peu, et ce que sont ses maîtres, et ce que sont ses compagnons. Il

y a l'influence du monde : oui, dès le premier âge, dès sa jeunesse, l'enfant respire une atmosphère viciée par bien des exhalaisons pestiférées ; on ne respecte pas assez ses oreilles, on blesse ses regards, on excite son imagination, on fait appel à toutes ses convoitises ; et toutes ces tentations lui viennent sous les formes les plus gracieuses ; il les reçoit de la main de personnes qu'il respecte et qu'il aime ! Il y a enfin l'influence considérable de la concupiscence, de cette loi de péché qui s'oppose sans cesse à la loi de Dieu, de ce règne de Satan qui voudrait ruiner en nos âmes le royaume de Dieu. D'où il suit que les parents semblent échapper, dans une grande mesure, à la responsabilité d'une éducation que tous les esprits sérieux considèrent comme de beaucoup inférieure sur plusieurs points à l'éducation des générations qui nous ont précédés.

Nous admettons, en effet, que la plupart de ces fâcheuses influences s'exercent sur l'enfant contre le gré des parents ; mais il faut reconnaître aussi, d'une part, que c'est précisément

l'*éducation* abominable de l'époque de la Révolution qui a renversé les principes de foi et de respect qu'on inspirait auparavant à la jeunesse : les pères et mères ont été gravement coupables de ne pas fermer l'entrée du foyer à une foule de livres pseudo-philosophiques qui voulaient brûler tout ce qu'on avait jusque-là adoré ; — et d'autre part, que les défauts de notre temps ne seraient pas une excuse pour négliger l'éducation, mais une raison considérable de s'y appliquer bien davantage pour combattre ces détestables influences.

Nous ne saurions redire trop haut, en terminant, ce que nous disions dès l'introduction de cet ouvrage : aujourd'hui l'*éducation* est une œuvre militante ; parents chrétiens, souvenez-vous que tout est mis en œuvre, avec une rage d'enfer, pour éteindre jusque dans les enfants ce que le monde garde de foi et de mâle honneur. Toutes choses semblent avoir changé de nom ou de nature : Dieu, les hommes, le bien et le mal, la vérité et l'erreur. Depuis que chacun croit tout savoir et s'estime capable de tout juger ; depuis

que, sous le nom d'éclectisme, ou de sagesse, ou de modération, l'on a appris à distinguer là où Dieu ne distingue pas, à faire des plus rigoureux préceptes un simple conseil de perfection, ou, comme disent les chrétiens du monde, une louable coutume; depuis que nos catholiques amoindris, devenus protestants de fait, ne connaissent plus d'autre règle que leur libre examen, que leur foi et leur morale indépendantes, les parents qui veulent sauver l'âme de leurs enfants, n'ont pas d'autre ressource que de surveiller avec une extrême sollicitude tous ceux qui les approchent, que de garder leurs enfants, avec un soin jaloux, contre tout ce qui porterait atteinte à l'esprit de la vraie foi, à l'esprit de la véritable et saine morale, à l'esprit nettement et sincèrement chrétien. Tant de jeunes gens qui n'ont plus, au terme de leur éducation, qu'un semblant de religion et de délicatesse de mœurs, tant de jeunes personnes atteintes par la passion de la vanité, de la nullité et de la paresse avant l'âge de dix-huit ans, témoignent assez que le mal est à son comble et

que tout votre dévouement éclairé ne sera pas de trop pour épargner à vos enfants une semblable éducation.

Mais pourvu que ces graves mais nécessaires avis, au lieu d'irriter une mère pieuse et vigilante, la rendent plus pieuse et plus vigilante encore, qu'elle ne se trouble pas par la pensée des difficultés sans nombre qui se dresseront devant elle pendant le cours de l'éducation de ses enfants! Quelles que soient les circonstances au milieu desquelles se fera cette œuvre, elle tournera à bien. Hélas! nous ne pouvons lui assurer que, tandis que sa jeune fille la réjouira par une conduite angélique, son fils ne deviendra pas un Augustin! Mais quand cette mère est une Monique, Dieu lui envoie un Ambroise, et « le fils de tant de larmes » ne périt pas.

Oh! comme elle est grande et respectée, au sein de la famille, la mère qui a bien compris et courageusement accompli sa noble tâche! Quelles prémices du ciel, dans ce paradis terrestre du foyer domestique, où Dieu est connu et aimé de tous, où sa sainte loi est fidèlement ob-

servée par tous, où les vraies traditions chrétiennes ont conservé leur douce majesté, où les cœurs battent à l'unisson de la charité! Toutes les épreuves de l'existence ne sauraient éteindre tant de bonheur, et la mort même, quand elle viendra y faire un vide cruel, n'entendra que ce mot plein d'espérance : « Au revoir ! Au revoir dans une terre meilleure! Au revoir dans la grande famille dont Dieu est le père et dont tous les élus sont les enfants! »

Oh ! puissent devenir plus nombreuses ces familles de foi et d'honneur! C'est dans ces sanctuaires intimes que se forment, à l'école de toutes les vertus, les cœurs nobles et généreux qui relèveront la société, qui réjouiront l'Eglise et qui ramèneront parmi les hommes le royaume de Dieu.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV.

DU BAPTÊME DES PETITS ENFANTS.

CHAPITRE V.

DE L'IMPORTANCE DES PREMIERS SOINS.

CHAPITRE VI.

DE L'ÉDUCATION QUI CONVIENT AU PREMIER AGE.

CHAPITRE VII.

DES PHÉNOMÈNES DE L'AGE DE RAISON.

CHAPITRE VIII.

DE LA MÉTHODE D'INSTRUCTION QUI CONVIENT AUX ENFANTS DE CET AGE.

CHAPITRE IX.

DE LA SANCTION DANS L'ÉDUCATION.

CHAPITRE X.

DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE QUE DOIT LA MÈRE A SES JEUNES ENFANTS.

CHAPITRE XI.

DES PREMIERS CATÉCHISMES.

CHAPITRE XII.

DE LA PRÉPARATION A LA PREMIÈRE COMMUNION.

CHAPITRE XIII.

DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

CHAPITRE XIV.

DE LA CONFIRMATION.

CHAPITRE XV.

DES CATÉCHISMES DE PERSÉVÉRANCE.

CHAPITRE XVI.

DE L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE.

CHAPITRE XVII.

DE L'ÉDUCATION MIXTE.

CHAPITRE XVIII.

DES INTERNATS.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

DES VACANCES.

CHAPITRE XXI.

DE LA BIBLIOTHÈQUE DES ADOLESCENTS.

CHAPITRE XXII.

FIN DE LA TABLE.

LE PUY, TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE M.-P. MARCHESSOU.



